This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

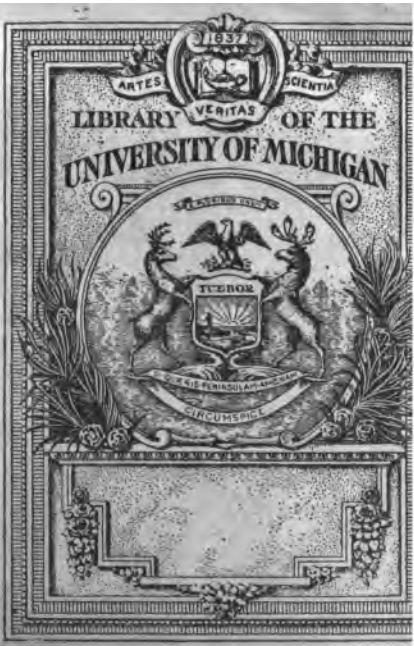
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

AS
161
T8

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1728

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

Janvier 1728.

EX LIB. CAR. MAR. DE LA

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.

M. DCCXXVIII.

mencez au mois de janvier 1
& se vendent 15 s. le mois en bla
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	1.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Janvier 1728.

ARTICLE I.

REFUTATION DU LIVRE des Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures; où l'on montre la fausseté des Principes & des Régles de l'Auteur; où l'on défend le sens litteral des Histoires & des Prophéties de l'Ancien Testament, contre les atteintes perpétuelles qu'il y donne; & où l'on établit des Principes fixes contre l'abus & les excès des Allégories. A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Vincent, ruë & vis-à vis Saint Severin, à l'Ange 1727. avec Approbation & Privilége du Roi. In 12. page 490. sans la Préface qui en a XV.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

Janvier 1728.

EX LIB. CAR. MAR. DE LA C...

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.
M. DCCXXVIII.

ES MEMOIRES SONT CO
mencez au mois de Janvier 17
& se vendent 15 s. le mois en bla
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	1.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Janvier 1728.

ARTICLE I.

REFUTATION DU LIVRE des Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures; où l'on montre la fausseté des Principes & des Régles de l'Auteur; où l'on défend le sens litteral des Histoires & des Prophéties de l'Ancien Testament, contre les atteintes perpétuelles qu'il y donne; & où l'on établit des Principes fixes contre l'abus & les excès des Allégories. A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Vincent, ruë & vis-à vis Saint Severin, à l'Ange 1727. avec Approbation & Privilége du Roi. In 12. page 490. sans la Préface qui en a XV.

LETTRE D'UN PRI à un de ses Amis., au suje nouvelle Réfutation du Li Régles pour l'intelligence de. tures. A Paris, chez Gabri leyre, rue de la Vieille-Bou au bas de la rue de la Harpe, Nonciation. 1727. avec Appr & Privilége du Roi. In 12. pag

NOus avons cru deve dre ensemble ces de vrés, parce que con sont contradictoires l'autre, on n'auroit pû en fair traits à part, sans répeter dan trait de l'un une partie de ce auroit dit dans l'Extrait de Nous ferons cependant du pre principal objet de notre Extra nous employerons d'ailleurs les & les preuves que le second nou nit pour la défense de son opini

Le Livre qu'on attaque ici, fait le sujet de la contestation paru avec Approbation & Pr dès l'année 1716. & nous en mes compte dans nos Mémo mois de Juillet 1717. S'il se

paiſiblement pendant ſept années entieres, ſans trouver de contradicteurs, ce ne fut certainement pas ſon obſcurité qui le déroba à la cenſure. L'Auteur qui entreprend aujourd'hui de le réfuter, convient ſi bien de l'éclat & de la réputation que ce Livre eut dès ſa naiſſance, qu'il regarde cet éclat comme une proſpérité pernicieuſe, & qui a été d'un préjudice notable pour l'Egliſe : préjudice qu'il fait conſiſter dans la *multidude d'Ouvrages myſtiques, compoſez, depuis ce tems-là ſur toutes les parties de l'Ecriture*, & auſquels il ſe plaint avec douleur, que le ſuccès de ce premier Livre ait donné occaſion. Mais enfin, après une bonace de ſept années, la tempête s'eſt élevée : un Rabin lui a déclaré une forte guerre, & s'eſt vanté d'avoir renverſé *de fond en comble cet édifice myſtique :* c'eſt-à-dire, ſelon le langage des Prophêtes, qui employoient quelquefois le paſſé pour le futur, qu'il renverſeroit l'édifice. Mais ce Rabin n'a pas été heureux dans ſa Prophétie : ſon Livre eſt tombé, & l'édifice ſubſiſte, & l'Auteur de la *réfutation* préſente, qui reconnoit de bonne foi, que ce

Rabin a fait plus de bien que d
à ses Adversaires, s'est cru obli
faire de nouveaux efforts pour re
ser le Bâtiment.

La Réfutation de Rabi *Ismaë*
parut en 1723. étoit intitulée *A ou*
cha; ou *Ceinture de douleur*, & n
en donnâmes l'Extrait au mois de N
vembre de la même année. L'Aut
de la Réfutation donne à penser
cette Ceinture Rabinique par sa d
destinée a dû être plus douloure
pour le Rabin son Auteur, que po
l'Auteur des Régles qu'elle attaqu
Mais il ne laisse pas de trouver ce l
vre des Régles très-dangereux: ce q
en fait le grand danger, selon lui,
c'est que cet Ouvrage a donné naissan-
ce à une nouvelle Secte qu'il caracté-
rise par le nom de *Figuristes*; dénomi-
nation cependant qu'il n'employe,
comme il le déclare dans un *Avertis-
sement* particulier, *ni par mépris*, *ni
par affectation*, *mais seulement pour évi-
ter une circonlocution ennuyeuse*; parce
qu'*on n'a pas trouvé d'expressions ni plus
propre, ni plus simple, pour désigner ceux
qui réduisent toute l'étude de l'Ecriture
à y chercher des figures.*

Janvier 1728.

C'eſt à l'ombre du Livre *des Régles* & de la réputation qu'il a euë, que s'eſt formée cette prétenduë Secte. Et qu'on ne penſe pas qu'elle ſoit imaginaire : l'Auteur de la nouvelle *Réfutation* la connoît parfaitement. Il a vû les *Figuriſtes*, il a raiſonné & diſputé avec eux, il a démêlé leurs principes, & en a ſenti le foible. Son Approbateur rend lui-même témoignage à la réalité de cette Secte ; qu'il qualifie d'*Allégoriſtes outrez, qui défigurent entiérement les Saintes Ecritures, & qui tendent à introduire des erreurs très-pernicieuſes.*

Si l'on veut quelque choſe de plus précis & de plus détaillé ſur l'eſprit de cette Secte, ſur le but qu'elle ſe propoſe, ſur ſa maniere de raiſonner, & ſur les autoritez dont elle s'appuye, on le trouvera aux pages XI. & XII. de la Préface. « N'eſt-il pas évident, » vous diſent-ils, (ce ſont les Figuriſtes qu'on fait parler) « que tel en- « droit de l'Ancien Teſtament eſt une « figure ? De quelle utilité ſeroit pour « nous cette Hiſtoire, ſi l'on s'en te- « noit à la Lettre, & qu'on n'y don- « nât pas un ſens allégorique ? Et «

„ quel fruit retirerions-nous de la
„ ture de l'Ancien Testament, si n
„ n'y voyions Jesus-Christ? Peut-c
„ lire avec piété, sans l'y découv
„ Peut-on parer les difficultez qui n
„ sent du sens litteral, sans recouri
„ Mystere „? Voilà quel est l'espi
quel est le but & la fin que se prop
cette dangereuse Secte; c'est de cl
cher & de découvrir Jesus-Ch
dans l'Ancien Testament, & d'en
veloper les figures, pour l'y faire
trevoir aux Fidéles. Voilà certai
ment un dessein, qui doit être d
grand préjudice pour l'Eglise de Je
Christ : elle n'avoit point encore tr
vé de Novateurs de ce caractere.

Mais ce qu'il y a de plus fâcheux
ceci, c'est que les Figuristes prétend
avoir les SS. Peres de leur côté,
qu'*ils se croyent invulnérables avec
bouclier de leur autorité.* ". Nous ex
„ quons l'Ecriture, disent-ils, avec
„ surance, comme tout ce qu'il y a
„ de grands hommes dans l'Eglise d
„ puis dix-sept siécles. Voilà, „ co
tinuë l'Auteur de la *Réfutation*, "
„ quelle maniere ils s'expriment; v
„ là ce qui les arrête; & si l'on y pre

garde, c'eſt ſur ce plan que l'Auteur « des *Régles* a compoſé ſon Livre ».

Cela eſt bien captieux, il faut l'avoüer; & l'on ne doit pas être ſurpris, ſi en procédant de la ſorte, les *Figuriſtes* ont trouvé moyen de faire un grand nombre de Proſelytes, comme s'en plaint leur Adverſaire. Il convient qu'ils ont pour eux de grands *préjugez, tels*, dit-il, *que l'autorité des Peres & le goût de la piété.* Il en ajoûte même un troiſiéme, que nous ſupprimons, parce que les *Figuriſtes* n'en conviennent pas; c'eſt l'*inutilité de la Lettre.* Mais pour les deux premiers, ils en conviennent hautement, & même ont la hardieſſe de s'en faire honneur.

Il y a plus; c'eſt qu'à la faveur de ces préjugez impoſans, le mal a gagné, & eſt deſormais, dit le Réfutateur, d'*autant plus difficile à guerir, qu'il y a un Corps tout formé de perſonnes attachées à ce Syſtême*; c'eſt-à-dire, de gens, qui, à l'exemple des SS. Peres, & ſéduits par le goût de la piété, ſont aſſez aveugles pour ſe faire un devoir de reconnoître Jeſus-Chriſt leur Dieu ſous les figures de l'Ancien Teſtament.

Voilà de dangereux Novateurs ! Et ce qu'il y a de plus déplorable en ceci, c'est qu'à l'abri de l'autorité des Peres, sur les traces desquels ils font profession de marcher, l'Eglise vraisemblablement se trouvera réduite à les tolérer. Peut-être même que profitant d'une illusion heureuse, qui ne peut tourner qu'à son profit, elle ne sera pas fâchée que la Secte foisonne un peu.

Mais si elle s'accroît & se multiplie, ce ne sera pas du moins la faute de l'Auteur de la nouvelle *Réfutation*, qui, étonné de la tranquillité où on a laissé les *Figuristes* pendant dix ans, car il compte le *Menaacha* pour moins que rien, se voit enfin obligé, faute d'autre, à prendre les armes, pour s'opposer à un si grand abus.

Et afin de saper la Secte par les fondemens, & de la ruiner d'une maniere qui ne lui laisse aucune ressource, il attaque les *Figuristes* par ce qui fait la base de leur Systême, & qu'il regarde comme une *erreur capitale*. Cette erreur capitale consiste, selon lui, en ce qu'ils supposent & prétendent, que *Jesus-Christ est ou prédit ou figuré dans*

tout l'Ancien Testament, & qu'il est l'unique objet des Ecritures.

Que ce soit là le principe fondamental du Systême des *Figuristes*, c'est ce qui est hors de doute, puisque non seulement ils en conviennent eux-mêmes, mais que de plus ils en font gloire, & que c'est en cela principalement qu'ils font consister la vérité & la solidité de leur Systême. Ce qui cause un grand embarras dans la plûpart des contestations, c'est que rarement les Parties s'accordent sur ce qui fait l'état de la Question, que chacun entend & expose à sa maniere. De sorte que le moyen de défense le plus ordinaire de ceux qu'on attaque, est de se plaindre qu'on leur impose, en leur faisant dire ce qu'ils ne disent pas, ou quelquefois même le contraire de ce qu'ils disent. Cette difficulté ne se rencontre point ici : les deux Parties conviennent également sur la Question de Fait, & ne contestent que sur celle de Droit.

Il s'agit donc uniquement dans la contestation présente ; de sçavoir, si de dire, que *Jesus-Christ est ou prédit ou figuré dans tout l'Ancien Testament, &*

qu'il est l'unique objet des Ecritu
c'est, ou non, *une erreur capi*
L'Auteur de la *Réfutation* le préte
les *Figuristes* le nient. On deman
qui a raison des deux ?

Les *Figuristes*, qui, comme le
reproche leur Antagoniste, se
toûjours un *bouclier de l'autorité*
Peres, ne manquent pas de s'en pre
valoir sur ce point. Ils protestent & justifient par des témoignages formels, qu'ils ne disent rien de plus que ce que les SS. Peres ont dit ; & ils se plaignent avec quelque apparence de justice, que leurs Adversaires osent qualifier d'*erreur capitale*, un principe que tous les Peres ont reconnu pour une vérité capitale & essentielle par rapport à l'intelligence des Ecritures. S. Augustin, disent-ils, déclare que lorsqu'il lit les Ecritures, il y rencontre par tout Jesus-Christ qui s'y présente à lui, tantôt plus, tantôt moins, à découvert, & qui le console. *Christus mihi ubique illorum Librorum, ubique illarum scripturarum peragranti & anhelanti, in sudore illo damnationis humanæ, sivè ex aperto, sivè ex occulto occurrit & reficit* (1). Ils demandent sur

(1) Aug. contra faust. Lib. XII. Cap 17.

cela, s'ils s'expriment en termes plus forts que S. Auguſtin ? Car, obſervent-ils, ce n'eſt pas préciſément dans quelques endroits de l'Ecriture, que le Saint Docteur dit que Jeſus-Chriſt ſe préſente à lui ; c'eſt dans toute l'Ecriture : *ubique illorum Librorum, ubique illarum ſcripturarum.* Ils appuyent ſur cet *ubique*, & ils ont raiſon : car cet *ubique* ſignifie *par tout*, dans l'Ancien Teſtament comme dans le Nouveau. Or *par tout* dans l'Ancien Teſtament, comme le dit S. Auguſtin, eſt préciſément la même choſe, que *dans tout l'Ancien Teſtament*, ainſi que s'expriment les *Figuriſtes* ; de ſorte que s'ils donnent dans une *erreur capitale*, comme on les en accuſe, en prétendant que Jeſus-Chriſt eſt *ou prédit ou figuré dans tout l'Ancien Teſtament*, ils n'y donnent qu'après S. Auguſtin, de l'autorité duquel ils ſe couvrent comme d'un plaſtron, qu'il faut percer avant que de venir à eux.

Et comment en effet S. Auguſtin n'auroit-il pas trouvé Jeſus-Chriſt par tout dans les Ecritures, lui qui reconnoît que » tout y retentit de Jeſus- « Chriſt, & que le but unanime de «

„ nous le répréſenter, ſoit dans ſ
„ ſonne, ſoit dans ſon Corps ı
„ que, qui eſt l'Egliſe. L'Hiſtc
„ ce Peuple, „ dit-il en parla
Peuple d'Iſraël: " Hiſtoire qu'c
„ pelle l'Ancien Teſtament, co
„ promettant un Royaume Terr
„ n'eſt autre choſe (*quæ tota nihi*
„ *eſt*) que l'image du nouveau I
„ & du Nouveau Teſtament, qu
„ promet le Royaume des Cieu
„ l'on ne doit point croire, dit
„ core au premier Ouvrage cit
„ haut, que dans toute la ſuit
„ Livres Prophétiques il y ait rie
„ ne ſoit une image des choſes
„ res„.

On ne croit pas qu'aucun *Fig*
ſe ſoit exprimé en termes plus fo
plus marquez ſur cette matiere
l'a fait Saint Auguſtin; de façon
ſi c'eſt être *Figuriſte* que de vo
trouver Jeſus-Chriſt ſous les fi
de l'Ancien Teſtament, S. Aug
eſt plus *Figuriſte* qu'aucun des Au
qu'on caractériſe par ce nom.

Ce n'eſt pas au reſte un ſenti
qui lui ſoit particulier. Tous le

Peres qui ont eu occaſion de s'expliquer ſur ce qui regardoit l'intelligence des Saintes Ecritures, ont parlé de même. C'eſt un langage qui leur eſt commun à tous, & S. Gregoire en fait foi lui-même, lorſqu'il dit que c'eſt une choſe claire & évidente pour tous ceux qui ont la ſcience de la vèrité (*cunctis vera ſcientibus liquet*). (1) que l'Ecriture Sainte dans tout ce qu'elle nous expoſe, s'attache à nous annoncer le Redempteur du monde; & qu'elle a été attentive en particulier à nous le repréſenter dans l'Hiſtoire qu'elle nous fait de ſes Elûs, pour nous le figurer dans ſes membres.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques parlent ſur cela le même langage que les Peres, & ne ſont pas moins Figuriſtes qu'eux, comme on peut le vérifier dans les *Prolegomena Biblica* de Serrarius, dans les *Diſſertations de la Bible* imprimées chez Deſprez, & dans *Maldonat in Luc.* On n'en alléguera ici que deux, qu'on ne peut pas ſoupçonner de s'être donnez le mot pour dire la même choſe. L'un eſt Joſeph *Acoſta* Jeſuite Eſpagnol, dans ſon Livre *de verâ ſcrip-*

(1) Moral. L. VI. Cap. 1.

turam interpretandi ratione, seu de Chi
to in scripturis revelato. On y trou
dès le premier Chapitre, qu'à prend
la Sainte Ecriture depuis le comme
cement jusqu'à la fin, Jesus-Christ
est l'unique but, & comme l'ame q
anime ce grand & beau Corps.
primo sermonis initio usquè ad summu
unus scopus est, & veluti magni & p
chri Corporis ipsa mens. L'autre pl
moderne est M. *Du Pin*, qui dit e
pressément que « l'Ancien Testame
» est la figure du Nouveau, & q
» tout ce qui arrivoit aux Hebre
» étoit des figures de ce qui deve
» arriver à Jesus-Christ & aux Chi
» tiens ». A ces deux, joignons-en e
core une troisiéme. C'est le célèb
M. *Nicole*, qui est si favorable a
Figuristes, qu'il va jusqu'à avance
» qu'il ne voit pas qu'on puisse di
» d'aucune chose de ce qui est arri
» dans l'Ancien Testament ». Ce
ne leur arrivoit pas en figure, *hæc n*
in figuris contingebant illis.

On ne comprend pas comment l'A
versaire des *Figuristes*, dans le desse
qu'il a de rendre leur Secte & suspec
& même odieuse, leur reproche co

[redacted]

me une *erreur Capitale*, le principe le plus universellement reçû dans l'Eglise depuis sa fondation, & le plus propre à autoriser, & à accréditer cette même Secte qu'il veut détruire : de sorte qu'à juger de ses intentions pour les *Figuristes*, par la maniere dont il les attaque, on seroit tenté de croire qu'il est dans leurs interêts, & que ce n'est que pour les mieux servir, qu'il fait mine d'être contre eux.

Du moins est-il constant, que quand ils se tromperoient dans la maxime qu'on leur reproche, & qu'ils ne font que répeter d'après les S S. Peres ; cette erreur, qui ne pourroit venir que d'un excès & de zéle pour la gloire de notre Religion, & d'amour pour la Personne sacrée de Jesus-Christ notre Rédempteur, seroit non seulement excusable, mais même loüable dans son motif. Tant mieux pour les Chrétiens & pour le Christianisme, qu'il y ait des personnes assez zélées pour s'efforcer de trouver Jesus-Christ sous les figures-mêmes de l'Ancien Testament, & pour chercher d'autant plus à autoriser le nouveau, par le rapport sensible & nécessaire que le premier a au

ou ſecond, comme à l'objet réel & primitif, dont celui-là n'étoit, pour ainſi dire, que l'ombre, l'image & la figure. Il n'y a que des Rabins & des Juifs, qui puiſſent avoir intérêt de combattre une opinion ſi favorable au Chriſtianiſme, & qui ne peut être ſuſpecte à des Chrétiens, qu'en cas que les Figuriſtes réduiſant tout à la figure, vouluſſent donner atteinte au ſens Litteral.

Auſſi eſt-ce un des reproches que leur fait le Nouveau Réfutateur. Il prétend que l'Auteur des Regles *n'en veut qu'au ſens litteral, qu'il lui déclare une guerre irréconciliable, que la fin qu'il ſe propoſe eſt d'établir ſur ſes ruines tous les ſens ſublimes de ſon invention .... en un mot*, que *c'eſt le Reſtaurateur du ſyſtême d'Origène ſur l'explication des Ecritures.*

Voilà une accuſation grave, ſolide, & qui convient à un Auteur, qui ſe porte pour Adverſaire des *Figuriſtes*. C'étoit, ce ſemble, par-là qu'il devoit commencer; au lieu de leur faire un crime d'une maxime, qui fait honneur à leur Religion & à leur zéle. Ils veulent que Jeſus-Chriſt ſoit ou prédit

ou figuré dans tout l'Ancien Testament. S. Augustin, & grand nombre de Peres dont les témoignages sont rapportez dans la 2[de]. Partie de la *Lettre à un Prieur*, le veulent comme eux; & cette prétention ne sçauroit avoir rien que de loüable. Laissons-les donc en paix sur cet article. Oüi, mais ils attaquent le sens littéral, & n'ont pour but que de l'anéantir? En ce cas, ils ont tort, l'on a raison de les attaquer, & d'aller au-devant d'un abus, qui seroit très-dangereux, s'il étoit réel, & que les *Figuristes* en voulussent effectivement à la Lettre: mais le reproche est-il bien fondé?

Comment peut-on accuser de vouloir anéantir le sens littéral, des Théologiens qui regardent ce sens comme le premier fondement du sens Mystique, & qui exigent qu'avant toutes choses on s'attache à s'en assurer? C'est ainsi que s'en explique de la maniere du monde la plus claire & la plus formelle, l'Auteur-même des *Regles*, page 13, Il doit toûjours, dit-il en parlant du Téologien qui étudie l'Écriture, « » il doit toûjours *commencer par établir* » *le sens littéral*, en donner une ex-

» plication suivie, éclaircir le
» cultez qui l'embarrassent, &
» *ser à un autre* plus spirituel
» relevé, *qu'après lui avoir prepa*
» *le premier, le fondement qui*
» *soutenir.*

Est-ce donc vouloir détruire
littéral, & *établir sur ses ruines*
étranger & arbitraire, que d'e
la base du sens Mystique & spi
Ce n'est qu'après que le pren
bien établi, qu'on permet de
au second, qui est censé fonde
premier. S'exprimer ainsi, ce n
seulement respecter le sens littér
mettre à couvert: c'est de plus en
trer & en faire sentir toute l'
tance & tout le poids. Bien lo
ce soit vouloir anéantir la Lettr
lui donner une nouvelle féco
par le sens Mystique & Proph
qu'on veut qu'elle renferme,
soit envelopé sous le sens immé
purement littéral, dont on le
bien dépendant, que la premie
dition qu'on exige avant que
ser au sens Mystique, est qu
bien établi l'intelligence du se
ral. . . .

Janvier 1728.

Quand on ſe conduit ſur de tels principes dans l'interprétation des Livres Sacrez, on eſt bien éloigné de donner dans les excès reprochez à *Origène*, comme on en taxe fauſſement & mal-à-propos les Figuriſtes. Car de quoi blame-t-on *Origène*? C'eſt, répond Mr de *Tillemont*, de ce que dans tous ſes Écrits il a expliqué toute l'Écriture » par Allégorie, *ſans s'attacher à la Lettre*,» (1) Or les *Figuriſtes* s'y attachent ſi bien, qu'ils en font le fondement de toutes leurs explications : Que ſi les Anti-Figuriſtes prétendent que d'ajoûter au ſens littéral un ſens plus ſpirituel & plus ſublime, c'eſt être Origéniſte; le même Mr De Tillemont leur apprendra qu'*Origène* même, bien loin d'être répréhenſible, auroit été très-loüable, s'il ſe fût renfermé dans de pareilles bornes; car voici comment raiſonne cet Ecrivain: » ſi Origène, dit-il, « a prétendu que

„ *plus spirituels & plus rel*
„ apportant à *Jesus-Christ*
„ *se*, il n'a fait que ce que S
„ pris par ses *paroles* & ses *e*
„ que S. *Augustin*, S. *Gregoi*
„ & presque tous les autres
„ *tâché de faire après lui* „.
semble, une Apologie bien
te des *Figuristes*, par rapport à
génisme, dont on ne peut les ac
sans qu'on envelope dans la mêm
cusation presque tous les Peres d
glise.

Surquoi fondé, l'Auteur de la *Réfutation page* 29, a-t'il pû accuser l'Auteur des *Regles* d'en vouloir au sens litteral, comme au seul Adversaire *qu'il ait en tête*, & qu'il se propose de détruire? Voici tout le fondement de son accusation, telle qu'il l'allégue lui-même, en citant les propres termes de l'Auteur des *Regles*. *On ne les entend pas*, dit ce dernier en parlant des Écritures, *si l'on ne découvre Jesus-Christ par tout*, & *si l'on se contente d'une explication qui ne conduise pas jusqu'à lui*. Est-ce donc détruire la Lettre, que de ne se pas contenter de la Lettre? En ce cas, il faudra dire

 que

que les Apôtres ont détruit la Lettre par tout, où ils ont enviſagé *Jeſus-Chriſt* comme figuré dans l'Ancien Teſtament. Il faudra dire la même choſe de tous les Peres, qui, outre les figures déſignées par les Apôtres, en ont produit de nouvelles. Que l'Auteur de la Réfutation cite quelque endroit, où les *Figuriſtes* diſent qu'il ne ne faut faire nulle attention à la Lettre, pour lors il ſera en droit de les accuſer de vouloir anéantir le ſens litteral: Mais d'accuſer de vouloir détruire la Lettre, des gens qui font hautement profeſſion de s'y attacher avant toutes choſes, & de commencer par s'aſſurer de ſon véritable ſens, avant que de paſſer au ſens ſpirituel & prophétique, c'eſt impoſer aux *Figuriſtes*, & ils ſont en droit de crier à la calomnie.

Il y a dans l'interprétation des Écritures deux grands écueils à éviter: l'un de donner tout au ſens myſtique ſans attention au ſens litteral, l'autre de ſe borner abſolument au ſens litteral, à l'excluſion du myſtique. Quand on accuſe les *Figuriſtes* de donner dans le premier de ces deux excès, ils s'en dé-

fendent fortement, & font voir qu'on leur impose. Mais s'ils accusoient à leur tour, les Anti-Figuristes de tomber eux-mêmes dans le second excès, & d'avoir pour but de detruire, autant qu'ils peuvent, tout sens mystique, en le restreignant précisément aux endroits, où les Apôtres l'ont appliqué; seroit-ce une calomnie, & les Anti-Figuristes pourroient-ils se plaindre qu'on leur imposât? Non, sans doute; puisque c'est à la faveur de ce principe-même, que l'Auteur de la *Réfutation* fait le procès aux *Figuristes.*

Nous étudions d'abord la Lettre, disent ceux-ci. Mais après en avoir bien pénétré le véritable sens, nous sera-t-il défendu d'aller au-delà, & de nous élever à un sens plus spirituel & plus sublime? Oüi, répond l'Auteur Anti-Figuriste. Quoi! reprennent les premiers; il ne nous sera pas permis de chercher, à l'exemple des Apôtres & des Peres, Jesus-Christ notre Sauveur & notre Dieu, dans des figures que nous croyons qui le représentent? Non, répond l'Anti-Figuriste; tenez-vous-en *aux applications qu'*

ont faites les Apôtres, elles sont en assez grand nombre. « Il est *dangereux* d'al-
» ler plus loin qu'eux, & de se croire
» permis de chercher des sens mysti-
» ques dans des endroits, où la révé-
» lation ne nous apprend point qu'il
» y en ait de renfermez...... Il est
» même *déraisonnable* de se croire per-
» mis de l'aller chercher (Jesus-Christ)
» dans des endroits, qui ne lui sont
» pas appliquez dans le Nouveau Tes-
» tament ».

C'est-à-dire que, selon l'Auteur de la *Réfutation*, il y a de la témérité & & de l'aveuglement à appliquer à Jesus-Christ aucun endroit de l'Ancien Testament, hors ceux dont les Apôtres ont faite eux-mêmes l'application. On ne sçait pas dans quelle Théologie cet Auteur a puisé une si étrange Doctrine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été totalement inconnuë aux Peres de l'Eglise, & qu'on n'en avoit point encore entendu parler jusqu'ici.

Ignore-t-il que les Peres sont pleins d'explications allégoriques, que les Apôtres n'ont jamais employées ? Et s'il le sçait, comme on le présume,

vert leurs Ouvrages pour
comment ose-t-il attacher l
de témérité & d'aveuglemen
rien dire de pis, à une liber
Peres ont cru pouvoir se per
interpretant les Écritures. Si
poser témérairement au da
d'aller en ce genre-là plus lo
Écrits des Apôtres, & de ch
sens mystiques dans des en
la révélation ne les a point
expressément, s'il est dera
de se croire permis d'aller
Jesus-Christ dans des endro
Apôtres ne lui ont point
dans les monuments qu'ils
laissez; on ne peut pas excu
res d'avoir manqué & de sag
jugement dans les nouvelle
tions qu'ils se sont permis de
sorte qu'il ne tiendra pas à
de la *Réfutation*, qu'à la fave
principe il ne fasse passer les P
des Avanturiers & des Visio

S. Augustin étoit dans d
pes bien différens, lui qui l
de regarder les applications
les Apôtres comme des born

Janvier 1728.

là desquelles il ne fut pas permis d'étendre le sens mystique de l'Écriture ; les a toûjours envisagées comme une route, que les Apôtres nous avoient ouverte en ce genre, & dans laquelle il étoit non seulement permis, mais même très-utile de les suivre. Ainsi s'en explique-t-il, lorsqu'au sujet d'une application faite par l'Apôtre S. Paul, il dit qu'il nous a ouvert le chemin pour le reste. *Exponens unum, in cætera introduxit intellectum* (1). Les Apôtres qui avoient l'intelligence de toutes les cérémonies de la Loi, dit-il en un autre endroit, ne nous en ont expliqué qu'une partie ; afin que ceux qui viendroient après eux eussent *un modéle*, sur lequel ils pussent expliquer tout le reste : *Quemadmodùm Apostoli omnia intelligentes pauca exposuerunt, ut ad easdem regulas cætera posteris intelligenda relinquerent*; c'est-à-dire que, selon S. Augustin, non seulement il est permis de faire à J. C. d'autres applications, que celles qu'ont fait les Apôtres ; mais que l'intention-même des Apôtres, dans celles qu'ils ont faites, a été de nous traçer une route, & de

(1) Contra faust. Lib. XII. cap. 29.

nous donner un modéle pour cell
qu'on devoit faire après eux.

On pourroit s'en tenir sur ce poin
là à une autorité aussi decisive qu
celle de S. Augustin : mais puisqu
l'Auteur Anti-Figuriste regarde l
méthode des Peres en ce genre, com
me une vieille mode qui n'est plus d
saison; il faut lui faire voir par des t
moignages modernes, que d'habil
gens, dans ces derniers tems même
ont pensé en ceci de la même manie
que S. Augustin.

On se bornera sur cela à M. *Nicol*
dont le témoignage doit être d'auta
moins suspect au Réfutateur, qu'
l'a cité lui-même contre les *Figuriste*
dans un passage où cet Auteur ne d
rien, dont les *Figuristes* ne convie
nent eux mêmes, sur les abus qui pe
vent se glisser dans les allégories. Ma
qu'il soit dans les mêmes sentime
que S. *Augustin*, sur ce que nous v
nons de rapporter de ce Pere, en voi
la preuve. » Après avoir dit que l'A
» cien Testament est un tableau exp
» sé aux yeux des hommes, afin qu'i
» y voyent les véritéz du Nouveau,
» ajoûte un peu plus bas, que pour l

» aider dans l'intelligence de ce ta-
» bleau, l'esprit de Dieu leur en a
» expliqué certaines parties ; & par
» l'explication de ces parties, il en a
» donné *une clef* & un *modéle*, pour
» entendre tout le reste. La Clef, «
›oursuit Mr *Nicole*, « consiste en ce
» que certaines figures expliquées ser-
» vent à en expliquer d'autres. Le
» *modéle* consiste en ce qu'on voit dans
» ces figures expliquées un exemple
» des rapports, que Dieu a mis entre
» les figures & les originaux. «

Le Réfutateur se mocque de cette
›rétenduë *clef*, qui nous a été donnée
›our l'intelligence des figures de l'An-
:ien Testament. Il demande qu'on
ui montre *cette clef, que personne*,
lit-il, *n'a jamais vûë, non plus que
l'Acte qui en a été fait aux Figuristes.
La voilà bien spécifiée par Mr Nicole,
qui non seulement la montre*, mais qui
a caractérise d'une maniere bien ex-
›resse, en marquant en quoi elle diffe-
·e du modéle, quoiqu'il trouve l'un &
'autre dans l'application des figures
:mployées par les Apôtres.

Mr *Nicole* & le Réfutateur sont
›ien opposez dans leurs principes. Il

eſt *déraiſonnable*, ſelon c
vouloir ſe permettre d'au
ries que celles qu'ont e
Apotres : & il eſt ridicule,
Nicole, " de prétendre qu'
» tout l'ordre des ſacrific
» dans la Loi, que ce qui
par S. *Paul*, qui ſoit *allégo*
On laiſſe au Lecteur à juge
ſon en cela, ou de M. *Ni*
l'Anti Figuriſte.

Il eſt vrai qu'on ne pou
cher de donner gain de cau
nier, pour peu qu'on veüil
un principe, qui eſt encore
ordinaire que tous ceux
avons diſcuté ci-devant.
pe eſt que " chaque figure
» re dépend d'une volont
» Dieu, qui a pû attacher
» ſe un ſens de figure, ſans
» re à conſéquence pour te

C'eſt-à-dire que, ſelon
le rapport des figures à Not
n'eſt fondé ſur aucune raiſ
litude ; qu'il eſt purement
que tel évenement, ou tel

(1) Penſées diverſes Num.

de l'Ancien Teſtament étoit indifferente d'elle-même à ſignifier ou ne pas ſignifier ce à quoi on l'a appliquée, & qu'elle n'eſt devenuë propre à figurer tel myſtere de la Vie ou de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, que depuis que Dieu par un Acte de ſa volonté libre l'a déterminée & fixée à figurer ce myſtere, ſelon la révélation particuliere qu'il lui a plû d'en faire aux Apôtres qui en ont fait uſage. Si ce Principe eſt admis, il eſt évident qu'à moins d'une révélation particuliere de Dieu, on ne peut, ſans une témérité très-condamnable, appliquer à Notre Seigneur aucune des figures de l'Ancien Teſtament, que les Apôtres ne lui ont pas appliquées & comme il eſt manifeſte que les SS. Peres en ont produit pluſieurs, dont les Apôtres n'avoient point fait mention, il s'enſuit que s'ils n'ont eu pour chacune de ces figures une révélation particuliere de Dieu, ils ſont coupables d'une témérité inexcuſable. Or comme non ſeulement ils ne nous ont point appris qu'ils ayent été dirigez en cela par une révélation particuliere de Dieu, mais que même ils ont déclaré qu'ils ſe croyoient ſuffi-

ſamment autoriſez en ce point, pa
xemple ſeul des Apôtres, dont l'in
tion a été, dans les applications q
ont faites, de nous donner un mo
le pour en faire de nouvelles, con
le dit poſitivement S. *Auguſtin* c
un paſſage rapporté ci-deſſus; il s
ſuit évidemment, ſelon le princip
Réfutateur, que toutes les applicati
nouvelles qu'ont faites les SS. Pe
ſont autant de traits de témérité
leur part. Voilà la conſéquence na
relle qui ſuit du principe de cet Aute

Il croit cependant ce principe ſi
ſentiel à la cauſe préſente, qu'il ne
point difficulté d'avoüer, *que ſi on p*
ſe aux Figuriſtes le principe contrai
ils ont gain de cauſe. Ils ont donc
gné leur procés ſans contredit; pu
que S. *Auguſtin* établit formellem
le principe contraire; puiſque lui
tous les Peres le ſuppoſent viſiblem
dans la conduite qu'ils ont tenuë à
égard; & qu'à moins que d'admet
ce principe, il faudra regarder les S
Peres comme des avanturiers: ce q
ne convient pas. S'il n'y avoit que l
Figuriſtes d'intéreſſez en ceci, les A
ti-Figuriſtes pourroient libreme

penser d'eux tout ce qu'il leur plairoit; & rien n'empêcheroit les Figuristes d'en faire de même de leur côté, à l'égard de leurs Adversaires. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Peres y sont encore plus interessez que les Figuristes. Car si le principe du Réfutateur a lieu, voilà les Peres convaincus de s'être arrogez témerairement, en matiere d'interprétation des Livres Sacrez, un pouvoir qu'ils n'avoient pas; or comme il y a infiniment moins d'inconvenient à taxer de témérité un principe mal fondé, faux & inconnu jusqu'ici, tel que celui du Réfutateur, qu'à en taxer les SS. Peres & les Docteurs de l'Eglise, il y a apparence que tous les gens sages & éclairez en seront réduits à prendre ce parti dans la querelle presente, & à donner gain de cause aux *Figuristes*, pour n'être point dans la triste nécessité de faire le procès aux SS. Peres.

En effet il faudroit le leur faire encore sur un autre Article, si on veut le faire aux *Figuristes*; c'est sur le reproche qu'on fait à ceux-ci de manquer au respect qu'ils doivent aux Écritures, & voici en quoi.

L'Auteur des *Regles* voulant faire ſentir la néceſſité qu'il y a quelquefois de s'élever d'abord au ſens ſpirituel & Prophétique, remarque qu'*à s'en tenir à la ſurface, il y a des choſes inutiles & méme dangereuſes* dans l'Écriture; penſée qui paroît une ſorte de blaſphême au Réfutateur.

Que dira-t-il donc de S. *Jerôme*, qui, en parlant de l'Hiſtoire d'Abiſag, ne craint point d'avancer, que, ſi l'on s'en tenoit à la Lettre qui tuë, cette Hiſtoire *reſſembleroit aux Fables ridicules* qu'on met ſur les Théatres. *Nonne tibi videtur, ſi occidentem ſequaris Litteram vel ſigmentum eſſe de Mimo, vel Atellanarum ludicra?* (1) Que dira-t-il de S. *Auguſtin* qui s'exprime en termes pour le moins auſſi forts, lorſqu'au ſujet de certains endroits de l'Écriture ſur leſquels il dit que les Juifs ſont obligez de recourir aux Chrétiens pour en apprendre la véritable ſignification, il ajoûte que ſi les Juifs ne conviennent pas que ces endroits marquent & déſignent quelque choſe, ils en ſont réduits, malgré l'Autorité toute Divine des Livres Sa-

(1) Epiſt. de Nepot.

crez, à les laisser tomber au rang des plus misérables fables : *Quæ nisi aliquid significare concedant, tàm Divinæ Autoritatis Libros ab ineptarum fabularum ignominiâ non defendunt.* (1)

Le Réfutateur ne sçait-il pas, que bien loin que ces sortes d'Argumens, qui dans l'Ecole s'appellent *ab absurdo*, donnent aucune atteinte au respect qui est dû aux Écritures, ils ne sont fondez au contraire que sur le respect indispensable qu'on doit à l'Autorité des Livres Sacrez. Car quelle est la proposition fondamentale de ces sortes de raisonnemens ? La voici : Il est absurde & extravagant de dire que l'Écriture contienne des choses, qui ressemblent aux fables ridicules qu'on met sur les Théatres : or à s'en tenir en certains endroits, à la *Lettre qui tuë*, il s'y trouveroit, selon S. *Augustin* & S. *Jerôme*, des choses qui auroient de l'air de ces fables : Donc il est absurde & extravagant de s'en tenir alors à la Lettre qui tuë, & de ne pas s'élever au sens spirituel, mystérieux & figuré. Voilà comment ont raisonné les Peres.

(1) Lib. XII. contra faust. Cap. 39.

L'Auteur de la Réfutation a eu grande raison de dire que les Figuristes avoient le préjugé des Peres pour eux : car il se trouve effectivement qu'il ne dit rien contre eux, qui ne porte en même tems sur les Peres. Mais quand il se sert en cela du terme de préjugé, prétendroit-il reduire au simple préjugé l'autorité-même des Peres ? On n'ose le penser ; mais on est fâché qu'il s'explique sur cela d'une maniere, qui pourroit presque le faire soupçonner.

Nous n'en dirons pas d'avantage sur son Livre, pour ne point trop étendre un extrait, qui est déjà assez long, & où il n'est pas possible de tout dire. Du moins en avons nous dit assez, pour mettre le Lecteur au fait sur la querelle des Figuristes & des Anti-Figuristes, dont nous avons touché l[es] principaux points.

Pour la *Lettre du Prieur*, qui rép[ond] à l'Auteur de la *Réfutation* elle ren[fer]me deux parties. La premiere conti[ent] une Réponse aux principaux ar[gu]mens employez par l'Auteur de la [Ré]*futation*, & nous en avons fait [...] dans cet Extrait. La seconde est [un Re]*cüeil de Passages tirez des SS. Pe[res]*

des Auteurs Ecclésiastiques pour l'intelligence des SS. Écritures. Ce Recueil est très-utile, & fait mieux l'Apologie des *Figuristes* sur tout ce qu'on leur reproche, que tous les raisonnemens qu'on pourroit employer en leur faveur. Pour nous, sans vouloir garantir en tout le Livre des Régles ainsi qu'il paroît par notre Article de 1723. au mois de Nov. pag. & suiv. nous nous sommes contenté d'exposer que de la maniere, dont on a attaqué dans la nouvelle *Réfutation* les *Figuristes*, leur opinion n'en reçoit nulle atteinte; puisque dans tout ce qu'on leur objecte, il n'y a rien qui ne soit, partie desavoüé formellement & nettement par eux, partie autorisé par les Peres & les plus grands Docteurs de l'Eglise.

ARTICLE II.

L'ESPRIT DE SAINT
çois de Sales, Evêque & I
Genêve, recuëlli de divers
M. Jean Pierre Camus, E
Bellay. Ouvrage qui con
plus beaux endroits de ces
& qui renferme des instruct
pres à toutes sortes de p
*Par M. ***. Docteur de S*
A Paris chez Jacques Etie
Saint Jacques, à la Vert
avec Approbation & Priv
Roi, un vol. in 8°. pagg. 6
la Préface, qui en contient

JEAN-Pierre *Camus* Evêqu
lay, ayant été nommé à
ché en 1608. lorsqu'il n'avo
core 26. ans accomplis, c'est
un an avant qu'il eût l'âge
par les Canons pour l'Episco
tint dispense du Pape à cet é
fut sacré en 1609. dans l'E
Paris, par S. *François de S.*
que de Genêve. Depuis le
de sa consécration, il conse

seulement un respect infini pour son Consécrateur ; mais il entretint de plus avec lui, à la faveur du voisinage de leurs Evêchez, une liaison très-étroite, qui dura jusqu'à la mort du Saint, & qui lui donna lieu d'observer de plus près, & de connoître plus intimement les grandes qualitez & les vertus éminentes du Saint Evêque de Genève.

Les observations qu'il avoit faites sur sa conduite, ses maximes, & sur les moindres choses qu'il lui voyoit pratiquer, ou qu'il lui entendoit dire, l'avoient si fort pénetré, qu'il ne doutât point qu'elles ne fissent le même effet sur les autres. C'est ce qui l'engagea à en donner au Public un Recueil sous le titre de *l'Esprit du B. François de Sales Evêque de Genève.* Ce qu'il exécuta en six volumes.

Ce Prélat écrivoit avec une facilité étonnante, & dont il a laissé une bonne preuve dans plus de cent trente volumes, qui nous restent de sa façon. Une si grande facilité ne promet pas une grande correction dans le stile: aussi étoit-il fort diffus dans le sien, qu'il chargeoit d'ailleurs de

cussion même de ce proje, til s'e
une méthode particuliere pour
tail de chaque partie, il a eu l'a
tion de mettre à la marge l'ordre
voit suivi M. de Bellay; afin qu'o
si on le vouloit, confronter ense
chaque morceau de son Ouv
avec les endroits d'où il les a tire
celui du même Prélat. L'Ouvra
divisé en dix-huit parties, & cl
partie en certain nombre de C
tres inégalement multipliez; les
en ayant plus, les autres moins.
toutes ensemble font plus de
Chapitres, qui roulent sur pr
autant de sujets différens. Les C
tres sont pour la plûpart assez co
de sorte que les plus longs ne s
dent guéres au-delà de deux p
voici la maniere dont les choses
traitées.

C'est toûjours Jean-Pierre C
Evêque de Bellay, qui y parl
Prélat, après avoir exposé hi
quement, non avec le flux de
les qui lui est ordinaire, mais a
sage précision à laquelle l'a
son Abbréviateur, l'occasion
rencontre qui avoit donné lie

François de *Sales* de dire telle ou telle chose, rapporte ses paroles de la même maniere qu'il les avoit recueïllies de la bouche du Saint Evêque. Nous en allons mettre ici quelques traits ; c'est la seule maniere dont on puisse extraire ces sortes d'Ouvrages composez de parties, qui ne se trouvent liées ensemble, que par un dessein fort général.

» Ayez grande joye, » disoit Saint François de Sales à M. l'Evêque de Bellay, « quand en montant en Chai-
» re vous appercevrez peu de gens......
» J'ai toûjours vû de plus grands ef-
» fets pour le service de Dieu, dans
» les Prédications que j'ai faites dans
» de petites assemblées, qu'en de
» grandes ».

» Lorsque j'étois Prevôt, » continuë-t'il, « je fus envoyé par mon Pré-
» décesseur Evêque, avec d'autres
» Ecclésiastiques pour prêcher. Un

rageoit, ni n'étois décour
tir ; que pourvû que quel
édifié, c'étoit assez. Je mo
en Chaire, & je me sou
mon Sermon étoit sur la
Saints : Je traitois ce suje
plement, je ne disois rien
tique ni de véhément. C
un de l'Auditoire com
pleurer fort amerement,
ver mal ; je l'invitai à
traindre pas, & lui dis
étions prêts de cesser de
de le servir s'il en avoit
répondit qu'il se trouv
corps, & que je continu
ler, par ce que je le pa
falloit ».

» Le Sermon qui fut f
étant achevé, il se vint j
pieds, criant tout haut :
le Prévôt, Monsieur le P
m'avez donné la vie, vo
vé mon ame aujourd'hui
te il me raconta qu'aya
avec quelques Ministres
re des Saints, qui la lui av
sentée comme une hor
trie, il avoit pris jour a

» vant pour abjurer la Religion Ca-
» tholique; mais qu'il avoit été si bien
» instruit par la Prédication qu'il ve-
» noit d'entendre, & relevé de tous
» ses doutes, qu'il détestoit de bon
» cœur la promesse qu'il leur avoit
» faite, & protestoit une nouvelle
» obéïssance à l'Eglise Romaine. Je
ne sçaurois vous dire, » ajoûta-t'il,
» l'impression que ce grand exemple
» arrivé parmi si peu de personnes,
» fit dans tout le Païs, & combien il
» nous rendit de cœurs dociles & sus-
» ceptibles de la parole de vie ».

Il étoit court dans ses Sermons, & exhortoit M. de Bellay à la même briéveté, en lui disant que la longueur étoit le défaut le plus ordinaire des Prédicateurs de son tems. » Croyez-
» moi, » continuë-t'il, " c'est par ex-
» périence, & longue expérience,
» que je vous dis ceci. Plus vous di-
» rez, & moins on retiendra; moins
» vous direz, & plus on profitera. A
» force de charger la mémoire des
» Auditeurs, on la démolit, comme
» on éteint les lampes, quand on y
» met trop d'huile. Quand un dis-
» cours est trop long, la fin fait ou-

blier le milieu, & le milieu le « commencement. Il ajoûtoit : les « médiocres Prédicateurs ſont rece- « vables quand ils ſont courts ; & les « excellens ſont à charge quand ils « ſont trop longs ».

Un Eccléſiaſtique de ſon Diocèſ avoit été mis en priſon pour quel que ſcandale. Le Saint Evêque fu prié par ſes Officiers d'en laiſſer fai re la correction ſelon les Loix : il li donc les mains à ſa douceur, & le laiſſa faire. Outre les pénitence qu'on fit ſubir à l'Eccléſiaſtique cou pable, il fut interdit pour ſix moi de ſes fonctions. Tant s'en faut qu tout cela le corrigeât, qu'au contrai re devenant plus mauvais, on fu contraint de le priver de ſon Bénéf ce, & de le bannir du Diocèſe.

Quelques années aprés, un autr Eccléſiaſtique, fut empriſonné pou des fautes qui n'étoient pas moindre Comme il reclamoit à toute heure l Saint Evêque, au pied duquel il étoi prêt de remettre ſon Bénéfice, le Sair ordonna qu'il lui fût amené. Ses Off ciers s'y oppoſent. Hé bien ! leur di il, ſi vous lui défendez de paroître d

moi, vous ne me défendrez pas
aroître dvant lui : il ne sortira
ison que de votre consentement.
le va voir dans sa prison, &
t pas plûtôt vû ce pauvre hom-
e prosterner à ses pieds, qu'il l'em-
à lui-même le visage couvert de
nes; & se tournant vers ses Offi-
s, *leur* dit : est-il possible que
ne voyez pas que Dieu a déja
onné à cet homme ? Si Dieu le
fie, qui le condamnera ? Allez
frere, dit-il au coupable, allez
aix, & ne pechez plus : je con-
que vous êtes véritablement re-
ant.

.es Officiers lui dirent qu'il en
t comme du premier que l'on
t été contraint de déposer, quoi-
l eut donné bien d'autres mar-
s de pénitence. « Peut-être, »
rtit le Saint, « se fût-il vraiment
nverti, si vous l'eussiez traité
ec douceur. Prenez garde que
n ame ne vous soit un jour rede-
andée. Pour moi, s'il vous plaît
e me recevoir caution pour celui-
, j'y consens. Le coupable of-
ant de se démettre de son Bénéfice,

j'en serois bien marri, dit le Saint; d'autant que j'espere que comme le clocher tombant a écrasé l'Eglise par son scandale, il l'ornera desormais, étant remis sur pied ».

La prédiction du Saint se vérifi L'Ecclésiastique est mis hors de pr son; & après un mois de suspension *Divinis*, rentre dans l'exercice de Charge, & s'y conduisit de manie qu'il répara pleinement par ses bon exemples le scandale précedent. Com me on parloit un jour en présence d Saint, de la perversion de l'un & d la conversion de l'autre; il dit cett mémorable parole : *Il vaut mieux fa re des pénitens par la douceur, que de hypocrites par la sévérité.*

M. de Bellay étant jeune Evêque comme il y avoit des Troupes dan son Diocèse, des Capitaines vinren lui demander la permission pour leur Soldats, de manger des œufs & du fromage pendant le Carême, où l'o étoit alors. Il se trouva embarrass sur ce qu'il devoit répondre, dans u Païs sur tout où le Carême étoit étroi tement observé. « Je dépêchai, » dit il, « sur cela un exprès au Bienheu-

» reux ; & voici quelle fut sa résolu-
» tion, Je révere, m'écrivit-il, la
» foi & la piété de ces bons Cente-
» niers, qui vous ont présenté cette
» Requête, laquelle est très-digne
» d'être enterinée, vû qu'elle édifie,
» non la Synagogue, mais l'Eglise:
» au reste, que je ne la devois pas
» seulement accorder, mais l'éten-
» dre; & au lieu d'œufs, leur permet-
» tre de manger des Bœufs; & au lieu
» de fromage, les vaches mêmes, du
» lait desquelles on les faisoit. Vrai-
» ment, ajoûtoit-il, vous avez bon-
» ne grace de me consulter sur ce que
» des Soldats mangeront en Carême,
» comme si la Loi de la guerre & cel-
» le de la nécessité, n'étoient pas les
» deux plus violentes de toutes les
» Loix, & au-dessus de toute excep-
» tion. Dieu veüille qu'ils ne fassent
» rien de pis que de manger des œufs
» ou des bœufs, des fromages ou des
» vaches : s'ils ne faisoient pas de plus
» grands desordres, il n'y auroit pas
» tant de plaintes contre eux.

Le Saint n'avoit que douze cens écus de revenu, & se trouvoit riche avec cela. « N'est-ce pas encore beau-

coup, » disoit-il, « que douze ce
écus ? Les Apôtres, qui étoient bi
plus excellens Evêques que nous
sommes, n'en avoient pas tant. M
revenu suffit à mes nécessitez,
qui seroit de plus, seroit trop. Ce
qui ont plus, n'ont ce plus que po
avoir un plus grand train. Ce n'
donc pas pour eux, mais pour d
valets, qui mangent souvent sa
rien faire, le bien du Crucifix ».

Je m'accusois un jour à lui, di
de Bellay, du peu d'attention
j'avois au temporel de mon Evê
duquel je me remettois entiéren
à la fidélité de mes Œconomes. «
moi », me répondit-il, « je vo
assure que je ne fis jamais rend
compte à celui qui manie mon r
venu; & j'ai bien raison de m'
fier mieux à lui qu'à moi; car out
que sa fidélité m'est assez connue
il entend bien mieux l'œconom
que moi, qui gâterois tout mon m
nage, si je m'en mêlois ». A la
ajoûte plus bas M. de Bellay, «
me dit une notable sentence, do
il m'est toûjours souvenu depu
Les bons Evêques, dit-il, gouve

» nent leur temporel par des Œcono-
» mes, leur ſpirituel par eux-mêmes :
» les mauvais au contraire, condui-
» ſent par leurs propres mains leur
» temporel, ſe font rendre un comp-
» te exact par leurs Fermiers & Gens
» d'Affaires ; mais du ſpirituel, ils
» s'en rapportent à leurs Grands Vi-
» caires, Officiaux, & Achidiacres,
» ſans s'enquerir beaucoup d'eux,
» comment ils s'acquittent de leurs
» Charges ». Peut-être s'en eſt-il trouvé d'une troiſiéme eſpece, c'eſt-à-dire, qui ne ſe mêloient ni du ſpirituel, ni du temporel, & qui ſe remettoient également de l'un & de l'autre ſur autrui.

Henri IV. qui ſçavoit ſon peu de revenu, lui ayant fait offrir une penſion ; le Saint, qui, outre qu'il ſe jugeoit aſſez riche avec le peu qu'il poſſedoit, ne vouloit pas donner d'ombrage au Duc de Savoye, dans les Etats duquel il réſidoit, & dont il étoit Sujet, trouva moyen de refuſer la penſion, non ſeulement ſans offenſer le grand Prince qui la lui faiſoit offrir, mais encore en faiſant autant admirer ſa politeſſe que ſon déſinté-

reſſement. Il dit à celui qui la lui offroit de la part du Roi, « qu'il ne la refuſoit pas venant d'une main Royale ſi digne d'être réverée ; mais qu'il ſupplioit Sa Majeſté d'agréer qu'il la laiſsât en dépôt entre les mains du Tréſorier, juſqu'à ce qu'il en eût beſoin pour le ſervice de la Religion Catholique ou des pauvres ; Dieu juſqu'alors lui ayant fourni aſſez largement les choſes néceſſaires à la vie. Le Grand Henri, pourſuit M. de Bellay, admira ſon adreſſe & ſon jugement, en diſant : voilà le refus le plus agréable & le mieux aſſaiſonné qui m'ait jamais été fait ».

Le Saint préferoit de beaucoup les mortifications intérieures aux extérieures, & aux auſtéritez corporelles, qu'il vouloit qu'on ne pratiquât qu'avec modération, & ſur tout en les cachant. Et comme on le conſultoit un jour, dit M. de Bellay, ſur la nudité des pieds, qu'on vouloit introduire en une Maiſon Religieuſe : *hé*, dit il, *que ne laiſſe-t'on là les pieds chauſſez ? Il faut réformer la tête, & non les pieds.*

Janvier 1728.

Ce peu ſuffit pour donner idée du Livre dont il s'agit dans cet Extrait, & dont on peut dire avec vérité, que c'eſt un des Livres de ce gente le plus propre à contenter ſon Lecteur, en même tems qu'il l'inſtruit, & qu'il l'édifie. On y trouve par tout un Saint plein de l'eſprit de Dieu, & en même tems plein d'un bon ſens naturel, d'un jugement droit & d'un diſcernement exquis, & qui, par le tour dont il propoſe les choſes, & par les raiſons ſenſibles, dont il les appuye, perſuade en même tems qu'il enſeigne, & ſçait faire goûter les maximes les plus contraires aux inclinations de la nature.

ARTICLE III.

DÉTERMINATION DE *Longitude d'Ingolstad.*

Le R. P. Nicaise *Grammatici*, étoit Professeur de Mathématiqu Ingolstad, vient d'être envoyé à l drid, pour y être Professeur Royal Mathématiques dans le College perial. Il m'écrit du 11. Avril. 17 & me communique plusieurs de Observations, qui serviront à dé miner la longitude d'Ingolstad, & j sieurs Observations du R. P. Ke Jesuite, par lesquelles on pourra d miner la longitude de Pekin. Ces terminations peuvent être utiles p la Géographie, c'est dans cette qu'on en fait part au Public.

Le 21. Juillet 1726. matin Imm sion du second Satellite de ♃ à Ing tad. 3h 16'.

à Toulon (Lunette de 18. pieds pour toutes les Observations). 2 54

Différence des Méridiens, dont Ingolstad est plus

Oriental que Toulon.	0 22. 16
La Lunette du P. Grammatici n'étant que de 6. pieds on doit ajoûter.	10
Le 2^{e}. Août 1726. soir, Immersion du premier Satellite de ♃ à Ingolstad,	11^{h} 41′ 20″
à Toulon.	11 19 14
Différence des Méridiens Ingolstad Oriental de	0 22 6
La Lunette étant de 12. pieds, on doit ajoûter	10
Le 15. Août. Immersion du second Satellite de ♃. matin à Ingolstad,	12^{h} 25′ 0″
à Toulon	12 2 32
Différence des Méridiens; Ingolstad Oriental	0 22 28″
Le 25. Août soir, Immersion du premier Satellite de ♃. à Ingolstad.	11^{h} 56′ 16″
à Toulon,	11 33 39
Différence des Méridiens; Ingolstad Oriental,	0 22 37

On pourroit ôter 10″, parce que sa Lunette étoit de

23. pieds 26. Septembre 1726. soir ; Immersion du premier Satellite de ♃. à Ingolstad,	$8^h\ 39'\ 20''$
à Toulon.	8 17 12
Différence des Méridiens ; Ingolstad Oriental,	0 21 8

La Lunette étoit de 14. pieds ; il y auroit 6″ à ajoûter. Mais comme cette Observation s'écarte d'une des quatre précedentes, prenant un milieu entre ces 4. différences des Méridiens, on aura pour Moyenne différence des

Méridien,	$0^h\ 22'\ 20''$
à laquelle je pense qu'il faut se tenir, eu égard aux diverses Lunettes émployées à Ingolstad. Ce tems vaut en dégrez.	$5^d\ 35'\ 0''$
Différence des Méridiens ; de Toulon & du Pic de Teneriffe additive,	$22^h\ 29'\ 30''$
Différence des Méridiens ; du Pic de Teneriffe à Ingolstad,	28 4 30

Par une Observation faite à *Ingolstad* & à Bibourg, *Janvier* 1728.

[redacted]

La différence des Méridiens entre ces deux Villes est de	$0^h\ 1'\ 50''$
De sorte que Bibourg est plus Oriental que Toulon de	$0\ 20\ 30''$
ou en dégrez.	$5^d\ 7'\ 30''$

Il m'a fait part des Observations de l'Eclipse de Mars par la Lune, qui arriva le soir du 18e. Janvier, & de l'Eclipse du Soleil qui arriva le 25. Septembre 1726. Par la figure on pourroit trouver la différence des Méridiens entre Toulon & Ingolstad, dont il établit la latitude de 48d. 46'. Mais comme elle n'est pas si précise que celle qu'on vient de trouver par les Eclipses des Satellites de Jupiter, nous ne la rapporterons pas ici.

Détermination.

De la différence en Longitude entre Pekin & Toulon.

Parmi beaucoup d'Observations des Satellites de Jupiter faites en Chine par le Reverend Pere Kegler dont le Pere Grammatici m'a fait part; j'en ai trouvé quatre assez voisines que

j'ai obſervées à Toulon; de l
raiſon deſquelles nous pourr
une différence des Méridie
exacte : car on voit bien que
férence des Méridiens, étant f
de ; il eſt rare de trouver des
tions des Eclipſes des Satelli
dans la même nuit ce qui ſe
précis. Mais auſſi l'erreur qu
roit y avoir, deviendra peu
dans une auſſi grande diſtan
celle de Toulon à Pekin.

Le 18. Septembre 1725. a
P. Kegler obſerva à Pekin l'E

du 1r. Satellite de ♃. à	6h
Si à ce tems on ajoûte trois Révolutions du premier Satellite de ♃. d'un jour 18 ' 28' 4" on aura le tems auquel arriva une autre Emerſion de ce premier Satellite à Pekin le 23. Septembre à	14h
J'obſervai à Toulon cette Emerſion le ſoir à	6
Donc différence des Méridiens, dont Pekin eſt plus Oriental,	7

Le 18. Octobre 1725. soir Emersion du 1. Satellite de ♃. à Pekin.	9 8 0
Si on ôte de ce tems une Révolution d'un jour 18h 28′ 4″ on aura l'Emersion qui arriva à Pekin le 16. Octobre à	14h 39′ 56″
Elle arriva à Toulon le soir à	7 15 17
Différence des Méridiens, dont Pekin est plus Oriental,	7 24 39
Le 3e. Novembre 1725. Emersion du premier Satellite de ♃. observée à Pekin, soir à	7 27 40
Si on ajoûte à ce tems trois Révolutions d'un jour 18h 28′ 4″ on aura l'Emersion, qui arriva le 8. Novembre à	14h 51′ 52″
Elle arriva à Toulon le 8e. au soir à.	7 31 33
Différence des Méridiens, dont Pekin est plus Oriental,	7 20 19

Le 15. Novembre 1725. j'observai à Toulon l'Emersion du premier Satellite de ♃. à — 9 2[illegible]

Si à ce tems on ajoûte deux Révolutions d'un jour 18h 28′ 4″ on aura l'Emersion, qui arriva à Toulon le 18. Novembre à — 22h 2[illegible]

à Pekin elle arriva le 19. Novembre au soir à — 5 4[illegible]

Différence des Méridiens, dont Pekin est plus Oriental, — 7 1[illegible]

La différence entre ces quatre calculs est. — 0 5

dont la moitié excedente est — 0 2

L'ajoûtant à la moindre différence des Méridiens; — 7 1[illegible]

on a une différence des Méridiens moyenne. — 7h 21

Mais si on fait réflexion que le second calcul excede de beaucoup sur les trois autres, on pourroit peut-être la fixer à — 7h 21

Ce qui seroit confirmé par les calculs des Phases de l'Eclipse de Lune, qui fut observée à Pekin & à Toulon le 21. Octobre 1725. si celle de Toulon étoit assez sûre: car le tems fut peu favorable à Toulon pour cette Observation. Des nuages chassez par un vent de Nord-Est très-frais, ne me permirent d'observer que les Phases suivantes, tandis que le Ciel étoit fort serein à Pekin, & en bien d'autres endroits. Mais le Nord-Est nous améne toûjours ici bien des nuages, & souvent de la pluye.

A Pekin commencement de l'Emersion de la Lune le 21. Octobre à	$15^h\ 27'\ 30''$
à Toulon à travers des nuages un peu plus déliez à	8 8 50
Différence des Méridiens, douteuse.	7 18 40
Le Bord Oriental de Mare Crisium touche l'ombre à Pekin à	16 18 0
à Toulon par une ouverture de nuages moins douteuse à	8 55 15
Différence des Méridiens,	

Pekin plus Oriental que Toulon, 7

Fin de l'Eclipse à Pekin à 16^h
Fin de l'Eclipse à Toulon assez exactement observée. 9

Différences des Méridiens, Pekin plus Orientale que Toulon, 7^h
Prenant un milieu, on a une moyenne différence des Méridiens, de 7
à une minute 8″. près de celle qui résulte des Observations du premier Satellite du ♃. 7
qui valent en degrez 110^d
Mais de Toulon au Pic de Teneriffe on a trouvé ci-devant. 22^d

Donc Pekin est plus Oriental que le Pic de Teneriffe de 132

Toulon est plus Oriental que Paris de 3
ajoûtant la différence des Méridiens, de Pekin à Toulon 110^d
On a la différence des Mé-

ridiens de Paris & de Pekin
de. $114^h\ 9'\ 30''$

A ſept minutes près de celle qui ſe trouve dans la connoiſſance des tems, ou 28. ſecondes de tems. Or une différence de ſept minutes ſur une ſi grande diſtance doit être regardée comme très-petite. La diſpoſition de l'œil de l'Obſervateur, la ſérénité du Ciel plus ou moins grande, la préciſion du calcul du tems, tout cela peut aiſément introduire la différence de 20'. à 30". entre des Obſervateurs. Cette erreur qui ſeroit conſidérable pour des lieux voiſins, devient peu ſenſible, comme l'on voit, pour des lieux auſſi éloignez que Pekin, Paris, & Toulon; de ſorte que leur longitude ſe trouve exactement déterminée à ce qu'on s'étoit propoſé.

Si on veut avoir la différence en longitude entre Pekin & l'Iſle de Fer, où paſſe le premier Méridien des Cartes Françoiſes on ajoûtera. $1^d\ 5'\ 0''$
à la différence des Méridiens du Pic de Teneriffe & Pekin. 132 56 0

on aura pour cette différence. 134 1 10

Homann Géographe Allen
qui établit son premier Mérid
Pic de Teneriffe, se trompe de
dans la position de Pekin, c
le fait trop Oriental, il le met pa
o'. d'où on peut conclurre que l
tions des autres lieux de ses Ca
sont pas plus exactes : belle e
nure, beau papier, gravûre pa
beaucoup de nationalité ; cela
fit pas pour faire des Cartes exa

De Fer dans sa Mappemond
bien plus exact ; il ne fait Peki
Oriental que d'un dégré, le m
par 135^{d}.

Homann met Ingolstad par 3
longitude : on a vû ci-devant
n'est que de 28^{d}. 4'. 30". c'est-
qu'il s'est trompé de 3^{d}. dont il
trop Oriental.

On ne prétend pas relever les
des Géographes & Hydograp
faudroit de gros volumes. Ce
pour faire connoître l'excellent
que font les Astronomes, des
vations correspondantes des Sa
de Jupiter, pour la correction d
tes Marines & Géometriques. A
lon ce 15. Juin 1727. Laval
Hydrographe du Port.

[redacted]

ARTICLE IV.

VELLES DE'COUVER-
:oncernant la santé & les mala-
les plus fréquentes, leurs causes,
's remedes, &c. Par M. de Saulx
Cteur en Médecine, &c. A Pa-
chez la Veuve Delaulne, &c.
:7. in 12. *P.* 328.

ι premiere Partie de cet Ou-
rage traite des choses naturel-
de l'homme. Dans le premier
itre l'Auteur prétend que l'eau
a matiere primitive de toutes
s, & que la lumiere en a été la
:. Les Chapitres suivans roulent
sprit universel, sur lequel l'Au-
.it des belles choses; c'est dom-
que tout cela soit vague & dé-
e cet esprit Géométrique, qui
: aux pensées d'un Auteur, un
: démonstration ou de preuve;
ιi au moins en donne des idées
& précises. Vous diriez tantôt
'est l'air, tantôt le nitre de l'air,
|uefois la matiere subtile, d'au-
.is un je ne sçais quel feu, ou

souffre lumineux, qu
versel. Ne faudroit-i
avant tou es choses,
ne fois l'é at précis d
Et la Physique est el
rouler toûjours sur d
gues & arbitraires ?

La seconde Partie
& des maladies aiguë
ses. L'Au eur en ind
décrit les Symptômes
remedes avec briéveť

La troisiéme Part
maladies Chroniques
sur les Remedes. L'
re ici pour la saignée
l'astre ascenda t, &
paroxisme : mais il est
dans un siécle aussi é
ci, des Médecins, &
Philosophes & éclai
comme M. *de Saulx*
ration des maladies
pes aussi frivoles que
logie. Les Médecins
clair dans la constitu
de, ou dans les cause
lorsqu'ils s nt obligé
dre aux astres & à l

dont aſſûrément ils ne peuvent pas ſe vanter de connoître la nature & les effets, ni par aucune expérience, ni par aucun raiſonnement un peu vraiſemblable. Quand même nous aurions appris par quelque révélation particuliere, que les aſtres & leurs divers aſpects influent ſur notre tempérament, pourrions-nous jamais parvenir à connoître la nature de ces aſtres, de ces aſpects, de ces influences? Les Aſtronomes qui ſont toûjours à ſpéculer le Ciel, ne connoiſſent & ne ſçauroient connoître tout cela; comment les Médecins le connoîtroient-ils? A peine connoiſſent-ils le poul d'un malade, après l'avoir tâté long-tems: pour ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de ce malade, la cauſe préciſe de ſa maladie, l'état de ſes humeurs, le vice qui les altére, le ſiége du mal, l'eſpéce du levain, la nature & l'effet des remedes

mens tout-à-fait imperceptible
Saturne, de Jupiter, ou de Mars
mais on n'en fera accroire sur ce p
aux personnes, qui sont assez in
ligentes, pour connoître, com
nous sommes bornez à cet ég
L'Auteur donne ensuite diverses
parations de sels, de soufres, e
traits; mais toutes ces panacées
miques sont suspectes à ceux qu
ment les remedes simples, que la
ture nous prépare elle-même,
delà de tous nos vrais besoins:
dommage que les Médecins co
ment à altérer les métaux, un
qu'ils employeroient bien mieu
connoître les végétaux, & ce qu
a de plus simple parmi les plante

ARTICLE V.

NOVISSIMÆ EPHEMERIDES motuum Cælestium è Cassinianis Tabulis ad Meridianum Bononiæ Supputatæ. *C'est-à-dire : Nouvelles Ephémerides dressées sur le Méridien de Boulogne, & sur les Tables de Cassini. Par M. Manfredi Astronome de l'Académie de Boulogne, & ses Associez.* 2. *voll. in* 4°. *le premier volume contenant les Ephémerides, depuis l'an* 1726. *jusqu'à l'an* 1737. *Le second volume depuis* 1737. *jusqu'à* 1750. *à Boulogne* 1725.

L'Accueïl favorable que le Public fit en 1715. aux Ephémerides de M. *Manfredi*, & le zéle que l'illustre Auteur a pour la perfection de l'Astronomie, l'ont engagé à continuer & à perfectionner son travail, malgré les répugnances qu'on se sent naturellement pour un Ouvrage de la nature de celui-ci, où tout est calculs & supputations, & où les moindres articles exigent l'attention & la

précision la plus scrupuleuse. Monsieur *Manfredi* a été assez heureux pour trouver des amis, qui ont secondé son zéle, & qui, en partageant avec lui le travail de la correction l'ont mis en état de faire présent au Public des fruits de ses Observations & de ses connoissances. Ceux qui sçavent combien ce travail est pénible & dégoûtant, admireront le courage de l'Auteur; & ceux qui feront usage de son Livre, y admireront sa justesse & sa précision. Il a pris dans les Tables déja faites, tout ce qui pouvoit servir à son dessein; les longitudes du Soleil & de la Lune, les déclinaisons, les latitudes de la Lune, & son passage par le Méridien, les Ascensions droites du Soleil pour chaque jour. Il a marqué avec une exactitude particuliere les mouvemens & le lieu des Planettes: mais il a sur tout appliqué tous ses soins à fixer les Eclipses du Soleil & de la Lune, & on ne les trouvera nulle part plus exactement calculées. Après tout quelque soin qu'il ait pris pour rendre exactes ces nouvelles Ephémerides, il ne se flate point que son Ou-

 vrage

: soit absolument exempt de tou-
:eur de calcul. Les Tables mê-
le M. Cassini ne le sont pas, com-
n l'a remarqué par les Observa-
faites depuis dix ans, & com-
n pourra encore l'appercevoir
cet Ouvrage même, où l'Auteur
bligé de les redresser. Mais du
on peut s'assurer que ces Ephé-
les sont aussi parfaites, qu'elles
:nt l'être dans le tems présent; &
a Postérité seule pourra les per-
nner, par l'avantage qu'elle
d'une plus grande suite d'Ob-
:ions; avantage, que le tems
eut donner.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES GUERRES ET des Négociations, qui précéderent le Traité de Westphalie sous le Régne de Loüis XIII & le Ministere du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du Comte d'Avaux Ambassadeur du Roi Très-Chrétien dans les Cours du Nord, en Allemagne, & en Hollande, & Plénipotentiaire au Traité de Munster. Par le P. Bougeant de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Jean Mariette, ruë S. Jacques aux Colonnes d'Hercules, 1727. volume in 4°. pagg. 581. y compris la Table. Item deux volumes in 12.

LE tître de ce Livre en exprime parfaitement le partage & le plan, puisque les Guerres amenent les Négociations; d'où l'on voit éclorre la Paix plûtôt ou plus tard, suivant que la politique en avance ou en recule le succès.

Le but du P. *Bougeant*, en écrivant cette Histoire, a été de préparer les

ecteurs à l'intelligence du Traité de
Munster, & des grands ressorts de politique, qui en firent le dénoüement.
Il commence dès sa Préface à donner
en racourci une idée de ce fameux
Traité, parce que c'est le point unique
où se rapporte tout son Ouvrage.
„ L'Hérésie, „ dit-il, „ avoit allumé
„ le flambeau de la Guerre; mais bientôt l'intérêt politique prévalut sur
celui de la Religion, & l'on vit les
Protestans s'unir aux Catholiques,
& les Catholiques combattre sous
les enseignes des Protestans. La Suéde vouloit se faire un Établissement
„ en Allemagne : l'Espagne redemandoit des Provinces que la révo-
„ lution des Païs-Bas avoit soustraites
„ à sa domination : la France vouloit
„ mettre des bornes à l'énorme Puis-
„ sance de la Maison d'Autrîche, &
„ augmenter la sienne : les Princes &
„ les États d'Allemagne défendoient
„ la Liberté Germanique. Que d'obs-
„ tacles ne falloit-il pas surmonter,
„ pour concilier tant d'intérêts diffé-
„ rens? Le Médiateur lui-même em-
„ porté par le torrent fut obligé de
„ prendre les armes. Chaque Parti

» avoit des vûës générales opposées à
» celles des Ennemis ; & dans chaque
» Parti chacun avoit ses vûës particu-
» lieres, souvent contraires à celles de
» ses propres Alliez. Les Princes in-
» ressez étoient trop puissans pour re-
» cevoir la Loi de leurs Ennemis, &
» trop foibles pour la donner. Les
» Vainqueurs ne vouloient rien ceder
» de leurs Conquêtes : les Vaincus ne
» vouloient rien relâcher de leurs
» droits. Les plus ambitieux vouloient
» gagner au Traité : les plus modérez
» ne vouloient rien perdre : tous se
» flattoient, ou de s'assûrer par la Né-
» gociation le fruit de leurs victoires,
» ou de réparer par leur habileté les
» bréches que la Guerre avoit faites à
» leurs États. Ces difficultez qui sont
» communes à tous les Traitez, pa-
» roissoient insurmontables dans ce-
» lui-ci par leur multiplicité. Il y avoit
» peu de Princes qui n'y eussent quel-
» que intérêt à ménager. Il falloit,
» pour ainsi dire, changer la face de
» toute l'Europe, étendre ou resserrer
» les limites des Empires, & faire paſ-
» ser de grandes Provinces sous une
» Domination étrangere. «

Janvier 1728.

Plus ces obſtacles étoient grands, plus on voit que le Traité de Munſter fut le fruit d'un travail infini, & d'une prudence conſommée. C'eſt donc pour mettre les Lecteurs au fait de cet important Ouvrage, que le P. *Bougeant* reprend les choſes dès leur ſource. Il remonte juſqu'à l'origine d'une Guerre, qui par Contagion devint preſque univerſelle. Il en expoſe les motifs, les progrès, & les viciſſitudes, comme pour ſervir d'Hiſtoire préliminaire à celle du Traité de Weſtphalie. C'eſt à proprement parler l'expoſition du ſujet, ainſi que dans les Piéces de Théatre, ſans quoi l'on ne pourroit entendre ni l'intrigue, ni le dénouëment.

C'étoit-là un vaſte champ pour l'Hiſtorien. Mais il falloit uſer de diſcernement. L'Auteur n'a pas cru devoir laiſſer perdre de vûë l'objet principal : il lui auroit beaucoup moins coûté de s'étendre, & de profiter des nombreux Epiſodes que lui fourniſſoit ſon ample matiere. Il a mieux aimé ſe reſſerrer, & ne développer les plus grands évenemens, qu'autant qu'il leur a trouvé de rapport à ſon

but. Il a donc suivi la maxime d'Horace qui ne regarde pas moins l'Historien que le Poëte: *Semper ad eventum festinat.*

Il a partagé son Ouvrage en huit Livres. Les trois premiers ne sont presque composez que de faits déja connus. Mais ces faits sont choisis, abrégez, & mis dans un nouveau jour. Ce sont les Guerres & les affaires générales de l'Europe. Dans les cinq autres on voit des détails de Négociations, qui n'avoient point encore paru, & dont l'enchaînement dispose peu à peu au célébre *Traité*. Ces détails sont tirez des Mémoires du Comte d'Avaux, avant qu'on en eût imprimé une partie en Hollande. Feu M. le Premier Président *de Mesme*, les ayant recüeillis avec soin, proposa au P. *Bougeant* de les mettre en œuvre; & c'est le principal fonds, sur lequel l'Auteur a travaillé ce volume, & la suite qu'il annonce au Public.

Nous nous arrêterons peu au premier Livre. Il fait voir toute l'Allemagne en proye aux fureurs du Lutheranisme. Il décrit les progrès de ces troubles funestes qui se communi-

nt insensiblement aux États voi-
; , sous Charles-Quint , Ferdi-
nd I. Maximilien II. l'Empereur
athias ,& Ferdinand II. On y voit
tre autres évenemens la révolte des
otestans de Bohême; Epoque fata-
d'une Guerre de trente années, qu'u-
e Négociation de dix ans put à peine
erminer.

Le Livre second présente un autre spectacle. » La Guerre, » dit l'Auteur, » ne finit dans la Bohême, que pour » passer en d'autres États, avec tous » les desordres qui l'accompagnent; » & sur ce nouveau Théatre, on vit de » nouveaux Acteurs se signaler , les » uns par leurs Victoires , les autres » dans leurs défaites. " Cette Scéne est, comme on voit, le malheur de Frideric Electeur Palatin , & toutes ses suites. La discorde passa d'Allemagne en Italie; ce qui donne lieu d'exposer la Guerre de Mantouë.

Le troisiéme Livre ramene le Lecteur dans l'Allemagne, où le fameux *Edit de la Restitution des Biens Ecclesiastiques* porté par Ferdinand II. causa de nouveaux mouvemens, que ce Prince auroit étouffez, " si la for-

» tune lasse de servir ses vastes des-
» seins, ou plûtôt si la Providence,
» par un jugement secret dont il faut
» adorer la profondeur, n'avoit alors
» suscité le plus redoutable Ennemi,
» que l'Empire eût jamais eu, dans la
» personne de Gustave Adolphe Roi
» de Suéde.

Ce rapide Conquérant, qui pensa rendre l'Allemagne toute Suédoise, & qui porta les plus funestes coups à la Puissance de la Maison d'Autrîche, occupe par ses Exploits tout le reste de ce Livre. On y explique les dispositions des Provinces Unies, celle de l'Angleterre, & sur tout celles de la France à l'égard de Gustave. On y remarque une faute considérable du Comte de Tilly, ou plûtôt de la Cour de Vienne : ce fut d'attaquer l'Electeur de Saxe, & de l'obliger par-là malgré lui-même, à se jetter entre les bras du Roi de Suéde : faute qui procura aux Suédois un Allié, dont la puissance & l'autorité donna un grand relief à leur Parti.

On y découvre la politique du Cardinal de Richelieu, dont le but étoit d'humilier la Maison d'Autrîche. Les

profondes vûës de ce Miniſtre n'y paroiſſent encore que dans une eſpece de lointain. Mais bien-tôt on les verra ſe débroüiller, s'étendre, & former un des plus hardis projets, que l'eſprit humain pût concevoir dans les conjonctures, où l'Europe ſe trouvoit alors. On voit enfin s'évanoüir la Confédération des Princes Proteſtans par la Paix de Prague, & les Affaires de la Suéde preſque deſeſperées. Ce fut alors que la France, qui n'avoit point encore paru à découvert dans ces broüilleries, crut pouvoir lever le maſque, & attaquer de front la Maiſon d'Autriche, ſans s'expoſer à paſſer pour ennemie de la Religion. Voilà ce qui ſauva l'Union Proteſtante & la Suéde, lorſque l'une & l'autre étoit ſur le point d'expirer en Allemagne; & c'eſt ce qu'on développe dans le Livre ſuivant.

La France juſqu'alors avoit gardé des meſures, en donnant ſous main aux Suédois aſſez de Secours pour abaiſſer la Maiſon d'Autriche, & trop peu pour la mettre en état d'exterminer la Religion Catholique. Mais les choſes étant changées, la Cour chan-

gea de conduite, & le Cardinal de Richelieu ne balança pas à faire éclorre ses immenses projets. „ Aprés avoir „ étendu les Frontieres du Royaume „ dans les Païs-Bas, autant qu'il se„ roit possible, il vouloit acquérir à la „ France l'Alsace & Philisbourg, pour „ enfermer la Lorraine, pour opposer „ de ce côté-là une barriere à l'Empi„ re, & pour avoir une entrée libre „ en Allemagne. Pignerol, dont les „ François étoient alors en possession, „ leur ouvroit un passage en Italie. Il „ ne manquoit plus, pour assurer tou„ tes les extrémitez de la France, que „ de chasser les Espagnols au-delà des „ Pyrenées; Barriere que la Nature „ semble avoir elle-même placée en„ tre les deux Royaumes : & c'est „ ce qu'il entreprit de faire dans la „ suite par la Conquête du Roussil„ lon. Telles étoient les vûës de ce „ Grand homme ; & s'il n'eut pas „ le bonheur ou le tems de les exé„ cuter, il eut du moins la gloire d'a„ voir le premier tracé le plan de la „ Monarchie Françoise, telle qu'elle „ subsiste aujourd'hui, après avoir „ reçû tant d'accroissement par les

„ Conquêtes de Loüis le Grand. "

Pour suivre le fil de ces grands desseins, le P. *Bougeant* détaille les opérations de la France aves les États Protestans d'Allemagne, pour avoir l'Alsace, & avec les Provinces-Unies pour faire une diversion en Flandre. Il fait une peinture de l'État où étoient alors l'Espagne & la France. A cette vûë on ne put se défendre d'être étonné de la hardiesse du Cardinal de Richelieu, qui connoissoit parfaitement l'inégalité des deux Puissances qu'il alloit commettre. " Mais ce vaste & „ sublime génie voyoit des ressorts, „ des moyens, & des ressources inconnuës à tous les autres. Ce Ministre, „ le premier qui ait connu & sçû déployer les grandes forces du Royaume, commença dès-lors à faire ces „ grands Armemens, qui ont depuis „ rendu la France redoutable elle seule à toute l'Europe. On vit dans ce „ Royaume ce qu'on n'y avoit encore jamais vû, plusieurs Armées à la „ fois porter la Guerre en Flandre, en „ Lorraine, en Allemagne, en Italie, „ en Espagne, sur l'Océan, & sur la „ Mediterranée. "

Après ces préparatifs de Guerre, le Ministre employa le Comte d'Avaux à détourner de la Suéde les armes de la Pologne. Comme c'est-là qu'on voit paroître pour la premiere fois un homme, qui doit être un des principaux Acteurs ; le P. *Bougeant* prend cette occasion de peindre ce célebre Négociateur. Il le loüe sans le flater, & il ajoûte que le récit de ses Négociations le fera mieux connoître, que toutes les couleurs dont on pourroit orner son portrait. On en est convaincu par cette premiere affaire que le Comte mania au sujet de l'Allemagne. L'Auteur fait ensuite agir les François dans les Païs-Bas, dans la Valteline, & dans le Milanois. Quoique les premiers succès ne répondissent pas tout-à-fait aux grandes espérances du Cardinal ; comme la Guerre le rendoit nécessaire à son Maître, le Pape Urbain VIII. avoit beau prêcher la Paix, le Ministre n'en vouloit point ; & l'issuë montra que tout ce qu'il fit pour la reculer par intérêt ou par haîne, produisit enfin le bien de l'État, pour lequel ses vertus & ses vices agissoient toûjours de concert.

La Maiſon d'Autriche étoit encore
noins portée à la Paix : mais les deux
Parties affectoient de cacher, avec
ſoin, cette odieuſe diſpoſition, dont ils
s'accuſoient mutuellement aux yeux
le toute l'Europe, qui ne ſçavoit
à qui s'en prendre. Voilà le nœud ſe-
cret d'une des plus grandes intrigues,
qu'ayent jamais formé des Têtes po-
litiques. Il ſeroit long d'expliquer
avec l'Auteur la complication d'inté-
rêts, qui cauſoit cet éloignement ré-
ciproque pour la Paix, & les reſſorts
qu'on fit joüer de part & d'autre, pour
paroître la ſouhaiter, lors même
qu'on s'efforçoit de la reculer avec
toute l'adreſſe poſſible. L'Auteur ſuit,
ſans perdre ſon fil, cet étonnant La-
byrinthe, dont nous n'en pouvons
qu'à peine indiquer quelque détours
dans un Extrait. Car il n'en eſt pas des
Négociations comme des Guerres :
celles-ci fourniſſent des faits ſimples,
qui peuvent être enviſagez d'un coup
d'œil, & peints d'un ſeul Trait. Mais
celles-là offrent à la fois tant de menus
détails, tant d'opérations multipliées,
tant de faces différentes du même ob-
jet, & des objets ſi fins & ſi déliez,
qu'on ne ſçauroit en retrancher la

rens Acteurs ſe préſentent. Charles Premier, Roi d'Angleterre, honteux de n'avoir point encore paru ſur le Théatre de la guerre ou de l'intrigue, tandis que chaque État vouloit y joüer un rôle, ſe réſolut enfin, malgré les terribles affaires qu'on lui préparoit dans ſon Royaume, à prendre le parti de la Négotiation en faveur de l'Electeur Palatin: mais ſes tentatives ou feintes ou réelles, n'aboutirent à rien. Il n'eut que l'avantage de tenir le dé durant quelque tems, c'eſt-à-dire, d'amuſer tous les Partis, & d'en être amuſé. Un ſecond Acteur, ce fut le Prince Ragotski: il avoit deſſein de s'unir aux deux Couronnes de France & de Suéde. La choſe ne réuſſit pas d'abord, mais elle ſe renoüa dans la ſuite; & ce Prince eut part au Traité Général. Le Landgrave de Heſſe traita auſſi avec la France, tandis que d'autres prenoient le parti de la Neutralité, & ſe détachoient de l'Empereur: Epiſode très-chagrinant pour la Maiſon d'Autriche: auſſi employa-t-elle tout ce que la Politique peut ſuggérer de ſoupleſſe & d'artifice, pour rompre l'union des deux Couronnes:

mais ce fut inutilement. On commença sérieusement à Hambourg les Conférences pour le Traité préliminaire. Cette seule opération est la matiere principale du reste de l'Ouvrage. Ce fut en effet une source de difficultez si féconde, que la Négociation sembloit devoir échoüer à chaque instant. A peine avoit-on fait un pas, qu'on voyoit renaître une foule d'obstacles plus insurmontables, que ceux qu'on avoit déja tâché de vaincre. Les contestations roulerent principalement sur le jour du Congrès, puis sur les Saufconduits; Article épineux, dont on eut beaucoup de peine à se débarasser; enfin sur le lieu-même des Conférences; autre source de querelles qui ne finissoient point.

Un Article des plus considérables, ce fut de déterminer si l'on se contenteroit d'une trêve, comme le Pape le proposoit, ou si l'on iroit jusqu'à conclurre la paix. Grotius vint à Paris de la part des Suédois, pour proposer ses conditions. Mais on ne s'occupa qu'à le chagriner, & la décision fut renvoyée à Hambourg, où l'on travailloit beaucoup pour avancer peu. Car telle étoit la politique des deux Partis.

Plus les Négociations étoient vives, plus la guerre le devenoit auſſi ; & ce n'eſt pas un ſpectacle indifférent aujourd'hui qu'on a la clef de ce Dédale, que la vûë de tant de mouvemens, qui tous influoient les uns dans les autres, pour changer ou pour fixer les diſpoſitions des eſprits. En effet, les bons & les mauvais ſuccès donnoient diverſes faces à la Négociation ; & chaque Négociateur, en vrai Caméléon, coloroit différemment ſes demandes & ſes refus.

La grande affaire du Cardinal de Richelieu étoit de renouveller & de cimenter l'Alliance avec la Suéde ; affaire qu'il avoit beaucoup plus à cœur que la paix, par les vûës dont nous avons déja parlé, & dont l'effet fut ſi utile à la France. « On n'oublia rien, » dit l'Auteur, pour la faire réuſſir ; » & on y verra le Comte d'*Avaux* » employer tour à tour l'adreſſe, la » patience, la hauteur même, & tout » ce que la prudence humaine peut » imaginer de plus ſubtil, pour con» duire une affaire ſi délicate ».

Cette intrigue, qui eſt détaillée dans le VI. Livre, ne pouvant être abré-

ɔ peu de mots; nous sommes con-
ts de nous borner à dire que le
te d'*Avaux* qui avoit affaire à *Sal-*
, c'est-à-dire, à un autre lui-mê-
sçut si-bien se plier & se replier,
, sans presque rien accorder aux
.oisde ce qu'ils demandoient, il
à bout d'obtenir ce que la France
iaitoit passionnément. Le Traité
lonc conclu le 30. Juin 1641. &
:ra tellement l'union entre les
Couronnes, que rien ne paroif-
apable de la dissoudre.
ne restoit plus qu'à achever le
té Préliminaire de la Paix. Les
:s mouvemens de l'Europe, &
ɔut la perte de la Catalogne & du
ıgal que firent les Espagnols cette
ıe année, avancerent fort ce Trai-
faveur des Ennemis de la Maison
triche. C'est dans le septiéme Li-
u'on expose au long cette grande
:e. On la termina enfin, après
:embarras sur mille choses qu'on
lleroit bagatelles, en toute autre
ere que celle où il s'agit d'interêt
ıt. Ce Traité sembloit avancer la
à la satisfaction des Suédois, qui
la souhaitoient de bonne foi. M.
nvier 1728.

d'*Avaux* eut même lieu de ne s'en pas repentir, quoique le torrent de la Négociation l'eût emporté un peu plus loin qu'il n'auroit voulu, en précipitant les premieres démarches vers la Paix. Mais il étoit essentiel de persuader à l'Europe que la France ne s'y opposoit pas; & la conclusion du Traité Préliminaire produisit ce bon effet. A l'égard de l'Empereur, il montra bien qu'il n'avoit pas agi sincerement, puisqu'il disgracia son Ambassadeur *Lutzau*, & qu'il eut tant de peine à donner une ratification en bonne forme.

La mort du Cardinal de Richelieu sembloit devoir changer tout le Systême de la Négociation : mais le Cardinal Mazarin qui lui succeda, ayant suivi le plan qu'il trouva tout dressé, prit les mêmes allures, & eut le bonheur de réussir. La mort de Loüis XIII. ne causa pas plus de changement dans les affaires. Ainsi tout alla à l'ordinaire. Munster & Osnabrug furent les Villes assignées pour le Congrès. Plusieurs Plenipotentiaires s'y rendirent des premiers : mais le Comte d'*Avaux* & M. *Servien* que la Cour de France nomma pour les siens, eurent ordre

d'aller auparavant à la Haye, & de s'assurer des Provinces-Unies. C'étoit un coup d Etat. Il est incroyable combien il fut difficile de gagner cette République, & combien il en coûta aux Plénipotentiaires François, pour la lier aux intérêts de la France de la maniere qu'on le souhaitoit.

La broüillerie des Suedois avec le Roi de Dannemarck, Médiateur de la Paix Générale, fut encore un contretems, qui causa bien de l'inquiétude à la France : mais enfin on eut lieu de se rassurer de ce côté-là. A l'égard de la Hollande, comme elle rapportoit tout à ses interêts, voulant conserver ses Conquêtes, sans vouloir souffrir que la France gardât les siennes ; tout ce qu'on put faire, ce fut de ne pas l'avoir pour ennemie, & de terminer avec elle un Traité particulier après beaucoup de chicanes. Le Comte d'*Avaux* finit les Conférences de la Haye par un Discours très-éloquent, où il déploya hardiment le zéle, qui l'animoit toûjours en faveur des Catholiques. Mais cette démarche fut mal reçûë dans une République naissante, & infiniment délicate sur l'Article. Le

P. *Bougeant* fait obſerver par tout le zéle de M. d'*Avaux*; choſe ſi loüable dans un Négociateur, & qui lui réuſſit preſque toûjours: puis, aprés quelques événemens, il le fait enfin arriver à Munſter, au mois de Mars de l'an 1644. auſſi-bien que le Nonce, qu'on attendoit avec impatience. L'arrivée du Prélat penſa cauſer quelque démêlé entre les Eſpagnols & les François au ſujet du Pas. Mais Monſieur d'*Avaux* l'emporta par ſa fermeté. On régla tout le reſte du Cérémonial pour les Conférences, & tout ſe trouva préparé pour l'ouverture de cette grande Négociation : matiere importante, que l'Auteur doit donner dans peu au Public à la ſuite de cet Ouvrage. Nous n'ajoûterons rien au ſuffrage que le Public a déja donné à la plûme du Pere *Bougeant*, & à ſon talent d'écrire l'Hiſtoire d'une maniere fine & judicieuſe.

ARTICLE VII.

THEAGENES ET CHARIclée Histoire Ethiopique, traduite du Grec d'Heliodore, 2. Tomes in 12. le premier 327. pagg. le second 287. A Amsterdam chez Herman Wytwerf; c'est-à-dire, à Paris chez Briasson, ruë S. Jacques à la Science. 1727.

LEs Amours de Theagènes & de Chariclée sont un de ces Ouvrages qu'on doit regarder, pour ainsi parler, comme les Peres d'une nombreuse Postérité, & qui, par ce titre seul, sont respectables. En effet, si ce n'est pas le premier Roman, au moins est-ce le plus parfait de l'Antiquité,& celui qu'ont pris pour modéle, tous ceux qui se sont mêlez d'écrire en ce genre. C'est l'Homere des Romans, dit M. Huet. La premiere Edition parut à Bâle en 1534. Elle est devenuë fort rare. On en a fait depuis diverses Traductions; à sçavoir, deux Latines peu estimées, plusieurs dans presque toutes les Langues Vul-

gaires, & quatre en François; si pourtant on peut appeller Traduction quelques morceaux versifiez par Octavien de Saint Gelais. Cet Octavien étoit pere du Poëte de ce nom & Evêque d'Angoulême; comme s'il eût été dit que ce Roman devoit absolument occuper le loisir & la plume de deux Prélats. Si on compte pour Traduction les morceaux qu'on vient de dire, la Traduction moderne sera la cinquiéme que nous ayons. Des Françoises qui la précedent, la plus estimable est sans contredit celle d'Amyot. C'est l'heureuse destinée de ce Traducteur. Il est dangereux de travailler après lui; & même aujourd'hui, comme il paroît par plus d'un exemple, le nouveau Traducteur l'a senti. « Ce n'est pas, » dit-il, « sans » quelque espece de pudeur, que j'o» se lutter contre ce Grand homme. » Mais dans la résolution où je suis » de publier une Traduction des meil» leurs Romanciers Grecs, j'ai crû » devoir commencer par celui au» quel les Sçavans ont toûjours don» né la préférence ».

Il ajoûte que bien qu'il ne se soit

; attaché à copier ſcrupuleuſement
ıs les mots du Texte, ſa Traduc-
n eſt aſſez fidéle pour être appel-
: Litterale ; qu'il a ſuivi l'œcono-
e des faits qui lui a paru admira-
: ; & que s'il s'en eſt un peu écarté
quelques endroits, c'eſt unique-
ent parce qu'ils lui ont ſemblé trop
u conformes à nos mœurs & à no-
façon de penſer. « Par exem-
le, » continuë-il, « je me ſuis
ontenté de faire donner des ſignes
quivoques à ce mort, qu'Helio-
ore fait parler, & j'ai ſupprimé le
oufflet que Theagènes donne à
Chariclée devant la Ville de Mem-
his. J'ai retranché quelques ſon-
es, quelques Oracles un peu fré-
uens. J'ai abrégé quelques deſ-
:iptions trop détaillées, & qui de-
enoient puériles ; quelques Epiſo-
es, qui ne ſont encore que trop
ongs & trop peu intéreſſans ».
ſans ſe donner la peine de la con-
ıtation, on peut s'en rapporter au
ıducteur ſur tous ces changemens;
ſqu'il aſſure non ſeulement qu'il
a faits, mais qu'il a dû les faire.
'y a qu'une petite difficulté, qui

ne doit pas arrêter le Lecteur. C'eſt que ce malheureux ſoufflet ſupprimé par la Preface, s'eſt gliſſé tout au long dans la page 54. du Tome ſecond, apparemment par une mépriſe de l'Imprimeur, qui n'a pas fait attention que le ſoufflet étoit ſupprimé. Car pour le mort, quoiqu'une Magicienne l'oblige par des évocations *à ſe lever debout & à lui répondre*; il eſt pourtant vrai qu'on ne fait mention que d'un ſigne de tête, & qu'on ne dit point qu'il ait parlé.

A l'égard de l'Original Grec, on convient aſſez, malgré quelques Opposans, qu'il eſt d'Heliodore Evêque de Tricca en Theſſalie, ſous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius. Il y a lieu de croire que ce fût un amuſement de ſa jeuneſſe, & non pas un fruit Epiſcopal, comme l'a voulu M. Ménage, par le goût bizarre qu'il avoit de juſtifier ſur un pareil exemple, les plumes Eccléſiaſtiques un peu galantes. Sur ce pied-là, M. Ménage auroit été bien fâché qu'on eût démenti l'Hiſtoriette de Nicéphore, comme le fait le Traducteur avec M. de Valois, & les PP. Petau & Vavaſſeur. « On «

» prétend qu'un Synode craignant
» que les Amours de Theagènes &
» de Chariclée ne corrompissent les
» jeunes personnes, & n'allumassent
» dans leurs cœurs une flamme dan-
» gereuse & difficile à éteindre ; or-
» donna à Heliodore de jetter lui-mê-
» me son Ouvrage au feu, ou de re-
» noncer à l'Episcopat : cruelles ex-
» trémitez pour un homme *qui aime*
» *sa profession ; mais qui connoît le*
» *prix d'un bon Livre !* Heureusement
» pour Heliodore, il ne s'est jamais
» trouvé dans cet embarras ; & c'est
» une fable de Nicéphore, laquelle
» ne merite aucune créance ».

Pour dire un mot de ce Roman célebre, les Connoisseurs ont observé que sa disposition est celle d'un vrai Poëme ; & qu'il n'y a pas moins d'art dans l'invention, l'ordre, le tour & l'arrangement, que s'il étoit sorti des mains d'un grand Poëte. Le début est, sans difficulté, ce qu'il y a de plus frappant. La scéne s'ouvre brusquement, & présente un spectacle tout-à-fait singulier. On voit une Mer avec un reste d'agitation, après une horrible tempête. Le jour repa-

roît, & la ſerenité revient. Mais ſur le rivage quels objets! Un Vaiſſeau abandonné, la terre couverte de morts & de mourans; des coupes, des poignards, des couronnes de fleurs; des fléches; & tous les débris d'un feſtin enſanglanté par un vrai combat de Lapithes. C'eſt parmi ces horreurs qu'on place Theagènes & Chariclée; ſources fécondes d'aventures à développer.

Il n'eſt pas douteux que l'Auteur du Telemaque, qui ſçavoit imiter les beautez anciennes d'une façon toute neuve, n'ait pris de-là l'idée de ſon début. Cette Mer agitée, ce naufrage, ces mats flotans, ce vieillard & ce jeune homme, qui nagent pour gagner l'Iſle de Calipſo, la ſituation de cette Déeſſe entre l'eſpoir & la crainte; tout en un mot fait ſentir qu'Heliodore a donné lieu à cette idée quoique différente. Nous aurions beaucoup moins de Romans mauvais de toutes les manieres, ſi on pouvoit contraindre les Auteurs, à en faire d'auſſi bons que Theagènes & Telemaque, ou à ne ſe point mêler de ce métier pernicieux. La nou-

velle Traduction est dediée à M. de Fontenelle.

ARTICLE VIII.

SELECTÆ È PROFANIS HISTORIÆ: *c'est-à-dire: Histoires choisies tirées des Auteurs Profanes, ausquelles on a mêlé diverses maximes de Morale tirées des mêmes Auteurs: Ouvrage divisé en deux Parties, qui composent un petit in* 12. *La premiere contient* 264. *pages : la seconde* 231. *sans la Préface qui en renferme* 24. *A Paris, chez Jacques Etienne, ruë S. Jacques à la Vertu* 1727. *avec Approbation & Privilége du Roi.*

L'Auteur de cet Ouvrage en avoit déja donné ci-devant un autre dans le même goût. Le nouveau ne differe de l'ancien, qu'en ce que les exemples qu'on y propose, sont tirez des Historiens Profanes : au lieu que ceux du premier, n'étoient pris que de l'Ancien Testament. L'accueil que le Public a fait au premier, est ce qui a engagé l'Auteur à lui présenter en-

core le second, qui fait le sujet du présent Extrait.

Cet Auteur, très-loüable dans le motif qui lui fait employer ses veilles à l'instruction de la Jeunesse, a consideré qu'il y avoit dans les Historiens Profanes, une infinité de traits tout-à-fait propres à inspirer aux enfans l'amour & l'estime de la vertu; qu'on ne pouvoit trop tôt les leur mettre devant les yeux; & que pour ne pas reculer une instruction si utile, jusqu'au tems qu'ils pourroient être en état d'entendre facilement par eux mêmes les Auteurs Latins, il étoit à propos de faire un Recueil & un choix particulier de tous ces traits differens, & de le leur présenter d'une maniere qui fût à leur portée.

C'est pour cela, que quoique les exemples qu'on employe dans ce Recueil soient les mêmes pour le fonds, que dans les Historiens d'où il les a tirez, il s'y trouve cependant quelque différence dans la maniere de les exposer.

On ne sera pas surpris que l'Auteur se soit prescrit sur cela une méthode

particuliere, quand on fera attention au but principal qu'il se propose, & qui est de rendre son travail utile pour les enfans sur tout, & pour ceux qui commencent à apprendre la Langue Latine,

Ceux qui sont plus avancez dans l'étude de cette Langue, se trouvent en état de parvenir par eux-mêmes à l'intelligence des Auteurs Latins, sans s'étonner des difficultez qui peuvent s'y rencontrer. Mais il n'en est pas de même des Commençans, à qui il est à propos d'applanir le chemin, où on les fait marcher. On rencontre quelquefois dans les meilleurs Auteurs Latins des pensées ou obscures ou trop subtiles : il s'y trouve des expressions trop relevées, trop recherchées, & fort au-dessus de la capacité ordinaire des enfans; le tour même de la phrase Latine a une sorte de dérangement, qui fait à la vérité une beauté dans cette Langue, mais une beauté plus propre à dérouter les enfans dans leur lecture, qu'à leur inspirer un goût, dont ils ne sont point encore capables. Pour obvier à ces inconvéniens, l'Auteur du Recueïl

a cru devoir supprimer & retrancher, dans les exemples qu'il a choisis, ce qui s'y trouvoit de pensées, dont l'obscurité & l'élevation ne pouvoit servir qu'à embarrasser les enfans. C'est dans le même esprit, qu'aux expressions, qui pouvoient avoir quelque chose de trop fin & de trop relevé, il en a substitué de plus communes & de plus intelligibles; & qu'il a réduit le tour de la phrase à une construction, moins élégante à la vérité, qu'elle n'est dans les Originaux Latins, mais plus naturelle & plus proportionnée à la foiblesse des Commençans, & par conséquent plus commode & plus utile pour eux. Tel est le dessein qu'il s'est proposé pour la forme de l'Ouvrage. Voici ce qui en fait la matiere.

Comme l'Auteur a cru nécessaire de mêler les préceptes avec les exemples, selon que l'a fait Ciceron, il lui a paru qu'il ne pouvoit mieux faire, que de suivre dans l'ordre des Matieres, le plan que s'est fait Ciceron lui-même dans son premier Livre des *Offices* ou des *Devoirs*, & de rappeller à certains Chefs des maximes &

des faits si diversifiez, qu'il eût été difficile de les retenir sans le secours de cette méthode. Et comme Ciceron rapporte tout ce qu'il doit traiter, à la Prudence, la Justice, la Force, & la Tempérence; l'Auteur du Recueïl s'est arrêté à cette division, en distribuant en quatre Livres, ce qu'il avoit à dire sur ces quatre vertus. Il a de plus mis à la tête de tout l'Ouvrage, un premier Livre fort court, concernant Dieu, la Rèligion & la Nature de l'homme; de sorte que tout l'Ouvrage est partagé en cinq Livres, & chaque Livre en divers Chapitres, qui ne sont pas tous de même étenduë; l'Auteur s'étant réglé à cet égard sur l'importance & la fécondité de chaque matiere qu'il traitoit. Il ne s'est point non plus gêné par une exactitude scrupuleuse & très-inutile à répandre dans tous les Chapitres, un certain nombre d'exemples, ou une certaine mesure de Morale. Il y en a tel qui ne contient que de la Morale, & tel où il ne se trouve que des exemples, quoique plus ordinairement l'un & l'autre soient mêlez ensemble. Mais une

chose qui merite attention par
port à ces Chapitres, c'est qu
qui en fait le titre, est le plus
vent une maxime aisée à retenir
qu'il seroit à propos qu'on retînt;
ce qu'elle renferme en peu de m
l'instruction principale, qui fai
sujet du Chapitre.

Les Maîtres trouveront dans
Ouvrage, des matieres de toutes
tes, pour exercer leurs Ecoliers
traduction : matieres d'autant
propres pour eux, qu'on les a m
à leur portée; & qu'en même te
qu'elles servent à les perfection
dans l'intelligence de la Langue
tine, elles peuvent encore contrib
à les former aux bonnes mœurs;
sorte que de quelque côté qu'on
garde cet Ouvrage, il faut conve
qu'il étoit difficile d'en faire un
ce genre qui fût plus utile pour l'i
truction de la Jeunesse.

ARTICLE IX.

OBSERVATIONS SUR LES Eaux Minerales de Lannion, par L. P. Aubert D. L. C. D. J.

QUelques infirmitez & aſſez de loiſir m'ayant donné autrefois occaſion de lire p eſque tous les Ouvrages qui ont été faits ſur les Eaux Minerales de France, & ſur leurs propriétez je fis, avec ſurpriſe, cette réflexion, qu'à en juger par le ſilence des Auteurs, la Bretagne étoit la ſeule Province, qui ne fourniſſoit point aux Malades cette eſpéce de remede. La Providence m'ayant depuis tranſporté en Bretagne, & mis dans la néceſſité d'aller encore puiſer ma ſanté dans des Eaux Minerales, quelques perſonnes m'aſſurerent qu'il n'étoit point beſoin pour cela de ſortir de la Province, ni même de la traverſer.

Je ſçus en effet qu'il y avoit à Lannion une ſource d'Eaux Minerales, qui, quoiqu'inconnuë. même dans le Païs, n'en avoit pas moins de propriétez. M. Robeau premier Méde-

cin de la Marine à Breſt & très-habile homme me le confirma; & me détermina a y aller. Je fis le voyage en 1724, & pris les Eaux de Lannion avec tant de ſuccès, qu'il eſt difficile de le concevoir : puiſqu'y étant allé languiſſant, je m'en revins après 24. jours, avec des forces & une ſanté que je ne connoiſſois plus depuis pluſieurs années.

Comme il eſt bon de rendre publiques les ſources des biens, & qu'on ne ſçauroit trop épargner aux malades les peines & les dépenſes d'un grand voyage, j'ai crû que ce ſeroit leur rendre ſervice que d'expoſer ici en peu de mots & les expériences que j'ai faites, & les penſées que j'ai, 1°. ſur la nature des Eaux de Lannion, 2°. ſur les effets qu'elles produiſent dans le corps humain : 3°. ſur la maniere de les prendre utilement.

Lannion eſt une petite Ville à 3. lieuës de Treguier dans la partie la plus Septentrionale de la Baſſe-Bretagne : l'aſpect de loin en eſt fort riant : elle a un petit Port où la Mer peut apporter deux fois le jour des Barques aſſez conſidérables, elle eſt ſituée à

mi-côte, & l'air en est extrêmement sain. Il y a beaucoup de Noblesse qui demeure dans le Païs.

C'est au milieu d'une Cour pavée, mais mal propre : tout proche un Quay large & beau, qu'une veine d'eau très-abondante a formé la Fontaine dont je veux parler. Elle paroît ancienne. Quatre grosses pierres de taille lui donnent une forme quarrée d'environ 2. pieds en chaque sens, & l'eau en a autant de hauteur. Le surplus de l'eau s'écoule par un canal souterrain, la négligence ou l'ignorance des voisins, la laisse exposée à tout ce qui peut salir une belle Fontaine, & la Ville n'a rien fait encore pour l'orner ni pour la garantir. Le seul M. de Mollandon Commissaire de la Marine, lui a fait faire un petit contour de muraille par considération pour quelques amis qui ont été boire de ces eaux.

Elles sont d'une extrême transparence ; cependant le matin la surface de l'eau est couverte d'un crêpe ou d'une pellicule ferrugineuse : mais au-dessous, l'eau conserve toûjours une parfaite limpidité. La fraîcheur

de la nuit empêchant les parties du fer de s'évaporer, elles restent à la surface de l'eau sans mouvement, & y forment cette pellicule. Quelques Malades affectent de la boire comme renfermant beaucoup de vertus, mais ils ne font pas attention que les parties du mineral dès-lors qu'elles ne sont plus parfaitement mêlées à l'eau ne sont qu'une substance morte & rampante sans activité & sans vertu. Cette eau tandis qu'on la boit ne laisse appercevoir aucune saveur, mais elle a un petit déboire ferrugineux & austere sans être desagréable. J'en ai fait évaporer plusieurs fois à feu lent, elle laisse au fond du vase très peu de résidence, qui n'est que de la terre d'un roux obscur, mélée d'un sel assez peu différent du sel commun. Il faut que les parties du fer y soient extrêmement delicates & parfaitement liées avec les parties de l'eau, puisque celles-ci les enlevent presque toutes avec elles dans l'évaporation. Je dis presque toutes; car j'ai remarqué que parmi la terre & le sel qui restent après l'évaporation, quelques parties que j'ai soupçonnées être des parties de fer, s'attachoient à une lame de cou-

teau aimantée. Au reste, il n'y a rien dans les eaux de Lannion qui approche du vitriol, n'ayant jamais pû faire rougir le tournesol, comme font le vitriol & l'alun.

Les expériences avec la feüille de chêne & la noix de galle ont été faites avec succès. La feüille de chêne un peu macerée entre les doigts, a fait prendre une fort belle couleur de violet à un verre d'eau en peu de tems, & la valeur d'un demi gros de noix de galle a suffi pour donner un violet si foncé à 4. verres d'eau de suite, que l'eau en perdoit entierement sa transparence & ressembloit à de l'encre.

Il paroît par ces épreuves qu'on a faites plusieurs fois & avec assez de soin sur les eaux de Lannion, 1°. Qu'elles n'entraînent avec elles que très-peu de cette terre rousse qui se trouve dans les Minieres de fer qu'elles traversent, & qui n'a aucune propriété : 2°. qu'elles n'ont qu'une très-petite quantité de sel qui approche assez pour le goût & pour quelques autres qualitez du sel marin : soit qu'elles l'ayent apporté de la Mer, soit qu'elles l'ayent dissous en traversant

les terres, ce qui est plus vraisemblable : ce sel n'est pas non plus capable d'opérer de grandes merveilles dans le corps humain. 3° Enfin, elles sont impregnées de fer, & c'est ce metal auquel il faut attribuer tous les effets que les eaux sont capables de produire. Les parties de ce métal doivent être beaucoup plus petites que celles de l'eau pour y nager comme elles font, pour en suivre tous les mouvemens & s'élever même avec elles dans l'air pendant l'évaporation, puisqu'il n'en demeure point ou presque point dans la résidence, comme je l'ai remarqué.

Mais comment ces parties de fer agissent-elles dans le corps humain? c'est ce qu'il n'est pas aisé de démontrer; car qui est-ce qui peut entrer dans les mysteres de la nature, quand elle veut cacher ses opérations par l'inaccessible petitesse des agens qu'elle employe? Voici cependant comme je conçois la chose.

Il est, je pense, assez certain dans la Physique par bien des expériences qu'on peut lire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que ce ne

ſont point les pluyes qui donnent l'origine aux Fontaines & aux Rivieres, quoiqu'elles contribuent en plus d'une maniere à les groſſir. Il reſte donc que ce ſoient des reſervoirs ſouterrains que la Mer remplit. Ces eaux échauffées par ce feu central dont l'exiſtence eſt ſi certaine, s'élevent ſans ceſſe en vapeurs vers la ſurface de la terre, dont la fraîcheur les condenſe comme le chapiteau d'un alembic, & les raſſemble ſous la forme de gouttes d'eau. Delà, coulant ſur des lits de terre glaiſe, ſur des couches de pierre, ou par des fentes de rocher, elles viennent aboutir à quelque endroit, & là elles forment les Fontaines que nous voyons. Ainſi, c'eſt la Mer qui fournit par des communications ſecrettes, de l'eau à ces reſervoirs ſouterrains. De ſorte qu'ils ne s'épuiſent jamais par les évaporations continuelles que la chaleur centrale produit ſur les eaux. J'ai dit que l'exiſtence de cette chaleur centrale étoit certaine, puiſque dès-lors qu'on pénétre au-delà de 400. pieds dans la terre, comme aux Mines d'or de la Hongrie, la chaleur va toûjours en croiſ-

ſant, & à 6. où 7. cents pied
vient inſúpportable.

Si quelques ſources tariſſ
les grandes ſechereſſes, ce n
qu'elles tirent leur origine de
mais ceſt qu'alors la ſurface d
ſéche, échauffée & fenduë pa
leurs, empêche les vapeurs d
denſer & de ſe reſoudre en eau
permettant de s'élever librem
l'air, a peu près comme ſi
teau d'un Alambic étoit fort
& plein de crevaſſes, il ne ra
roit point en goutes les vap
eaux qu'on diſtille.

Or tandis que les ſources,
petits ruiſſeaux coulent à peu d
ce de la ſurface de la Terre
plans inclinez, elles rencontr
leur chemin les différens mine
s'y trouvent, & en prennent u
ce de teinture. Ainſi les eaux
pures ſont celles qui ont coulé
lits de rocher ou ſur des terre
propres à contenir l'eau ſans
avec elle. Il y a dans différens P
fontaines dont les eaux ſont c
de ſalpêtres, de ſels, de vit
ſouffres, de diverſes parties

ques, d'aluns, de bitumes, &c. parce que toutes ces chosez se sont trouvées sur la route que tiennent ces sources sous la Terre, avant que de paroître à sa surface.

Supposons donc qu'il se rencontre une mine de fer qu'une source traverse, cette eau étant obligée de couler par mille petits labyrinthes autour des pierres de fer, les lave & en detache une poussiere de fer, d'une delicatesse telle qu'on ne peut l'exprimer. Ces petites parties de fer, quoique pesantes, suivent le courant de cette eau à cause de leur peu de poids à proportion de leur surface. Car on sçait en Géométrie que plus les corps sont petits, plus ils ont de surface en proportion, c'est pour cela qu'une motte de terre tombe très-vite, & que reduite en poussiére, elle vole dans l'air sous la forme d'Atomes. Les parties du fer se mêlent donc ainsi à l'eau d'une source, leur extrême petitesse & peut-être leur poli n'en altere point sensiblement la transparence. Cependant à la longue, les vases où cette eau sejourne & les canaux par où elle passe, contractent une couleur de roüille & une petite crou-

te que les parties du fer forment en tombant au fond & en perdant leur mouvement. C'est pour cela qu'il est plus à propos de boire ces eaux à la fontaine même, & que gardées ou transportées au loin, elles perdent leur activité.

Il pourroit fort bien se faire que les eaux de ces réservoirs souterrains dont j'ay parlé, n'étant encore que des vapeurs qui s'élevent au travers des terres, s'unissent dès-lors avec les parties des mineraux qu'elles rencontrent dans leur sublimation ; & dans ce cas, leur union seroit encore plus intime & les parties de ces mineraux plus delicates.

Ces eaux donc chargées de parties de fer, ne sont pas plûtôt tombées dans l'estomach, que la chaleur leur donne une nouvelle impression de mouvement. Comme l'estomach est alors vuide d'alimens grossiers, car on les boit à jeun, elle lavent, nettoyent, savonnent les membranes de ce visure, elles incisent & attenuënt les glaires & les mucilages superflus qui s'y rencontrent, & rendent bien-tôt aux fibres de cette partie, le ressort & la liberté si necessaire pour une bonne digestion.

Aussi donnent-elles de l'appetit. Ainsi c'est dans l'estomach que ces eaux minerales portent d'abord le remede, & souvent c'en est assez pour guerir bien des maladies, c'est-à-dire presque toutes celles qui attaquent l'estomach comme les foiblesses. Les indigestions, les vomissemens, le hocquet, & quelquefois les vertiges & les vapeurs qui ont, comme quelques Médecins l'ont rémarqué, leur siege ou plûtôt leur origine dans l'orifice superieur de l'estomach.

Mais si on veut suivre les eaux dans les autres voyes du corps humain, il est naturel de penser que mêlées au sang, elles en parcourent avec lui tous ses vaisseaux. Elles montent par exemple au cerveau par la branche ascendente de l'aorte, & c'est la leur principale route ; parce qu'ayant avec elles des parties de fer qui ont beaucoup de mouvemens, elles doivent suivre le plus qu'il est possible, la ligne droite. Elles entrent dans les ramifications infinies, dans lesquelles se divise & se subdivise l'artere carotide ; & comme c'est dans ces vaisseaux que se forment les obstructions les plus dangereuses, les

eaux à l'aide des parties de fer les debarrassent, levent les obstacles qui retardoient les liqueurs & les empêchoient de circuler, rendent au sang & à la limphe les passages libres, & degagent par là le Systême des nerfs de la Domination d'une pituite paresseuse.

En effet, ce que le sang tout seul n'est pas capable de faire, il l'éxecute avec le secours des parties de fer pesantes & agitées. C'est ainsi qu'une riviere qui charrie des poutres, des batteaux ou des glaçons, renversera des ponts & rompra des digues, ce qu'elle n'auroit pû faire toute seule. C'est par la même raison apparemment que l'on deffend de s'abandonner au sommeil pendant le jour, lorsqu'on prend les eaux, parce que les nerfs & les tuniques des vaisseaux se relâchent pendant le sommeil, il seroit à craindre que les petites parties de fer ne pouvant pas couler aisement dans les petites arteres affaissées ni se tirer du labyrinthe des glandes, n'augmentassent elles mêmes l'embarras sur tout dans le cerveau, & ne devinssent un surcroît d'obstacle à la circulation. Ainsi il est à propos, tan-

dis qu'on les prend de faire un peu d'exercice qui augmente le mouvement du ſang & tienne tout en action. Au reſte, il eſt ſi vray que ces parties de fer par leur peſanteur & leur mouvement, heurtent extraordinairement les fibres du cerveau, qu'elles cauſent dans les perſonnes qui ſont délicates, & attentives à ce qui ſe paſſe dans elles, une legere yvreſſe où une eſpéce de petit étonnement, ſur tout dans les commencemens.

On peut penſer que les eaux minérales font dans les autres parties du corps où elles ſont portées par la circulation, les mêmes effets que dans le cerveau, ceſt-à-dire, que leur principale ou peut-être leur ſeule vertu eſt de lever les obſtructions, & de rendre la circulation au ſang, aux humeurs & à la limphe. C'eſt pour cela qu'elles ne ſont propres que pour les maladies qui doivent leur naiſſance aux embarras des humeurs, telles que ſont la plûpart des maladies chroniques. Leur petiteſſe les rend capables d'entrer par tout, parce que leur diamétre eſt plus petit que les plus petits vaiſſeaux, & leur maſſe leur fait aiſément enfoncer

des obstacles & lever des em
qu'ont formez des humeurs crou
tes ou épaissies. Au reste, il ne fa
s'imaginer que cela se fasse du pr
coup. Les eaux minerales n'a
que peu-à-peu, & c'est en cela q
sont un excellent remede. Ce q
duit dans le corps humain rapid
son effet, ne peut-être que dang
parce qu'il agit autant sur les
solides, que sur les liqueurs, & é
necessairement toute la machine
pour cela qu'on prend les eau
long-tems, trois semaines un m
même davantage, parce qu'elle
sent insensiblement, par degr
en ménageant la delicatesse de
seaux qu'elles débouchent. C'e
si que devoit agir un remede
nature elle même à preparé aux
mes : l'Art ne va pas ordinair
avec tant de lenteur, parce q
hommes sont impatiens: aussi s
souvent les victimes de leur imp
ce.

Il s'ensuit encore de ce que no
nons de dire, que les eaux mir
sont inutiles, lorsque les humeu
cantes sont extravasées. Les ea

portent le remede que dans les vaisseaux destinez à la circulation des humeurs: si elles venoient à s'extravaser elles-mêmes, elles augmenteroient le mal. Ainsi les hydropisies, les abscès, les oedêmes, &c. ne peuvent être gueris directement par les eaux minerales.

Mais que deviennent ces parties de fer, dans quel endroit du corps se rassemblent-elles enfin? En vérité, je ne crois pas que personne le puisse dire, ni l'expliquer d'une maniere certaine. Peut-être s'échapent-elles par la transpiration, ou bien elles suivent le cours des urines; peut-être restent-elles engagées dans les chairs & en fortifient-elles les fibres, comme des cailloux jettez dans des terres humides les affermissent. Peut-être restent-elles engagées dans les glandes & en dilatent les pores, comme les sables que l'on mêle dans les terres trop pesantes, non pas pour les engraisser comme le Peuple le croît, mais pour en séparer les parties trop serrées & les rendre par-là fertiles. Quoiqu'il en soit, je crois que la pratique de se purger après avoir pris les eaux est frivole, si elle n'a pour but que d'ôter les

parties minerales qui ne sont ce-
tainement plus dans les premie
voyes, ni soumises à l'action des p
gatifs.

Les Eaux de Lannion se prenne
avec les mêmes attentions, avec
même regime, & pour les mêmes i
firmitez que les Eaux de Forges au
quelles elles sont parfaitement sen
blables à en juger par l'analyse.
crois même que celles de Lannio
surpassent celles de Forges en vert
les parties du fer étant dans celles-l
plus fines & plus intimement mêlé
avec les parties de l'eau, & par con
séquent plus propres à pénétrer dan
tous les tuyaux du corps humain : au
tant que je l'ai pû connoître.

On se prépare à les prendre par un
purgation qui évacuë une partie de
humeurs & met l'autre en mouve
ment. Il me paroît nécessaire d'e
user ainsi pour faciliter aux eaux l'ef
fet qu'on en attend. On les prend
jeun, ou sur le bord de la Fontaine
ou dans sa Chambre : dans l'un &
l'autre cas, il faut se promener &
agir. Quelques personnes les pren
nent dans le lit, alors la chaleur tien

eu d'action & de promenade. Cel-
e de ces trois manieres où les eaux
assent le mieux est ordinairement
a meilleure. Il faut s'essayer, pour
insi dire, & choisir après l'essai. Il
ne faut pas s'étonner lorsque les eaux
ne passent pas d'abord avec prompti-
tude; les obstacles qu'elles rencon-
trent en sont la cause : mais il ne
faut pas que cela dure, parce que ce
seroit une marque que les obstruc-
tions seroient invincibles aux eaux,
ainsi les eaux elles-mêmes ne feroient
que les augmenter.

On commence par boire 4. ou 5.
verres d'un demi septier environ à
un quart d'heure l'un de l'autre. Ensuite on augmente d'un ou de deux
verres par jour jusqu'à en boire environ deux pots au-delà desquels on ne
va guéres : on se tient quelques jours
à cette quantité, & puis on va en diminuant par les mêmes degrez qu'on
avoit montez. Il n'est pas nécessaire
d'être fort scrupuleux sur cet article;
& les fautes qu'on pourroit y faire,
ne sont point dangereuses.

On a raison de défendre aux malades pendant qu'ils prennent les eaux,

l'usage du lait de quelque f
qu'on le prépare & les fruit
L'un se cailleroit peut-être d
tomac, y causeroit des d
mens & exposeroit à de mau
tours; & les fruits pourroie
tribuer à former des glaires &
sir le sang. Ainsi il faut sagem
terdire l'un & l'autre. La c
n'est pas non plus de manger n
non pas que le poisson soit
difficile digestion que la viar
crois même qu'on peut démon
contraire, mais parce que le po
forme point un sang si balsam
si doux, & principalement pa
les sauces qui l'accompagnen
composées d'ingrediens plus c
de nuire à la santé, que d'y
buer, dans les personnes même
portent le mieux.

Je ne crois pas, quoique ce f
coûtume assez établie, qu'il f
cessaire de se purger après av
les eaux, à moins qu'on n'ait
leurs quelque raison particul
le faire.

On évite le froid & le Sole
dant qu'on prend les eaux. Le

de l'Eté donnant ſur la tête, y pourroit cauſer par l'activité de ſes rayons, trop de mouvement aux petites parties du mineral qui y circulent. Le froid en reſſerrant le corps & les vaiſſeaux qu'il contient, pourroit arrêter l'action de ces mêmes parties qui y roulent; delà vient que quand on prend les eaux à ſa Chambre, dans un tems un peu plus froid qu'à l'ordinaire, on fait fort bien de faire dégourdir l'eau minerale au Bain Marie. Au reſte, la chaleur ne peut nuire à ceux qui prennent les eaux, & les mois les plus chauds ſont auſſi les plus propres pour ce remede, parce qu'alors tous les vaiſſeaux ſont plus dilatez & plus ſouples.

Le tems le moins propre à les prendre utilement, eſt le tems pluvieux: ſoit que la pluye ſe mêlant à l'eau de la Fontaine, en altere la vertu, ſoit que le tems pluvieux agiſſant ſur le corps humain, y produiſe des diſpoſitions contraires à l'heureux effet des eaux. Cependant je ne voudrois pas alors qu'un malade ne les prît point du tout, mais que l'on eût ſoin de prendre de l'eau du fond de la Fon-

taine ; ce qui se peut faire aisément : car il est sûr que l'eau de pluye surnage, étant plus legere ; & que le malade les prît alors dans son lit, dont la chaleur douce & égale, peut s'opposer aux mauvais effets du tems pluvieux.

Au reste, ce n'est point aller à un remede douteux que d'aller à ces eaux : si on a quelqu'une des maladies qui y sont appropriées, elles ont produit de très-salutaires effets sur plusieurs personnes de ma connoissance. M. du Guay-Troüin, Chef d'Escadre, si connu en France & plus encore chez nos voisins, par ses combats de Mer, les a prises bien des fois avec fruit. M. de Radouay Capitaine de Vaisseau, qui vient de donner au Public de si utiles & si sçavantes remarques sur la Navigation, un grand nombre d'Officiers de la Marine, & plusieurs autres personnes de distinction, y ont été & y vont encore tous les ans & en éprouvent de très-salutaires effets. Je les ai prises trois années de suite & j'en ai tiré plus d'avantages que je n'osois en esperer pour des maladies chroniques & de

langueur, qu'elles ont enlevé radicalement.

Voilà quelques réflexions que la charité m'a obligé de faire sur les Eaux de Lannion : elles pourront être utiles à quelques-uns de ceux qui les liront, s'ils sont en Bretagne, & leur épargner les frais d'un long voyage, qui, outre cela, détruit souvent le peu d'utilité qu'on a tiré des eaux, par les incommoditez d'une longue route. On verra encore par-là, que la nature n'a point refusé à la Bretagne ces Fontaines salutaires où l'on va puiser la santé, mais que cette Province n'avoit point ou connu, ou fait assez valoir jusqu'à présent ses avantages : c'est peut-être un ancien défaut. Il y a encore des Eaux minerales à Dinan & dans quelques autres endroits, mais je n'en parlerai point, parce que je n'en ai pas assez de connoissance.

ARTICLE X.

MEMOIRES FAITS POUR contre, concernant l'Abbaye de S. neille de Compiegne. Suite de l' cle XLVI. au mois de Mai 1727 ge 870, & de l'Article L. au de Juin 1727. page 989.

LEs Peres Benedictins produ deux sortes de piéces en fa des Privileges de l'Abbaye de Corneille de Compiegne. 1°. des les des Papes, 2°. des Chartres d Rois, comme rendant témoign ces Bulles. Nous nous sommes b jusqu'ici à ce qui touche les B qui font le principal objet de la testation ; & nous nous y born encore dans le présent Extrait ; la cision qu'exigent nos *Memoir* permettant pas qu'on s'étende tout.

Monsieur l'Evêque de *Soissons* que ces Bulles par deux endroit par leur teneur ; c'est-à-dire, qu'i tend que quand même on les s seroit veritables & legitimes, ell

prouveroient rien en faveur des Privileges de l'Abbaye de S. *Corneille*, parce qu'elles ne disent pas ce que les Benedictins leur font dire. Nous avons discuté ce point dans la premiere Partie du premier Chef de la Contestation. 2°. Il les attaque par les caracteres de fausseté qu'il découvre dans ces Bulles : c'est-à-dire, qu'il prétend que quand elles diroient tout ce que les Benedictins veulent qu'elles disent, elles ne prouveroient rien, parce qu'elles sont visiblement fausses. C'est à la discussion de ce second Point, que nous allons employer la seconde Partie du premier Chef.

SECONDE PARTIE,

Où l'on examine les caracteres de fausseté que M. l'Evêque de Soissons prétend découvrir dans les titres de l'Abbaye de S. Corneille.

M. l'Evêque de *Soissons*, avant que d'attaquer directement aucun titre en particulier, entreprend d'abord de les décrediter indirectement tous en gros par un préjugé général, qui est qu'il y

en a une infinité de fabriquez, appuyer de faux Privileges. Et co ce Préjugé général est un argu qu'on employe assez volontiers e reille matiere, nous commence cette seconde Partie par en faire l men, en rapportant ce que dit M sieur l'Evêque de Soissons pour le valoir, & ce que répondent les B dictins pour l'infirmer.

Examen du Préjugé général sur la f cation d'une infinité de faux Titre

Il y a trois questions à faire par port à ce préjugé. 1°. Est-il réel Est-il fondé? 3°. De quel poids d il être, & qu'est-il permis d'en c clurre?

Le Prélat avoit avancé dans son mier *Memoire*, page 16. *que dan Siécles où les exemptions commence à s'établir ou à faire bruit, les Mo falsificateurs furent en grand nom & que de tous côtez on commença plaindre d'eux, & à se précautio contre eux.* Il avoit prouvé le fait le témoignage de *Pierre de Blois*, écrivant au Pape *Alexandre* au n

de l'Archevêque de Cantorbéry, disoit avec indignation sur ce desordre: que la malice artificieuse des faussaires avoit porté si loin ses entreprises, au préjudice de l'autorité des Evêques, *falsariorum præstigiosa malitia, ita in Episcoporum contumeliam se armavit*; que parmi les titres, sur lesquels se fondoient presque tous les Monasteres qui se prétendoient exempts, il y en avoit plus de faux que de véritables: *Ut falsitas ferè in omnium Monasteriorum exemptione prævaleat.* D'où Monsieur l'Evêque de Soissons avoit conclu ainsi: Voila dès le douziéme Siécle des Faussaires, & des Faussaires en fait de *titres d'exemption*, & en si grand nombre, que *presque tous les Monasteres* qui se prétendoient exempts, fondoient leurs Privileges sur de faux titres.

A cette preuve, le Prélat en avoit joint une seconde tirée des Décretales d'*Alexandre III.* & d'*Innocent III.* tous deux Papes dans le douziéme Siécle; faisant observer de plus, qu'*Innocent III.* entre dans le détail des Adresses, dont on se servoit pour fabriquer des Bulles, & de celles qu'on devoit em-

ployer pour en reconnoître la f
té. Le Prélat fait encore menti
quarante-un faux Sceaux de tou
pece, trouvez dans le Monast
S. *Vallery* en 1518. & qui furent
sez au Greffe des Requêtes du P
fait, qui, s'il est vrai, va à pr
qu'on n'étoit pas plus scrupuleu
le sixiéme Siécle sur la fabricati
faux tîtres, qu'on l'avoit été d
douziéme; & qui semble aut
l'exclamation dont use M. l'E
de Soissons, lorsqu'il dit: *Que*
tres sortis de cette ample manufact

Les Benedictins se récrient su
cela comme sur la plus *violente*
plus outrée des déclamations, & d
dent, où sont les preuves de ces fai
si criantes, que l'on impute gratuit
à l'Ordre de S. Benoît?

Monsieur l'Evêque de Soisso
moigne d'abord son étonneme
rapport à la confiance, avec la
les Benedictins s'inscrivent en fa
un fait qu'ils ne sçauroient ign
sur un fait dont conviennent t
que nous avons eu de plus Sç
Critiques en ce genre, & qu'il s
nommément; sur un fait enfi

n'eſt ignoré de perſonne ; mais après cette Réponſe vague, il leur en fait une *ad Hominem*, & qui paroît ſans réplique, en leur produiſant le feu P. *Mabillon* leur Confrere, pour garant de ce qu'il a avancé.

Ce Sçavant Benedictin reconnoît ſi bien qu'il y a dans l'eſprit du Public un préjugé général contre les Titres & les Chartriers des Maiſons de ſon Ordre, qu'il le qualifie une prévention invétérée reçûë tacitement de tout le monde, & qui a, dit-il, paſſé preſque en conviction : *invidiam inveteratam ut jam ipſa opinione hominum tacitâ, propè convicta atque damnata videatur.*

Il eſt donc vrai & cònſtant, de l'aveu du Pere *Mabillon*, que depuis long-tems on eſt plus que prévenu contre les anciens Titres gardez dans les Chartriers de l'Ordre, & que le préjugé ſur cela eſt très-réel ; mais eſt-il bien fondé ?

M. l'Evêque de Soiſſons le prétend, & le juſtifie encore par l'autorité du P. *Mabillon*. Il eſt vrai que ce Pere, qui, comme le remarque le Prélat, fait tous ces efforts pour juſtifier ſes Confreres, a cru y parvenir, en leur

donnant un grand nombre de C
plices de tous Etats : car il pré
que dans les anciens tems , il
presque eu aucune Communauté,
peu d'Eglises ou de Familles, qui a
été exemptes de cette tache de fal
tions ; & que *tous*, *Clercs*, *Mo*
Notaires, *Scribes*, *Copistes*, *Secu*
même les femmes s'en mêloient. I
loit que le métier fût bon, pui
tant de gens y donnoient ; mais i
fit pour Monsieur l'Evêque de Soi
que les Moines s'en soient mêlez
que le Pere *Mabillon*, quelque p
qu'il prenne à diminuer autant
peut, l'idée qu'on peut se form
la multitude de ces faux Titres
connoisse qu'il y en a eu, & ne p
s'empêcher de faire entendre qu
en a eu beaucoup.

Il fait plus, poursuit M. l'Ev
de Soissons : car en rendant comp
déperissement des Originaux,
marque une des causes dans *la f*
cation des faux Titres. Il va encore
loin, & rapporte de bonne foi un
tre cause, & une autre maniere d
brication qu'il suppose avoir été
en usage ; c'est qu'on faisoit, dit-i

Copies des Originaux, figurées & si res-
semblantes aux Originaux mêmes,
qu'il étoit *difficile de n'y être pas trom-
pé :* ce qui est, remarque M. l'Evêque
de Soissons, en avoüer beaucoup, &
peut-être trop pour ses Confreres. En-
fin, *par un dernier excès de franchise, le
P. Mabillon convient que pour suppléer
aux Originaux perdus par les Guerres
ou par les Incendies, on en fabriquoit
d'autres.* Il reconnoît avec la même
candeur, que c'est dans les Chartriers
des Moines, que ces faux Titres se
trouvent communément ; parce que,
dit-il, les Moines ont été plus *Soigneux*
de leurs Titres, que les autres ; & que
comme il leur en est resté un plus
grand nombre de bons, aussi en ont-
ils eu plus de mauvais. Donc, de l'a-
veu-même du P. *Mabillon*, le préjugé
commun à cet égard est non seulement
réel, mais encore très-bien fondé.

Mais les Moines ont-ils eu part à la
honteuse fabrication de ces faux Tî-
tres ? Il faut bien, répond Monsieur
l'Evêque de Soissons, qu'ils les ayent,
ou fabriquez eux-mêmes, ou fait fa-
briquer par d'autres à leur profit : car,
poursuit-il, qui est-ce qui s'aviseroit

de fabriquer de faux Privi
des Moines ? C'est en fave
dre de S. Benoît, & plus
ment pour leurs Privileg
Possessions, que ces Fabri
été faites, Qui est-ce donc
coupable, dit Monsieur l
Soissons, si ce n'est pas eux
qu'il fait suivre d'une liste
dérable de faux Titres, qu
connus & avérez comme t

Reste à discuter le tém
Pierre de Blois, & les 41.
de S. *Vallery*, mentionnez
mier Memoire de Monsie
de Soissons.

A l'égard du premier, l
tins le traitent de *vaine*
qui n'est digne que de mépris
point de façon de taxer
d'injustice : un saint homm
une lumiere de l'Eglise dan
me Siécle : traits qui paroi
forts à Monsieur l'Evêque
Les Benedictins joignent à
une réponse qui paroît pl
la chose est vraye. C'est q
vêque de Cantorbéry, au
Pierre de Blois écrivoit au P

dans l'affaire *contre les Réli-*
de son Diocese qui se prétendoient
ots. A quoi Monsieur l'Evêque
oissons replique que *la bevûë des*
ictins ne pouvoit être plus complet-
uisque le Monastere de *Malmes-*
, dont étoient ces Moines Bene-
ns, se trouvoit situé dans le Dio-
le Sarisberi, & que l'Archevêque
antorbéry étoit leur Juge dans
affaire, & non pas leur Partie.
ur ce qui est des 41. faux Sceaux
Vallery, les Benedictins traitent
ose de *Chimere*, qualifient de *mi-*
le libelle l'Ouvrage où la Senten-
t rapportée, & défient au surplus
n trouve *aucun vestige de cette Sen-*
au Greffe des Requêtes du Palais.
euvent donner sur cela le défi en
: sûreté, puisqu'il y a 109. ans,
les Registres de ce Greffe furent
z dans l'incendie arrivé au Palais
618. fait que les Benedictins ne
ent pas ignorer, & qu'il n'étoit
remarque Monsieur l'Evêque de
ons, de la bonne foi de dissimu-
Le Prélat ajoûte à cela, que l'Ou-
e où la Sentence est rapportée,
: un Ouvrage revêtu de l'autorité

publique, imprimé avec Privi
qui porte le nom de son Au
doit point être traité de Libe
les Benedictins ne le qua
que parce qu'on y a dévo
teres qui interessent les
tions, où l'on s'enrichi
des Benefices; que d'ai
qui rapporte la Senten
parlé sans fondement,
gneur de *Moncavrel* pr
cette même Sentence
qu'il eut alors contre
de S. *Vallery*, & qu'i
cription de faux qu
ce contre les vieux
duits par les Relig
baye.

Mais que le pr
fabricati
& bi

r *produits par les Benedictins de S. ille , mais qu'ils ne suffisent pas es détruire.* Pour cela, ajoûte-t'il, nécessaire de les examiner , & lans cet Examen que nous allons : , sans nous arrêter à quelques ches véritablement peu solides i Adversaires, ausquels le Prélat iit en peu de mots. Les Benedic- par exemple semblent vouloir t , que pour prouver la fausseté ïtres , on fixe la date de leur fa- :ion : *Si les Tîtres sont faux*, di- ls , *en quel tems cette fausseté a-été commise ?* Si pour évincer de un Tître, il falloit déterminer le précis de sa fabrication, il n'y en t guéres de si décrié & de si no- nent faux , qui ne se maintînt impossibilité où l'on seroit de spé- cette Epoque. Elle est fort inu- dit M. l'Evêque de Soissons; & il pas plus nécessaire de la marquer, le découvrir le nom des Fabrica- . Il n'est question que de sçavoir preuves qu'on employe pour ver que certains Tîtres sont faux, nt être admises par les Juges & : Public. Il est tems d'en venir à discussion.

Examen des Titres de l'Abba
Conseillers considérez en dé

Pour parvenir à prouver la
des Bulles sur lesquelles les B
tins fondent l'exemption de
neille, M. l'Evêque de Soisson
trois moyens de faux.

Le premier moyen est tiré d
férence & de la conformité d
nes signatures ; ce que nous e
rons ci-après.

Le second, de la différence
thographe des mêmes Cardina
leurs signatures en differentes

Le troisiéme, de la fausseté
tes de plusieurs de ces Bulles.

La Bulle de *Calixte II.* la
cienne de celles que produiser
nedictins, & donnée en 111
veur des Chanoines de Saint C
est, de l'aveu de Monsieur l'E
Soissons, hors d'atteinte du
la datte, & même des deu
moyens de faux qu'on vient
cifier.

Les Benedictins ont pris a
de ce Jugement de Monsieur
Janvier 1728.

de *Soissons*, & en ont conclu d'une maniere triomphante, comme il le fait entendre, que cette Bulle étoit *au-dessus de tout soupçon, & telle que la Critique la plus outrée n'y a pû mordre.*

M. l'Evêque de Soissons nie la consequence; & en même tems qu'il convient que la datte en est juste, il prétend avoir allegué des choses assez fortes sur cette Bulle, ou pour la rendre suspecte, ou pour la faire qualifier de furtive & de subreptice. Nous n'en toucherons ici qu'une, qui paroît d'un grand poids. *Entre les exemptions abusives dont se plaint Saint Bernard*, dit M. *Talon*, *cité par Monsieur l'Evêque de Soissons, il ne parle point de celles des Chapitres; parce que*, poursuit M. *Talon*, *elles étoient inconnuës de son tems.* S. *Bernard* mourut en 1153. & la Bulle de *Calixte II.* suppose un Chapitre des Chanoines exempts en 1118. fait, dont, ni Saint *Bernard*, ni aucun des Historiens du même tems n'ont eu connoissance. Cette Bulle n'existoit donc pas, ou, si elle existoit, on n'osoit la montrer; & en ce cas elle étoit subreptice.

D'ailleurs, peu importe à M. l'Evê-

Les Benedictins ne disc
pas de la conformité des
il est même de leur intéré
venir, puisqu'ils tienne
d'Adrien IV. pour bonne
que de Soissons la préten
la datte; c'est ce qui s'exan
le troisiéme Moyen de fau

Le Prélat fonde encore
Moyen sur ce que les mê
nages signent d'une manie
te dans différentes Bulles; p
l'écriture du Cardinal *Hub*
dans la Bulle d'Eugene II
ment differente de l'écrit
me dans la Bulle de Luce
deux mains & deux écritu
tes, que la signature du C
bert dans la Bulle d'Euge
signature du même dans l
drien IV. Le Cardinal *J*
dans la Bulle d'Eugene II
devenu Pape, sous le no
tin III, il signe d'une m
différente dans sa propr
quelle différence, ajoûte
de Soissons? Le Pape âgé
signe d'une main ferme &
la signature du même d

Janvier 1728.

III, lorſqu'il n'avoit que
ans, eſt écrite d'une main
:remblante.
remier Moyen de faux fondé
fférence des ſignatures, M.
de Soiſſons en joint un ſe-
ndé ſur la différence de l'Or-
ie.
: différence d'Orthographe
que dans la maniere, dont
'ardinaux ont ſigné dans des
fférentes : c'eſt *Aribert* & *Ar-*
rdiction & *Ardicion*, *Jacintus*
us, *Odo* & *Oddo* : différence
graphe, qui emporte une dif-
le prononciation dans trois de
s, le premier, & les deux der

enedictins répondent à tout
pour ce qui regarde la diffé-
es écritures, que quand e les
auſſi réelles qu'on les ſuppoſe,
ence des plumes, de l'encre &
, peut cauſer quelque ſorte de
ce. A quoi M. l'Evêque de
replique qu'il ne s'agit pas ici
nt de quelque ſorte de diffé-
mais d'une différence entiere
e, & telle que la différence, ni

s'appelloit *Otho*, ou *Odo*, tel au
ou *Oddo*. Ils alleguent encor
Sacra, en preuve des mêmes va
Il n'est pas étonnant, répliqu
vêque de Soissons, que la né
des Copistes ait pû causer c
tions; mais il s'agit de sçavoi
peut supposer que des Prélats,
dinaux, dont la signature éto
portante pour la validation de
se soient permis de varier l'Or
phe de leur nom dans des A
lemnels, & de signer tantôt d'
niere & tantôt d'une autre.

3°. Les Benedictins disent
te varieté d'Orthographe *est*
imagination; qu'*à la supposer c*
l'âge, les infirmitez, la diffé
plumes, mille autres circonstanc
roient donner lieu à ces petites
ces, *qui ne sont pas*, ajoûtent-ils
d'occuper un vrai Critique.

Ces raiſons paroiſſent fort étranges à M. l'Evêque de Soiſſons, & il prie qu'on lui explique ce que c'eſt qu'une *varieté* d'Orthographe, qui eſt de *pure imagination.* Veut-on faire entendre par-là que c'eſt lui qui imagine fauſſement une varieté d'Orthographe, qui n'eſt pas dans les ſignatures ? Il faut donc nier le fait nettement & formellement, comme le Prélat en ſomme ſes Adverſaires : & comme le Public auſſi-bien que les Juges, ſemblent l'exiger dans des faits pareils : il n'eſt point queſtion en cela d'imagination, il ne faut que des yeux pour voir ſi un nom eſt écrit avec un R, ou avec deux, avec deux D, ou avec un ſeulement.

Le Prélat ne ſe trouve pas moins embarraſſé à comprendre comment la différence de l'âge, de la ſanté ou des plumes, en quelque circonſtance que ce ſoit, peut être cauſe qu'on ajoûte ou qu'on retranche une Lettre à ſon nom ; & il demande encore un éclairciſſement là-deſſus. On conçoit bien comment l'âge, les infirmitez, ou la mauvaiſe qualité, ſoit de la plume, ſoit de l'encre, peut faire que les Lettres d'un nom ſoient plus mal formées ;

mais que rien de tout cela puisse causer un changement dans l'Orthographe d'un nom, c'est ce qu'on ne conçoit pas; & c'est présumer beaucoup, on ne dit pas seulement de la docilité, mais même de la stupidité du Public, que de présumer qu'on le lui fera croire.

Mais ces petites différences, insistent les Benedictins, ne meritent pas l'attention d'un vrai Critique. Ce sont des *observations frivoles, puériles, des raisonnemens d'un absurdité grossiére. C'est insulter à la raison que de prétendre par de telles observations, décider de la vérité des Monumens les plus respectables.*

La question est de sçavoir si ces Monumens sont *respectables*. Car s'ils sont faux, ils ne meritent que le mépris du Public, & son indignation contre ceux qui les ont fabriquez. Si la signature est fausse, dit Monsieur l'Evêque de Soissons, le Monument est faux. Or la signature est jugée fausse, poursuit-il, quand elle n'est pas de la main de celui dont elle présente le nom; & il est évident qu'elle n'en est pas, dès qu'elle n'est pas écrite avec les mêmes Let-

tres qu'il a coûtume d'employer, pour former ſon nom. Comme il n'y a rien de plus eſſentiel à la ſolemnité & à l'authenticité d'un Acte que la ſignature; rien auſſi n'eſt plus digne de l'attention d'un *vrai Critique*, que ce qui peut ſervir à faire diſcerner ſi cette ſignature eſt vraye ou fauſſe. Les Obſervations à cet égard ſont ce qu'il y a de plus important en fait d'Actes; & toutes *frivoles* & puériles qu'on les prétend, elles ont ſouvent ſervi dans les Tribunaux de Juſtice à convaincre de faux; & à faire pendre les fauſſaires. Mais ſi ces deux premiers moyens ne roulent que ſur des *Obſervations puériles & frivoles*, au jugement des BB. ils ne pourront pas du moins dire la même choſe du troiſiéme, qui eſt fondé ſur des recherches plus importantes, & qui mérite bien un Article à part. Les deux premiers n'attaquent que la Bulle d'Eugéne III. Le troiſiéme en attaque quatre autres des principales, qui ſont celles d'Adrien IV. d'Alexandre III. de Clement III. & d'Innocent III. Voici la datte de la création de ces quatre Papes.

Adrien IV. . . en 1154. jusqu'en 1159.
Alexandre III. en 1159. jusqu'en 1181.
Clement III. en 1188. jusqu'en 1198.
Innocent III. en 1198. jusqu'en 1216.

III. Moyen de faux.

De toutes les preuves de fausseté, sur tout en fait de Bulles, dit Monsieur l'Evêque de Soissons, celle qui établit la fausseté des dattes est la plus concluante : le bon sens la dicte ainsi, & le droit la décide.

Les deux dattes, dont dépend la vérité ou la fausseté des Bulles, sont l'année de Jesus-Christ, & celle de l'Indiction. Or pour juger si l'année de Jesus-Christ & l'Indiction se trouvent dans les Bulles, telles qu'elles y doivent être, il faut fixer la maniére, dont on comptoit à Rome dans le tems des Bulles en question, & les années de Jesus-Christ & celles de l'Indiction.

De la maniére de compter les années de Jesus-Christ dans le XI. XII. & XIII. Siécle.

Monsieur l'Evêque de Soissons avoit

établi dans son premier Memoire, que l'année dans le stile des Bulles Romaines commençoit à Noël, ou quelquefois au 1. de Janvier.

Les Benédictins qualifient d'*erreurs*, & d'*égaremens*, dans l'étude des Titres, ce qu'avoit dit sur cela Monsieur l'Evêque de Soissons, qu'ils traitent comme le plus ignorant de tous les hommes, à qui les Livres, les plus communs, & les points les plus triviaux de l'Histoire, sont inconnus, & dont les preuves dégenerent malheureusement en *ignorances continuelles*.

A ces reproches, qui sont à la vérité peu mesurez, Monsieur l'Evêque de Soissons reconnoît *la main grossiere d'un Moine en colere*, qui s'appesantit de toute sa force sur son Ecrivain prétendu : car il est bon de remarquer, que les Benedictins pour se mettre plus en liberté de dire des injures au Prélat, veulent bien supposer, sans aucun fondement, qu'un Etranger lui a prêté sa plume dans un Mémoire que le Prélat donne comme son propre Ouvrage. Mais quoi qu'il y ait plus d'indécence d'oublier le respect qu'on doit au ca-

ractére d'Evêque, que de manquer d'égards pour un particulier ; les reproches injurieux & les termes outrageans & hautains ſiéent toûjours mal dans quiconque, à l'égard de qui que ce ſoit. Il eſt permis de prouver à ſon Adverſaire qu'il s'eſt mépris, qu'il s'eſt trompé, & qu'il n'étoit pas bien inſtruit ſur ce qu'il a avancé ; mais il n'eſt pas permis de lui dire en face, qu'il eſt un ignorant. C'eſt au Lecteur à tirer ces conſéquences ſur ce qu'il lit, & à qualifier l'erreur & la mépriſe. Ce ſeroit manquer de reſpect à une perſonne à qui on en doit, que de dire en ſa préſence des injures à un tiers : c'eſt en manquer à l'égard du Public, que de s'émanciper à des injures dans un Imprimé qu'on lui met ſous les yeux. Les honnêtes gens ſe tiennent les premiers offenſez de ces ſortes de groſſiéretez. Ils les pardonnent encore moins à ceux dont l'état ſemble éxiger plus de modération ; & ils ſont toûjours ſurpris de voir que la Charité & la bienſéance Religieuſe ne ſupplée pas au moins dans les Cloîtres, à ce qui y manque du côté de la politeſſe.

Mais laiſſons les injures, & venons

au point de fait. Les Benedictins distinguent deux sortes de dattes Romaines, l'une pour les Bulles, l'autre pour les Brefs. *Dans les Bulles*, disent-ils, *l'année commence au 25. Mars. Dans les simples Brefs elle commence au 1. Janvier.* A quoi ils ajoûtent que *c'est un usage qui subsiste depuis très-long-tems, & qui y est actuellement en vigueur.*

Que répond à cela M. l'Evêque de Soissons ? Il convient de ces deux differentes dattes pour l'usage présent, & il avoüe encore que cet usage subsiste depuis très-long-tems à Rome ; mais il ajoûte qu'il n'est pas question de ce qui se pratique aujourd'hui à Rome, ni de ce qui s'y pratique depuis long-tems, mais de ce qui s'y pratiquoit dans le onziéme, le douziéme, & le treiziéme Siécle. Sur quoi on ne peut s'empêcher de dire qu'il est étonnant, que des gens qui ont traité d'ignorant, au sujet de ces dattes, M. l'Evêque de Soissons, sous le nom de son prétendu Ecrivain, ne disent rien qui puisse seulement effleurer son opinion, & ne touchent pas même à ce qui fait l'état de la question.

Il s'agit de l'usage du XI^e. XII^e. & XIII^e. Siécle, & les Benedictins ne citent que l'usage présent. Ils disent bien que cet usage présent dure depuis *très-long-tems*; mais c'est ne rien dire que de s'énoncer d'une maniére si vague. Prétend-on que ce *très-long-tems* remonte jusqu'au XI^e. XII^e. & XIII^e. Siécle? En ce cas il falloit le dire & spécifier ces Siécles, au lieu de mettre *très-long-tems*. Mais dés qu'on n'ose assurer que cette maniére de datter fût en usage dès les Siécles en question, & que pour cela on se tient au large à la faveur d'un terme indéfini de *très-long-tems*, qu'on se réserve d'interpréter comme on voudra, on ne dit rien qui interesse en aucune façon l'opinion de M. l'Evêque de Soissons. Il falloit pour l'attaquer & ruïner son principe, dit ce Prélat lui-même, prouver qu'au onziéme, douziéme & treiziéme Siécle, on comptoit à Rome la datte de l'année dans les Bulles, comme on le fait aujourd'hui : mais c'est, ajoûte-t'il, ce que les Benedictins n'ont osé faire. Ils ont affecté d'employer le terme indéfini de *très-long-tems* pour imposer au Lecteur, qui ne pouvoit man-

quer d'en être la dupe. On voit que Monſieur de Soiſſons parle d'un uſage du onziéme, douziéme, & treiziéme Siécle ; & l'on ne doute pas que les Benedictins, en oppoſant au ſentiment du Prélat, un uſage contraire & très-ancien, ne comprennent ſous ce terme, les Siécles mêmes qu'a ſpécifiez M. l'Evêque de Soiſſons ; & que par conſéquent l'année ne commençât à Rome au 25. Mars durant les trois Siécles ci-deſſus mentionnez ; & voilà le Public induit en erreur ; mais M. l'Evêque de Soiſſons y met ordre, en relevant la ſupercherie dont il s'agit, & en rappellant les Benedictins à l'Epoque préciſe qu'il a marquée, & qu'ils n'ont oſé ſpécifier en faiſant ſemblant de l'attaquer.

Il convient donc de ce que diſent les Benedictins ſur l'uſage préſent : il convient qu'il *dure depuis très-longtems*, mais ſans le faire pourtant remonter au-delà de trois cens ans ; & il prouve de nouveau & par le P. *Mabillon*, & par d'autres Auteurs, que dans les Reſcrits de Rome autrefois, c'eſt-à-dire, avant le quatorziéme Siécle, l'année commençoit à Noël ou au premier de Janvier.

Ce Sçavant Benedictin dit expressément qu'à Rome depuis six cens ans, on datte de l'Incarnation & non de la Nativité les Rescrits les plus importans, à l'exception d'un petit nombre depuis trois cens ans; mais que l'*année de l'Incarnation* se compte des Kalendes de *Janvier*, & non de l'Annonciation, si ce n'est plus rarement, *rariùs*, & qu'alors l'année de l'Incarnation est confonduë avec celle de la Nativité.

Hocsennius Auteur du quatorziéme Siécle dit positivement que c'étoit à Noël, que se changeoit la datte de l'année dans le stile de la Cour Romaine. Voici ses termes: *L'an* 1272. *à compter avant la Nativité, ou* 1273. *à compter après la Nativité, selon le stile de la Cour Romaine, qui change de datte à la Nativité.*

Ce Prélat fait ensuite remarquer les variations qu'il y a eu à la Cour de Rome, sur ce qui regarde les dattes; qu'avant le Pontificat de *Leon* IX. en 1049. on ne marquoit l'année de Jesus-Christ ni dans les Bulles ni dans les Brefs; que depuis ce Pape les Bulles ont toûjours été dattées de l'année de Jesus-Christ commençant à Noël

avec celle de l'Indiction & du Pontificat; qu'environ le tems que les Papes commencérent à siéger à Avignon, on cessa d'employer dans les Bulles & l'année de Jesus-Christ & l'Indiction; & que ce ne fut qu'au Concile de Constance, ou peu après, qu'on remit en usage l'ancienne maniére de datter par l'année de Jesus-Christ & de l'Indiction, mais différemment de l'ancien usage pour l'année de Jesus-Christ qu'on commençoit autrefois à la Nativité. Cela vint, dit-il, de ce qu'après une longue interruption de l'usage de cette datte, les Papes qui voulurent le rétablir, se trouvant libres pour le choix du jour où on placeroit, pour les Bulles, le commencement de l'année, le fixerent au 25. Mars jour de l'Annonciation. C'est ainsi qu'on datte les Bulles à Rome depuis le Concile de Constance : mais dans les Siécles précedens, l'année de Jesus-Christ commençoit à Noël, comme M. l'Evêque de Soissons le prouve par diverses Bulles du onziéme, douziéme & treiziéme siécle.

Quant à l'autorité de *Du Cange*, que les Benedictins accusent le Prélat

S'il n'y a pas eu une variation arbitraire pour la datte dans la Chancellerie Romaine en tel & tel Siécle, un très-grand nombre de piéces que nous conservons précieusement dans nos Cartulaires, sont manifestement fausses : or nous perdrions trop à les reconnoître pour fausses ; il est donc de notre intérêt d'imaginer un Systême qui les mette à couvert. Voilà ce qui a produit le Systême de la variation arbitraire sur les dattes dans la Chancellerie Romaine.

Mais M. l'Evêque de Soissons qui ne reconnoit pas ce Systême, tire de l'irrégularité des dattes une preuve de fausseté, & conclut de-là que les Bulles d'*Adrien* IV. & de *Clement* III. péchant par cet endroit, elles sont fausses. La Bulle de *Clement* III, est encore défectueuse du côté de l'Indiction, aussi-bien que celles d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. C'est un second point qui nous reste à discuter.

De la maniere de compter l'Indiction durant plusieurs siécles avant le Concile de Constance.

L'Indiction, dit M. l'Evêque de Soissons dans son premier Mémoire, étoit un Cicle de quinze ans, dont chaque année commençoit au premier, ou selon d'autres, au 24 Septembre.

Si ce point de Doctrine est vrai, les Bulles de *Clément* III. d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. sont fausses, parce qu'elles ne peuvent s'accorder avec cette époque.

Les Benedictins semblent convenir de la conséquence, mais ils nient le principe, & prétendent qu'outre cette Indiction, soit du 1. soit du 24. de Septembre, il y en avoit une autre qui commençoit au premier Janvier, & que c'est la seule en usage de la Cour de Rome. Ils citent pour ce sentiment le P. *Petau*, M. *Du Cange*, le P. *Le Cointe*, & insultent au prétendu Ecrivain de M. l'Evêque de Soissons, sur ce qu'il ignore une chose qu'on trouve même dans les Diction-

naires, & nommément dans celui de *Furetiere.*

M. l'Evêque de Soissons convient de cette Indiction du premier Jan-vier, qui est en usage aujourd'hui mais il dit qu'il n'est pas question d ''l'usage moderne depuis un certai tems, mais de l'usage du douzièm siécle, dans lequel les Bulles qu'il at taque ont été données.

Que l'Indicton du premier Jan vier qu'on appelle l'Indiction Ponti ficale, soit moderne par rapport à cel le de Septembre, qu'on appelle l'In diction Impériale ou Grecque, M. l'E vêque de Soissons le prouve par *Ciac-conius*, qui dit : *Il y a une Indictio Impériale qui commence au 24. Sep tembre, & une Indiction Papale qu commence au jour de Noël. Cette dif férence des deux Indictions a été obse vée pour la premiere fois dans les Ac tes du Concile de Constance, où l'o voulut que les années de l'Indiction con courussent avec les années de Jesus Christ.* L'autorité de cet Auteur, qu vivoit dans le siécle qui a suivi ce Con cile, en est d'autant plus considéra ble, outre que personne jusqu'ici n l'a démenti.

Voilà donc l'Epoque de la nouvelle Indiction Pontificale bien fixée : elle ne remonte pas plus haut que le Concile de Constance.

Or il s'agit ici d'une Indiction antérieure de 300. ans au Concile de Constance tenu au 15^e^. siécle. Il est question de trois Bulles données au 12^e^. & 13^e^. & l'on demande quelle Indiction on suivoit alors.

Le P. Mabillon convient que l'Indiction Grecque a été suivie à Rome constamment au moins jusqu'à *Grégoire* VII. qui mourut vers la fin du onziéme siécle. M. l'Evêque de Soissons cite diverses Bulles postérieures jusques vers la fin du 12^e^. siécle, où la même Indiction Grecque est employée ; d'où il conclut que puisque l'Indiction Papale n'a commencé qu'au Concile de Constance, & puisqu'au 12^e^. siécle on dattoit à la Cour de Rome, suivant l'Indiction Grecque, ou du mois de Septembre : ces trois Bulles qu'il attaque, & qui ne peuvent compatir avec cette Indiction, sont fausses.

A l'égard des autoritez du P. *Petau*, de M. *Du Cange*, & du P. *Le*

Cointe qu'on lui oppose, voici ce qu'il répond. Le premier, dit-il, ne parle que de l'usage présent, & non de celui du 12^e. siécle.

Pour M. *Du Cange*, il ne conçoit pas comment les Benedictins le citent sans l'avoir lû; ou s'ils l'ont lû, comment ils osent le citer. Il est vrai, dit le Prélat, que ce Sçavant fait mention de l'Indiction Romaine ou Pontificale; mais dans la même page, il marque qu'il est incertain en quel tems elle a commencé. Il ajoûte de plus, qu'il paroît par les Lettres de *Jean* VIII. de *Grégoire* VII. & par d'anciens Actes rapportez par *Baronius* à l'an 1154. c'est-à-dire, au 12^e. siécle, que les Rescrits des Papes se dattoient selon l'Indiction Grecque, commençant au 1. de Septembre; en quoi il est démontré que *Du Cange*, bien loin d'être contraire à l'opinion de M. l'Evêque de Soissons, la justifie & la confirme. Ce Prélat ne parle point en particulier du P. *Le Cointe* : mais si celui-ci n'a fait que faire mention de l'Indiction Pontificale, comme il paroît par le Mémoire des Benedictins, il ne dit rien

oit contre M. l'Evêque de Soiſ-
puiſque ce Prélat reconnoît cet-
liction & en marque l'Epoque,
e fait rien à la queſtion préſente,
ne s'agit point d'une Indiction
uée depuis le Concile de Conſ-
e, mais de l'Indiction qui étoit
ſage dans les 11e. & 12e. ſiécles.
a prouvé, & par M. *Du Cange*
r le P. *Mabillon* même qu'on
ppoſoit, que dans ces deux ſié-
on ſuivoit à Rome l'Indiction
que.
eſt vrai que le P. *Mabillon* ajoû-
e cet uſage n'étoit pas ſi invaria-
qu'on ne s'en écartât aſſez ſou-
, *paſſim.* Mais M. l'Evêque de
ns prétend qu'il en eſt de même
tte variation, comme de celle
datte de l'année de J. C. & que
Mabillon n'a imaginé ce ſyſtê-
ır l'Indiction, qu'en faveur de
urs Bulles, qui ſont dans les
triers de l'Ordre, & qu'il fau-
en ôter comme fauſſes & apo-
aes. Si l'on n'admettoit de la va-
on dans la maniere de compter
iction; parce que la datte de l'In-
on de ces Bulles ne quadre point
nvier 1728.

étoit la ſeule connuë & uſitée à Rome: 2°. qu'elle a été continuée encore dans le 12e. & 13e. ſiécle: 3°. que la Lettre d'*Innocent* III. ruïne le ſyſtême des variations prétenduës. Or les Bulles de *Clément* III. d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. ne peuvent quadrer avec l'Indiction Grecque: donc ces Bulles doivent être préſumées fauſſes.

Le Prélat termine ce morçeau de ſon ſecond Mémoire par un moyen général de fauſſeté contre toutes les Bulles que produiſent les Benedictins depuis 1150. juſqu'à 1213. Nous ne le rapportons pas ici, parce que nous l'avons déja touché au mois de Juin dernier page 1022. de nos Mémoires, & que nous aurons peut-être occaſion d'en parler encore dans la ſuite, quand nous rendrons compte du II. Chef de la Conteſtation.

ARTICLE XI.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Fevrier 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Fev. Emersion à . . . . 5h 17′ soir

Le 4 à	11	47	matin
Le 6 à	6	16	matin
Le 8 à	0	45	matin
Le 9 à	7	14	soir
Le 11 à	1	43	soir
Le 13 à	8	12	matin
Le 15 à	2	41	matin
Le 16 à	9	10	soir
Le 18 à	3	39	soir
Le 20 à	10	8	matin
Le 22 à	4	37	matin
Le 23 à	11	6	soir
Le 25 à	5	35	soir
Le 27 à	0	4	soir
Le 29 à	6	33	matin

Second Satellite.

Le 2 Fev. Emers. à	7h	23'	soir
Le 6 à	8	41	matin
Le 9 à	10	0	soir
Le 13 à	11	18	matin
Le 17 à	0	37	matin
Le 20 à	1	55	soir
Le 24 à	3	14	matin
Le 27 à	4	30	soir

Troisiéme Satellite.

Le 8 Fev.	Emersion à	8	19	matin
	Immersion à	5	58	
Le 15	Emersion à	0	20	soir
	Immersion à	9	58	matin
Le 22	Emersion à	4	23	soir
	Immersion à	2	1	
Le 29	Emersion à	8	26	soir
	Immersion à	6	3	

On ne verra rien du quatriéme.

Janvier 1728.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES D'ITALIE.

DE ROME. M. *Charles* MAIELLA Secretaire des Brefs aux Princes, & le P. *Pierre* BENEDETTI Maronite D. L. C. D. J. ont ensemble & de concert, non seulement traduit en Latin d'après un ancien Manuscrit Syriaque, mais encore enrichi de sçavantes *Dissertations*, 1°. L'HISTOIRE de la persécution des Chrétiens, par *Sapores* Roi de Perse, & par ses Successeurs; où se trouvent les Actes de plusieurs Martyrs: 2°. d'autres Actes de Martyrs, qui n'ont point encore été publiez: 3°. des *Actes* de S. SIMEON l'ancien Stylite, très-étendus, écrits par un Contemporain, & qui n'avoient jamais été traduits ni mis au jour. Ces Ouvrages rempliront un volume *in fol.* dont le mérite est suffisamment garanti par celui des Editeurs Interpretes. *Nous* ne doutons point que ces Actes de S. *Simeon* Stylite, différens

de ce que nous ont laiſſé *Theodoret* & *Antoine* Diſciple du Saint, ne ſoient ceux d'un certain *Coſmas*, lequel ayant vécu avec S. *Simeon* en une étroite liaiſon, fit, après la mort de ce Saint, le recit de ce qu'il avoit vû de lui, & entendu de témoins dignes de foi. Pour l'*Hiſtoire* de la perſécution des Chrétiens, ſous *Sapores* Roi de Perſe, c'eſt apparemment celle que contiennent les Actes qu'à donnez S. *Marutas* Evêque de *Tagrit*, ou *Martyropolis* en Meſopotamie, Prélat illuſtre par ſa doctrine & par ſes miracles. M. *Aſſemani*, qui a tiré l'un & l'autre Manuſcrit du Monaſtere de Sainte Marie de Sceté, nous a donné des Abrégez de l'une & l'autre *Hiſtoire*, dans ſon premier Tome de la Bibliothéque Orientale, d'une maniere qui intéreſſe trop la curioſité d'un ſaint zéle, pour ne pas faire deſirer les Hiſtoires complettes.

Suivant l'obſervation que le P. *Burgondio* à faite à Rome de l'Eclipſe du Soleil, le 14. Septembre 1727. elle précéda de quelques minutes le tems marqué par le calcul de Monſieur *Manfredi*. Il ne fut pas poſſible à cauſe de quelques contretems,

emarquer les doigts. Mais enfin ,
)h 26′ 33″ la Lune a commencé de couvrir la plus grande tache du Soleil.
)h 26′ 41″ Cette tache a été couverte entiérement.
)h 46′ 5″ La fin de l'Eclipse dans
lus grande obscuration, le bord
entrional de la Lune est presque
ré jusqu'au centre du Disque So-

1*** a vû d'ici depuis peu, ce
avoit déja vû de France; une sen-
sible dans la Lune entre Platon &
tote. Il conjecture que dans un
blement de Lune, deux Monta-
qui étoient unies, se sont déta-
s, & auront ainsi laissé entre elles
space, qui autrefois étoit une ta-
ioire, & est aujourd'hui resplen-
nt d'une lumiere très-blanche.

E VENISE. Un de nos Libraires
ire une Edition en 5. volumes des
res du P. SIRMOND, qu'il veut
par modestie ne pas mettre d'a-
e au-dessus de celle du *Louvre*;
qu'il ne peut par équité se dis-
r de lui comparer, prétendant
lans la comparaison elle se sou-

tiendra avec honneur : c'eſt GIAVARINA.

DE PADOUË. On imprime chez *Comini* les *Poëſies* Latines de FLAMINIUS, & quelques-unes de ſes *Lettres* en proſe, qui roulent ſur la Méthode d'enſeigner la Grammaire Latine aux Enfans.

DE VERONE. A l'occaſion d'un nouvel Ouvrage de M. le Marquis *Scipion* MAFFEI, qu'Albert *Tumermanni* imprime, il eſt bon de retracer la ſuite de ceux dont l'illuſtre Auteur a déja enrichi les Lettres.

Le premier *Della Scienza Chiamata Cavalleresca* a été pluſieurs fois imprimé : la premiere édition faite à Rome eſt très-rare. La ſeptiéme eſt de Palerme. La conduite qu'on tenoit anciennement dans ce qu'on appelle affaires d'honneur, y eſt rapportée avec beaucoup d'érudition & de clarté : c'eſt une matiere que les gens de Lettres n'avoient point encore traité. Le Noble Auteur découvre la racine & l'origine des uſages qui ſe ſont établis en ces derniers tems. Il fait connoître que la Science des Mœurs eſt aujourd'hui preſque entierement perduë, & que le

mun des hommes n'en a plus l'in-
gence. Le stile se distingue par cet-
reté & ces graces, ausquelles on
nnoît la plume de M. MAFFEI.
. La MEROPE est une Tragédie,
fait sentir toute la force de la Poë-
Elle parut avec un si grand succès,
souvent les Acteurs furent inter-
pus par les applaudissemens, &
tous les Théatres de Musique fu-
fermez pendant cet Hiver-là : Elle
imprimée depuis, dans presque
s les Villes d'Italie, & en Alle-
ne, aussi-bien qu'en Angleterre;
uite deux fois en Anglois, & ensuite
autres Langues. Elle a prouvé par
que l'on peut plaire sur le Théa-
ans y traiter d'Amour. M. l'Abbé
en parle dans la Dédicace qu'il
lressé d'un de ses Livres.
. *Rime e Prose*. Opuscules; partie
rs, partie en prose; recüeillis &
ez à Venise par le D. COLLETI.
Poësies en toute sorte de stiles ont
lmirées; & entre les *Dissertations*,
où le Docte Marquis expose sa
elle découverte sur la formation
oudres, a eu beaucoup de répu-
parmi les Sçavans : on en a fait

un Livre en Allemagne, *de Natalibus Fulminum*. La *Dissertation* sur les Fragmens Grecs de Saint *Irenée*, que M. PSAFF a donnez au Public, n'a pas eu moins d'éclat.

IV. *Traduttori Italiani*. Les Traducteurs Italiens : on tire de ce Livre une connoissance exacte de tous ceux qui ont traduit en Italien les Auteurs Grecs ou Latins.

V. *Dell' antica condezion di Verona*. De l'ancien Etat de Verone : Ouvrage fait en 20. jours, où M. MAFFEI réfute un ami qui avoit avancé que *Brescia* avoit été Métropole de *Verone* : ce point sera traité plus amplement dans la *Verone Illustrata*, que le Sçavant Auteur prépare. Il y montrera que jamais *Verone* ne fut parmi les *Cenomani*, & qu'elle étoit déja une grande Ville, lorsque *Brescia* n'étoit encore qu'un Village ; mais l'Opuscule si subit ne laisse pas d'avoir son importance : on y observe que les Romains, dans leurs Provinces, n'érigeoient point de Capitales fixes ; ce qui sera mis dans un plus grand jour au Traité du Gouvernement des Romains dans leurs Provinces.

Dans ce petit Ouvrage précipité, Notre Excellent Critique donne avis de la découverte qu'il a faite de la supposition, ou de fausse attribution à Catulle, de ce Distique imprimé sous son nom : *Flavus quam molli percurrit flumine Mela Brixia Veronæ mater amata meæ.* D'autant que *Mello* ne porte ce nom que depuis trois Siécles, elle n'étoit connuë auparavant que sous celui de *Cartia :* en quoi M. MAFFEI eut le plaisir de pouvoir battre son Adversaire par les armes mêmes de celui-ci, qui se trouva Editeur de deux Manuscrits de Catulle, où ce Distique n'étoit point.

VI. *De fabulâ ordinis equestris Constantiniani.* De la fable de l'Ordre des Chevaliers de Constantin : cet Ouvrage fut imprimé à Paris, où il avoit été envoyé aux Benedictins de S. Maur, à l'insçû de l'Auteur, par M. Fontanini. Comme M. MAFFEI s'y propose de tourner en ridicule cette imagination, dont il déclare l'Inventeur & l'Epoque ; on y trouve toute la pureté & les agrémens de la Langue Italienne.

VII. *Cassiodorii Complexiones.* Le

Manuscrit dont se sert M. MAFFEI, est entierement de Lettres Majuscules, & paroît Contemporain de l'Auteur, dont le nom s'y trouve trois fois ainsi écrit CASSIODORII. Plusieurs noms Romains furent d'abord les sur-noms d'un seul homme, comme *Cassiodorus*; qui devenus ensuite les sur-noms de plusieurs familles partagées, reçûrent la terminaison en *ius*. Cassiodore témoigne que son nom étoit celui de plusieurs branches.

VIII. L'Ouvrage qu'on annonce aujourd'hui, est une *Histoire Diplomatique*; Arte Critica Diplomatica, o sia saggio di Essa, Rappresentato co' due primi Libri, che Vengono a comprendere un' Istoria de' Documenti d'ogni genere, e dello studio intorno ad Essi. On y découvre l'origine de la Diplomatique : le Pere *Mabillon* ne l'avoit pas même recherché. On surprend ce Pere en plusieurs équivoques palpables ; & l'on fait toucher au doigt, qu'en ce genre diplomatique, le caractere ou l'écriture est sujette à bien des erreurs ; & que l'on a soupçonné le P. GERMON plus injustement qu'il n'a soupçonné la Diplomatique.

Janvier 1728.

On y vérifie certains caractéres anciens ; & que le P. *Papebrok* est le premier qui ait produit les véritables, & qui les ait bien fait connoître : on y trouve aussi une suite précieuse de Monumens conservez en papier Egyptien ; puis un *Rythme* Historique, que le Pere Mabillon a donné le premier, sans voir que ce sont des vers : des corrections qu'on y fait, répandent un grand jour sur la Critique : une Edition particuliere de la fameuse *Lettre à Cesaire*, enrichie de deux Fragmens Grecs, recouvrez par notre Editeur, tient lieux d'*Appendix* ; mais un des points infiniment curieux de cet Ouvrage est, lorsqu'à l'occasion des Tables d'*Eugubio*, dont l'Auteur a parlé au premier Livre, & dans lesquelles il trouve de très-anciens Monumens en Langue Etrusque & Pelasgue, qu'il croit être l'ancienne Langue Latine ; Il traite dans un Livre particulier de l'origine des *Etrusques* & des *Latins* ; Entreprise qui a fait le desespoir de tant d'Auteurs. En effet, *Dempster*, dans un Ouvrage imprimé à Florence, n'a osé s'y présenter : & à la fin de ce même Ouvrage, le grand *Buonaro-*

ti en a pû dire à peine deux mots. Le Livre est dédié au Roi de Sardaigne. La Dédicace est suivie d'une représentation de l'Arc de Suze avec tous ses Bas-Reliefs, & son Inscription, qui paroît en entier pour la premiere fois, avec de grandes richesses pour l'Histoire & la Géographie ancienne. C'est principalement par une estime singuliere pour l'Ouvrage que l'on annonce, que l'Académie de Verone à décerné à M. MAFFEI, un buste de Marbre, avec une honorable Inscription. Ce Trophée sera érigé dans la Place Publique avant son retour des Négociations importantes, dont il a été chargé. Présentement M. MAFFEI prépare des Anecdotes Grecques, & il n'en suspend l'Edition, que jusqu'à l'arrivée de celle qu'il attend de M. MAFFEI son frere, qui le lui envoye de Baviere, où il commande les Troupes en chef.

D'ALLEMAGNE.

DE WISMAR. *Virorum Clarissimorum ad Gurtherum* SCHELHAMMERUM *Epistolæ Selectiores*. In 8°. pagg. 387. Chez Samuël Gottlieb Lochman.

Janvier 1728.

L'Editeur de ces *Lettres*, qui roulent principalement sur la Philosophie, la Medecine, & la Littérature, y a joint la vie de M. SCHELHAMMER, & un Catalogue de ses Ouvrages, tant imprimez que manuscrits: c'est Monsieur *Chrétien Etienne* SCHEFFEL Medecin.

DE HAMBOURG. *Petri-Friderici* ARPI *Jurisconsulti feriæ æstivales.* Ce tître vague est déterminé par la suite, *sivè scriptorum suorum Historia. Liber singularis*, in 12. pagg. 406. Dans les deux premieres de ces Feries, qui sont au nombre de quatre, M. ARP mêle au dénombrement de ces Ouvrages celui des Livres de son Cabinet; persuadé qu'un Sçavant fait autant connoître son goût par sa Bibliothéque, que sa capacité par ses Oeuvres. Ces Livres traitent de la Divination, de la Magie, des Talismans, des Amuletes, des Philtres, des Charmes, des Sciences occultes, de l'Astrologie judiciaire, & de diverses matieres de Physiologie. Dans la troisiéme Férie, il s'étend sur l'Histoire & les Historiens, leurs bonnes & leurs mauvaises qualitez. Dans la quatriéme, il donne une Histoire abregée & détaillée du

Droit *Cimbrique*, ou des Loix qui sont en usage dans les Villes Anseatiques, & les autres Païs voisins de la Mer Baltique.

D'ANGLETERRE ET D'ECOSSE.

De Londres. *A Compleat History of the kings of Scotland*, &c. Ouvrage proposé par souscriptions. C'est une Histoire des Rois d'Ecosse & d'Angleterre, depuis l'an 619. jusqu'en 1726. divisée en huit Livres, dont les cinq premiers sont l'Histoire d'*Hector* Boëthius, traduite; & les trois autres, la continuation. On promet d'y joindre les portraits des Rois d'après les originaux, ou les Monumens Contemporains; une Carte exacte & correcte de l'Ecosse; une Liste des Pairs & des Baronnets, la datte de leur Création; un Catalogue Historique des familles distinguées de ce Royaume; & plusieurs autres Piéces.

Descriptions ou Plans de deux Célebres Jardins Romains, ou lieux de plaisance, de Pline le Jeune; avec des Remarques sur les Jardins & les Bains des Anciens: *The Plans of two famous*

Janvier 1728.

nans Villas. Par M. *Robert* CASTEL
:hitecte.

Description d'Alger. A compleat
tory of Algiers, &c. M. MORGAN
en est l'Auteur, a résidé en Barba-
plus de vingt ans. Il raconte ce qu'il
û; ce que les Naturels du Païs lui
: appris; ce qu'il a recueïlli des Hif-
es Anciennes & Modernes.

On invite à souscrire chez P. *Du*
ver à la tête d'Erasme, pour les
ivres du Docteur Abbadie, Auteur
Traité *de la verité de la Religion.*

DE GENÊVE.

.a *Bibliothéque Italique :* Nouveau
rnal Litteraire, se publiera ici en
nçois à chaque trimestre. Le pre-
r volume va paroître, & donnera
:e de l'Ouvrage.

DE LA PROVINCE DE FIFE. Dans
Controverses sur la Créance d'une
ion, & sur les usages de Religion
lui sont particulieres, les Naturels
Païs ont sans doute un grand avan-
: sur les Etrangers, soit pour atta-
r, soit pour défendre. A chaque
int l'Etranger a besoin ou d'un
e ou d'un Interprête : il dépend

& de leur ſçavoir & de leur probité: au lieu que l'Habitant puiſe lui-même dans les ſources: les Tîtres lui parlent ſa Langue Maternelle: les Uſages ont été le ſpectacle ordinaire de ſa piété; & la Tradition lui eſt devenuë familiere par les Converſations mêmes. Tel eſt, & tel ſe ſent par rapport à ſon Adverſaire, le Docte Athlette qui ſe préſente de nouveau, pour combattre le Docteur Forain de l'Univerſité d'Oxford, ſur la validité des Ordinations Anglicanes. Dans ſon Manuſcrit qui ne pouvoit être communiqué avec ſûreté qu'à très-peu de perſonnes en cette Province, & qu'il ne mettra au jour, qu'au cas que les Combattans de France ſe trouvent épuiſez, avant que la diſpute le ſoit; il redreſſe ſans ceſſe l'Écrivain François ſur des Interprétations, des Citations, des Allégations manifeſtement fauſſes; toutes fautes eſſentielles, mais que l'ignorance de la Langue Angloiſe, du Rit Anglois, de nos Loix, & de notre Hiſtoire, rendoient inévitable à un Solitaire né ſous un autre Ciel, & élevé d'abord en d'autres principes. Outre cette Critique, qui fait tomber tou-

tes les preuves que le Genovefain employe pour appuyer les Ordinations Anglicanes ; Notre Compatriotte fait à fonds la Controverſe ſur les Dogmes qui appartiennent à la Matiere. Il n'a pas oublié de réfuter, ſur celui du Sacrifice de l'Euchariſtie, toute la Doctrine du Défenſeur de nos Anglicans, par le Concile de Trente, par les paſſages des Peres Grecs & des Latins, & par les raiſonnemens Théologiques. Il montre que c'eſt un Sophiſme puéril de dire que le Sacrifice de l'Euchariſtie n'exige point la préſence réelle, parce que cette réalité n'eſt renfermée, ni dans l'idée de Sacrifice, ni dans celle de repréſentatif; puiſqu'elle n'en eſt pas moins eſſentielle au Sacrifice pris ſelon ſon Inſtitution par Jeſus-Chriſt. Il le convainc de ne point admettre un vrai Sacrifice de l'Autel, puiſqu'en pluſieurs endroits il réduit ce Sacrifice à l'oblation du Sacrifice de la Croix, & qu'ailleurs il dit que l'oblation du Sacrifice n'eſt point un Sacrifice. Il lui fait toucher au doigt que, ſelon lui, l'Euchariſtie n'eſt pas plus un Sacrifice que le Baptême; puiſque, ſelon lui, la mort de Jeſus-Chriſt eſt pareille-

ment representée, & son merite appliqué dans l'une & l'autre action. Et comme le P. le C. se dit de même Doctrine que les Anglicans, sur le Sacrifice; l'Antagoniste lui met devant les yeux le précis de cette Doctrine, qu'il adopte, c'est un passage de Wittaker: » Je reconnois, » dit cet Archevêque » de Cantorbéry, " que Jesus-Christ » est Sacramentalement dans l'Eucha- » ristie, comme je reconnois qu'il est » Sacramentalement dans le Baptê- » me.... Pour l'Oblation, je n'en re- » connois qu'une seule, qui a été fai- » te sur la Croix : car Jesus-Christ » n'étant mort qu'une fois, il n'a été » offert qu'une fois : & si l'on prétend » qu'il soit encore offert maintenant, » on doit aussi soûtenir que mainte- » nant même il meurt encore. Ce n'est » point le Sacrifice que Jesus-Christ a » consommé une fois sur la Croix, » qu'on offre aujourd'hui, dit ailleurs » cet Oracle de l'Eglise Anglicane. » On ne fait simplement qu'en cele- » brer la Memoire & le Mystere ». Notre Auteur ne craint point, ni pour cette citation, ni pour les autres qui sont en très-grand nombre, le repro-

che qu'il fait à ſon Adverſaire de n'être pas de bonne foi dans les ſiennes. Un des exemples qu'il en rapporte, eſt que M. le C. citant un Texte de Saint *Chryſoſtôme*, paſſe par-deſſus ces pa-» roles déciſives contre lui : « On of-» fre par tout Jeſus-Chriſt vivant & en-» tier; mais comme on n'offre en diffe-» rens lieux qu'un ſeul Corps de Jeſus-» Chriſt, & non pas pluſieurs Corps; » on n'offre auſſi qu'un ſeul Sacrifi-ce ». Au reſte l'Auteur de cet Écrit eſt abondant & ſerré, ſolide & vif, Théologien & Critique.

DE HOLLANDE *& des Païs-Bas.*

De la Haye. M. Boerhave vient de donner une Edition de toutes les Œuvres tant Latines que Françoiſes, de M. Drelincourt ſur la Médecine. C'eſt la premiere fois qu'elles avoient été raſſemblées en un Recueil, *in* 4°. pagg. 808. chez *Goſſe* & *Neaulme*.

D'Amsterdam. *Petri* Wesseling *Obſervationum variarum Libri duo*. Chez les *Weſteins* & *Smith*. Divers endroits de différens Auteurs Grecs ou

Latins, jusqu'à présent ou corrom dans l'Impression, ou mal entendus les Interprêtes, sont ici restituez & pliquez.

De la MORALE des PERES. C Herman *Wywerf*. Traité de Con verse de M. Barbeyrac.

DE FRANCE.

DE PARIS. Le R. P. *Joseph* R(Prieur du Convent de S. Jacques l'Ordre des Freres Prêcheurs, l'un cinq Dominiquains, dont l'Ap bation paroît à la tête du Livret *d solide dévotion du Rosaire*, a adre l'Auteur qui ne se fait point con tre publiquement, cet Ecrit-ci le Septembre 1727. qui mériteroit d' joint aux Exemplaires qui se débit & qui apprend quelques secrets d' primerie. « Monsieur, le bruit » votre Livre du *Rosaire* fait, m » dans Rome, m'a obligé de le re » J'ai été surpris d'y revoir plusi » propositions, qui m'avoient fai » *fuser mon* Approbation. J'ai été » core plus surpris de voir à la têt » ce Livre, un Avertissement a

Janvier 1728.

ntéressant, *qui n'étoit* point dans 'Exemplaire qu'on nous fournit ıvant l'Approbation, & qu'il ne se :rouve point dans celui dont on m'a ;ait présent ensuite. L'avertissement porte que cet Ouvrage a été lû & approuvé dans un Chapitre Provincial de Dominiquains. C'est un fait dont je ne veux pas paroître garant :n aucune maniere, parce que j'en sçai *le faux*. Ainsi je révoque mon Approbation, &c. » Les PP. *Gaur, Alissan, Meignan, Deslondes*, ıi avoient signé l'Approbation, ne roissent point à la suite de leur ieur en cette révocation.

Breviaire noté selon un Nouveau Sysne de Chant. Il est approuvé ce Sysne par Messieurs de l'Académie oyale des Sciences, & par de très-hales Musiciens de Paris.

L'ART d'orner l'esprit, en l'amuıt par des traits utiles & agréas. 2. voll. *in* 12. Suite des Ouvras de M. GAIOT de PITTAVAL. hez Briasson.

On imprime chez *Rollin* la Traıction d'un Livre intitulé en Anois, *The Gentlman instructed*: Le *Janvier* 1728.

Gentil-homme instruit. L'Angleterre a fait honneur à ce Livre, & ce Livre a fait honneur à l'Angleterre, à qui il est beau de donner des leçons sur sa belle éducation. Cet Ouvrage, dont il y a eu en très-peu de tems huit Editions, est composé en forme de Dialogues. Comme les Instructions qu'il contient sont également utiles aux personnes de l'un & de l'autre sexe; le Traducteur, pour donner au titre toute l'étenduë qu'a le Livre, l'a intitulé : les *Devoirs des Personnes de Qualité*. Il est divisé en trois Parties : elles tendent à prévenir la jeune Noblesse sur ce qu'elle doit éviter, & ce qu'elle doit observer pour vivre avec honneur dans le monde, en faisant honneur à la vertu. L'Auteur fait par tout sentir, que la gloire à laquelle aspirent les ames vraiment nobles, bien loin d'être incompatible avec la pratique de l'Evangile, en reçoit un surcroit de splendeur. Dans la premiere Partie, l'Ecrivain, sous le nom d'Eusébe, conduit, comme par la main, un jeune Seigneur; &, dans les divers entretiens qu'il a avec lui, ou avec d'autres en sa presence, il lui apprend à se

ɔrter d'une maniere aussi sage
hrétienne, dans le commerce de
civile, à l'Armée, à la Cour. Il
ıseigne ce qu'il doit à Dieu &
ommes ; ce qu'il se doit à lui-mê-
ıyant égard à sa Naissance ; &
ı enchaînement d'Incidens mé-
. à propos, il fait naître les occa-
le donner aux Dames, les leçons
s salutaires. Dans la seconde par-
prémunit le jeune Gentil-hom-
'il entreprend de former, con-
principes des prétendus Esprits
qui pourroient donner atteinte
eligion. Il y combat sur tout les
's, les Libertins de créance, &
ıées ; & il le fait d'une maniere
vive & enjoüée. Dans la troi-
, il l'instruit de la maniére dont
administrer son bien & gouver-
Maison. Il y régle ses occupa-
ses divertissemens, la conduite
loit tenir avec les autres Sei-
s ses voisins : il lui enseigne dans
prit il doit envisager la mort de
oches ; ensuite il traite la Ques-
s'il est avantageux à un jeune
ıe de qualité de voyager ; & il
nne des régles pour profiter de
vier 1728.

tion, que demande Horace
Ouvrages d'esprit, qui est de
l'agréable à l'utile. Il répand p
dinaire sur les Matiéres les plu
ses, un air de gayeté qui en fait
lecture : sous sa plume, la ve
à la splendeur qui lui est pr
qu'on respecte, un agrémen
fait goûter : le vice prend un
de ridicule qui réjoüit en l
abhorrer : la raison enfin se
dans un jour gracieux, qui la
sinuante ; & fait qu'elle pers
stile est énergique & plein de f
vent assaisonné de railleries, c
fois grotesque : les caractèr
peintures y brillent de toute
l'Auteur produisant sur la Sc

ait tout le monde. Quoique
r qui sçait sa langue en per-
, écrive très-bien, il faut avoüer
t souvent les expressions sont
rdies, ses Métamorphoses trop
s, & en certaine matiere, sa
. trop peu ménagée, pour ser-
modéle au Traducteur Fran-
'n assure que celui-ci a réduit au
, ce qui en François auroit paru
ature, qu'il a adouci & déve-
equi se présentoit à l'esprit d'u-
iiére dure & obscure; & que
réfléxion qu'il écrivoit pour des
is, il a gardé leur génie dans sa
ction.

Toulouse. Calendrier Perpé-
lus exact que tous ceux qui ont
squ'à présent. Par le P. *Emma-*
: Viviers Prédicateur Capu-
Toulouse, Seconde Edition.

Calendrier est composé de qua-
les. La premiere est celle des
: l'année Solaire distribuez se-
dre des mois, & accompagnez
tres Dominicales, comme dans
ndrier Grégorien, & des Epac-
uelques endroits différentes des
iennes. Cette Table occupe en

quarré près de la moitié d'une g
feüille. A droit & à gauche, &
de la Table, on en voit l'explic
avec celle des trois autres Tabl
une nouvelle méthode pour t
l'âge de la Lune.

La seconde, la troisiéme, & l
triéme Table, sont en forme de
La seconde Table est la rouë, ou
mieux dire, le Cycle des nou
Epactes, c'est-à-dire, des Epact
goriennes corrigées à la façon de
teur, & augmentées le plus so
de deux unitez. Par exemple, l'
te 9. est substituée à l'Epacte G
rienne de cette année, qui n'est
& la nouvelle Epacte 9. assigne d
premiere Table le 22. de Mars
le premier jour de la Lune Pa
qui dans le Calendrier Grégorien
marqué qu'au 24. du même mo

Nous avons peine à croire q
premier jour civil de la Lune P
ait été cette année 1727. le 2
Mars. Il est vrai que la conjonctio
Luminaires ou de la Lune avec
leil, est arrivé le 22. mais enviro
heures & demie du soir à Pari
encore plus tard à Rome, dont le

doit servir de régle au Calen-
Lunaire de toute l'Eglise. Le pre-
our civil, & tout entier, de la
Pascale, n'a donc pas dû être
ié dans le nouveau Calendrier
22. de Mars, qui étoit presque
ntier le dernier de la Lune pré-
te. A n'avoir égard qu'à la con-
on ou à l'heure précise de cette
lle Lune Pascale, c'étoit le 24.
rs, qui en eût dû être le premier
puisqu'on ne peut marquer que
rs entiers dans le Calendrier.
'usage de l'Eglise Romaine étant
diquer le premier jour du mois
Lunaire, qu'après le jour de la
ction; ou, ce qui revient au
, de ne commencer ses années
res que par le second jour après
le la conjonction; il ne paroît
'il y ait rien à corriger à l'Epitre
rienne de cette année, ni à la
enie Pascale, qui ne sçauroit
ieux placée, dans la vûë & sui-
intention de l'Eglise, qu'au 24.
rs. Le Calendrier Grégorien est
cher bien scabreux, & qu'on ne
eurter, sans courir grand risque
e naufrage. D'ailleurs cette se-

conde Table n'est pas perpétue
elle suppose la connoissance de
tes Grégoriennes. Ce sont deu
lendriers qu'il faut avoir tout à
dans la tête.

La troisiéme Table est une ro
Lettres Dominicales, avec de
quettes qu'il faut changer de te
tems; *parce que*, dit l'Auteur,
manche se trouve le Lundi. Enf
quatriéme Table est une grand
des Fêtes Mobiles. Ceux qui ain
à trouver par machine, ce q
communément à la main, po
profiter de l'industrie & du tra
R. P. *Emmanuel* DU VIVIERS.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Janvier 1728.

ART. I. R*Efutation du Livre des Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, &c. Page 5

ART. II. *L'eſprit de S. François de Sales, Evêque & Prince de Genêve, recueilli par M. l'Evêque de Bellay*, &c. p. 40

ART. III. *Détermination de la Longitude d'Ingolſtad.* p. 56.

ART. IV. *Nouvelles Découvertes concernant la ſanté*, &c. p. 67

ART. V. Noviſſimæ Ephemerides; *c'eſt-à-dire, Nouvelles Ephémérides*, &c. p. 71

ART. VI. *Hiſtoire des Guerres & des Négociations*, &c. p. 74

ART. VII. *Théagènes & Chariclée Hiſtoire Etiopique*, &c. p. 95

ART. VIII. Selectæ è profanis Hiſtoriæ; *c'eſt-à-dire, Hiſtoires choiſies tirées des Auteurs Profanes*, &c. page 101

ART. IX. *Obſervations ſur les Eaux Mi-*

nérales de Lannion, &c. p. 107
ART. X. *Mémoires faits pour & contre, concernant l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne, &c.* p. 128
ART. XI. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Février 1728.* p. 169
ART. XII. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 171
De Venise. 173
De Padoue. 174
De Verone. ibid.
D'Allemagne, de Wismar. 180
De Hambourg. 181
D'Angleterre & d'Ecosse, 182
De Londres. ibid.
De Genêve. 183
De la Province de Fife. ibid.
De Hollande & des Païs-Bas. 187
De la Haye. ibid.
D'Amsterdam, ibid.
De France, de Paris. 188
De Toulouse. 195

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1727.

PAge 1950. ligne 12. à loisir il y a, *lisez* à loisir, il y a. Page 1952. lig. 20. la Soustration, *lis.* la Soustraction. Page 1964. lig. 16. dans le souçon, *lis.* dans le soupçon. Page 1965. lig. 21. grace, *lis.* grasse. Page 1972. lig. 16. de le ménager, *lis.* de la ménager. Page 1981. lig. 1. Stad-Meistres, *lis.* Steittmeistres. Page 2001. lig. 25. procès mais, *lis.* procès, mais. Page . . . . . . lig. 28. voisines. aL, *lis.* voisines. La. Page 2008. lig. 3. D. Jacques, *lis.* Dom Jacques. Page 2049. lig. 23. *Bouri* femmelle, *lis.* Bouri femelle. Page 2051. lig. 26. nom d'Alegebre, *lis.* nom d'Algébre. Page 2061. lig. 12. son bornées, *lis.* sont bornées. Page 2067. lig. 28. les Peres sçavans, *lis.* les Peres, sçavans. Page 2073. lig. 24. le troisiéme 24. *lis.* le troisiéme 12. Page 2077. lig. 16. par les poids, *lis.* par le poids. Page 2096. lig. 19. l'une avec l'autre, *lis.* l'un avec l'autre. Page 2101. lig. 17. une déciffion, *lis.* une décision. Page 2103. lig. 29. tou tle brut, *lis.* tout le brut. Page 2104. lig. 5. que; quoique, *lis.* que quoique. Ligne 29. dans les Cabane, *lis.* dans les Cabanes. Page 2110. lig. 9 *Romanorum*, *Pontificum*, lis. *Romanorum Pontificum*. Page 2111. lig. 21. Cardinal Tolomæi, *lis.* Cardinal Toloméï. Page 2118. lig. 23. sont annoymes, *lis.* sont anonymes. Page 2119. lig. 6. on recuëi le sa vie, *lis.* on recuëille sa vie. Page 2128. lig. 10. Généalogie de N. S. *lis.* Généalogie de Notre Seigneur. Page 2129. ligne 6. de ce cette Académie, *lis.* de cette Académie.

rrata pour le mois de Décembre 1727.

PAge 2158. ligne 28. & d'Agnes, *lisez*, & d'Agnès. Page 2266. lig. 7. Duc d'Auitai-Abbé, *lis.* Duc d'Aquitaine, Abbé. Lig. .. & inne, differemmment, *lis.* & indifferemment. Page 2267. lig. 28. dont *Robert*, lis. Donc *Robert*. Page 2181. lig. 6. de S. Saudre *lis.* de Saudre. Page 2184. lig. 25. mort l'an 882. *lis.* mort l'an 881. Page 2185. lig. 11. Martin de Tour, *lis.* Martin de Tours. Page 2189. lig. 25. issu aux sixieme, *lis.* issu au sixiéme. Page 2191. lig. 26. point d'enfants Bernard I. *lis.* point d'enfans. Bernard I. Page 2194. lig. 10. à son troisié-fils, *lis.* à son troisiéme fils. Page 2202 lig. 13. de *Pappius*, lis. de *Pappus*. Page 2203. lig. 3. quelques tems, *lis.* quelque tems. Page 2208. lig. 24. plus que les Arabes, *lis.* plus loin que les Arabes. Page 2217. lig. 22. sa d cision, *lis.* sa décision. Page 2241. lig. 26. l'élection complette, *lis.* l'Edition complette. Pape 2250. lig. 5. la même observé, *lis.* la même observée. Lig. 15. Méridiens une heure vingt-neuf minutes cinquante deux secondes, *lis.* Méridiens une heure cinquante neuf minutes cinquante deux secondes. Page 2251. lig. 3. donc Toulon, *lis.* dont Toulon. Page 2252. lig. 15. ont peut, *lis.* on peut. Page 2255 lig. 5. Satellite de *Z* *lis.* Satellite de ♃. Page 2262. lig. 14. humectée, *lis.* humecté. Page 2277. lig. 21. Petro Poli, *lis.* Petropoli. Page 2290. lig. 23 maniere du tems, *lis.* maniere, du tems, page 2297. lig. 26. Donc ce raisonnement, *lis.* Donc &c. Ce raisonnement. Page 2299. lig. 30 prévalussent par, *lis.* prévalussent pas. Page 2300 lig. 23. & rappellée, *lis* est rappellée. Page 2301. lig. 24 pour declarez, *lis.* pour déclarer.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

Fevrier 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.

M. DCCXXVIII.

CES MEMOIRES SONT COM-
mencez au mois de Janvier 170[illegible]
& se vendent 15 s. le mois en blan[c]
& brochez, 16. s.

Année 1701.	9.	vol.
—— 1702.	12.	V.
—— 1703.	12.	V.
—— 1704.	13.	V.
—— 1705.	12.	V.
—— 1706.	12.	V.
—— 1707.	12.	V.
—— 1708.	12.	V.
—— 1709.	12.	V.
—— 1710.	12.	V.
—— 1711.	12.	V.
—— 1712.	12.	V.
—— 1713.	12.	V.
—— 1714.	12.	V.
—— 1715.	12.	V.
—— 1716.	12.	V.
—— 1717.	12.	V.
—— 1718.	12.	V.
—— 1719.	12.	V.
—— 1720.	5.	V.
—— 1721.	12.	V.
—— 1722.	12.	V.
—— 1723.	12.	V.
—— 1724.	12.	V.
—— 1725.	12.	V.
—— 1726.	13.	V.
—— 1727.	12.	V.
—— 1728.	2.	V.

[M]EMOIRES
[PO]UR L'HISTOIRE
[de]s Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1728.

ARTICLE XII.

[ACT]A SANCTORUM JULII [ex] Latinis & Græcis aliarumque [ge]ntium monumentis, &c. collec[ta], digesta, commentariisque & ob[ser]vationibus illustrata a Jo. Bapt. [Sol]lerio, Jo. Pinio, Guillielmo Cu[per]o, Petro Boschio è Soc. Jesu. Pres[byt]eris Theologis : *c'est-à-dire*, *Ac[tes] des SS. du mois de Juil. Tome IV. Anvers, chez Jacques du Moulin* [17]25. *in folio pp.* 780. *sans les Tables.*

LE nouveau Tome des *Actes des Saints* est le vingt-neuvié-me que *Bollandus* & ses Con-tinuateurs ont donné au Pu-[blic]. Dans les cinq jours qu'il renfer-

me qui sont, le 15. le 16. le 17
& le 19. Juillet, ils mettent
d'avoir des connoissances, ou
nes, ou plausibles, & de for
jugement raisonnable sur ce
xante & quatorze Saints, tous d
par leurs propres noms, san
des différens Ordres de Marty
nymes. Nous avons déja rendu
te du Traité préliminaire, n
séparément, c'est une critiq
vamment & agréablement n
touchant les Evêques Orthod
Jacobites, Grecs & Latins, q
porté le titre de Patriarches d'An
Pour le Corps du Livre, nous
en parcourir quelques endroit
ne dirons pas plus intéressans; c
un Ouvrage de cette nature
faut bien, que les goûts se réu
sur ce qui doit intéresser dava
mais que nous croyons du mo
riter tous une attention parti

La dispersion des Apôtres
quée à la tête de toutes les au
tes, est une solemnité peu cél
France. Elle n'y est pas inconnu
moins. Plusieurs de nos Ma
ges & de nos anciens Brevia

font mention. Mais ce n'eſt pas à l'antiquité du culte, que les ſçavans Editeurs s'arrêtent le plus. Ils examinent le fait même ; la maniere dont ſe fit cette diſperſion, le tems où elle arriva, & les divers Païs, où les Apôtres diſperſez allerent porter l'Evangile.

Baronius ne pouvoit goûter l'opinion qui remet la choſe à la déciſion du Sort : mais cette voye étant celle-là même qui avoit été employée pour l'élection de Saint Mathias ; Saint Jerôme, & quelques autres ne l'ont pas jugée indigne de déterminer entre les Apôtres le partage du Saint miniſtere. Le mot de *Sort* qu'on pourroit prendre pour un pur effet du hazard, eſt apparemment ce qui revoltoit Baronius. Ce n'eſt pas l'idée qu'il en faut avoir. Le Sort étoit chez les Juifs un acte de Religion ; un moyen autoriſé de conſulter Dieu ; une eſpéce d'oracle deſtiné à la manifeſtation directe de ſes volontez.

Un Paſſage de Clément d'Alexandrie, qui met douze années entre la mort de Jeſus-Chriſt & la diſperſion des Apôtres, eſt ce qu'on trouve de plus commode pour en fixer le tems.

M. de Tillemont déclare n'avoir rien vû de semblable au sixiéme Livre des *Stromates*, d'où le Passage est tiré. On lui répond qu'on l'a vû dans trois Editions; & l'on cite expressément celle de Leyde de 1616. p. 450. On allégue encore le témoignage d'un Apollone, grand adversaire des Montanistes, comme une preuve très-forte pour les douze années d'intervalle.

Il y a deux questions à faire, touchant les Païs où les Apôtres se sont repandus : où ont-ils été ? Jusqu'où ont-ils été ? L'embarras naît de l'ordre qu'ils avoient reçu d'aller dans tout l'Univers; car pour les Regions soumises à l'Empire Romain & à la domination des Parthes; cela est plus aisé à concevoir. Il est cependant très-probable, qu'ils n'ont pas même pénétré dans toute l'étenduë de ces deux grands Etats; en Afrique, par exemple, où la Foi n'a été annoncée qu'au II. siécle. Le détail qui nous vient là-dessus des anciens Auteurs, ne conduit pas loin; & l'on tient malheureusement pour falsifiez les Textes de Saint Hyppolite & de Saint Isidore de Seville, qui ont le plus dequoi flatter la

curiosité. Ce n'est donc pas aux Apôtres seuls ; c'est généralement à tous ceux qui devoient être les héritiers de leur zéle & de leurs travaux, que Jesus-Christ adressoit le commandement de prêcher par tout. La Syrie, l'Arabie, la Basse-Asie, l'Ethiopie, la Gréce, l'Illyrie, l'Italie, quelques Provinces du Païs des Parthes & de celui des Scythes, sont presque les seuls endroits que nous sçachions un peu sûrement avoir été sanctifiez par leur présence. Le tître d'Apôtre des Indes que l'on donne communément à S. Thomas, n'a rien de plus spécifique, que le nom même d'Indes qui est fort vague. On explique du moins ici, comment les monumens qui font foi que la Religion Chrétienne a été prêchée dès les premiers tems dans les Contrées les plus Orientales de l'Asie, & à la Chine, pourroient se tourner en preuve contre ceux qui ont prétendu que S. Thomas s'étoit avancé jusques-là.

L'ignorance où l'on est sur ce qui concerne chacun des soixante & douze Disciples du Sauveur, a obligé de les réunir tous en un seul jour. M. du

Sauſſay en parle ſans héſiter, comme ayant la *plûpart* paſſé en France, où ils ont, ſelon lui, ſolidement fondé un grand nombre d'Egliſes. C'eſt un petit trait de prévention nationale, que les Critiques Flamands n'avoient garde de lui paſſer. Ils remarquent que ceux qui ſe ſont hazardez à en fournir la liſte, l'ont preſque toute remplie de ce qu'ils ont trouvé de noms dans les Epitres de S. Paul, juſqu'au nom de Céſar : & que quelques-uns y ont même fourré l'Ethiopien, Eunuque de la Reine Candace.

L'article de S. Jacques Evêque de Niſibe en Meſopotamie, offre pluſieurs éclairciſſemens curieux ſur l'Hiſtoire de ſon tems. On ne pardonne point à Baronius, ni à Meſſieurs le Valois & Couſin, qui ont l'un & l'autre traduit Theodoret, d'avoir adopté la mépriſe qu'on impute à cet Ecrivain dans ſon *Philothée*. Il y compte S. Jacques de Niſibe parmi les plus grandes lumieres qui éclaterent au Concile de Nicée ; & ce qu'il en dit n'eſt point conteſté. Mais il ajoûte ; qu'importuné par les Evêques qui ſollicitoient le rétabliſſement d'Arius, ſur tout au-

près d'Alexandre Evêque d'Alexandrie ; S. Jacques pour l'empêcher les exhorte eux & tous les Peres du Concile, à consulter Dieu, en passant avec lui sept jours entiers dans le jeûne & dans la priere ; qu'ils déférerent, à son avis, & qu'au bout de ce terme arriva la déplorable mort de l'Héréfiarque. Il est cependant certain qu'Arius ne mourut point alors à Nicée ; mais dix ans après à Constantinople ; qu'il ne s'agissoit plus de le reconcilier avec Alexandre Evêque d'Alexandrie, à qui S. Athanase avoit succédé ; mais de forcer un autre Alexandre Evêque de Constantinople à le recevoir dans sa communion ; & qu'on ne lit nulle part que S. Jacques de Nisibe éloigné alors de cette Ville de plus de trois cent lieuës, soit intervenu le moins du monde, dans ce qui s'y passa. L'erreur de Théodoret devoit d'autant plus nous surprendre, que lui-même au I. Livre de son Histoire Ecclésiastique, raconte la mort d'Arius avec ses véritables circonstances, conformément au recit que S. Athanase en a fait dans la Lettre à Apion. C'est ce que le P. Garnier, qui avoit déja don-

né sur cela ses réflexions, appelle une rétractation tacite ; mais ce qui prouve plûtôt que Thedoret n'est point tombé dans une contradiction si grossiere ; & qu'il porte injustement les frais d'une insertion faite à son *Philothée* par quelque main mal habile.

Il n'a pas paru moins étonnant de trouver la Souscription du Saint dans les Actes du Conciliabule d'Antioche, où les Ariens dominoient. Baronius, Binius, M. Schelstrat, & M. de Tillemont ont chacun leur systême pour démêler la difficulté. Nos Auteurs en découvrent le foible, & reviennent pourtant au sentiment de M. Schelstrat, qui met une grande différence entre le commencement & la fin de cette assemblée. Au commencement tout procédoit dans l'ordre : il y avoit quatre-vingt dix Evêques, & les Orthodoxes par leur supériorité, & par la dissimulation des Ariens, y donnoient la Loi, mais les Ariens s'ennuyerent de se contraindre ; & armez qu'ils étoient de l'autorité Impériale, ils ôterent toute créance par leurs vexations, à la teneur même des Decrets, portez & inscrits à leur gré dans les dernieres Sessions.

Quelque attention que Gennade ait euë à détailler jusqu'aux titres des vingt six Livres ou Opuscules, qu'il attribuë à S. Jacques de Nisibe, il n'a pû encore persuader que fort peu de gens, qu'ils soient véritablement de lui. Le témoignage de Saint Athanase subsisteroit, quand Saint Jacques n'auroit écrit qu'une Lettre ou deux, au sujet des Ariens; ce qui étoit presque indispensable à un Evêque. Pour ses miracles, toute l'Antiquité les a hautement reconnus, & entre les autres, la délivrance de Nisibe assiégée par Sapor. Mais les Ecrivains ne conviennent pas auquel des trois siéges que cette Ville essuya sous le Régne de Constance, selon Festus Rufus, il faut rapporter cet admirable évenement. C'est la matiere d'une nouvelle Dissertation, où le P. Petau & M. de Tillemont suggerent des conjectures fort heureuses. S. Jerôme s'accorde plus de liberté; il ne borne ni à une seule année, ni à un seul miracle cette force d'en haut donnée au Saint Evêque pour la défense de son Peuple, contre toute la puissance des Perses.

Saint Pléchelme fut un de ces hom-

mes Apoſtoliques, que du fond de la Grande Bretagne & particuliérement de l'Irlande, vinrent tirer les Païs-Bas des tenebres de la Gentilité. Mais la converſion des Belges lui coûta peut-être moins, que la direction d'une ſeule ame qui s'étoit remiſe à ſa conduite. C'étoit Pepin d'Heriſtal Duc d'Auſtraſie, & Maire du Palais de Thierry, ou plûtôt uſurpateur de ſon autorité, maître abſolu de ſa perſonne, de ſes enfans, & de ſon Etat. Un Pénitent de ce caractere, coupable d'ailleurs de quelques autres fautes, que celles où il tomba par ſon ambition, demandoit de grands talens dans le Directeur. Il ne paroît pas que S. Pléchelme l'ait fort inquiété, ou que Pepin ait déferé beaucoup à ſes avis ſur le point de la Reſtitution. Dans le train que les affaires du Royaume avoient pris, on ſe faiſoit apparemment alors des principes de conſcience, dont nous ne ſçaurions bien juger. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'au rapport d'un ancien Auteur de la Vie du Saint, tous les ans au commencement du Carême, Pepin ſe rendoit auprès de lui nuds pieds & ſans ſuite; qu'il

en apprenoit à tenir en Prince Chrétien les rênes du Gouvernement, & que plein de Foi, baigné de larmes, il en recevoit humblement la penitence que meritoient ses pechez. Quoique Saint Pléchelme eut été Sacré Evêque par le Pape, pour son propre Païs, on ne connoit point, qu'il y ait eu d'Evêché fixe. Les Duchez de Gueldres, de Clêves & de Juliers ont été le principal théâtre de son Apostolat.

Les autres Saints, dont la vie est décrite, & les actions discutées avec plus d'étenduë, au même jour que les précédens, ce sont Saint Humbert, Noble de Franconie; Saint Athanase, Archevêque de Naples, Saint Afsuere, Abbé & Martyr dans la Basse-Saxe; & & le B. Bernard Marquis de Bade. Celui-ci, sans quitter le monde, y releva la grandeur de sa Maison & de ses Emplois par des vertus si averées, qu'un Ecrivain Protestant a eû la sincerité de les proposer pour modelle. Ce n'est pas à la verité une compagnie bien sortable pour lui, que Luther, Melanchton, & quelques autres illustres de la Réforme, avec qui il le met sur la même ligne : ce paralléle néanmoins,

tout injuste qu'il est, peut être re
& avoir son avantage. Plusieurs
tendent, que, quand il mouru
Princesse Magdeleine fille du R
France Charles VII. lui étoit des
en mariage. Il n'avoit guéres pl
vingt ans; mais dans une si gr
jeunesse il possedoit la confian
l'Empereur Fréderic IV. & avoit
cret des affaires. La mort le surp
Montcalier en Piémont, dan
voyage qu'il faisoit à Rome po
traiter avec le Pape d'une ligue c
les Turcs. On dit de lui qu'en s
nant magnifiquement son rang
les occasions d'éclat, il étoit sur le
si reglé & si éloigné des dépense
voles, qu'il n'employoit à son e
tien que le tiers de ses biens. Des
autres tiers, l'un étoit consacré
pures aumônes, & le troisiéme à
rentes sortes de bonnes œuvres
l'utilité de l'Eglise.

Le seiziéme jour de Juillet n
point de nom plus respectable qu
lui de Saint Eustathe Evêque de B
puis d'Antioche au IV. Siécle.
croit lui devoir attribuer ce qu
Eusebe, que le premier des Ev

ui étoient à la droite de l'Assemblée
ans le Concile de Nicée, prit la parole
vant tous les autres, pour remercier
t complimenter l'Empereur. Il y en a
ependant qui ont fait honneur de cet-
e distinction à Eusébe lui-même, ou
l'Evêque d'Alexandrie. Il n'en fal-
oit pas tant pour piquer la sagacité des
Critiques d'en deçà les Monts; qui,
n conséquence, n'ont pas manqué de
ontester la Présidence du Concile aux
egats du Pape Saint Sylvestre, & de
a faire passer à Saint Eustathe : pré-
ention démentie par les principes,
ue l'on sçait avoir été particuliers aux
nciens sur les loix du Cérémonial;
t que Baronius & le Pere Pagi ont
uffisamment réfutée.

Le zéle de Saint Eustathe pour la
onsubstantialité du Verbe lui coûta
her. Une calomnie adroitement con-
luite par les Ariens le fit chasser de son
iége comme un homme de mœurs
lébordées, coupable d'adultére, & le
remier moteur d'une révolte excitée
Antioche. La femme qui l'avoit
ccusé se retracta; mais les Eusebiens
uteurs du complot s'en mirent peu en
eine.

C'etoit la perte d'un Prélat d
contre eux, & non pas son inn
ni la verité qu'ils cherchoient. I
de parti grossissoit terriblement
jets aux yeux de Philostorge, q
a parlé d'un Concile de deux ce
quante Evêques, lesquels avoie
firmé à Nicomedie le premier
ment porté à Antioche par E
Theognis Patrophile & les au
leur faction. Il y a bien de la vr
blance, que ce fut à Trajanop
Thrace, plûtôt qu'à Philippopol
la même Province, ou à Phili
Macedoine, que Saint Eustat
exilé & finit ses jours.

Mais ce qu'on apporte pour
cipale preuve, qu'il ne survécu
Constantin, ne nous paroît pas f
plique, puisque la cause de so
au moins en partie, n'étoit pas
me que celle des autres Evêque
ne peut donc rien conclurre de c
près la mort de ce Prince il ne
rappellé, comme eux, à son D
Ils étoient éxilez sous prétexte
tes personnelles, ou de trouble
ment Ecclésiastiques; au lieu
raison d'Etat eut plus de part a

t indigne qu'on lui avoit fait ;
été accusé & condamné de plus
ıe auteur de sédition.

; Actes de Saint Gondolphe, Evê-
e Mastricht, publiez il y a quel-
années par le Pere Papebroch,
rent une dispute assez vive entre
eigneur des plus distinguez du
ume, & un Ecrivain, qui trai-
lors des Antiquitez de la Mai-
.e France. La question étoit de
miner, par quel endroit & à quel
de proximité le Saint apparte-
la Famille des Merovingiens, ou
e des anciens Ducs de Lorraine.
ressa de part & d'autre diverses
es Généalogiques, qu'il feroit un
ong de produire avec leurs preu-
c qui, sans cela, manqueroient de
ie la Dissertation a d'essentiel.

la Vie de Saint Gondolphe les Le-
aires joignent ordinairement cel-
Saint Monulphe son Prédeces-
toutes les deux mêlées de faits,
our les admettre, exigent quelque
: de plus qu'une pieuse crédu-

ais comme le dernier Siécle a été
mement fecond en doutes & en

problêmes, on s'aviſa de dout
y avoit même jamais eu d'Evêc
ticulier attaché nommément à
de Maſtricht, & different d
ques de Tongres. Les Sçavan
tagérent; Henſchenius prit l'a
tive, & c'eſt encore aujourd
ſentiment de ſes judicieux Con

Ils déclarent n'avoir rien é
pour donner quelque choſe d'é
deux Saints révérez en France
Juſtinien, ſimple Confeſſeur à
ges, & Saint Ténénant, ou T
re, Evêque de Leon en Baſſe-Br
Rien de plus ſterile que les mo
qu'ils ont conſultez à l'égard
mier. La devotion des Breton
au moins procuré en faveur du
trois Leçons Hiſtoriques qui l
propres, & que l'on trouve i
dans le Breviaire de Leon. Ma
découverte, à leur avis, vaut
moins que la ſechereſſe du B
de Limoges. On y lit que Sain

avoit perduë miraculeusement par la crainte d'offenser Dieu; que pour arrêter les brigandages des Normands, il leur opposa des Armées Celestes; pendant que les habitans du Païs consternez & dispersez, laissoient honteusement piller le trésor de l'Eglise; qu'il fut sacré Evêque par l'Archevêque de Dole, érigée en Métropolitaine dès le VI. Siécle; toutes particularitez, comme on voit, où la Critique à beau jeu. Nos Auteurs veulent bien, disent-ils, le pardonner au Compilateur de la Legende, homme simple & sans défiance, qui aura recueïlli bonnement ce qu'on croyoit dans la Province avec la même facilité.

L'Ordre de Saint Benoît compte tant de Saints, qu'il peut aisément se passer d'en augmenter la liste, par des présomptions & des prétentions, dont les autres corps ne conviennent pas. On restituë ici au Clergé Séculier un Saint Sisenand, Martyr de Cordoüe, que les Martyrologes retouchez & corrigez par les Benedictins ont jusqu'ici compris parmi les Saints Benedictins.

L'Ordre de Saint Dominique joüit plus tranquillement de la possession

où il est de rendre avec toute la Bohême un culte spécial à Saint Ceslas de Breslau, un des Protecteurs du Royaume, parent & compagnon de Saint Hyacinthe, & contemporain du B. Patriarche. Les Actes s'en étoient heureusement conservez jusqu'aux ravages des Lutheriens dans la Silesie. A peine alors en échappa-t'il quelques fragmens, qui ont été sauvez par Bzovius d'un déperissement total; mais qu'il eut beaucoup mieux fait de rapporter nûment que de les défigurer & les exposer à passer pour suspects par les exaggerations de sa Rhétorique. C'est cependant l'unique fonds sur lequel le P. Réchac Maluanda, & les autres Panégyristes de S. Ceslas, ont pû travailler. Aussi les suit-on de fort près dans la revision que l'on fait ici de ce qu'ils en ont dit; & pour le peu qu'ils s'écartent des sources originales, il régne par tout une grande attention à les y ramener.

L'Histoire des douze Martyrs Scillitains, honorez le dix-septiéme Juillet est un des beaux monumens de l'Eglise d'Afrique. Outre les Actes imprimez par Baronius & le P. Rui-

nart, les Jesuites d'Anvers en ont recueilli huit Exemplaires Manuscrits, dont ils rendent compte. Mais aux Actes que Baronius a publiez, ils se contentent de joindre ceux qui leur ont été communiquez de la Cathédrale de Tolede, confrontez avec le Manuscrit de M. Colbert, que le P. Ruinart à suivi.

Dans le goût où sont aujourd'hui les personnes du sexe, de vouloir prendre part aux affaires de Religion, la Vie de Sainte Marcelline, sœur de S. Ambroise, a quelques traits, qu'il seroit bon pour ceux qui les dirigent de ne pas ignorer. Les dispositions des Evêques & les mouvemens de la Cour Impériale l'inquiétoient véritablement jusqu'à lui faire ressentir dans ses rêves les impressions violentes de son zéle; mais son zéle ne prenoit point le change; & toutes les clameurs & les spécieux dehors de l'Hérésie, si puissante à Milan, ne lui firent jamais oublier les engagemens attachez à sa qualité de fille & de Vierge de l'Eglise Romaine.

Il y a bien eû à démêler & à rectifier sur les Actes de S. Alexis, plus connu, selon quelques-uns, par la dévo-

tion populaire, que par des monumens authentiques. On a même osé douter, si l'on en avoit autre chose que le nom, & s'il n'étoit pas le même que le S. Jean Calybite de Constantinople, revêtu seulement pour l'en distinguer de quelques singularitez imaginaires; c'étoit un des chefs d'accusation, intentée il y a quelques années contre le P. Papebroch, qui sçût se disculper. Ses Successeurs, après un examen des difficultez plus rigide & plus profond qu'il ne l'avoit fait, puisqu'il ne les proposoit qu'en passant, établissent sur des fondemens raisonnables la réalité d'un Saint Alexis, sa naissance à Rome, le genre de pénitence qu'il y pratiqua, sa mort dans la même Ville, le détail de ses funerailles, la propagation de son culte & quelques autres points qui le caractérisent. Ils avoüent que la principale autorité dont ils se prévalent est un peu moderne. C'est le Canon ou le Cantique de Joseph, Garde des Vases Sacrez de l'Eglise de Constantinople, qui fleurissoit entre les années 848. & 883. quatre siécles plus tard, que le tems ou l'on place S. Alexis. Mais ils

 jugent

jugent cette autorité ſolide, & aſſez forte, en attendant mieux, pour repouſſer tous les coups que l'on porte à la tradition commune. Il eſt remarquable qu'en cherchant à prouver qu'il y a eû réellement un S. Alexis, peut s'en faût qu'on n'en découvre deux; celui de Rome, & un autre ſurnommé d'Edeſſe. C'eſt une erreur qui vient de quelques différences qu'on trouve entre les Vies du Saint, la Grecque & la Latine d'une part; & de l'autre, la même Vie écrite en Syriaque, & une traduction du Syriaque en Arabe.

S. Ennode Evêque de Pavie, eſt encore recommendable par d'autres qualitez, que celles qui lui attirent la vénération des Fidéles. Né avec des diſpoſitions heureuſes pour les Lettres humaines, il voulut enfin y renoncer par dévotion. La charité le rendit long-tems Poëte & Orateur malgré lui. Il s'en vengeoit en déclamant contre la néceſſité où on le mettoit de vacquer à des occupations qu'il déteſtoit. Tous ceux qui avoient beſoin de ſa plume, n'en obtenoient pas moins mille jolies choſes; diſcours, lettres,

complimens, Epigrammes, Epitaphes. Il gémissoit de sa complaisance, & il en étoit tyrannisé. Ce qu'il fit pour la défense du Pape Symmaque & du Concile qui l'avoit absous, ne doit pas être mis au rang des Pièces où il regrettoit d'employer son tems. Cette Apologie est fort estimée, aussi bien que le Panégyrique du Roi Théodoric. La délicatesse de son génie s'étendoit jusqu'à l'art de manier les esprits & au talent des Négociations. Il échoüa néanmoins, mais dans une sorte d'affaire, qui a toûjours été l'écueïl des Négociateurs les plus entendus. C'étoit la réduction des Eutychiens qui pouvoient tout auprès de l'Empereur Anastase; & que le Pape Hormisdas n'avoit pas desesperé de gagner par les voyes de conciliation & de douceur. S. Ennode & ses Collégues n'en remporterent que le merite de bien des insultes, bien des perfidies, bien des dangers, qu'ils eurent à essuyer, la seule réponse que firent les Eutychiens aux avances du S. Pere, & la seule qu'il convenoit d'en attendre. Ils virent du moins le Ciel se déclarer pour eux, quelques tems après leur retour.

charitables ménagemens avoient
utiles pour la pacification de l'O-
; un coup de foudre en vint à
par la déplorable mort d'Anas-
qui remit bien-tôt le calme dans
se. On place l'Episcopat de Saint
de vers l'année 510, sa légation
5, & 517, & sa mort en 521.
nt Ennode pensoit si catholique-
sur la liberté, qu'un Théologien
s jours l'a traité pour cela de
élagien. Ses expressions contre
qui la combattent étoient énergi-
ayant appris que quelqu'un osoit
dre, que l'*homme n'étoit libre*,
le mal : " Ô proposition tou- "
ismatique ! " s'écria-t'il, " vrai "
re annoncé dans l'Apocalypse, "
porte comme la bête les blas- "
es sur le front " !
us ne sçaurions entamer si lege-
t la Vie de S. Leon Pape IV. du
que nous ne nous exposions à
er dans le reste de cet Extrait. Il
une grandeur d'ame qui s'éten-
tout, & un fond inépuisable
sources pour en suivre les mou-
s. Le Pere du Sollier pensoit à
er en détail, jusqu'où pouvoient

Catholique, qu'ils ne cherche[r]
confondre avec un langage err[...]
Des deux S. Arnoul, l'un n[...]
sé entre Paris & Chartres sous [...]
gne de Clovis, l'autre Evêque d[...]
sous Dagobert, le second est c[...]
nément plus connu. Il remplit [...]
une place considérable dans not[...]
toire; soit pour les grands E[...]
qui l'ont distingué; soit à ca[...]
rang qu'il tient parmi les ancê[...]
Rois Carlovingiens. Pere d'Ar[...]
de qui sont descendus successiv[...]
Pepin d'Héristal, Charles Ma[...]
Pepin le Bref, s'il n'est pas la [...]
cette Maison, & le dernier [...]
on remonte, on ne va pas du [...]
beaucoup plus haut avec quelq[...]
titude. Après Arnoalde son p[...]
Ausbert son ayeul, le reste est [...]
donné aux conjectures des An[...]
res. C'est une question assez si[...]
re à décider, que le doute qu'[...]
me sur les termes d'un Annali[...]
plus clairs du monde en appa[...]
L'Annaliste dit nettement, qu[...]
noul a eu le Gouvernement [...]
Provinces, avec un pouvoir [...]
On demande, s'il entend pa[...]

Fevrier 1728.

vrayes Provinces, ſelon toute l'étenduë de leur diſtrict; ou ſeulement ſix Maiſons Royales, ſituées dans ſix Provinces differentes. Le doute, tout badin qu'il paroiſſe, vient de M. le Valois, du P. Mabillon & du P. Pagi.

Saint Arnoul avoit cherché dans la Cléricature à ſe préſerver des dangers de la Cour. Après quinze ans d'Epiſcopat, il crut devoir chercher dans la ſolitude un nouveau refuge contre les diſtractions de la vie Clericale; & il mourut Moine. Ces époques ne ſont pas aiſées à fixer. On place ici ſa premiere retraite en 610. Sa ſeconde retraite en 625. & ſa mort en 640. Il pouvoit être né vers 582. La route que l'on prend pour parvenir là-deſſus à quelque choſe d'aſſuré, eſt pleine de recherches & d'érudition.

A la ſuite de Saint Alnoul de Metz, paroît un Saint Arnold, Muſicien de Charlemagne; preuve ſenſible, que ce n'eſt pas ſeulement la voye courte du Martyre, qui donne des Saints à cette profeſſion. Lorſqu'il ſejournoit à Ginnerwire dans le Duché de Juliers, il vit que les Habitans manquoient de bois, voici ce que la charité lui ſug-

gera pour leur en procurer. Il alla un jour trouver l'Empereur, qui étoit à table, & lui demanda autant de terrain dans une Forêt voiſine, qu'il en pourroit parcourir pendant le reſte du repas. Charlemagne qui l'aimoit, le lui accorda. Tout étoit déja prêt pour l'execution ; les ſentiers nettoyez, les hauteurs applanies, les relais diſpoſez d'eſpace en eſpace, de ſorte qu'en très peu de tems le ſaint Homme eut fait le tour de la Forêt entiere, & acquis par ſon adreſſe, dequoi ſoulager les pauvres du Païs, auſquels il ceda auſſitôt tous ſes droits.

Les Actes de Saint Frederic Evêque d'Utrecht avoient beſoin des correctifs, que les Editeurs y ont apportez dans leurs Notes. La vertu de cet Evêque ne l'avoit pas aſſez précautionné contre les ſurpriſes, durant les troubles qui ſuivirent le Mariage de Loüis le Débonnaire & de la Princeſſe Judith. L'Auteur des Actes plein des préjugez qui avoient infecté toute la France, n'en eſt pas demeuré aux invectives ſéditieuſes, dont il entremêle les éloges qu'il donne au Saint Prélat. Il avance que ce Mariage n'étoit

qu'un incefte, qui obligea Frederic d'éclatter en reproche; que Loüis fut outré de fa liberté; qu'il remit le foin de l'en punir à l'Imperatrice, laquelle ne refpirant Elle-même que la plus cruelle vengeance, le fit inhumainement maffacrer, au fortir de l'Autel, dans la Sacriftie de fa propre Eglife. Baronius dans fes remarques fur le Martyrologe Romain avoit adopté ce récit, jufqu'à comparer le Saint Evêque à Saint Jean-Baptifte, & l'Imperatrice à Herodiade; mais il en penfa autrement dans fes Annales. Les Sçavans critiques d'après qui nous parlons, voudroient bien ne pas dépoüiller abfolument de toute autorité une piéce, qui eft la baze de ce qu'ils ont à rapporter de Saint Frederic. Ils conviennent pourtant que fur cet article on l'a heureufement réfuté. L'Argument qu'ils trouvent le plus preffant pour la décharge des Princes accufez; c'eft que, ni Ebbon, ni Agobard, ni Jeffé, ni l'Abbé Wala, qui ont accumulé contre eux griefs fur griefs, n'ont jamais touché le point de l'Incefte, tout favorable qu'il eût été aux prétentions de Lothaire, & de fes Adhérans,

qui visoient principalement à
ration des deux Epoux. La
ponse qu'ils imaginent qu'on
faire à cet Argument, ce seroit
avec Guillaume de Malmesbur
le Pape par des vûës sages avo
bilité ce qu'il y avoit de défe
dans le Mariage : raison plus q
sante, à leur avis, pour étou
clameurs, & faire évanoüir le
sations. Leur avis ne sera pas
bien d'autres. Pour fermer la
à des ennemis aussi aigris que l'
ceux de l'Imperatrice, il falloi
chose que l'intervention Pont
C'est ne faire attention, ni à la
sition des esprits en général d
chaleur d'une révolte, ni au ca
François en particulier, que de
ter sur une déférence aussi
aussi entiere, aussi unanime q
le-là.

La vie de Saint Bruno Evê
Segni dans la Campagne de
puis Religieux du Mont-Cassi
casionne quelques éclaircisseme
des contestations nées en Italie;
quelles apparemment tout le
ailleurs ne prend pas également

Celle du B. Robert de Salence, Diſciple de Saint Pierre Celeſtin, nous retrace ces grands modéles de la perfection aſcetique, qui ne tenoient en rien, ni à la terre, ni à leur corps. Celle du B. Simon de Lipnica, Obſervantin Polonois eſt du même goût : tout y tend à l'édification. Il mourut au ſervice des Peſtiferez en l'année 1482. & ſa mémoire juſqu'à notre tems a été en benediction, par une continuité de miracles, qui compoſent un recuëil conſiderable.

Saint Epaphras que S. Paul appelle le Compagnon de ſes Chaînes, eſt le premier des Saints qui ſe rencontrent au dix-neuviéme Juillet. Il eſt ſuivi d'un Saint Martin, compté pour le dixiéme Evêque de Trêves, par les Ecrivains de cette Province ; mais que ceux de Tongres réclament, comme un des onze, que les Trévénois leur ont injuſtement enlevez, pour remplir les vuides de leurs Catalogues. On trouve cependant quelques traits de difference entre le Saint Martin de Trêves, & celui de Tongres, qui rendent à cet égard les Critiques plus timides à prononcer ſur l'uſurpation.

Saint Réthire, Evêque d'Autun, parut avec distinction au commencement du IV. Siécle. Employé pendant la vie à défendre l'unité de l'Eglise contre les Donatistes, il fut après sa mort, un des plus illustres témoins de la tradition contre les Pelagiens; mais il ne falloit guéres chercher d'autre merite dans ses écrits, que la pureté des sentimens, & une expression éloquente. Saint Jerôme étoit étonné des méprises où il avoit donné dans ses Commentaires; & se plaignoit, qu'il n'eût pas au moins lû Origène, & consulté quelques personnes intelligentes dans les Langues Sçavantes, pour parler plus pertinemment. Saint Gregoire de Tours le loüe par des endroits qui le dédommagent abondamment du défaut de critique, & de l'ignorance de l'Hebreu.

Nous ne nous arrêterons, ni à la vie de Sainte Macrine, Sœur de Saint Basile le Grand, ni à celle de S. Arsenne de Scéthé, si connuës l'une & l'autre par l'éclat qu'elles ont eû dans tout l'Orient, & par la qualité des Auteurs qui ont pris soin de nous en instruire. Saint Theodore le Studieux fournit

ici ce qu'on a fait de plus suivi & de plus regulier sur Saint Arsenne. Le Manuscrit vient de la Bibliotheque de Monsieur Seguier ; & c'est la premiere fois qu'on l'imprime. La traduction est du P. Piney.

Les Martyrologes & les autres Chartres Ecclésiastiques qui ont quelque antiquité, gardent un silence fort profond sur le culte rendu au Pape S. Symmaque. Cela oblige de faire sentir tout le poids des preuves qui l'autorisent, & qui sont solides & fondées, quoique d'une datte plus recente. Quel humiliant spectacle pour l'Eglise, que de voir Symmaque, son vrai Pontife, venir de Rome à Ravenne avec l'Anti-Pape Laurence, pour soûtenir la legitimité de son élection, en présence de Théodoric, Roi Arien. La décision du Prince fut aussi équitable qu'on la pouvoit esperer à un pareil Tribunal ; c'étoit que celui des deux qui auroit été élû le premier, ou qui auroit pour lui le plus grand nombre, demeurât en possession du Pontificat. On reproche au Pere Pagi, d'avoir renversé la suite naturelle des Conciles, qui ont été assemblez contre les Schismatiques. Ce

qu'on produit de moyens pour
blir, est ce qu'il y a sur cet art
plus raisonné.

Sainte Aure étoit une Vierg
gnole de famille Moresque, m
sée à Cordoüe. Les Carmes d'u
& les Benedictins de l'autre, di
entre eux auquel des deux Ord
appartient. On a crû devoir la
procès pendant; puisque tout c
de connoître, ce qu'étoit alors l
nastere, où la Sainte demeuroi
qui il obéïssoit. Or ni l'une ni
des Parties contendantes, n'en a
rien de certain.

On cite une Epitaphe de Sai
noul, Evêque d'Utrecht, qui
antique, montre plaisamment
bien la liberalité a de pouvoir
Hommes pour attirer leurs loü
Laudet eum glossa, dedit hic quia
ra grossa; dit l'Auteur. Saint B
avoit été promû à l'Episcopat p
conduite de Providence fort pa
liere. Le Chapitre d'Utrecht ét
visé, & perdant toute esperance
réünir, il avoit transmis le droit
mination au Roi Conrad, qu
exprès à Utrecht avec la Rei

Epouſe ; mais ſur ces entrefaites, la Reine que la proximité de ſes couches arrêta dans un Village des environs, accoucha d'un fils ; & ce fut le bon Prêtre, dont Elle occupoit la Maiſon, qui en apporta la nouvelle au Roi. Ce Prêtre étoit Saint Bernoul, à qui la commiſſion ne pouvoit venir plus à propos. Conrad à ce moment fut ſi tranſporté de joye, que le premier compliment du Saint termina les déliberations ſur le choix d'un Evêque ; & lui valut à lui même l'Evêché. Le Corps de Saint Bernoul fut découvert à Utrecht en l'année 1656, ſix cent quatre-vingt-dix-huit ans après ſa mort. Il étoit revétu d'une Robe de Damas violet ; & ſes cheveux étoient encore glutineux, & comme collez à une pierre creuſe, ſur laquelle ſa tête repoſoit. Ce fait dont l'on rapporte le certificat bien légaliſé, eſt reculé dix-neuf ans plus tard dans le *Batavia Sacra* ; & accompagné de circonſtances qui le changent entierement.

ARTICLE XIII.

TRAITE' DE LA *maire Italienne, par M. l'* *tonini. A Paris, chez Ph* *colas Lottin, ruë Saint J* *douze, pagg.* 428.

Suite de l'ARTICLE LXXX d'Octobre 1727. Page 18

NOus avons déja supplé ce de l'Academie Fran ne répond point à M. l'Abbé sur sa maniere d'écrire en n gue : & nous avons dit au sentiment sur les prérogati buées à l'Italien en général. N lerons ici du fonds même de *maire* de notre ingénieux Aute mériteroit bien que l'Acad *la Crusca* souscrivît authenti à l'utilité & aux succès de so En effet, l'ordre, la netteté, sion, qualitez si nécessaires truire, se trouvent dans le *Tra* l'Abbé *Antonini* : une legere e de chaque partie de ce tout en

De la Prononciation.

Veneroni fait consister toute la Prononciation Italienne en *quelques syllabes qui se prononcent autrement que dans notre Langue ; & il insére*, dit-il, *toute cette Prononciation dans un discours de sept lignes.* Cela est bien-tôt dit : mais en est-on plus sçavant ? Non. Le *Traité* de notre Auteur sur cette matiére, très-difficile à réduire, contient 64 pages, & n'est pas néanmoins trop étendu : c'est un petit chef-d'œuvre en son espece. L'ordre qu'on y suit est d'éxaminer chaque Lettre l'une après l'autre ; d'en expliquer la nature, les qualitez, les incompatibilitez de celles-ci avec celles-là en certaines rencontres & les changemens de l'une pour l'autre. Ces principes ne sont pas seulement utiles pour la Prononciation : ils le sont aussi pour l'orthographe, & pour connoître les beautez de la Versification Italienne. Après tout, M. l'Abbé *Antonini* avoüe qu'on ne sçauroit guéres apprendre la Prononciation d'une Langue par ces moyens, quelques sûrs, & quelque bien détaillez qu'ils soient. « Il est presque aussi

prendre les choses dans un sens g
ral, dans toute leur étenduë,
toute leur signification. Or c'est c
ne sçauroit se penser de quelque
gue que ce soit, sans faire injur
jugement de toute la Nation q
parle. Mais l'Italien n'a rien à c
dre de ce côté-là; vû que l'Articl
laisse au Substantif l'Universalit
quise, qui manque, selon nous, au
nom *Quello*. *L'homme est* un ar
raisonnable : *cet* homme est un
mal raisonnable : dans l'opinio
tout le monde la premiere propo
est générale, & c'est l'Article q
fait telle : dans l'opinion de to
monde, la seconde propositio
particuliére; & c'est le Pronom *c*
quel en Italien qui la fait telle, q
borne, qui la restreint. Au res
n'est pas impossible de trouver en
d'autres différences entre *il* & *q*
Exemple : *cet* homme qui sort de
moi, est un riche Marchand : *cet*
me indique & marque plus, ce sen
que l'*homme* qui sort, &c. La d
rence n'est pas bien considérable :
enfin elle n'est pas sans fondemen
c'est assez pour ne pas substituer *q*

il. Encore un mot sur les *Articles :* » L'Article, continuë notre Auteur, » n'est pas une partie du nom, comme » dit *Bembus ;* & quoiqu'il ne puisse pas en être séparé, il en est cependant » tout-à-fait distingué ». En bonne Logique, la preuve que deux choses peuvent se séparer, c'est qu'elles soient tout-à-fait distinguées l'une de l'autre. Pourquoi le corps peut-il être séparé de l'ame, ou l'ame être séparée du corps ? C'est que le corps est tout-à-fait distingué de l'ame, c'est que l'ame est tout-à-fait distinguée du corps. Quant à ce qui regarde *Bembus*, a-t'il assuré positivement que l'Article soit une partie du nom ? C'est ce qu'il ne nous paroît pas facile de prouver, quoiqu'en ait pû dire *Castel Vetro*, Critique déclaré de ce sçavant Cardinal. Mais nous ne nous embarquerons pas dans une discussion qui nous meneroit loin, & qui n'intéresse guéres les François. Nous nous sommes insensiblement trop étendus sur ce *Traité* des *Articles :* les deux qui le suivent; sçavoir celui des *Noms* & celui des *Pronoms*, contiennent tout ce qui se peut dire sur ces matiéres : ils doivent être lûs à

tête reposée & à diverses reprises, parce qu'ils sont très-importans; & pour en tirer plus de fruit, il seroit bon d'y faire soi-même ses Remarques, & de les arranger selon sa maniére particuliére de retenir les choses.

Des Verbes.

Voici la principale partie de la *Grammaire*. Ce terme *Verbe* marque en quelque sorte sa prééminence; vû qu'il a seul & en particulier, le nom qui se donne en général à toutes les autres parties du discours. D'ailleurs le *verbe* entre dans tous les discours, ou du moins il y est toûjours sous-entendu. Il est vrai que ce qu'on appelle *verbe* n'est qu'un mot, non plus qu'un Article, un Nom, un Pronom: mais ce mot est par excellence celui auquel tous les autres ressortissent. Dans une Armée chaque Soldat est un homme, mais il y en a un distingué, dont tous les autres reçoivent les ordres; & cet homme, c'est le Général. Ainsi le *verbe* gouverne & régit tout dans le discours: il y est comme un Général, & les Articles, les Noms, les Pro-

y sont comme des subalternes,
:endent de lui leurs fonctions
iables & leur rang. Or le *verbe*,
t consideré selon ce qui lui est
el, sert à désigner l'être & l'état
.oses & des personnes, les ac-
ju'elles font, *verbe actif*; & les
ssions qu'elles reçoivent, *verbe*
Ce même mot consideré selon
lui est accidentel, reçoit diver-
iations distinguées entre elles par
lodes, Indicatif, Imperatif,
if, Subjonctif, Infinitif: par des
s; Présent, Imparfait, Passé,
; par des Personnes, Premiére,
le, Troisiéme; par des Nom-
Singulier, Pluriel. Après cette
ion générale du *verbe*, tout ce
appartient est expliqué en dé-
r notre Auteur: ce détail rend
: chose intelligible aux person-
mes qui ne sçavent aucune Lan-
.r principes, & pour lesquelles
rme de Grammaire avoit été un
ou de l'Arabe. Il n'en est pas
fait ainsi de la Grammaire de
ni, qui nous donne sur ce *Traité*
:bes une teinture trop superfi-
Il faut qu'une longue étude
ier 1728.

des Auteurs Italiens ſerve de
ment à ſa méthode abregée; &
vail même ne peut réüſſir c
gens accoûtumez à apprendre c
gues qui leur ſont étrangeres,
gens qui ont de la facilité, d
de l'eſprit. Mais l'avantage c
ſieur l'Abbé *Antonini* ſur *Vene*
encore beaucoup plus conſidér
rapport à la Poëſie Italienne.
l'Italien eſt après tout la Lan
turelle du premier, & qu'av
coup d'eſprit il s'eſt appliqué
voir à fonds, à lire les Poët
Païs, à y faire mille réflexio
quelles un étranger ne penſe
préférence infinie que nous
nons ne doit étonner qui que c
ſi nous la lui refuſions, on
auſſi ſurpris, que ſi nous lui c
dions à lui-même une pareill
cine, & ſur *Deſpreaux*, en m
vers François.

Notre ſçavant Auteur pour
gence des Poëſies, s'eſt appl
Traité des *verbes* plus qu'à to
Il a bien conçû que l'honne
Nation pour les Lettres en dé
mais il a bien conçû auſſi qu

oit beaucoup de peine, pour faci-
a lecture de ses Héros litteraires.
oëtes, par les licences qu'ils ont
, ont rendu le Traité des *verbes*
s difficile de toute sa Grammai-
ar il faut sçavoir de quel usage
ont dans les vers, où les varia-
différent souvent de celles de la
. Mr l'Abbé *Antonini* les rap-
, toutes ces variations, ces infle-
; & au même-tems, il fait obser-
uelles sont celles dont l'usage est
lit aux Orateurs; deux choses à
s très-instructives : mais elles le
nt pourtant encore plus, comme
l'avons déja insinué, s'il avoit
it ces citations qui sont en très-
l nombre : ce sont des exemples
des premiers Maîtres de la Lan-
talienne, & par conséquent des
sûres pour entendre parfaite-
cette Langue. Ainsi n'avoir pas
it au moins chaque autorité qui
ègle, c'est une omission qui pa-
très-considérable à tout Lecteur
ocrement versé dans l'Italien, &
e peut pas toûjours trouver à con-
un homme plus habile que lui.
emède à ce grand inconvénient

» toutes ces Traductions de Vers en
» Prose, que l'on nomme fidelles, sont
» au contraire très-infidelles, puisque
» que l'Auteur que l'on y cherche y est
» si défiguré. Ces raisons toutes sensi-
» bles qu'elles paroissent, sont plus sé-
» duisantes que solides. La fidélité es-
» sentielle d'un Traducteur, consiste à
» bien prendre le caractére & le génie
» de son Auteur, à représenter ses
» pensées dans leur entier, sans omet-
» tre aucun mot nécessaire ou impor-
» tant; enfin, à lui conserver tous
» ses traits, toutes ses couleurs, & tout
» son prix, en remplaçant par des
» beautez équivalentes, celles que
» l'on ne peut retenir egalement dans
» les deux Langues. Avec ces qualitez,
» une Traduction d'un Poëte faite en
» Prose, aura toute la perfection qu'el-
» le peut avoir du côté de la fidélité.

» Pour ce qui est de l'harmonie du
» Vers, le Pere *Sanadon* avoüe que
» c'est un grand agrément: mais, ou-
» tre que cet agrément n'est qu'une
» partie accessoire dans une Traduc-
» tion, je suis persuadé, dit ce Pere,
» qu'il n'est pas impossible de le faire
» passer dans la Prose, en lui donnant

„ tout ce qu'elle peut emprunter du „ langage des Muſes. C'eſt une remar„ que judicieuſe que l'on a faite après „ Ariſtote, Denis d'Halicarnaſſe, & „ Strabon, que l'*Epopée* eſt indépen„ dante de la Verſification ; & que, „ comme on peut faire des Vers ſans „ Poëſie, on peut auſſi être Poëte ſans „ faire des Vers. Ce qui fait la Poëſie, „ dit l'Auteur d'un Diſcours ſur le Poë„ me Épique, ce n'eſt pas le nombre „ fixe & la cadence reglée des ſillabes ; „ c'eſt la vivacité de la fiction, la ma„ gnificence des figures, la hardieſſe „ des inverſions, la beauté & la varié„ té des images ; c'eſt l'enthouſiaſme, „ le feu, l'impétuoſité, la force ; je ne „ ſçai quel tour de penſées & d'expreſ„ ſions, que la Nature ſeule peut don„ ner. Or tout cela peut ſe trouver dans „ une Traduction en Proſe ; au lieu „ qu'une Traduction en Vers ne ſçau„ roit manquer de ſacrifier ſouvent „ l'eſſentiel à l'acceſſoire, & d'alterer „ les penſées & les expreſſions de l'Au„ teur, pour conſerver les graces de la „ Verſification. C'eſt donc par choix „ & par goût, continuë notre Tra„ ducteur, que j'ai employé une Pro-

„ se Poëtique, pour traduire les *Odes*
„ d'*Horace*; parce que je l'ai cruë la
„ seule capable de conserver à mon
„ Auteur, toutes les richesses de la Poë-
„ sie, qui rehaussent particuliérement
„ l'éclat de cette partie de ses Ouvra-
„ ges; & j'ai réservé la Prose ordinaire
„ pour les *Satyres* & les *Epitres* qui
„ ne tiennent à la Poësie, que par ce
„ qu'elle a de moins essentiel, je veux
„ dire, par les mesures de la Versifi-
„ cation.

Cet air Poëtique distingue la Traduction que nous présentons, non seulement de celles de l'Abbé de *Marolles* & de M. *Martignac*, dont on s'est autrefois servi par nécessité, mais encore de celle de M. *Dacier*, qui a eu autant de cours & plus de réputation que les précédentes: Elle est trop uniforme; les *Odes* au moins, pour conserver en notre Langue une partie de leurs graces naturelles, demandoient dans la Traduction, des expressions tantôt grandes & sublimes, tantôt badines & enjoüées, quelquefois simples & naturelles, toûjours pures & élégantes. La *Satyre* veut un stile plus uni, plus aisé, plus coulant. Elle doit être animée &

soutenuë, non par la majesté des expressions & la hardiesse des figures, mais par un tour naturel, vif & picquant : en vain le chercheroit-on dans un François toûjours dur, toûjours herissé.

Le Pere *Tarteron* renfermé dans le naturel, le gracieux, l'enjoüé, n'a point aspiré au grand & au sublime de l'Ode : aussi eut-il beaucoup de peine à abandonner le parti qu'il avoit pris, de se borner aux *Satyres*, & aux *Epîtres*. Il y auroit eu de la temerité à entreprendre de traduire après lui ces Epîtres & ces Satyres, s'il avoit toûjours pris & rempli le sens de son Auteur.

Une heureuse facilité à s'accommoder aux differens stiles de Poësies d'*Horace*, à s'élever, à se familiariser, à s'égayer, à prendre toutes les formes de la Poësie, aidera les Lecteurs de cette Traduction, qui n'entendent que le François, à admirer dans Horace même ce talent de se varier & de se multiplier.

Quelque parfaite que soit une Traduction d'*Horace*, il reste toûjours des difficultez à applanir, pour donner l'intelligence de ce qu'on exprime.

L'éloignement du tems auquel ce Poëte a vécu, les différens traits de la Fable & de l'Histoire, qui sont semez dans ses Poësies, la varieté des sujets qu'il a traitez, rendent nécessaire un grand nombre de Remarques & même de Dissertations. Il est vrai qu'*Horace* n'a point manqué de Commentateurs habiles ; mais il n'est pas vrai qu'il ne soit rien échappé, même d'essentiel, aux recherches de ces Sçavans. Le Pere *Sanadon* a trouvé des changemens considérables à faire dans l'ordre & la structure même des *Odes*; & il les justifie aussi-tôt ; en voici un exemple. Jusqu'ici on n'avoit donné le nom de *Poëme Séculaire* qu'à l'Ode, *Phœbe sylvarum*, *&c.* Personne ne s'étoit avisé d'y joindre les Odes, *Dive quem proles*, *&c.* *Dianam teneræ*, *&c.* On avoit encore moins pensé à transporter à la tête de ce Poëme la Strophe *Odi profanum*, qu'on détache du reste de l'*Ode*, où elle a toûjours été placée. A la vérité quelques Commentateurs avoient reconnu que cette Strophe n'avoit aucun rapport avec les suivantes, & qu'elle étoit hors d'œuvre. Plusieurs avoient aussi cru que les deux Odes

dont on vient de parler, avoient été faites pour les Jeux Séculaires; mais aucun Interprete n'avoit trouvé leur véritable place; & le P. *Sanadon* eſt le premier qui ait apperçû la liaiſon eſſentielle de tous ces différens morceaux, & qui les ait enſuite réünis en un Corps. Le Poëme Séculaire en eſt plus fini, & fait une toute autre impreſſion ſur les perſonnes de bon goût. Le P. *Sanadon* s'eſt propoſé, à l'égard de ces *Notes* & *Diſſertations*, d'y éviter des défauts, dans leſquels il a remarqué que l'on tombe aſſez communément.

» Les uns ſe contentent », dit-il, » de faire entendre le texte, ſans em» ployer, ni critique, ni érudition. Les » autres tout occupez à donner une » haute idée de leur ſuffiſance, font » une ſi grande profeſſion de doctri» ne, que le Commentateur fait per» dre ſon Auteür de vûë. Quelques» uns s'étendent fort au long ſur ce » qui eſt aiſé à entendre, & coulent » rapidement ſur les difficultez, ſans » ſeulement les effleurer. Enfin, on ex» plique le ſens des mots, on dévelop» pe les penſées, on éclaircit ce qui re-

» garde l'Hiſtoire, la Fable, & la Mo-
» rale ; mais on ne s'attache point à
» faire voir le caractere, le deſſein, la
» conduite d'une piece : on ne fait
» point ſentir l'artifice de la compoſi-
» tion, la délicateſſe des tours, la ma-
» gnificence des figures, la beauté de
» l'élocution, le jeu de la Poëſie; &
» l'on renvoye le Lecteur avec une ad-
» miration ſtérile, ſans le mettre en
» état de juger d'un Ouvrage, d'en
» imiter les perfections, & d'en éviter
» les défauts. Je puis dire que je n'ai
» rien négligé pour me garantir de
» pareils reproches. Comme le texte
» d'*Horace* étoit le ſujet & la matiere
» de mon travail, mon premier ſoin a
» été de l'examiner en Grammairien
» critique. Je l'ai remanié à pluſieurs
» repriſes; j'en ai épluché tous les mots
» & toutes les phraſes ; & ſecondé par
» les diverſes Leçons des Manuſcrits,
» par les conjectures des Sçavans, &
» par mes réflexions particulieres, j'ai
» tâché d'en bien aſſurer toutes les par-
» ties, & de remedier le mieux que j'ai
» pû aux playes qu'il avoit reçûës par
» les mains des Copiſtes & des Edi-
» teurs...... Les changemens que j'ai

ts, soit pour la Réforme du texte,
t pour l'arrangement des pieces,
mandoient non seulement des *No-*
, mais encore des *Dissertations.*
s *Notes* sont courtes & déchargées
tout fatras d'érudition. J'y ai
oins cherché à paroître Sçavant,
'à faire entendre *Horace.* On le
it pas à pas, & on ne le perd ja-
ais de vûë. A la place de ces lon-
ues tirades de citations Grecques &
tines, souvent inutiles & toûjours
nuyeuses, j'ai substitué des *Re-*
rques de goût, particulierement
ns les *Odes*, en exposant toutes les
hesses de la plus belle Poësie Ly-
ue qui fût jamais; & je l'ai fait
ec d'autant plus de soin, que cet-
artie des Oeuvres d'*Horace*, a été
itée plus superficiellement que les
tyres & les *Epîtres.* Dans les *Dis-*
tations j'ai établi la véritable datte
s pieces, & j'ai montré le rapport
'elles ont avec l'Histoire. Rien ne
and un plus grand jour sur ces
eces, que de sçavoir dans quelles
constances elles ont été compo-
s, & ce que ce Poëte avoit devant
yeux..... Je me suis particulie-
vrier 1728.

„ rement attache à ajuſter l'a
„ Géographie à la nouvelle, &
„ cir en peu de mots, dans l
„ ſions qui ſe ſont préſentées ;
„ points de Chronologie, d'I
„ de Géographie, &c, qui o
„ de l'exercice aux Sçavans.
„ endroits de mon Poëte, où
„ ve de la difficulté, on ne n
„ chera pas d'avoir cherché à
„ Plus la difficulté m'a paru
„ rable, plus je me ſuis appliq
„ planir...... Pour ce qui e
„ légorie morale des Hiſtoires
„ ſes, ſur quoi nos Comm
„ s'étendent ſi volontiers, j'a
„ propos de n'y point entre
„ m'en ſuis expliqué en quel
„ droits. Ces allégories ſont i
„ ſes, mais elles ſont arbitra
„ chacun eſt en état de débit
„ ſus, tout ce qu'il lui plaira
„ ner. J'ai cru que cela étoit
„ tile pour l'intelligence d'*H*
„ que je pouvois mieux emplo
„ tems „.

On ſera ſans doute ſurpris
ver les Satyres & les Odes
rangs qu'elles tenoient dans l

Fevrier 1728.

éditions; & quelques Critiques en seront chagrins,

Vel quia nil rectum, nisi quod placuit
sibi, ducunt;
Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbi didicere, senes perdenda fatéri (1).

D'autres plus moderez conviendront, qu'il eût été à souhaiter que les premiers Editeurs nous eussent donné les Ouvrages d'*Horace* dans un ordre moins imparfait; mais ils n'approuveront pas qu'on se soit roidi contre le torrent de l'usage. Il falloit, diront-ils, se contenter de fixer la date de chaque piéce, & sans rièn changer à l'ancienne distribution; sauf à dresser, sur la nouvelle, une Table particuliere. Les premiers de ces Critiques, sont des malades, qu'il faudroit guerir; ou plûtôt il faut les laisser dire.

Quid facies illi? Jubeas miserum esse
libenter
Quatenùs id facit (2).

(1) Horat. Ep 7. L. 2.
(2) Horat. Sat 1. L. I.

Fevrier 1728.

Les ſeconds méritent qu'on leur réponde, & le P. *Sanadon* l'a fait. " Quelques perſonnes " ,dit-il, " qui ont aſſe
" goûté mon deſſein, auroient ſouhaité que, ſans changer rien à la diſ-
" tribution reçûë des Livres & des Piéces, je me fuſſe contenté de propo-
" ſer la nouvelle diſtribution dans une
" Table particuliere, & de fixer dans
" la vie d'*Horace* la véritable Epoque
" de chaque Piéce. Cette penſée m'é-
" toit venuë d'abord; mais tout bien
" conſideré, le dérangement où ſont
" ces Piéces, étant inconteſtable, j'ai
" jugé qu'il en faudroit venir tôt ou
" tard à un nouvel arrangement, &
" qu'il valoit autant que j'en couruſſe
" le riſque, que de le laiſſer courir à
" un autre. J'ajoûte que le parti qu'on
" me propoſoit, avoit ſes difficultez
" pour les *Odes* que je partage en deux,
" & pour celles que je forme de l'aſ-
" ſemblage de pluſieurs autres. Com-
" ment rapporter ſous un même tître,
" & ſous un même argument, des
" Piéces dont le ſujet n'a rien de com-
" mun ? Quel embarras n'auroit-on
" pas eu à chercher dans trois ou qua-
" tre Livres différens, les cinq mor-

» ceaux qui composent le Poëme sé-
» culaire ? Quelle multiplication de
» *Remarques* n'auroit-il pas fallu, pour
» avertir de ce déplacement, à l'occa-
» sion de chacun de ces morceaux ?
» Ces raisons & plusieurs autres qui
» ne se présentent & ne se font sentir
» que dans le cours d'un Ouvrage,
» m'ont déterminé à ne point faire la
» chose à demi, & à suivre l'éxécu-
» tion de mon projet dans toute son
» étenduë. Avec tout cela, je n'ai pas
» laissé de respecter l'ancien Systême,
» si l'on peut appeller Systême un amas
» confus de Piéces jettées au hazard,
» sans suite & sans liaison ; & j'ai trou-
» vé le moyen d'en conserver le sou-
» venir, lors même que je le renverse
» de fond en comble. Pour cela j'ai
» dressé une Table Alphabetique de
» toutes les Piéces d'*Horace* ; & j'ai
» présenté sur deux Colonnes, l'ancien-
» ne & la nouvelle distribution ».

Differens Vers supprimez ; tantôt une Ode coupée en deux, & tantôt deux Odes réünies ; le nom d'*Epodes* aboli, quoiqu'il fut le nom d'un Livre entier, paroîtront encore à quelques Esprits difficiles, des hardiesses

inexcusables. Le P. **Sanadon** les justifie & les autorise par les raisons solides qu'il en donne; & s'il ne défere pas toûjours aveuglément à la déposition des Manuscrits, il ne manque pas de rendre compte de ses défiances. Il suit une Orthographe particuliere, soit dans le Latin où il prend pour modéle les anciennes Inscriptions, soit dans le François où il regle l'Ecriture par la prononciation; & il s'explique aussi là-dessus avec son Lecteur dans la *Préface*.

Notre Traducteur & Commentateur, qui a critiqué ceux qui l'ont précédé dans cette double carriere, peut bien se soumettre a être critiqué de la même maniere qu'il a censuré les autres. A ce compte, il ne trouvera que des Censeurs modestes, équitables, obligeans, reconnoissans. On a vû dès le titre, que le P. *Sanadon* consacre cet important Ouvrage à l'Instruction qui lui a été plus particulierement confiée, d'un jeune Prince du Sang, en qui se verifient déja cette remarque & cette maxime d'*Horace*.

Fortes creantur fortibus .....
.... nec imbellem feroces
Progenerant Aquilæ columbam;
Doctrina sed vim promovet insitam,
Rectique cultus pectora roborant:

Et en qui l'on reconnoît tous les jours:

..... Quid mens ritè, quid indoles
Nutrita faustis sub penetralibus
Possit, &c.

que l'Univers est rempli d'une
très-fluide, très-agitée, & c
d'une infinité de Tourbillons,
res sphériques, qui produisent
ressorts de la Nature. Pour ser
troduction à une nouvelle P
& d'Eclaircissement à la Pi
remporté le prix de l'Academ
le des Sciences en 1726. *pa*
tre de l'Oratoire. A Pari
Claude Jombert, ruë S Jacqu
les Mathurins, à l'Image
Dame, & Noël Pissot à la
du Pont neuf, Quai de Co
Croix d'or, 1727. *in* 4°. *pa*

prend comment, à la faveur d'un principe très-ſimple qui vint s'offrir à lui, qui l'éclaira, qui le troubla, il crut les appercevoir très-diſtinctement; ç'a été le fruit de ſes Réflexions. Mais ſans qu'il en avertiſſe, il paroît aſſez que, la reconciliation faite, ce qui l'a déterminé à prendre le parti des petits Tourbillons contre leſquels il avoit eu la penſée d'entrer en guerre, ç'a été l'heureux ſuccès de ſon *Mémoire ſur les Loix du choc des Corps à reſſort.* Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences lui ont adjugé le prix. Un ſage Capitaine qui a remporté une victoire ſignalée, ne s'en tient pas-là; il la ſuit, & par les fruits qu'il en tire, il juſtifie la fortune qui l'a favoriſé. C'eſt dans un autre genre, ce que fait le P. *Maziere.* En réflechiſſant ſur ſon *Mémoire des Loix du choc des Corps à reſſort,* il y trouve la matiere de pluſieurs petits *Traitez:* il promet de les donner ſucceſſivement au Public: celui dont il lui fait aujourd'hui préſent, eſt diviſé en ſix Chapitres.

1°. *En conſidérant les ſeuls effets naturels du choc dans les Corps élaſtiques, il fait voir que l'Univers eſt rempli d'une*

matiere infiniment ou indéfiniment fluide & agitée, que l'on nomme Matiere subtile. C'est le sujet des trois premiers Chapitres.

2°. *En considérant la Matiere subtile dans les Corps élastiques, il fait voir qu'elle est composée d'une infinité de petites sphéres tres fluides, qui produisent tous les ressorts de l'Univers, & que l'on nomme; petits Tourbillons.* C'est le sujet des trois derniers Chapitres.

Chapitre I. Il est, dit le P. *Maziere*, une matiere qui produit le ressort : les corps ne réjaillissent point, parce qu'ils sont durs, & ils ne réjailliroient point s'ils étoient parfaitement durs ou infléxibles. Il prouve ces deux dernieres propositions. La premiere n'est apparemment contredite de personne : les Philosophes qui n'admettent point la troisiéme, n'acquiesceront peut-être pas davantage aux preuves qu'il en fournit. Peu importe; il ne s'agit ici que des Corps à ressort. Il suffit au P. *Maziere* que, pour expliquer cette force inconnuë qu'ils font remarquer, on n'ait point recours ni à quelque *qualité occulte*, ni au *vuide absolu*, ni à *Dieu*, ni à quelque autre

igence. Il lui ſuffit que l'on con-
ıe qu'elle a pour cauſe un Corps,
un Corps en mouvement; puiſ-
es Corps n'ont de force que leur
vement. Sur ces principes il rai-
e ainſi.

ıns deux Corps élaſtiques qui ſe
uent, c'eſt-à-dire, dans deux
s dont *les reſſorts ſe bandent* dans
emier tems du choc, & *ſe déban-*
lans le ſecond tems; qu'apperçoit
it? Des parties ſolides & des par-
luides. Or cette matiere miſe en
vement, qui produit le reſſort,
eut être les parties de deux Corps
ques qui ſe choquent; puiſque
arties ſont dans un repos mutuel,
ıſtant que finit la compreſſion &
a reſtitution va commencer. Ce
donc les parties de quelque ma-
fluide qui ſort de ces deux Corps
remier tems du choc, & qui y
e au ſecond tems.

our mieux expliquer ſa penſée, le
Maziere fait imaginer un ballon,
el porte un poids de cinquante li-
: ſes parties diamétralement op-
es ſe rapprochent ſenſiblement: il
ige de figure; & le volume du

ARTICLE XV.

TRAITE' DES PETITS TOURbillons de la Matiere subtile, où l'on fait voir par les seuls effets du choc, que l'Univers est rempli d'une matiere très-fluide, très-agitée, & composée d'une infinité de Tourbillons, de figures sphériques, qui produisent tous les ressorts de la Nature. Pour servir d'Introduction à une nouvelle Physique, & d'Eclaircissement à la Piéce qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences en 1726. *par un Prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez Claude Jombert, ruë S Jacques, près les Mathurins, à l'Image Notre-Dame, & Noël Pissot à la descente du Pont neuf, Quai de Conti, à la Croix d'or,* 1727. *in* 4°. *pagg.* 56.

CE que le tître semble vouloir cacher, l'Epitre Dédicatoire adressée à M. l'Abbé *Bignon*, le découvre. Le R. P. *Maziere* est Auteur de ce *Traité*. Il rend compte dans la *Préface* de sa reconciliation avec les petits Tourbillons de la Matiere subtile; & il ap-

comment, à la faveur d'un prin-
:ès-simple qui vint s'offrir à lui,
;laira, qui le troubla, il crut les
:evoir très-distinctement; ç'a été
t de ses Réflexions. Mais sans
n avertisse, il paroît assez que,
onciliation faite, ce qui l'a dé-
né à prendre le parti des petits
billons contre lesquels il avoit eu
isée d'entrer en guerre, ç'a été
eux succès de son *Mémoire sur les*
lu choc des Corps à ressort. Mes-
de l'Académie Royale des Scien-
ii ont adjugé le prix. Un sage
aine qui a remporté une victoi-
ialée, ne s'en tient pas-là; il la
& par les fruits qu'il en tire, il
: la fortune qui l'a favorisé. C'est
ın autre genre, ce que fait le P.
ere. En réflechissant sur son *Mé-*
les Loix du choc des Corps à ressort,
ouve la matiere de plusieurs pe-
'aitez : il promet de les donner
ſivement au Public : celui dont
fait aujourd'hui présent, est di-
ı six Chapitres.

En considérant les seuls effets na-
du choc dans les Corps élastiques,
voir que l'Univers est rempli d'une

rier 1278.

C'est la Réponse qu'avoit
P. Maziéreà la Question prop
l'Académie sur *la cause Phy*
ressorts parfaits : il tâche d'en
loir la justesse. Mais comme
dans sa *Préface*, que ce *Traité*
pendant de la Piéce qui a rem
prix, & qu'elle ne nous est po
bée entre les mains, nous pou
point faire attention à ce qui n
que de nouvelle preuve.

Le P. *Maziére* ne veut pas
prenne ce mot *infiniment flui*
toute la rigueur Mathémati
suppose seulement que la mat
tile est indéfiniment plus flui
toute autre qui nous est connuë
la fluidité de l'eau n'a à celle d
tiere subtile que le rapport d'
de sable à la masse de la terre
fluidité est par tout la même
que la matiere subtile est ho
dans tous les corps. Ce n'est
re qu'elle coule également da
mais seulement qu'elle conserv
la force d'y couler également ; &
le y couleroit, si sa double act
rentrée & sa sortie dans les de
du choc, n'étoit point retardé

Fevrier 1728.

me il arrîve dans un ballon, où les Corpuscules d'air qui y sont renfermez, les divers mouvemens qu'ils reçoivent du choc, les changemens de leurs situations respectives alterent nécessairement la fluidité de la matiere subtile; d'où il arrive qu'elle n'y produit point un ressort aussi prompt qu'elle produiroit dans une boule solide de verre, où sa fluidité n'est point en bute aux mêmes causes d'altérations.

Chapitre III. Le P. *Maziére* suppose qu'il y a dans la Nature des ressorts parfaits, c'est-à-dire, des Corps dont les ressorts se bandent avec toute la force avec laquelle ils ont été bandez. L'Académie autorise cette supposition puisqu'elle a demandé la *Cause Physique des Ressorts parfaits.* Elle n'est point arbitraire, dit le P. *Maziére.* On n'a pas éprouvé la force élastique de tous les Corps. Deux boules de marbre ne perdent environ que la douziéme partie de leurs forces primitives; deux boules d'yvoire, la quatorziéme; deux boules solides de verre la seiziéme. On a lieu de conjecturer qu'il y a dans l'Univers

des Corps, dont le r
encore plus indéfinime
tion. Or si l'on fait a
vers obstacles, soit inté
rieurs, qui doivent d
sort; certainement on
bles de rendre nulle la
du mouvement primiti
les de verre qui se cho
forces égales. Si, par
position, l'on fait abst
ces différens obstacles
que la matiere subtile,
toute seule, fait renaî
boules de verre des fo
primitives.

Il n'en faut pas dav
Maziére, pour conclu
tiere subtile a une forc
selon lui, supposer dan
seul Corps parfaitement
être obligé d'avoüer qu
rempli d'une matiere in
primée & agitée dans
ties: il y parvient par ce

Si deux Corps qui ne
dans le choc, réjaillissen
ces égales aux forces p
même chose arrivera

choc que ce ſoit : ils réjailliront avec des forces cent fois moindres, ſi dans un ſecond choc les forces primitives ſont cent fois moindres : ils réjailliront avec des forces cent fois plus grandes, ſi dans un troiſiéme choc les forces primitives ſont cent fois plus grandes. Mais les forces primitives peuvent croître à l'infini : la réaction de la matiere ſubtile le peut donc auſſi ; donc une quantité de matiere ſubtile renfermée dans une boule ſolide de verre, a une force capable de contrebalancer les plus grandes forces qui ſoient dans la Nature : elle a donc une force que l'on peut ſuppoſer infinie : mais une matiere, dont la force eſt infinie, & qui d'ailleurs a une fluidité parfaite, s'échaperoit au-delà de ſes bornes (de la boule) ſi elle n'y étoit contenuë par une force infinie. Il faut donc que la couche de la matiere ſubtile qui enveloppe la ſurface de la boule, la comprime avec une force infinie. Il faut que cette premiere couche elle-même ſoit infiniment comprimée par une ſeconde, une ſeconde par une troiſiéme, & ainſi de ſuite à l'infini. Donc toute la matiere ſub-

tile qui remplit l'Univers (dont on peut considérer le centre, comme étant celui de la boule) est comprimée dans toutes ses parties par une force infinie : donc elle a une force qui répond en quelque sorte à la toute-puissance de celui qui la comprime.

A toutes ces conséquences qui sont du P. *Maziére*, l'on a ajoûté celle-ci : Donc une quantité finie de matiere subtile, renfermée dans une boule de verre, n'en peut être chassée que par une force plus qu'infinie : donc une boule de verre ne pouvant être comprimée que par la sortie de la matiere subtile qu'elle renferme, il faudra pour la comprimer une force plus qu'infinie : donc puisqu'une boule de verre, & tout autre corps dur, n'est élastique que par la rentrée de la matiere subtile que le choc en a fait sortir, pour occasionner le ressort dans une boule de verre, ou dans tout autre corps dur, il faudra une force plus qu'infinie : donc en établissant, comme l'on fait ici, la *cause Physique du ressort*, on prouve qu'il n'y a aucun corps à ressort.

Le P. *Maziére* négligera cette objection. Il avertit que la seule manie-

re de refuter ses conjectures, seroit d'en donner de meilleures. Il peut même paroître avoir apperçu ces conséquences : on jugera de sa réponse, c'est que les parties de la matiere subtile, qui remplit les Corps élastiques, ou qui les environne, se contrebalancent ; mais ces parties qui se contrebalancent, n'en ont pas moins une force infinie.

Chapitre IV. Des Principes qu'il a posez, le P. *Maziére* prétend que les parties de la matiere subtile, par la résistance réciproque de leurs mouvemens, se divisent sans cesse, & forment divers tourbillons que ceux-ci en contiennent d'autres plus petits ; & que d'autres encore remplissent les intervalles, que laissent entre eux les Tourbillons qui se touchent. C'est l'idée dont il dit avoir obligation au P. *Mallebranche*. Par reconnoissance, il va la pousser plus loin, & suppléer à ce qui lui manquoit.

Ceux qui appréhenderoient de perdre de vûë les petits Tourbillons, dont l'Auteur prouve ensuite la réalité par des raisonnemens assez développez, pourront avoir recours à l'expérience

qu'il a faite, pour en
ne lui échapassent, lorsq
avoir l'esprit plus remp
que d'avoir une boule
se ; on la remplit d'eau
quelques goûtes de Me
muë la boule en diver
verses reprises, avec
de mouvement : les ye
sont charmez, à ce qu'ass
ziére, des effets surpr
plume ne représente pas
gination. Il rend plus se
appelle la force centrifug
parties qui composent u
billon, par l'exemple d'u
circule dans une fronde :
chaper par la tengente d
le décrit, devient plus g
portion que sa vitesse c
que son éloignement du
nuë ; elle devient plus p
portion que sa vitesse cir
nuë, ou que son éloigne
tre augmente.

A la faveur de cette for
l'Auteur conçoit que se
(dont le plus petit est c
nombre indéfini de Cor

agitez, & chaque Corpuſcule d'un nombre encore indéfini de petites parties qui ſont dans un repos reſpectif) que ſes Tourbillons ſe contrebalancent, & que leurs Corpuſcules peuvent, ſans ſe choquer, ſe réſiſter mutuellement. De-là qu'arrive-t'il? Qu'un Tourbillon, que le plus petit Tourbillon environné, preſſé de toutes parts par un nombre indéfini d'autres Tourbillons de toutes ſortes de grandeurs, tient ferme néanmoins contre tous, & leur réſiſte: il arrive que ſans danger il peut à chaque inſtant changer de ſituation à leur égard; qu'il oppoſe Equateur à Equateur, pole à pole; qu'il tourne en même ſens que ceux-ci, & en ſens contraire de ceux-là (ce que Deſcartes avec toute ſon invention n'a pû procurer à ſes grands Tourbillons.) Le petit Tourbillon vainqueur de tant d'efforts, n'eſt entamé ni vers ſes poles, ni vers ſon Equateur; parce que dans tous les points Phyſiques de ſa ſurface, à ſes poles comme à ſon Equateur, une même force centrifuge lui ſert de rempart.

Chapitre V. Les parties intégrantes d'un Corps élaſtique unies enſemble

dans quelques-uns de leurs points, ſont ſéparées dans le reſte par un nombre indéfini de pores. Ces pores qui peuvent avoir bien des ſortes de figures, ſont ſuppoſez, pour une plus grande clarté, exactement ſphériques: ils contiennent chacun un ou pluſieurs petits Tourbillons, & communiquent entre eux, & au-dehors par des canaux qui ne donnent entrée qu'à la matiere ſubtile.

Lorſque deux Corps élaſtiques ſe choquent, leurs pores s'applatiſſent ſucceſſivement dans le ſens qu'ils ſont comprimez, & s'allongent dans l'autre ſens, juſqu'à ce qu'ils ayent perdu toutes leurs forces primitives, & que leurs reſſorts ſoient entierement bandez. Cependant une partie de la matiere ſubtile, qui y étoit contenuë, ſort ſans aucune réſiſtance; celle qui y réſiſte, obéït au changement de figure des pores. Ainſi un petit Tourbillon (la même choſe s'entend d'un million d'autres) de ſphére qu'il étoit auparavant, devient un ſphéroïde elliptique. Or les Corpuſcules qui paſſent par les extrémitez du petit diamétre du ſphéroïde, n'ont pas, prétend le P. *Maziè-*

re, moins de viteſſe pendant le tems de la compreſſion, qu'ils en avoient dans le tems qui l'a précédé ; leur force centrifuge en eſt augmentée dans le ſens que le Tourbillon eſt applati ; par conſéquent la matiere ſubtile qui eſt ſortie des corps dans le premier tems du choc, doit y rentrer dans le ſecond. En voici la preuve.

Au moment que la compreſſion ceſſe, les parties ſolides des deux Corps ſont dans un repos mutuel ; & tous les Tourbillons, ſoit ceux qui environnent les Corps, ſoit ceux qui ſont au-dedans des Corps, gardent un équilibre parfait : pour lors la reſtitution des deux Corps commence ; rien n'y met obſtacle au-dehors : les forces centrifuges des Tourbillons intérieurs ſont augmentées. Les Corpuſcules qui paſſent par les petits diamétres de chaque ſphéroïde elliptique, agiſſent plus fortement contre les parois des pores qu'ils occupent, les pores s'élargiſſent dans le ſens qu'ils ont été rétrecis : ils ſe rétreciſſent dans le ſens qu'ils ont été élargis : la matiere ſubtile rentre ſucceſſivement dans les pores : à meſure qu'elle rentre, chaque pore reprend ſa pre-

miere figure : à chaque insta
tabliſſement des parties ſol
leur premier état, les deux
quierent les mêmes degrez
qu'ils avoient perdus dans ch
tant correſpondant de la com
lorſque les parties comprin
entiérement rétablies, les
acquis les mêmes degrez de f
avoient perdu à la fin de la
ſion : ils avoient perdu to
forces primitives à la fin de la
ſion : à la fin de la reſtituti
donc recouvré toutes leurs f
mitives, ils doivent donc pa
la force centrifuge des petits
lons, réjaillir avec des force
ment égales à leurs forces pr
lorſque cet effet n'eſt empêch
cun obſtacle, comme il arriv
reſſorts imparfaits.

Chapitre VI. Bien des cho
buent à la varieté que l'o
dans les reſſorts des différen
dont aucun peut-être n'eſt
ment élaſtique, ſoit en forc
promptitude. Les principa
la fragilité des Corps, la gra
figure, les arrangemens dive

verſes propriétez des parties intégrantes, des pores & des canaux.

L'Auteur ſe borne à la grandeur des pores & des canaux, à la fragilité des Corps.

Parce que les canaux ne ſont pas aſſez étroits, ils donnent entrée aux parties de quelque fluide groſſier, qui empêchent la ſortie & la rentrée de la matiere ſubtile. De-là vient que l'action des petits Tourbillons eſt retardée, & que leurs reſſorts ne ſont pas parfaits en promptitude : ils ne ſont pas auſſi parfaits en force, à cauſe que la quantité du fluide groſſier, qui en eſt ſortie dans le premier tems du choc, n'y rentre pas entierement au ſecond tems.

Parce que les Corps ſont fragiles, comme un très-grand coup, peut briſer une boule de verre, par exemple, en des millions de parties ſenſibles, un petit coup en briſera des centaines de parties inſenſibles. Quelques-uns après ce petit choc demeurent dans les pores de la boule, ſans avoir de liaiſon avec les autres parties intégrantes : ainſi à la fin de la reſtitution, les pores reſtent dans l'état d'applatiſſement, où ils

étoient au commencement de la compression. Voilà pourquoi deux boules solides de verre, qui se sont choquées en sens contraires avec seize degrez de force, en perdent la seiziéme partie.

En finissant ce Chapitre, le P. *Maziére* fait remarquer que dans tous les cas possibles du choc des Corps à ressort, le *rapport élastique* est toûjours égal. C'est-à-dire, que quelques degrez de vîtesse qu'ayent les Corps, soit qu'ils ayent des masses égales ou inégales, soit que l'un soit en repos avant le choc, ou qu'ils soient tous deux en mouvement; soit que leurs mouvemens soient égaux ou inégaux, contraires ou non, de quelque espéce, de quelque figure que soient les Corps, que leurs ressorts soient prompts ou lents, parfaits ou imparfaits; (Voilà à-peu-près tous les cas) dans tous on observera le même rapport sensible entre la force, avec laquelle les ressorts des Corps se seront bandez, & la force avec laquelle ils se débanderont. Si une fois deux Corps perdent dans le choc la douziéme partie de leurs forces primitives, toutefois ils la perdront

Cette remarque, & la conclusion du Traité qui la suit, n'est qu'un éclaircissement utile à la seconde Partie de la Piéce qui a remporté le prix. L'Auteur ne la perd point de vûë. Malgré l'assurance qu'il donne dans la Préface, que le Traité des petits Tourbillons est indépendant de cette Piéce. Nous regrettons, en finissant comme nous avons fait en commençant l'Extrait du *Traité des petits Tourbillons*, de n'avoir point donné à la Piéce qui a remporté le prix, les éloges, qu'en la liant nous aurions voulu lui accorder.

ARTICLE XVI.

CAMILLI EUCHERII DE Quintiis è Societate Jesus Inarime, seu de Balneis Pithacusarum Libri sex Serenissimo Lusitaniæ Regi Joanni V. dicati Neapoli. Excudebat felix Mosca. CIↃ. IↃCCCXXVI. *In* 8°. *pag.* 320.

LE Marquis de Quintiis Neveu de notre Poëte, & zélé pour la gloire de son Oncle, n'a rien négligé pour donner à cet Ouvrage tout le lustre qu'il méritoit. Le papier, le caractére, la multitude des planches & leur délicatesse, tout enfin est digne du grand Roi, à qui le Poëme est dédié. La Dédicace du Marquis est en Prose; celle du Poëte est en Vers. On y admirera sans doute les transports de reconnoissance & de zéle que la Poësie lui a inspirez pour son Auguste Mecène. Si la sculpture étoit aussi habile dans l'exécution que l'imagination Poëtique est féconde dans l'invention, on verroit aujourd'hui le Mont *Epope* connu dans l'Isle d'*Ischia*, dont le Pe-

de Quintiis celebre les bains, chan-
en une ſtatuë admirable, qui re-
éſenteroit ſon Héros. Déja même
r un ſubit Enthouſiaſme, il prend
main le ciſeau, le roc enchanté par
charmes de la Poëſie s'amollit, le
ëte voit ce Monument du nouveau
ût s'achever, il n'a plus qu'à en fai-
la deſcription.

Par operi rupes: Aſtris quæ proxima reddet,
Quam benè ſydereas raptum ſublime per aries,
Mente caput, divina movens.......
......ſummoque aſpirat Olympo!
Quam benè magnanimum, natumque ad fortia pectus
Marmoreos inter ſilices manus exprimit! armis.
Non tamen aut valido lorica tegmine, non hoc,
Munitum Clypeo cupiam ſeptemplice, vallat,
Namque ſatis, firmatque ſuâ velut Ægide Pallas.
Dextra regat ſceptrum, demiſſa coerceat enſem,
Altera, Paciferoque latus mucrone quieſcat.

Sub pedibus jaceat demum discordia,
victa
Nec quid [illegible] in
terga colubris
Vana superstitio [illegible]
tenas.
Post ego florentesque [illegible]
dica vastis
Regna plagis velle [illegible]
dere Saxo, &c.

Le Pere de Quintiis ayant ſéjourné dans l'Iſle d'*Iſchia* près de Naples pour y prendre les bains, a voulu ſignaler ſa reconnoiſſance par ſix Chants ou Livres, dont le plus court a plus de quinze cens Vers. Dans le premier Livre, il commence en Géographe à décrire la ſituation de cette Iſle; il rapporte les Antiquitez, les noms différens qu'elle a eus dans la ſuite des Siécles, ſes premiers habitans, la nature du terroir, la température du climat, les richeſſes du Païs, & les diverſes ſortes de bains qui s'y trouvent. La Fable ſur l'origine de ces bains chauds pourroit tenir une place parmi les Métamorphoſes d'Ovide.

Le Poëte trop reſſerré dans ſon Iſle

sort au second Livre, pour faire une
ıgue excursion en Italie, en Alle-
ıagne, en Suisse, en Bohême, en Es-
gne, en Grece, en France, &c. Il
y a dans toutes ces contrées aucune
ırce d'eau minérale qui lui échape.
ais toutes doivent ceder à celles qui
ıt guéri le Poëte.

Queis neque Passiacas, exploratasque Provini,
Gallia, Borbonias nec conferat amula lymphas.
Non mihi Viciacos Arverni aut littoris, aut quos
Regina Arcolio struxit Medicaa sub alto,
Enumerent fontes; non quos Narbone fluentes;
Lutetia referunt toto plaudente Senatu.

Selon la Note sur les eaux de Nar-
ınne qu'on appelle les Eaux de Bala-
, ce *toto plaudente Senatu,* signifie
ıe le Médecin a pris dans son *appro-
ıtion* la qualité de Conseiller du Roi;
ıalité qui l'a fait passer dans l'esprit
ı Poëte étranger pour un des Juges
Fevrier 1728.

encore une preuve de la gran
tion de l'Auteur. A la man
il traite son sujet, on voit qu
s'est cru obligé de sçavoir a
l'Orateur des Dialogues de C

Outre la *Table* des matiére
la fin de ce Poëme la *Table* d
bains dont il est parlé dans c
ge, la *Table* de toutes les mala
il est fait mention; on en peu
plus de quatre cens différent
ble des lieux & des Païs, la
fictions Poëtiques qui se ré
sept, la *Table* des Auteurs ci
Table des Descriptions Poëtic
ce-ci est une des plus courtes.

rent ſortir un fer long d'un pied & demi, & large de deux doigts. Un Poëte élevé dans l'Ecole de Salerne, n'auroit pas mieux exprimé les noms, & décrit la Nature de toutes les maladies.

Dans le cinquiéme & le dernier Livre, on apprend comment il faut uſer de ces bains, les précautions avec leſquelles on les prend, le régime qu'il faut garder, les remedes qu'il faut employer pour prévenir les accidens qui arrivent quelquefois aux buveurs. Notre Poëte ne leur interdit point l'uſage du Caffé pendant les eaux, au contraire il leur apprend la maniére de le faire.

On ne doit point être étonné de voir dans cet Ouvrage un grand nombre de mots Grecs Latiniſez. Comme Cumelis, Diapaſma Eutaxia, &c. Le deſſein du P. de *Quintiis* embraſſant des matiéres ſur leſquelles les Poëtes Anciens & Modernes n'ont pas jugé à propos de s'exercer, il a été obligé de faire parler quelques Muſes un langage étranger & barbare.

Les Notes dont la multitude égale & ſurpaſſe même tout le texte, ſont

touchant ce que vous dites des merveilles du *Gevaudan*, que je n'ai point vûës. Je veux même croire qu'on y trouve de veritables perles avec leurs Nacres; qu'on y voit des petites pierres aussi luisantes que des Escarboucles; qu'il y a une espece de noyers qui demeurent secs jusqu'à la veille de Saint Jean-Baptiste, & qui dans l'espace d'une nuit, produisent des feüilles & des fruits: Je ne vous ferai pas une querelle touchant votre four que vous faites si grand & si vaste, que le pain que l'on y enfourne, est déja cuit, avant qu'on en ait fait le tour. Je vous passe toutes ces merveilles, parceque je suppose qu'un homme de votre Caractére & de votre âge, a écrit toutes ces choses comme témoin oculaire. Je ne m'arrête pas non plus à certaines Histoires que vous rapportez, & dont quelques-unes ne font honneur ni à votre Patrie, ni aux illustres familles qu'elles interessent, & que vous auriez dû menager. Je m'attache uniquement à ce que vous dites, dans la seconde Partie de vos *Mémoires*, de l'Histoire Ecclésiastique de votre Païs.

Vous avancez, page 9. *Qu'il est*

 très-

ertain que notre ſainte Foi n'a été ıée en France que dans le troiſiéme ? ? Et vous établiſſez cette certi- ſur une Tradition conſtante, ır l'autorité de Saint *Gregoire*, de 's, qui dit, que le Pape Saint *Fa-* :nvoya ſept Evêques en France le milieu du troiſiéme Siécle. ; outre que ce célebre Hiſtorien ne ɔas que la Foi ait été prêchée en ɔe avant la Miſſion de ces ſept ues, & qu'il n'y ait eu des Mar- dans les Gaules avant le milieu du ıéme Siécle, vous n'aviez qu'à ılter Meſſieurs *De Tillemont*, *Bail- & Fleury*, & vous y auriez trou- que Saint *Irenée* a ſouffert le Mar- à Lyon avec pluſieurs autres Fi- ; , & que Saint *Andéol* Soudia- . prêché en Vivarais l'Evangile de ›-Chriſt, qu'il ſcella de ſon ſang. es deux illuſtres Martyrs étoient ples de Saint *Polycarpe*, & ils ırurent pour la défenſe de la Foi ıt le milieu du troiſiéme Siécle. Si s vous fuſſiez donné la peine de li- [uelques pages plus haut les trois iques que je viens de nommer, ıe vous citez, page cinquiéme, vous

n'auriez pas osé avanc
certain que notre sainte
chée en France que dans
cle. Cette question a
que je ne m'arrête pas à
une foule d'autoritez
rez trouver dans une
teurs. Le R. P. *Dom*
Marthe a ramassé les pl
tes dans la Préface du
de *la Gaule Chrétienne*;
mond remarque fort à p
Gregoire de Tours n'a
cette erreur, de croir
point eu dans les Gaule
Ancien que les sept q
par ordre de *S.* Fabier
de Déce. Vous n'avez
Gregoire de Tours lui-
Préface de *Dom Thierri*
Ouvrages de ce Sain
N° 60. Vous ne resiste
te nuée de témoins qu
l'Evangile à été annonc
dès les premiers Siécles
ii. A la même page ne
avoir assuré qu'il est t
notre sainte Foi n'a été p
ce que dans le troisiém
Fevrier 1728.

joûtez : *Il y a donc lieu de conclurre qu'on a confondu Saint Severian Evêque du Gevaudan avec Severian Eveque de Gabales en Syrie, par l'Equivoque du mot de Gabalis : & que Saint Privat est l'Apôtre & le premier Evéque du Gevaudan.* En verité, Mon Pere, je ne vois pas que cette conclusion suive de vos principes.

Je vous avoüe que je ne voudrois pas soutenir opiniatrement que Saint *Severian* ait été le premier Evêque du Gevaudan ; mais aussi je ne voudrois pas sans preuves m'inscrire en faux, contre l'Episcopat de ce Saint. On en fait l'Office dans tout le Diocèse de *Mende* : son nom est rescrit dans les anciens Catalogues des Evêques du *Gevaudan*. Et pourquoi donc voulez-vous le biffer de ces Catalogues ? Souvenez-vous que vous vous êtes flatté dans votre Epître dédicatoire, que tous les Diocésains de *Mende* liroient votre Livre avec plaisir. Le pourront-ils, lorsqu'ils verront que vous détruisez l'antiquité de leur Eglise, & que vous vous efforcez d'abolir le culte, & la mémoire d'un Saint, dont ils celebrent l'Office depuis un tems immé-

Saint Paul. Quoiqu'il en soit,
teurs de la France Chrétien
point fait assez d'attention, l
ont dit, que Bollandus gard
sur Saint Severian au 26. de
Ils n'avoient qu'à ouvrir le sec
me de ce mois, & chercher l
jour, page 690. Ils auroien
sous le tître *Pratermissi*, col. 1
roles, S. *Severianus, gabalitan*
scopus. Ferrar. de eo egimus xx
vier. En effet, on trouve à la pa
une Dissertation sur Saint Se
dont le précis nous mener
loin.

Pour exclurre ce Saint du
de vos Evêques, vous dites, à la
Que le Propre des Saints, don

:ela, j'aurai l'honneur de vous ré-
'e, que le Breviaire Romain ne
:n de Saint *George*, ni de Sainte
uerite, ni de quelques autres
:. Voudriez-vous conclurre de
ıe Saint *George*, Sainte *Margue-*
&c. ne sont point Martyrs? Vo-
ɔnsequence ne seroit pas juste:
!'application à S. *Severian.*
us citez les Actes de Saint *Privat*,
ɿue portent-ils? On n'y trouve
ulement que ce Saint a succedé
Episcopat à Saint *Severian*; mais
a eu plusieurs autres Prédéces-
Versé dans la Théologie que
rofessez depuis long-tems, vous
: mieux que moi, qu'il étoit dé-
par les Anciens Canons, de pla-
:. Siéges des Evêques dans les
s, & que selon l'ancienne disci-
le l'Eglise, on mettoit le Siége
pal dans les villes. Cependant
tes de Saint *Privat*, dont vous
ant de cas; font siéger votre pré-
premier Evêque à *Mende*, qui
alors qu'un petit Bourg, & ils y
.t non seulement le Siége Episco-
ıais encore le tombeau des Evê-
ıi y avoient residé depuis le com-

Privat à l'année 262 ; quelque
Sçavans disent, que ce Saint fu
risé en 265. ou en 268. Si vous
qu'on croye votre Chroniqu
établie que la leur, établisse
de meilleures preuves.

Au reste, je conviens ave
mon Pere, que Saint *Privat* e
tron du *Gevaudan*, mais il ne
pas, comme vous l'inferez,
qu'il *en soit l'Apôtre & le prem*
que. Saint *Hilaire* est honoré à
comme le patron du Poitou.
est de precepte dans tout le D
& on la celebre avec solemnit
de Janvier, quoique ce jour so
pé pour celui de l'Octave de l'
nie, auquel il n'est pas permis

recteur d'un Seminaire. Cependant, quoique dans le Diocèſe de Poitiers, on ſuive les Rubriques du Breviaire Romain, on y a conſervé celles de l'ancien Breviaire de Poitiers pour la ſolemnité de S. *Hilaire*, qui n'en eſt pourtant pas le premier Evêque. De même dans l'Egliſe de *Lyon*, qui eſt ennemie des nouveautez, le culte de S. *Irenée* eſt plus celebre, que celui de S. *Pothin*, quoique celui-ci en ſoit l'Apôtre & le premier Evêque, & qu'il ſoit d'ailleurs très-illuſtre par ſon Martyre, qui eſt des plus celebres. Je pourrois rapporter pluſieurs autres exemples pour vous convaincre, qu'encore qu'un Evêque ſoit le Patron de ſon Diocèſe, il ne s'enſuit pas qu'il en ſoit l'Apôtre. Tels ſont Saint *Remi* de Reims, S. *Eloy* de Noyon, S. *Germain* d'Auxerre, S. *Faron* de Meaux, &c. Mais cela me meneroit trop loin. Je reviens à vos *Memoires*.

Vous dites, pag. 10. que S. *Hilaire Evêque du Gevaudan aſſiſta au ſecond Concile d'Agde* en 535. J'ai cherché ce Concile dans la Collection des Conciles de France, du R. P. *Sirmond*, & dans celle des Conciles Généraux des

RR. PP. *Labbe* & *Cossart*, & dans la Collection Royale du P. *Hardoüin*; j'y trouve un Concile tenu à *Agde* en 506. auquel assista *Optimus*, Diacre, député de *Leonicus*, Evêque du *Gevaudan*; mais je n'y trouve point le second Concile, dont vous parlez. Ayez la bonté de nous indiquer l'endroit, où vous en avez fait la découverte; nos Sçavants vous en sçauront gré. Je ne vous chicanerai point sur les dates des fondations du Monastere de S. *Sauveur*-lez-Chirac, & du College de S. *Lazarre*, dont vous mettez la premiere en 1060. pag. 12, quoiqu'elle soit de l'année 1062. Et la deuxiéme en 1344, pag. 18. quoiqu'elle soit fixée en 1334. dans les deux éditions de la France Chrétienne; ces sortes de fautes peuvent venir de l'Imprimeur, & ne sont pas d'ailleurs fort interessantes; mais voici quelque chose de plus considerable, & je ne sçai comment vous pourrez vous tirer d'affaires avec les *Limosins*.

Quoique *Menage* après *Covarruvias*, les ait traitez de *Gavaches*, & qu'ils paroissent à ces *Sçavans* plus adroits à manier la truelle que l'épée,

toutefois lorſqu'il s'agit de l'interêt de la Nation, il n'eſt rien qu'ils n'ayent le courage d'entreprendre & d'executer pour le ſoutenir.

Vous ne faites point de façon, pag. 22. de leur enlever le Cardinal Guillaume de *Chanac*, pour le donner à votre Ville *de Mende*? Si vous avez ſur ce point quelque bonne piéce juſtificative, vous avez dû la produire. En attendant, vous nous permettrez de perſiſter dans la croyance où l'on a toûjours été, que ce Prélat étoit Limoſin. Vous n'avez qu'à conſulter *Baluze* dans ſes Notes, ſur la vie des Papes d'Avignon: Et ſi cet Auteur, dont l'exactitude eſt connuë, vous paroît ſuſpect, parce qu'il étoit Limoſin lui-même, Meſſieurs de Sainte-Marthe vous apprendront que Fouques de *Chanac*, élû Evêque d'Orleans en 1334. étoit Limoſin. *Nobilis Lemovicenſis*; que Bertrand de *Chanac*, qui fut ſucceſſivement Archevêque de Bourges, Patriarche de Jéruſalem, Adminiſtrateur de l'Egliſe du Puy, Cardinal, Evêque de Sabine, étoit auſſi Limoſin, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'Epitaphe qui ſe voit encore ſur

son Tombeau, dans l'Eglise des Dominiquains d'Avignon.

Outre l'autorité du Docte *Baluze*, & des illustres Freres Jumeaux, Messieurs de Sainte-Marthe, il y a encore une conjecture très-forte pour établir que Guillaume de *Chanac*, Oncle du Cardinal *Bertrand*, dont je viens de parler, étoit Limosin ; c'est qu'il fut élevé dans le Monastere de S. *Martial* de Limoges, où après avoir fait profession de la Regle de S. Benoît, il fut élû Chefcier ou Sacristain de cette Abbaye.

Vous ajoutez, pag. 23. que ce *Cardinal fut inhumé dans l'Eglise des Dominiquains d'Avignon en* 1394, outre que votre Chronologie ne quadre pas avec celle du R. P. de *Sainte-Marthe*, qui met cette mort au 30. de Decembre 1383 ; vous pouvez voir au Tome premier de la *France Chrétienne*, col. 100. que ses ossemens furent apportez d'Avignon à Limoges sa Patrie, où son Tombeau en marbre se voit encore avec la representation du Cardinal, dans l'Eglise de Saint Martial, à côté droit du maître Autel ; ce qui fortifie notre conjecture.

Fevrier 1728.

Vous dites, à la même page 23. que le Cardinal étoit neveu de Bertrand de *Chanac*, Evêque de Paris, Patriarche d'Alexandrie, décedé à l'âge de cent ans; j'ai cherché ce *Bertrand* dans la liste des Evêques de cette Capitale du Royaume, & je ne l'y ai point trouvé : vous aurez voulu dire apparemment *Guillaume de Chanac*, qui, ayant été créé Patriarche d'Alexandrie en 1342. se démit de l'Evêché de Paris en faveur de Fouques de *Chanac* son Neveu; auquel succeda Audoin *Alberti*, qui étoit aussi Limosin; & ceux qui lisent avec une certaine attention l'Histoire Ecclésiastique, ont pû remarquer, que dès que les *Limosins* ont été assis sur le Saint Siége, ou inthronisez dans des Eglises particulieres, ou introduits dans le Sacré College, ils ont fait voir leur amour pour la Patrie, en s'efforçant de perpetuer leurs Compatriotes dans les Dignitez Ecclésiastiques, & de se les rendre hereditaires.

Mais pour revenir à Guillaume de *Chanac*, c'est lui qui a fondé à Paris, ruë de Biévre, vers la Place *Maubert*, le College de *Chanac*, ou de S. *Mi-*

teurs, depuis que la Famille
nac, se trouvant sans Hoirs mâl
fonduë en celle de *Pompadour*
Mariage de Blanche ou Gal
Chanac, unique & derniere h
de cette illustre Maison, qui ép
1455. Renaud de *Pompadour*.

Vous voyez, mon Pere, que l
de la Patrie vous a fait faire un
ment peu convenable de toute
ble Famille de Chanac; resti
au Limosin : ce Peuple est ja
l'honneur du Païs.

Page 24. vous mettez dans
des Evêques de *Mende*, Jean d
gnac de l'illustre Maison des Du
nom, & vous ajoutez qu'il pr

vû dans aucun Hiſtorien, de *Ducs d'Armagnac*. Faites-nous la grace de nous apprendre depuis quel tems la Comté d'*Armagnac* a été érigée en *Duché*.

Page 27. Vous aſſurez que *Claude du Prat étoit fils naturel d'Antoine du Prat Chancelier de France*. Le Pere de Sainte *Marthe*, au premier Tome de la *France Chrétienne*, col. 105, dit qu'il étoit frere de ce Chancelier. Ce qu'il confirme en divers endroits du ſecond Tome, & ſur tout à la col. 100. parmi les piéces : ce Sçavant Benedictin y rapporte l'Extrait que Dom Jacques *Boyer* a fait d'une Enquête qui eſt dans le Chartrier de l'Evêché de Clermont, & qui eſt très-curieuſe. Il y eſt dit que Claude Evêque de *Mende*, Abbé de Mauzac, de Manlieu & de Bourg-Dieu, étoit fils d'Antoine du *Prat*, Seigneur de Veyrieres, qui épouſa deux femmes : la premiere, Jaqueline de *Boyer*, Sœur de Thomas de *Boyer*, Seigneur de ſaint Cirgues, Général des Finances du Roi, dont il eut Antoine, qui fut depuis Chancelier de France : la ſeconde fut Jeanne de l'*Aubeſpine*, dont il eut Thomas *du Prat*, Evêque de Clermont. Il eſt certain que *Claude*

fut frere d'*Antoine* & de *Thomas*, mais je ne ſçaurois vous aſſurer ſi c'eſt du premier ou du ſecond Mariage. Vous ne ſçauriez encore moins aſſurer, qu'il n'étoit pas fils legitime.

Page 29. Vous faites une faute de moindre conſéquence, & peut-être vient-elle de l'Imprimeur, qui nomme un de vos Evêques, *Charles de Roiſſeau.* Il ſigne lui-même, de *Rouſſeau* dans le propre des Saints du Diocèſe de *Mende*, qui fut imprimé par ſon Ordre en 1619. Vous l'avez tous les jours entre les mains ; & je puis vous aſſurer en paſſant, que j'ai vû quantité de pareils Propres dans pluſieurs Diocèſes de ce Royaume, & que je n'en ai point trouvé où il y eût moins de fables & de traits de legendes apocryphes.

Page 49. Vous repetez *que la Ville de* Mende *a donné Guillaume de Chanac au College des Cardinaux.... un Evêque à Rodez, nommé Caſton, un autre à Condom, appellé Bernard Allemand, qui fonda la Chapelle de Condom, & fit preſent à l'Egliſe de Mende, dont il avoit été Chanoine, d'une* Figure *d'argent de la tête de Saint Jean Chriſoſtô-*

me, &c. Après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de Guillaume de *Chanac*, il seroit inutile de m'arrêter encore à vous prouver que votre Ville ne peut se glorifier de lui avoir donné la naissance. Pour ce qui est de *Gaston* & non *Caston*, *surnommé de Cornone*, il fût élû Evêque de *Rodez* le 13. d'Avril 1300. & il mourut le deuxiéme Mars suivant. Il legua à la Cathedrale du Puy quelques Rentes sur les Biens qu'il avoit le long de la Riviere de *Borne*, qui est dans le même Diocèse : ce qui pourroit faire conjecturer qu'il étoit de ce Païs-là, ou du moins qu'il avoit été élevé, ou Chanoine de l'Eglise du Puy. C'est à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit natif de *Mende*, ou du *Gevaudan*, & qu'il s'appelloit *Nicolas Caston*, comme vous l'assurez, page 118. de la premiere Partie de vos Memoires. Et à l'égard de *Bernard Allemand*, ou *Alamand*, nous attendons aussi des bonnes preuves de votre part, pour croire que la Ville de *Mende* a donné cet Evêque à *Condom*. Vous me permettrez cependant de vous dire qu'il n'a jamais été Chanoine de *Mende*; car il paroît par l'Acte de son Elec-

tion, qu'il étoit Religieux Benedictin à *Condom*, lorſqu'il fût élû, en 1371, Evêque de cette Ville par ſes Confreres. Je ſçai qu'il auroit pû être Chanoine avant que de ſe faire Moine; mais c'eſt à vous à prouver qu'il l'avoit été. Ce qui aura peut-être donné lieu à votre mépriſe, c'eſt qu'après la mort de *Pierre Goalard*, *Evêque de Condom*, notre Bernard élû legitimement par le Chapitre, eût pour Competiteur *Richard*, Préchantre ou Précenteur de la Cathedrale de *Mende*, par la nomination du Pape *Urbain* V. en datte du troiſiéme de Decembre 1371; mais *Baluze* aſſure qu'il n'a jamais ſiégé à Condom. Et c'eſt peut-être ce Richard, qui, ſe voyant obligé de reſter à *Mende*, fonda la Chapelle de *Condom*, & y fit les preſens dont vous faites mention. On ſeroit ce me ſemble, plus en droit de dire que Bernard *Allemand* étoit du Puy, puiſqu'il fonda dans la Cathedrale de cette Ville, l'Office ſolemnel que l'on y fait tous les ans le jour de S. *Michel*, du Rit des *Fêtes annalles*. C'eſt ainſi qu'on appelle les Fêtes de Noël, de Pâques, &c. auſquelles les quatre Chantres Offi-

ient en Mitre. D'ailleurs, il y avoit ınciennement au Puy une famille *'Allemandi.* Pons *Allemandi*, Chanoine du Puy vivoit en 1227. Phelise *Allemandi*, étoit Abesse de Clara, de 'Ordre de Citeaux, au Diocèse du Puy en 1560; mais ce ne sont que des onjectures.

Vous ajoutez à la page 49. que *la Ville de Mende a produit encore Messie de Polucrel & de l'Estang*, l'un Evêque d'Aleth, & l'autre de Carcassonne: comme ces deux Evêques ne sont pas de vieille datte, on ne vous les dispute pas. On suppose que vous avez trouvé de bons memoires pour vous les approprier. Etienne de *Polucrel* étoit fils de Guillaume, Seigneur de Trebeyrot (ce nom ressent le Gevaulan,) & d'Antoinette de l'Estang, Sœur de Christophe de l'Estang, auquel il succeda dans l'Evêché d'*Aleth*, en 1616. par la translation de son Oncle à l'Evêché de *Carcassonne*. Ce Christophe étoit de *Brive la Gaillarde*, & je ne crois pas que vous soyez d'humeur à faire encore un Procès aux Limosins pour leur enlever ce Prélat. Il est vrai que Messieurs de Sainte-

Marthe disent que Vital de l'Estang, neveu & successeur de Christophe dans le Siége de l'Eglise de Carcassonne, étoit natif de Mende, & il ne faut pas l'ôter à cette Ville, quoique les Limosins puissent dire qu'il étoit originaire de leur Province.

Mais je vous avoüe, mon R. P. que je ne conçois pas comment vous avez pû leur ravir le Pape *Clement VI.* Vous assurez sans hésiter à la page 117. de votre premiere Partie, que le *Gevaudan a la gloire d'avoir produit deux Papes, Urbain V, & Clement VI, qui, étant de la Maison de Canillac, en fit bâtir le Château d'une figure triangulaire sur une terre fort élevée.* Je ne vous contesterai point que le Château de Canillac, ait été bâti par Clement VI : je veux croire que vous avez le titre pour le prouver ; mais on en a de meilleurs pour prouver que ce Pape n'étoit point de la Maison de *Canillac.* Il étoit Limosin, natif de *Rosiers*, où j'ai vû les ruïnes de son Château, qui appartiennent aujourd'hui à M. *Balay* Medecin. Il est vrai que les Maisons de *Canillac* & de *Rosiers* sont alliées ; mais il ne s'ensuit pas que *Pierre Roger*, qui fût en-

ſuite Pape ſous le nom de *Clement VI.* ait été de la Maiſon de *Canillac* : ce ſeroit perdre le tems que de vous citer les Auteurs qui le font Limoſin. Mais après avoir avancé que ce Pape étoit du *Gevaudan*, il y a lieu d'être ſurpris que vous n'ayez pas mis parmi vos Illuſtres, ſon Neveu le Pape *Gregoire XI.* & pluſieurs Cardinaux & Prélats de la Maiſon de *Roſiers* & de *Beaufort*, qui touchoient de plus près à la Maiſon de *Canillac*, ou plûtôt à celle de *Montboiſſier*, que *Clement VI.*

A la même page 117. Vous avancez que *le Gevaudan a donné au Sacré College de la Sainte Egliſe Romaine trois Cardinaux ; ſçavoir, Anglicus Grimoard frere d'Urbain V. & Evêque d'Albanie, Jean de Areſis qui fut transferé de l'Evêché de Mende à celui de Langres ; Guillaume de Chanac Evêque & bien-faiteur de l'Egliſe de Mende.* Qui de trois en ôte deux, reſte un ſeul que l'on vous laiſſe. C'eſt *Anglicus Grimoard de Griſac*, qui, étant Evêque d'Avignon, fut créé Cardinal en 1366. Vous n'oſeriez revendiquer *Guillaume de Chanac*, après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : Et pour ce qui eſt de *Jean de*

Aresis, pardon, mon Pere, si je vous dis qu'il y a presque autant de faute, que de mots, dans ce que vous avancez, touchant ce pretendu Cardinal. 1°. tous ceux qui en ont écrit, le nomment de *Arceis*, & non pas de *Aresis*. Je veux que ce soit une faute de votre Imprimeuse; mais il falloit la relever dans votre *Errata*. Les fautes des noms & surnoms des Familles sont plus essentielles dans des *Memoires Historiques*, que celles que vous avez eu soin d'y reformer: *Tuer alloit*, *lisez*, *alloit tuer*. Un Lecteur quel qu'il soit auroit pû corriger cette transposition; mais les plus habiles n'ont pas le don de Prophetie pour deviner les veritables noms de Famille. 2°. Jean de *Arceis*, ne fut pas transferé de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*, il fut d'abord transferé à celui d'*Autun*, d'où il passa à celui de *Langres*. On voit son Epitaphe dans le Chœur de cette derniere Cathedrale; & vous n'y trouverez pas assurément qu'il soit originaire du *Gevaudan*, n'y qu'il ait été orné de la pourpre, ni transferé immédiatement de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*. Vous pouvez voir

cette Epitaphe dans le ſecond vol. de *Gallia Chriſt.* de Meſſieurs de Sainte-Marthe, fol. *verſo* 657. col. 2.

Je ne veux pourtant pas diſſimuler que l'on trouve dans le *Gallia Purpurata de Frizon*, page 507. *Jean d'Arſi*, créé Cardinal par *Nicolas V.* en 1449; mais celui-là n'a point été Evêque de *Mende*, ni de *Langres*, & ce ſeroit à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit du *Gevaudan.* Frizon dit qu'il étoit Archevêque de *Tarantaiſe.* Meſſieurs de Sainte-Marthe n'en diſent pas un ſeul mot dans le premier vol. de *Gal. Chriſt.* quoiqu'ils ayent pû lire l'Ouvrage de Frizon, qui étoit imprimé près de 20. ans avant le leur.

Page 116. De votre premiere Partie, vous faites, *Saint Veran Apôtre de Cavaillon.* Il eſt vrai que ce Saint Prélat y eſt reveré comme le Patron de la Cathedrale, après la Sainte Vierge; mais il n'eſt pas moins vrai que S. *Genial* eſt le premier Evêque de *Cavaillon*, que nous connoiſſons: on compte quatre Evêques, entre ce premier Paſteur, & *S. Veran*, qui n'en eſt que le ſixiéme, & par conſéquent il n'en peut pas être l'Apôtre. Vous pouvez vous ſou-

8. *Pons de la Garde-Guerin*,
1375.

9. *Gui de la Panouze*, élû en

10. *Antoine de la Panouze*,
ceda à son Oncle devenu Arch
de *Damas*.

Et à ces dix joignez les troi
vous faites mention; sçavoir,
virgile, *Aldebert*, & *Odile* d
cœur; Pour sept Evêques natifs
vaudan, vous en trouverez tre
du moins douze que personne
contester au *Gevaudan* : car p
auriez-vous scrupule d'admet
mand de *Peyre*, parce qu'il n'a
l'Onction Episcopale : toutefoi
trouverez dans les deux éditio
France Chrétienne, plusieurs

qui, après avoir été élû Evêque de Mende, environ l'an 1223, abdiqua volontairement pour le bien de la paix; & *Bertrand* de *Cenaret*, Prevôt de *Mende*, qui ayant été élû Canonniquement par le Chapitre, fût obligé de ceder à *Claude Duprat*, nommé par le Roi, en vertu du Concordat. Reprenez vos Evêques que vous laissiez, & rendez ceux que vous aviez enlevez.

Pour les deux Cardinaux que la verité m'a obligé de reprendre sur vous; je n'en trouve qu'un seul Gevaudanois à vous offrir pour l'associer au Cardinal *Anglicus*, c'est *Raimond* de *Canillac*, qui fût revétu de la Pourpre, en 1343. *Frizon* le fait Evêque de S. *Flour*, contre le sentiment du P. de Sainte *Marthe*. Messieurs de Sainte *Marthe* le disent Archevêque de *Toulouse*, quoique *Catel* assure le contraire. *Vabel* dans le premier Tome de l'*Italia Sacra*, au Catalogue des Evêques de *Palestrine*, n. 47. p. 245. de l'Edit de 1644. dit que *Raimond* de *Canillac* a été Abbé de *Conques*, Evêque de S. *Flour*, Archevêque de *Toulouse*; mais il paroit presque hors de doute,

qu'il n'a possedé aucune de ces trois Dignitez.

Outre ce Cardinal, Evêque de *Palestrine*, je veux, Mon Pere, donner à votre Patrie quatre autres Evêques; sçavoir, *Pierre de Luc, ou du Luc* (de Luco,) Evêque du *Puy* en Velay, insigne bien-faiteur de l'Abbaye des *Chambons*, mort environ l'an 1189. *Dieu-Donné de Canillac*, de l'Ordre de Saint Benoît, Evêque de S. *Flour*, qui étoit certainement du *Gevaudan*, quoiqu'on le fasse Auvergnat dans le second Tome de la nouvelle édition de *Gallia Christ*. Pierre de *Canillac*, du même Ordre, Abbé de *Montmajour*, lequel fut successivement Evêque de *Maguelonne*, & de S. *Pons*, s'il en faut croire le Pere de *Sainte-Marthe*, Tome I. *Gall. Christ*. col. 613. *Aldebert de Peyre*, Seigneur de Marchastel & de Beauregard, qui étoit Evêque de *Viviers*, en 1300, Messieurs de *Sainte-Marthe* disent qu'il étoit fils d'Arnaud, Baron de *Peyre*, & Neveu de Guillaume Evêque de *Mende*, & ils le prouvent par le Testament que notre Aldebert fit en 1303. *Guillaume*, dont j'ai parlé plus haut fut élû Evêque de *Men-*

de, en 1187. Je suppose qu'il n'avoit alors que 25. ans, en 1300. il auroit eu 128. ans. Il n'y a pas d'apparence qu'Aldebert fut son Neveu. Cela nous donneroit un septiéme Evêque de *Mende*, de la Maison de *Peyre*, qu'on pourroit placer après *Odile de Tournel.*

Votre Eglise pourroit se glorifier de ce que plusieurs Prélats sont sortis de son sein. En 1053. Bertrand, Archidiacre de l'Eglise de *Mende* fût élevé à l'Evêché du Puy par la faveur d'Henri I. Roi de France, & du Comte de Toulouse.

Nous avons vû de nos jours Monsieur Claude de la *Roche-Aimon*, qui étoit aussi Archidiacre de Mende, remplir dignement le Siége de l'Eglise du *Puy*. Et nous voyons encore aujourd'hui les Eglises de *Vabres* & d'*Arras* sagement gouvernées, l'une par M. *Charles Alexandre le Filleul de la Chapelle*, l'autre par M. *François* de *Baglion* de la *Salle*, qui ont dans l'Eglise de Mende, les premiers postes avec une satisfaction & un applaudissement général.

Mais comme vous vous attachez uniquement aux Prélats qui sont issus

mond de Bagis , Abbé d
Saint-Chaffre, & *Bernard*
de Saint Allire-lez-Clerm
sont Benedictins , de mêm
de Molete , Abbé de Maz
dre de Citeaux ; les qua
étoient Chanoines Reguli
de Pebrac , *Armand d'U*
Meironne , *Hugues &*
Roque d'Oscas (*de Rupe*
torum).

Deux Doyens de la C
Puy , *Gui & Guillaume*
Neuf de Randon.

Six Prevôts de la même
rin de Château-Neuf de
mand de Peyre , *Guilla*
d'Anchez , *& deux Rand*

Bléle, *Guillemette de Peyre*, Abbesse de Saint Pierre des-Chazes. *Hérail de Cenaret*, Abbesse de Notre-Dame d'Arpajon.

Cinq Abbesses de Mercoire, *Emengarde*, *Arzens*, & *Guise de Cenaret*, *Saure de Peyre*, & *Alix de Grezes*, sans compter Madame de Reverlac de Celetz, qui gouverne aujourd'hui cette Abbaye, l'unique qui soit au Diocèse de Mende, & de laquelle sont sorties, *Marie & Louise de Molette Morangies*, Filles de Charles, & de Felicie de Montmorency. Louise est à pressent Abbesse de la Seauve Benite, & *Marie* est morte en odeur d'une grande pieté, Abbesse de *Belle-Combe*, à laquelle Madame du Chatel de Condres à succedé; Toutes ces dignes Abbesses sont du *Gevaudan*.

Vous pouvez, Mon Pere, plus que tout autre allonger ce denombrement des illustres de votre Païs, ayant une parfaite connoissance des Familles du *Gevaudan*, que je ne connois que par des Auteurs qui sont en l'autre monde. D'ailleurs, vous êtes à portée de foüiller dans les Archives de la Province, & d'en éplucher les titres.

Au reste, je suis surpris que vous n'ayez pas donné la liste entiere des Evêques de *Mende*, & que vous disiez, pag. 10. de la seconde Partie, que *selon l'Histoire Chronologique de la France Chrétienne, les plus illustres Prélats après Saint Privat, sont ceux que vous nommez à la même page* 10, *& aux suivantes.* Ceux qui voudront se donner la peine de consulter les deux éditions de la *France Chrétienne* que vous citez, conviendront que vous avez omis plusieurs Prélats, qui ne sont pas moins illustres; Tels sont, *Leonicus, Evanthius, Agricole, Guillaume I, Etienne I, Mavefredus, Guillaume II, Etienne II.* de Brioude, *Etienne III, Julien*, Cardinal du titre de S. Pierre aux Liens; *P. Card. de S. Praxede, Pierre d'Arfeüille, Pierre Gerard*, Neveu du Pape Urbain V. *Guillaume de Bois-Ratier, Pierre de Saluces, Ramnoul de Peruste d'Escars*, Charles de *Pisseleu, Renaud de Beaune*, & plusieurs encore, dont vous trouverez l'Histoire, dans l'une & dans l'autre édition de la *France Chrétienne.*

A........ le 15. Octobre 1726.

Fevrier 1728.

ARTICLE XIX.

THEOLOGIE PHYSIQUE OU Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création, accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Observations curieuses. Par Guill. Derham Recteur d'Upminster, & Membre de la Société Royale. Traduite de l'Anglois, à Rotterdam, chez J. Daniel Bréman. In 8°. pagg. 626. sans compter les Préfaces, les Planches & une Analyse du Livre.

Toute la Nature publie l'Existence & les attributs de Dieu, & l'on ne sçauroit trop applaudir à ceux qui ont soin de récuëillir jusqu'aux moindres traits ausquels il a voulu qu'on reconnût sa sagesse & sa Puissance infinie. L'Ouvrage du Sçavant Anglois n'est pas une simple compilation. C'est un Extrait de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus exquis dans la saine Physique, c'est-à-dire, dans l'Histoire de la Nature. L'Auteur y paroît aussi judicieux que profond; & ce qui est

aſſez rare, fort impartial. Car à la réſerve d'un petit nombre de traits qui lui échapent en faveur de la Religion & de la Philoſophie qui dominent en Angleterre, il eſt dans tout le reſte d'une modération qui peut ſervir de modéle.

Cet Ouvrage eſt un compoſé de petits diſcours fort abrégez ſur les merveilles de la Nature, avec un grand nombre de Remarques & plus étenduës, & infiniment plus curieuſes que le Texte. C'eſt le même Auteur qui a fait le Texte & les Remarques, dont voici le précis.

M. *Berham* traite d'abord du Globe Terreſtre. Le premier Livre roule ſur les Ouvrages extérieurs de la Terre, ſur l'Atmoſphere, la Lumiere, & la Gravité. L'*Atmoſphere* eſt un grand ſujet d'admiration pour l'Auteur, & pour tous ceux qui réfléchiſſent attentivement ſur ſes uſages ſans nombre, dont le principal & celui auquel il nous eſt le moins permis d'être inſenſibles, eſt la reſpiration & la vie, dont nous y joüiſſons avec tous les Animaux. Les vents, les nuages, & les pluyes ſont évidemment dans les

mains de l'Être ſuprême qui les gouverne, quelquefois un ſujet de terreur pour l'homme rebelle, le plus ſouvent une reſſource pour l'homme foible & indigent, & toûjours une preuve ſans réplique de l'Exiſtence & de la ſupériorité abſoluë de cet Être tout-puiſſant.

La *Lumiere*, dont l'éclat nous affranchit des horreurs de la Mort, & dont la chaleur ranime ſans ceſſe le germe de vie que nous portons dans notre ſein; cette lumiere jette un eſprit attentif dans la plus haute admiration des merveilles du Créateur. La rapidité ſeule, qui en tranſmet en peu de minutes l'impreſſion depuis le Soleil juſqu'à notre œil, paſſe celle de tous les mouvemens les plus vifs qui nous environnent. Le ſon eſt bien rapide, & un vent qui en auroit la celerité, reverſeroit non les Villes & les Forêts, mais les Rochers & les Montagnes: & cependant une lumiere qui n'auroit que la viteſſe du ſon, feroit dix-ſept ans & demi à parvenir depuis le Soleil juſqu'à nous. Avons-nous de mouvement ſenſible plus rapide que celui d'un Boulet de Canon? Si

la lumiere ne l'étoit pas davantage, il nous faudroit 32. ans & demi pour voir le Soleil après qu'il s'eſt élevé ſur l'horizon. Comment donc l'œil, dont la ſubſtance eſt ſi fragile, dont le ſentiment eſt ſi délicat, ſoutient-il ſans peine, ſans effort, & avec plaiſir, une impreſſion ſi vive & ſi bruſque ? Ceux qui ne connoiſſent point l'œil, ont bien dequoi s'étonner de le voir ſi inaltérable ; mais ceux qui le connoiſſent, qui connoiſſent les ménagemens infinis qui éclatent dans ſa ſtructure, admirent d'autant plus qu'ils le font avec plus d'intelligence.

L'Article de la *Gravité* ſe ſent un peu de l'Attraction Neutonienne, & n'eſt pas peut-être le plus intéreſſant de cet Ouvrage. Le ſecond Livre traite du *Globe Terreſtre* en général, c'eſt-à-dire, de ſa figure, de ſa groſſeur, de ſon mouvement, de ſa place dans le Ciel, de la diſtribution des Terres & des Eaux, &c. L'Auteur réfute ſolidement le Docteur *Burnet*, qui a la hardieſſe de controller la Providence ſur le deſordre qu'il prétend qui régne ſur tout le Globe Terreſtre. M. *Derham* dit qu'*on ſe trompe, ſi l'on croit*

que ces idées s'accordent avec la créance d'un Dieu, & sur tout d'un Dieu Créateur & Conservateur du monde. Mais supposons, ajoûte-t'il, *que le Globe Terrestre fût une masse aussi grossiere & aussi défectueuse qu'on prétend. N'est-il pas assez bien fait pour un monde pécheur & criminel ?* Car dans le fond, l'extérieur de la Terre est plein de merveilles ; & si tant & de si grandes beautez sont mêlées de quelques legeres imperfections, il ne faut pas raisonner beaucoup pour comprendre que c'est la Justice de Dieu qui nous dérobe quelques traits de sa bonté pour punir notre propre injustice.

Les vapeurs dont les Isles, en particulier l'Ecosse & l'Irlande, sont inondées pendant l'Hyver, à cause des Mers qui les environnent, y temperent beaucoup le froid, & l'Hyver de 1709. n'y eut rien d'extraordinaire. M. *Derham* ne croit pas que ces vapeurs soient élevées par l'action du Soleil, puisqu'il ne s'en éleve jamais tant qu'en Hyver, mais par les feux souterrains ausquels cet Auteur attribuë aussi la chaleur des caves & des autres souterrains, pendant que l'exté-

rieur de la Terre eſt le plus froid. Ceux qui expliquent tout cela par des mélanges de ſoufres & de parties ferrugineuſes, ſont plus Chymiſtes que Phyſiciens. L'Auteur n'eſt pas non plus pour le ſyſtême ſuperficiel des ſources cauſées par les pluyes; & les fait toutes venir de la Mer par filtration ou par attraction; il eût pu dire par l'action de ces feux ſouterrains.

Le troiſiéme Livre traite du Globe Terreſtre en particulier, des Terroirs différens, des couches de Terre, des Cavernes, & des Volcans des Montagnes & des Vallées. L'Auteur ne doute pas que les métaux & tous les mineraux ne croiſſent continuellement, & ne ſe renouvellent dans leurs matrices propres, comme les Plantes & les Animaux : il en rapporte bien des témoignages. Il remarque que les lits, où coulent les eaux ſouterraines, ſont revétus de pierres, & comme d'une bonne maçonnerie, qui marque bien la régularité de l'organiſation de la Terre, & les vûës de la Providence.

Une contradiction fort ordinaire à ceux qui ſont préoccupez d'un faux ſyſtême, & où l'Auteur donne con-

me les autres, c'eſt de prétendre que dans la Terre on trouve les matieres minérales rangées par couches ſelon les loix de leur peſanteur; ce qu'on ne peut ſoutenir qu'en faiſant voir que tout l'or terreſtre eſt au centre, que le plomb eſt au-deſſus, le fer ſur le plomb, & qu'enfin toute l'eau ſurnage toute la Terre, & tout l'air ſurnage toute l'eau. Or, de l'aveu de tous les Auteurs, de tous les hommes, & de M. Derham, cela eſt trés-poſitivement faux; puiſque, ſelon lui, on trouve en quelques endroits citez, pour prouver la Loi dominante de la Gravité, 1°. de la marne, 2°. de la pierre, 3°. du fer, 4°. du charbon, 5°. du ſable, de la craye, &c. 6°. encore du charbon, &c.

Le quatriéme Livre qui traite des *Animaux*, eſt un des plus curieux de cet Ouvrage. C'eſt la partie de l'Hiſtoire naturelle que l'Auteur paroît le mieux poſſéder. Il parcourt d'abord les cinq ſens des Animaux. Sur l'œil, il confirme que les taupes en ont; que le Cameleon tourne ſes yeux en même-tems vers divers endroits tout oppoſez; que les chats voyent pendant la nuit; que des hommes mêmes, après

qui régne dans les endroits
ſombres.

Au ſujet de l'oüie, il eſt fa
tion de gens ſourds qui entend
les yeux en voyant le mouven
lêvres de ceux qui leur parlent
ſurprenant, & qui n'en pa
moins digne d'être cru, eſt le r
ne fille ſourde, qui entendoit
en lui mettant la main ſur la l
après l'avoir interrogée à ſa r
Il n'y a que ceux qui n'ont nul
teinture de Phyſique, qui i
l'Analogie parfaite qui eſt en
nos ſens, & particuliérement
oreilles & les yeux.

Sur la Trompette parlante M.

Kircher. Il rapporte mille ſingularitez ſur le ſon & ſur les autres objets de nos ſens. Entre autres, il aſſure d'après *Grimaldi* & d'autres bons Auteurs, qu'il y a des gens qui jugent des couleurs par le tact, quoiqu'en diſent ceux qui n'ont que des yeux pour en juger.

Sur la reſpiration, il parle de diverſes expériences faites d'un chien étranglé, qu'on a enſuite ranimé, & alternativement étranglé, & ranimé pluſieurs fois, en ſouflant dans ſa trachée artère.

Le mouvement & les différentes demeures des animaux fourniſſent à M. *Derham* bien des merveilles, pour rendre l'Exiſtence & les Attributs de Dieu ſenſibles aux plus incredules. Les diverſitez infinies ſur tout qui régnent dans tout cela, démontrent avec la derniere évidence l'illuſion des Loix toutes méchaniques de la Phyſique ou du Spinoſiſme moderne, & l'exiſtence d'un ſyſtême de liberté ſouveraine, qui va au même but par mille voyes différentes.

L'Equilibre conſervé dans le nombre des animaux, afin que l'un ne pré-

vale point à l'autre, & que la Terre en ait à peu près en tout tems tout ce qu'elle en peut entretenir, eſt un morceau bien traité par l'Auteur. Pour cette fin, dit-il, le Créateur a aſſigné à la vie de chaque créature une durée convenable; il a fixé la multiplication de chaque eſpece à un certain nombre plus ou moins grand, ſelon l'utilité qu'elle apporte au monde. La vie de quelques animaux eſt très-longue; mais ils ſe multiplient très-lentement: par exemple, le *Condore*, qui eſt un oiſeau prodigieux en force & en voracité, juſqu'à attaquer les Bœufs & à enlever les hommes, eſt aſſez rare, même au Perou & au Chily où on le trouve. Selon les obſervations & les ſupputations faites en Angleterre & ailleurs, chaque mariage produit régulierement quatre enfans, deux mâles & deux femelles; mais le nombre des mâles paſſe communément un peu celui des femelles; ce qui fait voir la ſageſſe de la Loi Chrétienne qui défend la Polygamie.

Le Chapitre de la nourriture des animaux eſt plein d'un détail exquis. C'eſt une merveille de la Providence,

qu'autant qu'il y a d'animaux ſur la terre, dans l'air, dans l'eau, d'animaux de toutes les tailles, de tous les tempérammens, de tous les naturels, & en quelque ſorte de tous les goûts; autant il y ait d'alimens, & d'alimens naturels, qui ſemblent n'être préparez que pour eux, malgré une infinité d'autres uſages auſquels on peut les faire ſervir: & il n'eſt pas moins merveilleux qu'autant qu'il y a d'alimens, autant qu'il y a de feüilles & de brins d'herbe, autant il y ait d'animaux faits pour en uſer. Quelle diverſité dans les organes & dans les procédez, dont chacun de ces animaux vont au même but de ſe nourrir & de ſe renouveller ſans ceſſe: les uns ſe ſervent de bec, les autres d'ongles, d'autres de dents: celui-là dévore, celui-ci mâche, un autre ſuce, un autre léche, tous vivent également! Quelle ſageſſe, dit M. *Derham!* mais quelle liberté, ajoûterons-nous! Quelle indépendance dans l'Auteur ſuprême, de tant de méchaniſmes divers! Il faut avoüer que *Spinoſa* avoit une connoiſſance ſuperficielle de la Nature. Ceux qui ne ſont pas Géométres vantent ſon eſprit géométri-

qui démontrent évidemmen
vidence supérieure à toute n
trie. Souvent on voit réüni
même sujet les qualitez que
rions cru les plus inalliables.
ple, les animaux carnaciers
les Loups, sont ceux qui s
plus long-tems la faim. Ils
sent à proportion de ce qu'il
leur suffit, beaucoup ne leu
trop. On remarque la mê
dans les Sauvages. M. Der
les hommes en général capal
très-grande diéte, & il cite
ples de gens qui ont vécu le
& les mois sans rien prendre,
Les Chapitres du véten

de *Galien* qui dit : « si l'homme étoit « né avec des armes naturelles, il n'au- « roit eu que celles-là à sa disposition. « S'il avoit reçû un seul art de la Natu- « re, il auroit été privé des autres. Mais « comme il lui étoit plus avantageux « de se servir de toutes les armes, & « de tous les arts, la Nature ne l'a as- « servi à aucun en particulier ».

Ceux qui trouvent l'homme bien malheureux d'être né nud, sans vétemens, sans armes, sans défense, ne prennent pas garde que de tous les animaux il est le mieux partagé. Aux uns l'art divin a donné des plumes & des aîles, aux autres du poil & un Duvet. Il a hérissé l'un d'écailles, l'autre de picquans, celui-ci de griffes, celui-là, &c. A l homme, Dieu a en quelque sorte donné son art même. Avec cet art, tous les vétemens, toutes les nourritures, toutes les armes, toutes les industries sont pour lui. Il dépoüille quand il veut, l'Ours & le Tygre même de leur peau, pour s'en revétir. Ce qu'il y a de plus exquis parmi les animaux de tous les Elémens lui sert de pâture. A lui seul est reservé d'amollir & de plier le fer même pour ses

usages. Celui qui, pour se mocquer des François, peignit toutes les Nations d'un côté avec leurs habits ordinaires, & le François seul tout nud, avec de l'étoffe devant lui & des ciseaux à la main, a fait une cruelle injure à tous les autres, lorsqu'il n'a peint que le François en homme.

M. *Derham*, loin de traiter de fable la propriété qu'a le Cameleon de prendre la couleur des choses qui l'environnent, cite d'autres animaux qui ont la même vertu : il remarque même que la plûpart des Insectes, sur tout des Chenilles, prennent la couleur des lieux qu'ils habitent. D'autres troublent l'eau pour s'y rendre invisibles : la Séche la rend toute noire comme de l'encre. Ce n'est plus un fait équivoque que la Salamandre éteint le feu dans lequel on la jette. Le Chevalier *Corvini* en jetta une à plusieurs reprises sur les charbons embrasez; pendant deux heures elle s'en garantit, au moyen d'une liqueur épaisse & glaireuse qu'elle vomissoit sur les charbons; & après cette épreuve, elle survécut encore neuf mois. Il y a bien des animaux, volatiles & autres, qui

pour se garantir infectent ceux qui les suivent de près.

M. *Ray* remarque qu'il est au pouvoir des Poules de pondre plus ou moins d'œufs. Elles en pondent en effet plus, lorsqu'on a soin de les leur ôter, que si on les laissoit. L'Ephémére ne vit que cinq heures, & l'on diroit qu'il ne naît que pour se perpétuer; car c'est tout ce qui l'occupe pendant ce court espace de vie. Le *Docteur Lister* a aussi vû pondre 19. œufs à une Hirondelle, à qui il avoit soin de les enlever à mesure.

Notre Auteur vient ensuite aux diverses classes des Animaux. Le cinquiéme Livre roule sur l'homme, & d'abord sur l'ame, & sur les inventions humaines. S'il l'en faut croire, la Géométrie & en particulier la Quadrature du Cercle, n'a pas fait de grands progrès hors de l'Angleterre, sur tout avant le célebre M. *Newton*, qui effectivement a porté les choses plus loin que les autres, sans doute parce qu'il a été le dernier. Car *Archiméde*, *Gregoire de S. Vincent*, *Fermat*, *Descartes*, *Leibnitz*, peuvent avoir place dans ce morceau de l'Histoire des Découvertes.

Un ſentiment tout-à-fait pieux, que M. *Derham* appuye de toute ſa force, c'eſt que tous nos talens les plus naturels & les plus ſimples, ſont un don ſpécial de la Providence. Rien n'eſt plus ſolide que ce ſentiment, & la maniere dont l'Auteur le traite. Ceux qui donnent de ſi grands priviléges à la Nature & à ſes loix mécaniques, & qui rapportent à des arrangemens d'organes & de fibres, le plus ou le moins d'eſprit, le plus ou le moins de diſpoſition même à la vertu, parlent d'une choſe qu'aſſurément ils n'ont jamais vérifiée, & qu'ils ne vérifieront jamais. Notre Auteur parle d'après l'Ecriture, dont il cite un grand nombre de Paſſages aſſez formels.

M. *Derham* parle enſuite du Corps humain, de ſa poſture droite, de ſa figure, de ſa taille, de ſa ſtructure, de la ſituation de ſes parties, de la ſympathie de ſes parties, & enfin des variétez qui régnent dans les traits des viſages, dans le ſon de la voix, & dans l'Ecriture; ſurquoi il dit: « ſi le corps » de l'homme avoit été fait ſur quel- » que modéle preſcrit par les Athées,

ou par quelque autre voye que la « puiſſance du ſouverain Être; on n'au- « roit jamais vû cette variété ſi ſage- « ment ordonnée ». Les viſages des hommes ſeroient tous ſemblables, & paroîtroient jettez en même moule, &c. Cet Auteur trouve, & il y a effectivement un grand avantage pour la ſociété, que chacun puiſſe être reconnu à ſon viſage, à ſon ton de voix, & juſqu'aux traits de ſon écriture. Quelle foule d'inconvéniens, ſi tout cela ſe reſſembloit!

Dans le ſixiéme Livre, il examine les Quadrupédes. Leur poſture inclinée, leur tête, leur col, leur eſtomac, leur cœur, la diſtribution de leurs nerfs, lui fourniſſent les plus beaux détails. Il fait fort valoir la belle obſervation de *Willis*, qui a remarqué que dans l'homme le *Plexus intercoſtal* envoye beaucoup de nerfs au cœur & au cerveau, & de l'un à l'autre : au lieu que dans les bêtes cette communication du cœur & du cerveau eſt fort petite : *Willis* l'a même trouvée fort petite dans un homme imbecile; ce qui fournit à ces Auteurs les plus ſolides réfléxions ſur la ſupériorité de

re ; elles ſont diſtribuées de
l'oiſeau eſt toûjours en équ
qu'il vole, ce qu'il ne
s'il y avoit la moindre in
aîles ſont placées au centre
comme le point de ſuſpen
balance la plus exacte. L
étenduë, ſoit repliée, a to
figure réguliere & décente.
ſert de gouvernail, & ſur to
tre-poids. Au ſujet du ch
de demeure des oiſeaux,
traits ſinguliers que rappo
Auteur, il confirme ce qu
eſprits avoient traité de f
Kircher ; que les Hirondel
l'Hyver ramaſſées en pelot
glace au fond des Etangs

huitiéme Livre, qui traite des
ctes, ne dégenere pas de la beau-
es autres. M. *Derham* confirme
ses propres Observations celles des
cteurs *Hulse* & *Lister*, qui assurent
les araignées se suspendent en
ir, & volent en quelque sorte en
nçant leurs toiles. Il dit positive-
nt qu'ayant vû un jour l'air tout
in de toiles d'arraignées, il eut la
iosité de monter au plus haut clo-
er de la Cathédrale d'Yorck, &
'il eut la satisfaction de voir de ces
les beaucoup plus élevées, dont il
tomboit de tems en tems quelqu'u-
, qui s'attachoit aux crenaux de la
our, &c. La sagacité des Insectes,
ur se garantir du froid de l'Hyver,
une chose où éclate le plus la Pro-
ence. Quelques-uns comme les
mis, font leurs provisions : la
art passent l'Hyver sans manger,
eurs au fond de l'eau comme les
rondelles. M. *Derham* confirme la
nération du moucheron telle que
ine la rapporte. Ce sont encore les
aux esprits, qui, sans rien examiner,
it eu droit de traiter *Pline* de men-
ur. Ce qu'il y a de singulier, c'est

Le neuviéme Livre e
tiles & les animaux aqu
autre trait merveilleux
Kircher & adopté par not
judicieux Auteur, d'apr
mius, eſt la grotte aux ſer
ciano. Selon ces Auteurs
malades dans cette grotte
dont elle eſt remplie, le
les épuiſent, les endorme
ce tems-là, il ſort des ſerp
que trou voiſin, leſquels
nent lécher la ſueur des
achever leur guériſon.

Le dixiéme Livre, q
Plantes, ſurpaſſe tous les
l'étenduë, la ſingularité,
du détail. Selon l'Auteur

ce a pourvû à la perpétuité des Plantes, est aussi merveilleuse qu'elle est diversifiée. La Capsule s'ouvre, & les graines se répandent, mais fort diversement. Celles qui demandent un terroir particulier, tombent autour de la Plante qui les a portées, & elles ont souvent des crochets qui les empêchent d'être emportées trop loin par le vent. Plusieurs ont des aîles ou des plumes, & c'est le vent qui les séme. Mais rien n'est plus merveilleux que les Capsules élastiques, qui, en s'ouvrant, dardent leurs graines tout autour comme l'ozeille sauvage, la langue de Cerf, la Persicaire âcre ou siliqueuse, la Cardamine, la Gentianelle de la Jamaïque.

Le onziéme Livre est tout moral; il roule uniquement sur les conséquences pratiques qu'on peut tirer des Livres précédens: ces conséquences sont bien simples & bien naturelles; 1°. que les Œuvres de Dieu sont grandes & excellentes; 2°. que l'on doit méditer sur les Œuvres de Dieu, & que cette étude est très-loüable; 3°. que les Œuvres de Dieu sont sensibles aux yeux de tout le monde, & qu'ainsi

plus précis & plus rempli.
d'Hiſtoires & de faits dans
plus de ſyſtêmes & d'hypot
celui-là. Mais quoique celu
glois l'emporte ſur celui du
dois, ce n'eſt pas à dire qu
Hollandois ne ſoit un bon
Phyſique & de Théologie
Les concluſions Théologiqu
rales y ſont même plus déve
renduës plus ſenſibles.

ARTICLE XX.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS des Païs-Bas depuis l'an 1559. jusqu'à l'an 1584. 2. Tomes in 12. A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science 1727. 1er Tome. pagg. 307. 2d. Tome pagg. 272. y compris la Table & le Catalogue des Livres qui se trouvent chez Briasson.

CEtte Histoire est fort abrégée. Elle contient en racourci la premiere Décade de *Strada*, & quelques Livres de la seconde, les quatre premiers Livres des Annales de *Grotius*, une partie de l'Histoire du Cardinal *Bentivoglio*, &c. L'Auteur dit qu'outre ces grandes sources où il a puisé, il a encore consulté les Relations du tems, écrites par des témoins & des contemporains, d'où il a tiré quelques Piéces originales, qu'il estime avec raison plus capables de faire connoître le génie du siécle dont il parle, que les Réflexions des Ecrivains postérieurs. En effet, l'Auteur n'omet rien des Actes qu'il a pû trouver, tels, par

encore uſage des dépêches q
avoit vûës dans les Archives
ſon Farnèſe. C'eſt ce qui
intéreſſant ou du moins plu
ble le morceau du Gouvern
Marguerite de Parme & de ſ
l'on voit diſtinctement, c
l'Auteur, la correſpondance
de Bruxelles avec la Cou
gne; au lieu que dans celu
d'Albe, du Grand Comma
de D. Juan, on n'apperç
de détail ſecret; parce que
vain n'a vû les dépêches
voyoient en Eſpagne, ni ce
en recevoient.

Le choix que l'Auteur fait

toires ſous le tître de *Révolutions.* Dans celle-ci, on fait profeſſion d'éviter la partialité qu'on a reprochée aux Ecrivains de diverſes Religions, & de différens Païs : c'eſt-à-dire, qu'on a modifié les uns par les autres.

Il ſeroit aſſez inutile de mettre ici ſous les yeux un crayon des Guerres de la Flandre. Nous ne dirions que ce qui eſt déja fort connu par le moyen des Illuſtres Ecrivains qu'on a nommez. On verroit la Politique de *Philippe* II. bien différente de celle de *Charles-Quint*, perdre de vaſtes Etats par un zéle mal placé, & ſe ſervir, contre ſes propres intérêts, du même art qu'il ſçavoit ſi utilement employer pour fomenter les troubles dans les Etats voiſins. « Rien n'eſt plus admirable, « dit l'Auteur, dans la vie de Charles-Quint, que la diverſité de caracteres qu'il ſçavoit prendre ſelon « les occaſions. Il ne paroiſſoit pas le « même homme en Eſpagne & en « Flandre, en Allemagne & en Italie. « Il n'avoit dans ces divers Païs, ni les « mêmes manieres d'agir, ni les mêmes « principes de Gouvernement; & par- « là il s'étoit rendu l'Idole de ſes Peu- «

» ples. Il s'en falloit bien que Philip-
» pe ſon fils eût des talens auſſi ra-
» res & auſſi néceſſaires. Accoûtumé
» dès l'enfance aux manieres Eſpagno-
» les, il s'étoit en quelque ſorte ap-
» proprié tous les défauts de cette Na-
» tion, qui étoient devenus en lui des
» défauts perſonnels. Une politique
» ſombre, un abord difficile, une fier-
» té auſtere le rendoient peu propre à
» vivre autre part qu'en Eſpagne ».
C'eſt en effet à ſon caractere inflexible, myſtérieux, & hautain envers un Peuple qu'il eſt dangereux de mépriſer & d'irriter, qu'on peut imputer cette affreuſe Révolution.

On verroit, par exemple, ſous le Gouvernement de *Marguerite* de Parme, la diviſion du Conſeil de Bruxelles, non ſeulement dévoiler au Peuple le myſtere du Gouvernement (choſe pernicieuſe!) mais encore animer par ſa foibleſſe les héréſies naiſſantes, à faire des éclats qu'on ne réprimoit point; & fournir au mécontentement du Prince d'Orange des prétextes, pour commencer l'ébauche du grand projet qu'il ſe mit peu-à-peu en tête, & qu'il exécuta depuis. Tout grand gé-

nie qu'il étoit, il ne pouvoit sans témérité porter ses vûës jusques-là. Mais il il s'y trouva insensiblement entraîné par la suite des affaires : de sorte qu'il est vrai de dire que les événemens formerent presque d'eux-mêmes le projet & l'exécution.

On verroit sous le Duc d'Albe, l'autorité déployée dans la derniere rigueur, mais trop tard ; remede critique, qui acheve de tout perdre faute d'être appliqué à tems. Que le Duc d'Albe eût été Gouverneur des Païs-Bas dès le commencement, il auroit prévenu ou étouffé les broüilleries par sa fermeté. Sa rigueur naturelle n'auroit pas eu besoin d'être poussée à l'excès, & l'autorité eût été maintenuë sans coûter tout le sang qu'il fit couler.

Après le Grand Commandeur D. Loüis de *Requesens*, dont le Gouvernement dura peu, on verroit *Philippe* II. commettre une faute énorme, qui fut de laisser l'autorité entre les mains du Conseil d'Etat ; source de factions, & mal sans remede : car D. Juan d'Autriche eût beau faire, il lui fallut entrer en Renard dans son Gouverne-

sa prudence, ne put empêche
vanoüir ; tandis que du sein
d'orages sortoit une puissante l
que assez heureuse pour naîti
s'accroître, & pour s'affermir e
d'années, qu'il n'a fallu de sié
jetter les premiers fondem
moindres Etats.

Enfin, en rapprochant toute
nes de leur principe, on co
qu'un zéle outré commença c
volution que l'amour de la
dans les particuliers joint au
ment d'un seul homme, en fi
gue ; & que la perte de la Relig
tholique dans les Provinces-Ur
la naissance d'un grand Etat e
dénoûment

Article XXI.

DESCRIPTION DES TAbleaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages, dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang. A Paris, chez d'Houry ſeul Imprimeur & Libraire de Monſeigneur le Duc d'Orleans. 1727. *ruë S. Severin in* 12. *pagg.* 503. *ſans la Préface.*

MOnſieur *Dubois de S. Gelais* Auteur de ce Livre, nous apprend qu'il l'avoit entrepris par Ordre de feu Monſeigneur le Duc d'Orleans. Il a raiſon d'ajoûter que cette Deſcription d'un des plus riches Tréſors, qui ſoit au monde en fait de peinture, étoit dûë à la gloire du Prince qui l'a formé à la curioſité du Public, & à l'honneur de la Peinture.

Car pour commencer par le Prince, qui a raſſemblé tant de Tableaux curieux en vingt ans au plus, on peut dire que ce Cabinet eſt un Monument durable de ſon goût exquis. « Les « grands Princes », dit l'Auteur, « ne «

„ manquent guéres d'Historiens de „ leurs actions brillantes, & dignes de „ leur haute naissance : mais on s'at- „ tache peu à entrer dans le détail de „ celles qui marquent leur capacité, „ leur discernement, & leur goût. Cet- „ te Description pourra en partie tenir „ lieu de Mémoires à cet égard „. M. le Duc d'Orleans aimoit tous les beaux Arts. Mais la Peinture eut sa principale affection. Il ne dédaigna pas d'en faire une étude sérieuse, & de devenir Peintre, pour connoître à fonds toutes les délicatesses de la Peinture, persuadé qu'en matiere de beaux arts, il faut les exercer pour y être Connoisseur. Il y excella, & se forma un goût aussi sûr que celui des plus grands Maîtres. Cette passion pour la peinture composa le Cabinet qu'on admire aujourd'hui. N'y trouvât-t'on que les sept Sacremens du *Poussin*, Chef d'œuvre enlevé à la France, & revenu par les soins du Prince, il seroit seul un Trésor inestimable.

Quant à la curiosité publique, rien n'est plus capable de la piquer, ni de faire honneur à la peinture que cette Description, sur tout dans un

[redacted]

ems, où nos Peintres François sem-
blent renouveller leurs efforts, com-
me on l'a vû depuis peu, pour ne pas
aisser languir leur génie & leur feu.
Ceux qui connoissent déja les Tableaux
du Palais Royal, seront bien aises de
s'en retracer l'idée, en jettant les yeux
sur ce Livre, qui en est comme le mi-
roir. Cette expression, toute muette
qu'elle est, devient même encore plus
nécessaire pour le grand nombre, qui
n'est pas à portée de voir & d'étudier
e Cabinet. Il se conservera ainsi à la
postérité & il seroit bien à souhaiter
que nous eussions de même une ébau-
che vivante des plus beaux Ouvrages
des Peintres & des Sculpteurs anciens.
Les Tableaux deviennent à la fin la
proye du tems. Souvent du moins ils
se perdent & s'ensevelissent dans dif-
férentes Maisons particulieres ; & la
mémoire s'en efface enfin, aussi-bien
que les couleurs : mais les Livres meu-
rent rarement : ils survivent quelque-
fois aux Tableaux, & les font revivre
en quelque maniere. C'est une pein-
ture plus durable & plus universelle.

Nous n'entreprendrons point l'Ex-
rait de ce Livre, dont les Articles sont

d'ailleurs assez succincts, peut-être un peu trop : il suffira de marquer le dessein & la maniere de l'Auteur. Il suit l'ordre alphabétique par rapport aux Peintres, dont il donne une vie abrégée avec une idée de leur goût. Ces Peintres tous estimez & de toutes les Ecoles, sont au nombre de 121. & leurs Piéces tant grandes que petites, montent jusqu'à 485. Les plus grands Maîtres, comme Annibal *Carrache*, *Correge*, *Vandick*, l'*Albane*, *Georgion*, le *Tintoret*, *Jules Romain*, *Paul Veronese*, *Rubens*, *Titien*, *Poussin*, *&c.* (nous les nommons sans ordre) sont heureusement ceux dont il y a le plus d'Ouvrages au Palais Royal.

Après une courte Histoire de chaque Peintre, M. *Dubois* décrit tout de suite leurs Tableaux : c'est-à-dire, qu'il expose simplement ce que représente chaque Tableau, sans en omettre aucune circonstance essentielle, particulierement celles qui peignent à l'esprit, comme les atitudes, les airs de tête, &c. Il y joint la mesure de chacun, & même celle des figures. Il cite l'endroit d'où chaque sujet est tiré, & plusieurs des personnes à qui ces

[redacted]

Tableaux ont apppartenu. Il nous apprend qu'une grande partie composoit le Cabinet de la Reine Cristine, dont quantité venoient du Cabinet de l'Empereur, & avoient été apportez à Stockolm, après la prise de Prague par les Suédois. " Il y en auroit mê "
me eu davantage » continuë-il, " si "
cette Princesse n'avoit pas disposé de "
quelques-uns des plus beaux, d'une "
maniere qui a moins fait d'honneur "
à son goût, qu'à sa magnificence. "
Car elle les fit couper en diverses pié- "
ces pour en ajuster les mains, les "
pieds, ou les têtes, à la grandeur & à "
la figure des compartimens, des "
Platfonds de sa chambre, & de sa sale "
d'Audience. Ils furent portez à Ro- "
me, lorsque cette Reine s'y retira. "
A sa mort ils ont été vendus à D. Li- "
vio Odescalchi neveu d'Innocent "
XI. & ensuite ils ont passéà feu Mon- "
seigneur le Duc d'Orleans ».

M. *Dubois* n'a pas pesé le merite des Peintres, comme a fait M. de *Pyle*. Il a supprimé cette balance sans omettre leurs qualitez, que chaque Lecteur peut contrebalancer suivant ses idées : la raison en est bonne. " On s'est "

» abſtenu, » dit-il, « de porter aucun
» jugement, ſoit ſur la compoſition,
» ſoit ſur le deſſein, ſoit ſur le coloris;
» & parce que ces parties ſe trouvant
» quelquefois reſpectivement dans cer-
» tains degrez, on n'auroit pû ſe mé-
» prendre; & plus encore pour laiſſer
» à chacun la liberté de juger ſelon
» l'impreſſion que lui fait un Tableau.
» Il y a deux choſes dans un Tableau:
» l'une appartient à la nature, c'eſt l'i-
» mitation; l'autre appartient à la
» Peinture, c'eſt la maniere d'imiter.
» Un mauvais Peintre peut faire un
» portrait reſſemblant, mais il n'y a
» qu'un habile Peintre qui faſſe de
» beaux portraits. C'eſt le choix &
» l'exécution qui font le grand Pein-
» tre: la Nature, comme elle eſt, ne
» lui ſuffit pas; il faut qu'il l'ajuſte
» à ſon ſujet: c'eſt ce qui produit ce
» vrai qui plaît & qui attire. Mais
» pour repréſenter la Nature avec les
» convenances que demande le ſujet,
» que de parties le Peintre doit avoir!
» Et quelle difficulté, pour ne pas di-
» re impoſſibilité, de les avoir toutes
» au même degré! De-là vient pour
» l'ordinaire la différence des juge-

iens qu'on porte ſur les mêmes Ta- «
leaux. Chacun s'attache à la partie «
u'il aime, & la cherche; de manie- «
: qu'elle établit pour lui une excel- «
:nce, qui lui fait préférer les Ou- «
rages où elle ſe trouve; pendant «
u'elle eſt indifférente à ceux qui «
ont d'un autre goût ».

Cette Deſcription eſt dédiée, com-
ne il convenoit, à Monſeigneur le
)uc d'Orleans d'aujourd'hui.

ARTICLE XXII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raiſonné de leurs Ouvrages. Tomes II. & III. chez Briaſſon, ruë S. Jacques à la Science 1727. *in* 12. *pagg.* 406. & 391.

NOus avons rendu compte du deſſein de l'Auteur, & du premier Tome de cette Bibliothéque univerſelle dans le mois de Juin 1727. Art. LI. pag. 1028. Ainſi nous ne nous arrêterons ſur le ſecond Tome, qu'autant que la nature de cet Ouvra-

cette, Rotgans, Ruinart, Sachs de Lewenheim, S. Réal, Serroni, Spanheim, Spon, Le Cerf de la Vieuville de Freneuse, Vignier, Vagenseil, Wetstein. Plusieurs sont universellement connus; d'autres le sont dans une sphére moins étenduë. Il y en a enfin quelques-uns à qui chaque Lecteur attribuera le degré de célébrité qui leur convient suivant son goût & ses idées.

Le troisiéme Tome ayant suivi le second d'assez près, nous en dirons tout de suite quelque chose, pour ne faire qu'un Article de deux Ouvrages qui sont dans le même goût, & qui tendent au même but.

L'Auteur y a mis une Préface où il a recueilli les divers sentimens qu'on a portez sur ses premiers essais. » Tout le monde, dit-il, s'est accordé à loüer l'entreprise, & à approuver le dessein; mais il n'en a pas » été de même de l'exécution ». Toutefois ce qu'on a repris se reduit à de legers défauts inévitables dans un si vaste dessein, & remarquez par quelques Sçavans de merite qui en ont fait part à l'Auteur, afin de perfectionner un Ouvrage qui leur a paru impor-

[redacted]

tant à la gloire & à l'avantage de la République des Lettres. Il fera connoître ces Sçavans dans la suite, en donnant un supplément des additions, corrections, &c. « Cependant, ajoûte-t'il, je ne puis m'empêcher de « citer ici par avance une personne aussi illustre par sa naissance, que célebre par son merite, sa science, & « son érudition, & dont le nom seul « fait l'éloge. Je veux dire le R. P. « *Tournemine* J. à qui je suis redevable « de quelques corrections sur le Pere « *Bouhours* & M. de *Leibnitz* dont je ferai usage dans le supplément dont je « viens de parler ».

L'Auteur par une modestie tout-à-fait estimable, non seulement demande que l'on continuë à lui faire connoître ses fautes; mais il ne fait pas même difficulté de rapporter quelques objections qu'on lui a faites. 1°. Quelques-uns se sont plaint qu'il ait fait mention de certains Sçavans dont ils ont déja la vie dans leur Bibliothéque. Mais outre que tout le monde n'a pas ce qu'ils ont, l'Auteur y ajoûte d'ordinaire quelque chose de nouveau en rapprochant différens Ecrivains. 2°.

On y parle de quelques Sçavans assez obscurs. Mais ils ne le sont pas pour tout le monde. Cependant l'Auteur promet d'être plus reservé sur ce point à l'égard des étrangers, & de ne se donner un peu plus de liberté que sur les François qui nous intéressent davantage. 3°. On reprend le défaut d'ordre. Mais ceux qui le reprennent ne conviennent point entre eux sur l'arrangement qu'il faudroit prendre. D'ailleurs, c'est ici une espéce de Journal, où un assemblage de Mémoires, qui ne demande aucune liaison, si ce n'est quand il sera assez considérable pour composer l'Histoire générale, où l'on mettra l'ordre qui convient.

» Au reste, dit l'Auteur, je tâche» rai de rendre cet Ouvrage de plus » en plus curieux, intéressant & exact. » On s'est déja apperçû dans le second » volume des soins que je me suis don» né pour cela, & on le reconnoîtra » encore davantage dans ce troisié» me ». Il est vrai qu'il tient parole, comme il est aisé de s'en appercevoir par la lecture de ce Tome dont les Articles sont tous intéressans & bien écrits. Voici la Table des Ecrivains

[redacted]

ui en font la matiere. *D'Aguirre*, *1lexandre*, *Auria*, *Baillet*, *Barranan*, *Barrette*, *Bona*, *Chassenenz*, *Chilngworth*, *Coeffeteau*, *Collet*, *Dacier*, *)aillé*, *Episcopius*, Tannegui *le Févre*, Anne *le Févre*, *Giordani*, *Hallé*, *lermant*, *Lamy* Benedictin, *Languet*, *inden*, *Ludolf*, *Magalotti*, *Morin*, *Noris*, *Papin*, *Paulli*, *Redi*, *Tentzeus*, *Thomassin*, *Tommasi*, *Vaillant*, *'alois.*

ARTICLE XXIII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Mars Emersion à . . . . .

. . . .	1h	2'	matin
Le 3 à	7	31	soir
Le 5 à	2	1	soir
Le 7 à	8	30	matin
Le 9 à	2	59	matin
Le 10 à	9	29	soir
Le 12 à	3	58	soir
Le 14 à	10	27	matin
Le 16 à	4	57	matin
Le 17 à	11	26	soir
Le 19 à	5	55	soir
Le 21 à	0	25	soir
Le 23 à	6	54	matin
Le 25 à	1	23	matin
Le 26 à	7	53	soir
Le 28 à	2	22	soir
Le 30 à	8	52	matin

[redacted]

Second Satellite.

Le 2 Mars Emerſ. à	5^h	53′	matin
Le 5 à	7	13	ſoir
Le 9 à	8	32	matin
Le 12 à	9	52	ſoir
Le 16 à	11	11	matin
Le 20 à	0	31	matin
Le 23 à	1	47	ſoir
Le 27 à	3	10	matin
Le 30 à	4	30	ſoir

Troiſiéme Satellite.

Le 8 Emerſion à	0	30	matin
Le 7 Immerſion à	10	6	ſoir
Le 15 Emerſion à	4	33	matin
	2	9	matin
Le 22 Emerſion à	8	37	matin
Immerſion à	6	12	matin
Emerſion à	0	41	ſoir
Le 29 Immerſion à	10	15	matin

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE,

DE ROME. On a achevé à *Urbin* l'Impression du *Ménologe des Grecs*, Grec & Latin. In fol°. 3. voll. La Traduction est de CLEMENT XI. Il l'avoit achevée: mais comme on ne l'a point trouvée entiere dans ses papiers, M. ASSEMANI a suppléé ce qui manquoit, & a perfectionné l'Ouvrage par ses Notes.

ACHATES ISIACUS *Annularis Commentariolo illustratus, prodit ex Musæo Illustrissimi Marchionis Alexandri Gregorii* CAPPONII. *Romæ* 1727. In 4°. pagg. 20. Ce petit Ouvrage, que son Auteur Monseigneur FONTANINI Archevêque d'Ancyre a datté du 20. d'Oct. est rempli d'érudition & de critique. Le principal sujet de la *Dissertation* est l'Oiseau placé sur le devant de la tête de la pretenduë *Isis*, & étendant sur toute cette tête son beau plumage. On recherche si cet oiseau est

Gallina Guttata, Meleagris, Avis Afra, Africana Numidica.

De Bologne. Theologia *Scholastico-dogmatica, juxtà mentem Divi Thomæ Aquinatis, ad usum Discipulorum ejusdem Angelici Præceptoris accommodata.* L'Auteur, qui est comme chacun le voit, de l'Ordre de Saint Dominique, traite dans le premier Tome; des *Prolégomenes* & des *Lieux Théologiques*; & dans le second, de Dieu, des Attributs, & de la Vision Béatifique. Il fait profession de ne s'étendre sur les Questions de Scholastique, que selon l'importance de chacune; en effet les volumes, sont des *in* 4°. de peu d'épaisseur. Le Pere *Vincent Loüis* Gotti promet qu'il défendra les sentimens particuliers de son Ordre, sans offenser les Écoles; & il est connu pour homme a tenir parole.

D'ALLEMAGNE.

D'Ausbourg. Thesaurus *Paroemiarum Germanico-Juridicarum*, est une application de mille Proverbes Allemands, en matiere de Jurisprudence que donne M. Pistorius Di-

recteur de la Chancellerie du Comte de Hohenlœ-Weickerſheim.

De Goerlitz. M. *Jean* Milich, qui a légué à cette Ville une Bibliothéque ſi riche en Livres d'Hiſtoire, en Antiquitez, & en Manuſcrits concernant la Sileſie, travailloit à un Traité *de Poëtis Pictoribus*, & à un autre ſur la Maiſon des Comtes de *Hochberg*, lorſque la mort l'a enlevé le 26. *Juillet* dernier a Schweidnitz en ſa 48^e^. année. Il avoit donné en 1713. ſous le nom d'*Amedée dé Benignis*, un Ouvrage ſur les *Inſcriptions d'Italie*.

De Francfort ſur l'Oder. On débite le ſecond Tome de *l'Hiſtoire du Droit Romain*, par M. Hoffman Conſeiller Privé. Ce ſont 1°. des fragmens des Anciennes Loix, ſur leſquelles eſt fondée la Juriſprudence Romaine: 2°. deux Ouvrages modernes déja imprimez; l'un de *Cardin* Lebret *Ordo perantiquus Judiciorum*; l'autre de *René* Bottereau *Hadrianus Legiſlator*.

De Ratisbonne. Beroldi *Prodromus Vindiciarum Wurttemburgicarum*. La nouvelle Edition de ce Livre a fait quelque bruit; & le Miniſtre du

Duc de Wurtemberg a fait tous ses efforts pour l'arrêter.

On a donné les Consultations de *Balthasar* BRUNNER Médecin des Princes d'*Anhalt*. in 4°. chez *Immig*.

DE BRUNSWICK. M. WEICHMAN soutient dans un Programme, que l'Empereur *Julien* n'ôta point aux Chrêtiens toutes les Écoles, mais seulement quelques-unes qui ne leur appartenoient pas; & qu'entre les Sciences, il ne défendit l'exercice que de la Poësie, de la Rhétorique, & de la Philosophie.

DE BREME. M. LAMPE a traduit en Allemand son Commentaire sur l'Evangile selon Saint Jean *in* 4°. 3. Volumes.

DE PRUSSE.

DE DANTZICK. Les deux Ouvrages sur les Plantes de Prusse *Flora prussica*, & *flora quasi modò genita*, sont augmentez d'un *supplément* par M. HELWING, Ministre & Prevôt d'Angerbourg. *in* 4°.

DE SUISSE.

De Zurich. M. *David* Holzhalb a défendu Monſieur *Deſcartes* accuſé d'Athéïſme. M. Zimmerman a rendu le même ſervice à *Evhemere* attaqué par *Plutarque* ; & ſa *Diſſertation* entre dans la *Bibliothéque Hiſtorique, Philoſophique, & Théologique*, du célebre M. *Théodore* De Hase : M. Zimmerman fait plus ; il entreprend *l'Apologie Hiſtorique* des Sçavans injuſtement ſoupçonnez d'Athéïſme dans tous les ſiécles, & dans toutes les Sectes. Il donnera à la tête de l'Ouvrage un Avant-propos ſur l'origine de l'*Athéïſme* : Il y preſcrira la meilleure méthode de diſputer avec les Athées : Il eſpere que les Sçavans voudront bien lui communiquer leurs lumieres.

On avoit trouvé en 1724. dans le Village de *Cloden* quelques Monumens antiques, qui furent tranſportez à *Schafhouſe* Capitale du Canton : on remarqua entre autres curioſitez, des pierres d'une matiere fort déliée, avec des noms de Legions, Legio I. Legio II. &c. Deux Sçavans ont publié depuis

peu des Dissertations sur ces Antiques. M. *Jean-Baptiste* OTT, Archidiacre de *Zurich* a écrit la sienne en Allemand. Celle de M. BREITINGER aussi Zurichois, est Latine. Cet Auteur a donné des *Dissertations* sur *Perse*, qui lui ont acquis la réputation d'un élegant Humaniste, d'un curieux Antiquaire, & d'un Critique judicieux.

DE GENÊVE.

Les Ouvrages de l'un & l'autre P. PAGI sont ici sous presse: la *Critique sur les Annales* de *Baronius* sera augmentée en cette Edition, d'une *Dissertation sur les Consuls Romains*; & on va donner le 4e. Tome du *Breviarium Pontificum*. *Tournes* Pere & Fils, qui impriment cet Ouvrage, ont acheté les fonds de Livres Latins des Libraires *Anisson* & *Posuel* de Lion; & de M. *Rigaud* Directeur de l'Imprimerie Royale de Paris.

On publie l'Histoire de GENÊVE en deux volumes *in* 4°. chez *Fabri* & *Barillot*.

Le *Spectateur Moderne* traduit en Italien, Tome 1.

D'ANGLETERRE,

De Londres. *A Treatise of a Consumption of the Lungs*, &c. Traité de la Pulmonie par M. *Edoüard* Barry. L'Auteur se plaint de ce que pendant que tous les Arts avancent vers leur perfection, la Médecine semble seule s'en éloigner chaque jour depuis deux siécles. Il attribuë cette triste décadence à la diversité des Sectes entre les Médecins : pour exemple il allegue l'ignorance où l'on est des trois points qu'il entreprend d'éclaircir, qui sont la Nutrition, la Structure & la fonction des Poulmons. Un tel Livre merite des Traducteurs.

Practical Discourses on the Lord's Prayer. Discours pratiques sur le *Pater* 1727. *in* 8°. pagg. 328. Le feu Evêque d'Exceter Ofspring Blackall a mis dans ces Discours la doctrine du *Pater* à la portée de tout le monde afin qu'ils puissent être lûs dans toutes les Familles.

M. Duran donne l'*Histoire Naturelle de l'Or & de l'Argent*. Chez *Coderc*, par maniere de Traduction du Fevrier 1278.

Livre XXXIII^e. de Pline ; avec des Notes. *In* fol°.

A Critical and Philoſophical, &c. Recherche Critique & Philoſophique des Cauſes, pour leſquelles on rapporte dans les Hiſtoires tant de prodiges & de miracles. *In* 8°.

The CALUMNIES &c. Dans cet *in* 8°. de 228. pages, M. TURNER Curé de S. Pierre à Colcheſter recherche les cauſes des Calomnies répanduës par les Païens contre la Primitive Egliſe.

LA VIE du Comte de LEICESTER Favori de la Reine Elizabeth. *In* 8°. pagg. 277.

DE CAMBRIDGE. M. TULLII *Ciceronis de Legibus Libri tres*. L'Editeur eſt le D. M. *Jean* DAVIES. Il a aſſiſté de ſes Notes les plus célebres Interpretes & le Commentateur Turnebe.

Le Recuëil des Lettres Italiennes du Cardinal *Bentivoglio* , qu'il écrivit pendant les Nonciatures de France & de Flandres, paroît chez *Thuilbourn* & *GroenWegen*, d'une trés-belle édition, en 2. voll. *in* 12.

D'OXFORD. XENOPHONTIS. &c. M. *Thomas* LUTCHINSON , qui donne ce *Xenophon* in 4°. à revû le Texte Grec

phon, l'autre sur les Loix & les
mes des Anciens Perses.

DE HOLLANDE *& des P*

D'AMSTERDAM. ESSAI d'u
velle Traduction d'*Horace*
François par divers Auteurs,
Discours sur les Satyres & sur
tres. Chez Hermant Vyt-We
& se vend à Paris chez *Briasso*
Science, ruë Saint Jacques.
pagg. 147. & 228. On trou
la premiere partie 28. Odes d
traduites en vers François; qu
unes le sont deux fois : les T
teurs sont M M. de la Martin
la Mothe, Le Noble, Le M

Laboureur, & un Anonyme. Dans la ſeconde partie, ſix Satires traduites par l'Auteur du *Diſcours*, ſont ſuivies des Traductions d'une autre Satyre d'*Horace*, & d'une de ſes Epitres, par le P. Du *Cerceau*. L'Auteur du Recuëil invite les excellens Poëtes à ſuppléer les Traductions qui manquent.

On donne une nouvelle Édition de l'Hiſtoire des Juifs, par M. PRIDEAUX; & on apprend à ceux qui ont acheté la premiere Édition, que celle-ci eſt augmentée très-conſidérablement. Chez H. *Du Sauzet*.

DE LA HAYE. M. *Aubry* de la MOTTRAYE prépare une Nouvelle *Relation* de ſes Voyages en 3. volumes *in* 8°. dans laquelle il publie qu'on trouvera une grande variété de Remarques Géographiques, Topographiques, Hiſtoriques, politiques & un grand nombre de Cartes, de Plans, & de figures, qui n'ont point encore paru.

DE FRANCE.

DE PARIS. ON a reçû de Warſovie les *Analecta Hiſtorica* de M. le

Prince ZALUSKI Chancelier du Prince Royal & Electoral, Archidiacre *de Plosko*. C'est un Recuëil de divers Exemples de Chapeaux & d'Epées, benits & envoyez par les Papes aux Princes Catholiques. Il y a joint les Lettres écrites, & les Cérémonies observées à l'occasion d'un pareil present, que le Pape a fait dernierement a S. A. R.

M. le Marquis de Conflant, reconnu pour Allié par la Maison des Ursins; a aussi reçû du Saint Pere une marque, de distinction : à laquelle M. le Cardinal de Polignac & les François qui sont à Rome ont parû fort sensibles. Le présent consiste en un Chapelet & une Medaille d'or, avec un Bref conçu en termes obligeans, & rempli des témoignages d'une bienveillance toute particuliere. M. le Commandeur de Castellane en fut chargé à son retour en France. Voici la teneur du Bref.

Dilecto Filio, nobili Viro, Marchioni Confluentium Benedictus P P. XIII.

Dilecte Fili, nobilis Vir, Salutem

Fevrier 1728.

Piâ, singulari, ac prorsus paternâ benignitate, quâ nobilitatem tuam propter generis nobiscum propinquitatem, & magis adeò propter animi virtutes prosequimur, committere non debemus, ut quem amanter excepimus dilectum Filium, præclarisque dotibus ornatissimum Virum Hierosolimitani ordinis Commendatarium Castellanensem, dilecto Filio nostro Cardinali de Polignac genere & virtute Conjunctum dimittamus, quin benevolentiæ erga te nostræ argumentum aliquod ad nobilitatem tuam curandum mandemus. Coronam igitur cum aureo numismate, Pontificiis indulgentiis, & benedictionibus auctam ad te mittimus, quam Christianæ pietati tuæ, ac filiali ergà hanc Sanctam Sedem, nosque ipsos observantiæ gratam admodum fore non dubitamus. Ex hoc autem peculiaris charitatis indicio, satis intelligis, dilecte Fili, nobilis Vir, quam jucundæ nobis obvenient occasiones, per quas præclaram tuique studiosissimam voluntatem ampliùs testatam tibi facere possemus, ac nobilitati tuæ Apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ Die 9, Julii 1726.

M. L'Abbé LE PELLETIER Cha-
Fevrier 1728.

noine de l'Eglise Cathedrale de Reims dont le zéle & la pieté ont déja donné beaucoup de volumes au public, vient de faire publier & dedier à La Reine le *Traité dogmatique & Morale de la Penitence tiré de l'Ecriture Sainte.* Il y *expose par la pure parole de Dieu ce que doit faire le pécheur pour se convertir, assurer son salut, se confesser & communier avec fruit.*

Traité de *l'usage des differentes sortes de saignées*, principalement *de celles du pied* 2. voll. *in* 8°. Cet Ouvrage, que le Sieur *Anisson* Directeur de l'Imprimerie Royale, a fait imprimer à ses frais, a pour Auteur le celebre M. J. B. SILVA, Docteur, Régent de la faculté de Médecine de Paris, Médecin consultant du Roi, & Médecin ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc.

Le P. J. B. LABAT de l'Ordre de S. Dominique, fait publier chez *Pierre-François Giffart*, ruë Saint Jacques à Sainte Therese, en 5. voll. *in* 12. la *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, contenant*, dit le Titre, *une Description exacte du senegal, & des Païs situez entre le Cap-Blanc, & la Riviere de serre-lionne, jusqu'à plus de* 300.

lieuës en avant dans les Terres. C'est sur les Memoires de gens sages, éclairez, d'une probité reconnuë, & le moins Oculaires, qu'il décrit l'*Histoire Naturelle de ce Païs, les differentes Nations qui y sont répanduës, leurs Religions & leurs Mœurs; avec l'état ancien & présent des Compagnies qui y font commerce.* Mais on assure qu'il a sçû se rendre si-bien le Maître de ce qu'il emprunte, qu'on reconnoîtra sans peine, à la maniere de penser, l'Auteur des *Voyages des Isles de l'Amérique*, imprimez l'an 1722. en 6. volumes *in* 12.

ELEMENS *de la Géometrie de l'Infini.* Suite des Mémoires de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1727. *in* 4°. pagg. 548. cet Ouvrage de M. DE FONTENELLE ne nomme point son Auteur; mais il le marque.

HEURES ou Manuel pour assister à la Messe & autres Offices de l'Eglise, & pour passer chrétiennement la journée. Par le P. Le BRUN Prêtre de l'Oratoire. Chez la veuve *De Laulne. in* 18.

FIN.

Fevrier 1728.

Art. XII. ACta Sanctor
ex Latinis &
aliarumque Gentium mo
tis, &c. *C'est-à-dire*, *A*
SS. du mois de Juillet, Tome
Page
Art. XIII. *Traité de la Gr*
Italienne par Monsieur l'A
tonini, &c.
Art. XIV. *Les Poësies d'H*
duites en François avec des
ques, &c. Par le P. N. E.
de la Compagnie de Jesus,
ge
Art. XV. *Traité des Petits*
lons de la Matiere subtile,
ge.
Art. XVI. Camilli Euc

[redacted]

TABLE.

Doctrine Chrétienne, &c. p. 287

ART. XIX. *Théologie Physique, ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création*, &c. p. 319

ART. XX. *Histoire des Révolutions des Païs-Bas, depuis l'an* 1559. *jusqu'à l'an* 1584. &c. p. 341

ART. XXI. *Description des Tableaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages*, &c. p. 347

ART. XXII. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres*, &c. page 353

ART. XXIII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars* 1728. p. 360

ART. XXIV. *Nouvelles Litteraires.*

D'Italie, de Rome. 362

De Bologne. 363

D'Allemagne, d'Ausbourg. ibid.

De Goerlitz. 364

De Francfort sur l'Oder. ibid.

De Ratisbonne. ibid.

De Brunswick. 365

De Breme. ibid.

De Prusse, de Dantzick. ibid.

De Suisse, de Zurich. 366
De Genêve. 367
D'Angleterre, de Londres. 368
D'Oxford. 369
De Hollande & des Païs-Bas. 370
D'Amsterdam, ibib.
De la Haye. 371
De France, de Paris. ibid.

Fin de la Table.

[redacted]

Errata pour le mois de Fevrier 1728.

)Age 206. ligne 1. que, *lisez*, qui. P. 208. lig. 11. Montcalier, *lis.* Mont-Calier. P. o. lig. 10. Theognis Patrophile, *lis.* Theognis, trophile. P. 216. lig. 9. intentée, *lis* inten- z. P. 223. lig. 21. Alnoul, *lis.* Arnoul. P. 240. g. 25. Poëties, *lis.* Poëtes. P. 245. lig. 1.)nvelles, *lis.* nouvelles P. 249. lig. 18. de)ësies, *lis.* des Poësies. P. 256. lig. 3. asse, : assez. P. 271. lig. 16. tourbillons que, *lis.* urbillons; que. P. 280. lig. 3. Jesus, *lis.* su. P 281. lig. 12. *aries*, lis. *arces*, lig. 18. mis, *lis.* Armis. P. 282. lig. 7. *atque judica*, : *indica*. P. 285. lig. 21. *Diapasma Eutaxia*, : *Diapasma*, *Eutaxia*. P. 286. lig. 10. il est it, *lis.* il y est fait. P. 291. lig. 17. rescrit, : inscrit. P. 292. lig. 18. Janvier, *lis.* Jan- rii. P. 294. lig. 24 pour celui, *lis.* par ce. i. P. 296. lig. 14. *Lazarre*, lis. Lazare. P.)8. lig. 26. du Cardinal, *lis.* de Cardinal. P.)6. lig. 2. Christophe, *lis.* Christophle. P.)8. lig. 26. n'y qu'il, *lis.* ni qu'il. P. 313. lig. Canonniquement, *lis.* Canoniquement. Lig. ı. Vahel, *lis.* Ughel. Lig. 26. l'Edit, *lis.* Edition. P. 315. lig. 24. ont dans, *lis.* ont :cupé dans. P. 321. lig. 22. reverseroit, *lis.* nverseroit. P. 324. lig. 3. desoufres, *lis* de ufres Lig. 14. Volcans des, *lis.* Volcans, des. 347. lig. 18. formé à *lis.* formé, à

[illegible]

ta pour le mois de Janvier 1728.

20. ligne 1. on ſecond, *liſez* ſecond. e 24. lig. 2. en les apportant, *liſ.* en les ant. Page 25. lig. 9. qu'il ne ne faut *liſ.* : faut. Page 27. lig. 1. ont faites, *liſ.* ont *m* lig. 18. ont faite, *liſ.* ont fait. Page 32. proprieté, *liſ.* prophetie. Page 39. lig. v. pag. *liſ.* Nov. pag. 2188. Page 42. p ru trop, *liſ.* paru trop. Page 44. lig. on même de ce projet, t'il, *liſ.* cution le ce projet, il. Page 45. lig. 18. qu'en ides. „ *liſ.* qu'en des grandes. „. Page 10, & ſe trouver mal ; *liſ.* & ſe trou- il. Page 49. lig. 2. dvant, *liſ.* devant. t. lig. 12. fromage, *liſ.* fromages. Page 9. Achidiacres, *liſ.* Archidiacres. Page 12. Ingolſtad, *liſ.* Ingolſtad : Page 58. des Meridien, *liſ.* des Méridiens. Page 15. Satellite du ♃, *liſ.* Satellite Page 65. lig. 19. determinée à ce, erminée. Ce. Page 69. lig. 17. poul, ls. Page 70. lig. 9. toutes, *liſ.* tous. *ibid* uſpeſtes, *liſ.* ſuſpects. Page 83. lig. 4. *ſ.* avec. Lig. 10. put, *liſ.* peut. Page 85. . n'en, *liſ.* ne. Lig. 20. quelque dé- *liſ.* quelques détours. Page 86. lig. 22. êts, *liſ.* ſes intérêts. Page 94. lig. 1. le *ſ.* ce zéle. Page 96. lig. 19. exemple, nple. Page 97. lig. 11. contiuuë, il, inuë t il. Page 99. lig. 28. ap ès une, s une. *item* lig. 29. Le jour eparoît *liſ.* : reparoît. Page 100. lig. 2. Un Vaiſ- *liſ.* Un Vaiſſeau. Page 101. lig. 4. *Se- rofanis hiſtoria* : liſ. *Selecta e profanis ius hiſtoria.*, *&c.* Pag. 105. lig. 6. tem- , *liſ.* temperance. Page 106. lig. 15. ſe vent, *liſ.* qu'elles ſervent. Page 113. alembic, *liſ.* alambic. Page 114. lig it iols, *liſ.* de vitriols. Page 115. lig.

2. chofez, *lif.* chofes. Page 116. lig. 24. de ce viſure, *lif.* de ce viſcere. Page 117. lig. 7. les foibleſſes. Les, *lif.* les foibleſſes, les. Lig. 18. ſe, *lif.* les. Page 118. lig. 21. ſe relâchent, *lif.* ſe relâchant. Page 24. lig. 14. contraire mais, *lif.* contraire : mais. Lig. 19. que d'y, contribuer, *lif.* que d'y contribuer, pag. 130. lig. 19. conclurre? *lif.* conclure ? Page 132. lig. 5. ſixiéme, *lif.* ſeiziéme. Page 133 lig. 29. tous ces efforts, *lif.* tous ſes efforts. Page 134. lig. 6. falſications, *lif.* falſifications. Page 139. lig. 15. evincer, *lif.* convaincre. Page 145. lig. 4. Jacynthus, *lif.* Jacincthus. Page 150. lig 10, 11. la, *lif.* le. Page 156. lig. 12. Hocſennius, *lif.* Hocſemius. Page 161. lig. 21. de, *lif.* le. Page 162. lig. 11. indicton, *lif.* indiction. Page 165. lig 26. apocryphes. Si l'on, *lif.* apocryphes, ſi l'on. Page 173. lig. 7. Eclipſe dans, *lif.* Eclipſe. Dans. Page 179. ligne 15. lieux, *lif.* lieu. Page 183. lig. 24. ſont particulieres, *lif.* ſont particuliers. *Ibid.* DE GENEVE. Cet article eſt tranſpoſé, & doit être mis après le ſuivant. Page 189 lig. 3. & qu'il ne ſe trouve, *lif.* & qui ne ſe trouve. Page 190. lig. 5. ſur ſa belle éducacion, *lif.* ſur la belle éducation. Page 193. lig. 5. ſes Métamorphoſes, *lif.* ſes Métaphores. Page 194 lig. 16. cette année, *ajoutez* 1727. Lig. 27. arrivé, *lif.* arrivée. Page 195. lig. 21. Epitre, *lif.* Epacte.

[redacted]

ion à l'Errata du mois de Decem-
bre 1727.

2144. ligne 5. enferme, *lisez*, renfer-
Lig. 11. *effacez* de la Tour. P. 2153.
leur ordre de, *lis.* l'ordre de leur. P.
g. 6. eut de Clotilde plusieurs enfans
es & naturels, *lis.* eut un fils naturel,
lotilde plusieurs enfans légitimes. P.
g. 29. est, *lis.* &. P. 2174. lig. 18.
tion avant, *lis.* Proposition. Avant. p.
g. 29. Sens, *lis.* Tours. P. 2187. lig.
ez aussi.

⁄EMOIRES

POUR

’HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

)ES BEAUX ARTS.

Mars 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.
M. DCCXXVIII.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12.	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	3.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1728.

ARTICLE XXV.

REPONSE DU PERE DE la Maugeraye D. L. C. D. J. à la Lettre de M. de Barras de la Penne, Premier Chef d'Escadre des Galeres sur les Triremes, &c.

VOus me reprochez, Monſieur, de prendre dans ma Diſſertation un ton de Maître à l'égard de mes Adverſaires.

Dans ma Diſſertation j'ai expoſé nettement & en peu de mots, l'état de la Queſtion. Enſuite j'ai montré clairement le défaut des ſyſtêmes que je combattois, j'ai établi ſolidement

le mien. Enfin, j'ai répondu aux Adversaires d'une maniere qui satisfait pleinement. Si vous appellez cela, prendre le ton de Maître, tout Auteur doit prendre ce ton, ou ne se point mêler d'écrire.

C'est à tort que vous me reprenez, de mettre dans le Vaisseau de Philopator, des Rameurs sur un Pont élevé de 36. pieds au-dessus de l'eau; cela ne se trouve point dans ma Dissertation. Il est vrai, que dans ce Vaisseau, il se trouve un Pont élevé de 36. pieds au-dessus de l'eau; mais ce Pont est au-dessus de tous les Rameurs; & le Rang des Rameurs le plus élevé se trouve 29. pieds au-dessus de l'eau : j'ai démontré dans ma Dissertation, qu'à une telle hauteur, une Rame de 57. pieds de longueur rencontreroit l'eau à la distance de 38. pieds du Vaisseau; & personne n'a rien trouvé à redire à ma Démonstration.

J'ai comparé le Royal-Loüis avec le Vaisseau de Philopator, j'en conviens; & en voici l'occasion. Pour mettre dans le Vaisseau de Philopator, disoient les Adversaires, un si grand

nombre de Rangs élevez les uns au-dessus des autres ; le Vaisseau doit avoir une grande élévation au-dessus de l'eau : cette grande élévation donnant une grande prise au vent, le Vaisseau en deviendra le joüet. Voilà l'objection des Adversaires. J'ai répondu que le Vaisseau de Philopator demeureroit ferme, pourvû qu'il tirât de l'eau à proportion de son élévation. De même que le Royal-Loüis, qui tiroit 27. pieds d'eau à son arriére étoit ferme, quoique sa poupe s'élevât au-dessus de l'eau de plus de 40. pieds : la comparaison est très-juste, & personne n'en est disconvenu.

Vous ajoûtez que je ne suis pas au fait sur ce qui regarde les Vaisseaux ; il faudroit donner des preuves de ce que vous dites, & montrer que dans ma Dissertation il se trouvât quelque chose de travers, en parlant des Vaisseaux.

Détrompez-vous, Monsieur ; j'ai demeuré dans différens Ports de Mer, & entre autres, plusieurs années à Brest, ou j'ai enseigné les Mathématiques. Dans ce Port, je me suis ap-

pliqué à la construction des Vaisseaux, à la manœuvre, & aux évolutions navales. J'ai eu plusieurs Conférences sur ces matieres, avec le célebre M. le Chevalier Renau, qui ne me regardoit pas comme un ignorant dans ces matieres, non plus que les Maîtres Constructeurs du Port, & quelques Officiers, qui m'ont fait l'honneur de me consulter sur de nouvelles maniéres de construire.

Vous me reprochez de n'avoir pas donné dans ma Dissertation la construction d'une Galere; je ne m'étois pas engagé à cela dans ma Dissertation. Lisez le titre : *Sentiment du P. de la Maugeraye sur la maniere dont les Anciens disposoient les Rames dans leurs Vaisseaux.* Il n'est point fait là mention de Construction.

Vous me blâmez d'avoir dit qu'on proportionne le creux d'un Vaisseau à sa hauteur. Ce sont-là les premiers principes de la Construction. Le Royal-Loüis tire 27. pieds d'eau, le Soleil-Royal en tire 23. l'ancien Soleil-Royal en tiroit 22. & on est surpris que vous puissiez ignorer cela.

Sur les Galeres, dites-vous, on agit autrement. Soit : mais dans les Vaisseaux, c'est la régle qu'on suit ; & dans ma Dissertation je parlois de Vaisseaux, & non pas de Galeres.

Les Adversaires me défioient de mettre dans le Vaisseau de Philopator 4000. Rameurs, 3000. Soldats, & de trouver de la place pour y mettre des vivres pour deux mois : & ils ajoûtoient que si j'en pouvois venir à bout, j'aurois fait un espéce de miracle. Ce sont ces dernieres paroles, qui m'ont fait dire dans ma Dissertation, que j'en viendrois à bout, sans prétendre faire de miracle : & pour montrer comment cela se pouvoit faire, je me servois de l'exemple de l'ancien Soleil-Royal, dans lequel on pouvoit mettre mille personnes, & des vivres pour six mois ; or le creux des Vaisseaux étant proportionné à leur hauteur, le creux du Vaisseau de Philopator devoit être plus que quadruple de celui du Soleil-Royal, & par conséquent contenir assez de vivres, pour nourrir pendant deux mois tout le monde qui se trouvoit dessus. Le raisonnement est démonstratif.

Le mot de miracle, que j
de toucher, devroit vous dét
de la fausse idée où vous êtes,
toit à vous à qui j'en voulois d
Dissertation, & que je vouloi
ter. Vous avez dans votre Bi
que dequoi vous convaincre d
je dis. Quand je fis ma Disser
je n'avois nulle idée de votre
& ne pensois nullement à vot
sonne: & c'est en vain que v
demandez à qui j'en voulois;
les ayant pas nommez dans m
sertation, je ne les nommerai p
cette Réponse.

Ce n'est pas, dites-vous, en
çant une Rame sur un point d'
qu'on la fait agir. Je n'ai pas d
plus qu'on fit agir une Rame
balançant sur un point d'appui
j'ai démontré que les deux parti
ne Rame étant à-peu-près d'ég
santeur, il est aisé de la balan
le point d'appui, c'est-à-dire
manier, & par conséquent de l
agir, conformément à ce que di
née : *erant remigio faciles*.

La distinction du Levier en
rentes espéces, vous a paru un e

propre à triompher. Les nouveaux Géométres, dites-vous, rapportent toutes ces espéces à un seul principe. Peut-on nier qu'il ne se trouve trois cas différens dans un Levier; le point d'appui peut se trouver entre le poids & la puissance; le poids peut se trouver entre le point d'appui & la puissance; enfin, la puissance peut se trouver entre le point d'appui & le poids. Je conviens que ces trois cas se rapportent à un même principe; mais cela n'empêche pas qu'on ne les doive distinguer l'un de l'autre; de même qu'on distingue la poulie du plan incliné, quoique les nouveaux Géométres rapportent ces Machines au même principe.

Vous avez mal choisi votre champ de bataille, en m'attaquant sur les Machines: je travaille à un cours de Mathématique; presque les deux tiers sont faits, & en particulier le Traité des Machines.

Il n'est pas vrai, dites-vous, que les 400. Rames que je place dans le Vaisseau de Philopator ayent deux fois plus d'effet que 100. Rames placées au premier Rang: vous le dites; mais vous

n'apportez aucune raiſon pour le prouver : apparemment que vous vous êtes imaginé qu'on vous en croira ſur votre parole, & que vos 50. années de ſervice ſur les Galeres ſerviront de preuve à tout ce qu'il vous plaira avancer. Croyez-moi, Monſieur, je n'ai avancé cette propoſition, qu'après en avoir fait le calcul. Vous rapportez une expreſſion dont je me ſuis ſervi dans ma Diſſertation, qui, ſelon vous, a bien fait rire vos Marins. La voici : qui ramaſſent en même-tems, ſans s'embarraſſer, ſur les Galeres, dites-vous, le mot de ramer n'eſt point en uſage ; c'eſt voguer. Je le veux. Mais dans ma Diſſertation je ne parle pas de vos Galeres, je parle des Vaiſſeaux des Anciens. Or tous ceux qui ont parlé des Vaiſſeaux des Anciens, ſe ſervent du mot de *ramer* ; & c'eſt ainſi que parlent les Dictionnaires.

En continuant la raillerie, vous ajoûtez, *ramaſſent* ſans s'embarraſſer : ce ſeroit un miracle ; ſur nos Galeres nos Rameurs s'embarraſſent quelquefois, lorſque la Mer n'eſt pas calme.

[redacted]

Je n'ai point dit que ſur le Vaiſſeau le Philopator les Rameurs ne s'em-
›arraſſoient jamais, mais ſeulement ju'ils pouvoient ramer tous en même-
ems, ſans s'embarraſſer; de même que 'ans les Galeres les Rameurs peuvent
›us voguer en même-tems, ſans s'em-
arraſſer, ainſi que vous en demeu-
:z d'accord vous-même : que peut-
n reprendre en cela ?

Vous me reprochez d'avoir été pré-
enu pour Fabretti, en parlant du ſe-
ond avantage qu'on pouvoit retirer
es Rangs de Rames élevez les uns au-
eſſus des autres; je n'ai pas donné ce-
ı comme quelque choſe de neuf, &
ue perſonne n'eût dit avant moi : mais
ai rapporté cela comme un avanta-
e qui ſe trouvoit dans mon ſyſtê-
ıe & qui ne ſe trouvoit pas dans les
utres.

Vous me demandez pourquoi cinq
ameurs ſur une Rame ? C'eſt que
e nombre de Rameurs par Rames
n'a paru le plus propre pour expli-
juer les anciens Auteurs; & que ce
ıombre, comme j'ai démontré, ſuf-
ı ſoit pour remuer les plus longues Ra-
nes. Vous me défiez de paſſer de la

vous n'en donnez aucune p
le monde sçait que les
Vaisseaux de César ne pass
Rangs, & que les plus g
toine ne passoient pas neu

Dans le premier systêm
bre des Rangs se détermi
nombre des Rames, qui
dans chaque côté : & da
systême, le nombre des R
terminoit par le nombre
qui se trouvoit dans chaq
Rameurs. Ainsi, selon le
têmé, le plus grand Vaiss
n'auroit eu que six Rames
côté : & dans le second
plus grand Vaisseau de C
eu que 18. Rames de ch

r, que cette Réflexion faiſoit voir
ıuſſeté de ces deux premiers ſyſ-
es.

'our ce qui eſt de mon ſyſtême, je
/ois pas le mal qu'il peut en rece-
'; & vous auriez dû montrer com-
ıt cette Réflexion le détruiſoit. Il
ous paroît pas que le Vaiſſeau de
opator conſtruit ſelon mon ſyſtê-
, pût facilement ſe remuer. J'en
/iens: Plutarque dit formellement
ce n'étoit pas un Vaiſſeau de ſer-
; mais de parade, & qu'il étoit
cile à remuer.

nfin, vous me reprochez, Mon-
r, d'être un Auteur nourri de
ımétrie & d'Algébre, & de voguer
la votte-mer des infiniment petits.
ıs avez tort, Monſieur, de mépri-
nos Sçiences: croyez-moi, faites
Campagne dans nos Mers; vous
:tirerez plus d'avantage, pour for-
un ſyſtême ſur les Vaiſſeaux des
iens, que vous n'en avez retiré
'os cinquante années de ſervice
es Galeres.

'oilà, Monſieur, à quoi ſe rédui-
les objections que vous avez for-
ş contre mon ſyſtême, dans leſ
Mars 1728.

quelles, comme il paroîtra à tout homme de bon sens, il ne se trouve pas ombre de difficulté : & cependant n'ayant que de si foibles motifs, vous osez dans votre Lettre porter contre ma Dissertation un Arrêt, je me trompe, ce n'est qu'une Sentence, par laquelle, de pleine autorité, vous la condamnez à être releguée dans les espaces imaginaires, comme une Piéce qui ne renferme que des idées extraordinaires & chimériques, des absurditez, des chimeres ; & enfin un systême de tous les systêmes le plus chimérique.

Avant que de prononcer, il falloit convaincre le criminel : il falloit montrer clairement les paralogismes, les contradictions, les fausses suppositions qui se trouvoient dans ma Dissertation : il falloit les faire si bien sentir, que tout Lecteur équitable en convînt. Mais je vous défie de trouver dans ma Dissertation une supposition qui ne soit très-raisonnable, une idée qui ne soit très-vraye, & un raisonnement qui ne soit très-juste. Or si cela est ainsi, quelle conclusion faut-il tirer ? C'est au Lecteur équitable, à qui je laisse le soin de la tirer.

Mars 1728.

Je viens à votre ſyſtême, & j'entre-
rends de montrer, 1°. qu'il eſt con-
:aire aux anciens Auteurs, & qu'il
:nferme une contradiction : & voi-
.·comme je montre l'un & l'autre
ı peu de mots. Selon Athenée, la
ırtie intérieure de la Rame étoit plus
›urte que l'extérieure; puiſqu'il fal-
ıt armer de plomb la partie intérieu-
', afin de la rendre d'égale peſan-
ur avec l'extérieure. Or dans votre
ſtême, la partie intérieure eſt plus
ıngue que l'extérieure. Ceci eſt aiſé
montrer. La Rame a 57. pieds de
ıng : vous en donnez 30. à la partie
ıtérieure; donc la partie extérieure
'en aura que 27. & par conſéquent
ra plus courte que l'intérieure. Donc
ɔtre ſyſtême eſt contraire à Athe-
ée.

Vous dites que le Vaiſſeau de Phi-
ıpator étoit de 40. Rangs, parce
u'il ſe trouvoit ſur ce Vaiſſeau 40.
.ameurs ſur deux Rames, qui ſe ré-
ondoient; 20. ſur une des Rames, &
o. ſur l'autre. Si c'eſt-là le ſens des
nciens Auteurs, les Uniremes n'au-
ɔnt qu'un Rameur ſur les deux Ra-
ıes, qui ſe répondront, un demi Ra-

Si vous répondez que les
ont un Rameur ſur chaque R
Triremes trois Rameurs ſu
Rame, les Quinqueremes
meurs ſur chaque Rame; j
de pourquoi? Si un Vaiſſea
Rangs a cinq Rameurs ſur ch
me; un Vaiſſeau de 40. Ra
ra pas 40. Rameurs ſur ch
me. Quoique vous puiſſie
faudra avoüer que votre ſ
contre les anciens Auteurs,
minent le Rang des Rames
me maniere, par rapport à
Vaiſſeaux.

Après avoir montré que v
me eſt contre les anciens A

eds : vous en demeurez d'accord :
nc pour 40. Rameurs, il faut un
pace de 60. pieds. Il eſt donc im-
ſſible de mettre 40. Rameurs ſur la
ême ligne horizontale dans le Vaiſ-
au de Philopator, & par conſéquent
'y placer 40. Rangs de Rames.

Vous répondrez que vous ne pla-
z pas les Rameurs ſur une ligne ho-
zontale, mais ſur deux lignes in-
inées à l'horizon, longue chacune
e 30. pieds ; & par conſéquent que
contradiction ne ſe trouve pas dans
otre ſyſtême.

Selon le plan que vous donnez, vos
radins ne s'élevent les uns au-deſſus
es autres que de 8. à 9. pouces. Or
les Rameurs, qui ne s'élevent les uns
u-deſſus des autres que de 8. à 9. pou-
es, répondent au même eſpace ho-
izontal, que s'ils ſe trouvoient ſur une
igne horizontale ; c'eſt dequoi con-
iennent tous les Géométres ; & il ne
aut que former des Triangles rectan-
les pour en être convaincus ; donc
os Rameurs ſituez ſur des inclinées à
'horizon, répondent au même eſpa-
e horizontal, que s'ils ſe trouvoient
ur une ligne horizontale. Mais ils ne

pourroient se trouver sur une li
rizontale; donc ils ne peuvent
ver sur vos inclinées; donc il y
tradiction dans votre systême;
ne peut subsister.

Remarquez que quand il ne
veroit aucune contradiction c
tre systême, il suffiroit de mont
est contraire aux anciens Aute
le détruire : mais j'ai été bien
démontrer l'un & l'autre.

Je ne me suis point arrêté à
lever sur différens termes, dc
vous servez. Jamais, par exe
Auteur ancien n'a donné le
Trireme au Vaisseau de Phil
mais ce sont-là des minuties
les je ne m'arrête pas.

Vous voyez, Monsieur, q
longue expérience sur les Ga
vous a point donné d'idée j
Vaisseaux des Anciens, entre
& vos Galeres il n'y a pas plu
semblance, qu'entre le jour &
& on a eu raison de vous dire
te matiere n'étoit pas de votre
& que vous ne pouviez en ê
competant, pendant que vous
que la science & l'expérience
Galeres.

ARTICLE XXVI.

MOIRES DE L'ACADE-
ie Royale des Sciences pour 1724.
Imprimez en 1726.

Suite de l'ARTICLE CXII. de 1727.

moires de Chymie sur le Sel de la Chaulx par M. Dufay.

eft affez naturel de croire que la Chaulx eft un fel, ou contient el. La créance en étoit effective-t affez ancienne. Mais il a plû à ques Chymiftes d'en douter, fur ue le fel de la Chaulx n'étoit pas èl comme les autres, plûtôt que ucune autre raifon bien décifive. en difant que la Chaulx n'avoit : de fel, , ils ne laiffoient pas d'y ercher; apparemment parce qu'ils voient affez qu'il y en avoit. En-1. Dufay a trouvé ou retrouvé, ou être reproduit ce fel de la Chaulx. fficulté vient de ce que ce fel eft groffier, fort impur, mêlé de oup de terre, c'eft-à-dire, fans fort imparfaitement calciné.

Nouvelles expériences sur quelque espéce de verre. Par M. *Geoffroy* le cadet. Il est nouveau de voir le verre des bouteilles sujet à l'action des liqueurs. On a pourtant communiqué à M. *Geoffroy* des bouteilles qu'on a trouvé, qui gâtoient le vin, & que le vin gâtoit à son tour. Les Physiciens se consoleront d'un malheur qui pourra les détromper de la parfaite inaltérabilité d'une substance qu'ils croyoient jusqu'ici immuable, uniquement parce qu'ils n'avoient pas trouvé, ou parce que la nature ne leur avoit point présenté le secret de l'altérer.

Selon les expériences de l'Académicien, le vin conservé trois mois dans une de ces bouteilles altérantes, avoit perdu sa couleur, contracté un goût de vin poussé, mêlé de fadeur, & déposé un limon qui enduisoit le fond & les parois de la bouteille. Outre ce limon, les parois étoient hérissées de petits crystaux verds & transparens, tels que le vin de Champagne en dépose après un long séjour dans les bouteilles : ce limon est un Tartre séparé de vin, la cendre en est brune. Les crystaux se boursoufflent en brû-

, & sentent le Tartre, les cendres
:hissent.
euve que le vin agit sur ces bou-
s, c'est que le verre en est cavé &
iné en divers endroits. Des mor-
x de ce verre mis tremper dans le
le vinaigre, l'huile de vitriol, en
altérez, sur tout aux endroits de
rface, qui ont de petites Bulles.
ile de Tartre y mord, & en rend la
ce raboteuse, l'eau commune, ni
de vie n'y font rien.
a poudre de ce verre dans le nitre
menté, s'est échauffée considéra-
ient, a exhalé des vapeurs rougeâ-
& fétides. Tout autre verre re-
iu pour bon, n'a produit aucun
es effets dans l'esprit de nitre. Cet
t a plus fait sur ce méchant verre;
rendu épais, mucilagineux, vis-
ix, à-peu-près comme une colle
oisson trop épaisse. Des morceaux
e verre dans l'esprit de nitre ont
chi, & se sont ramollis comme la
forte dans l'eau chaude. Dans
le de vitriol affoiblie avec de l'eau,
erre s'est gonflé, crevassé, effeüil-
comme du Talc de Passy mis sur les
bons. Le plus curieux est que ces

verres imparfaits, laissez long-tems en expérience dans l'huile ou l'esprit de vitriol, ou même de souffre, s'y convertissent en pur alun.

M. *Geoffroy* n'a point sçû quelle terre, quel sable, quelles cendres entrent dans la composition de ces bouteilles: il conjecture que l'alun y domine un peu trop. Il a fabriqué lui-même diverses sortes de verres & en a composé que les liqueurs susdites altéroient. Au reste, M. *Boile* & divers autres avoient déja connu cette altérabilité de certains verres, & en avoient rendu compte au Public. Toutes choses se perfectionent avec le tems.

Sur la chaleur des Eaux de Bourbonne. De quelques Observations renouvellées sur les lieux, & peut-être aussi de sa favorable disposition pour le systême Chymique de M. *Lemery*, M. *Dufay* a conclu que les Eaux de Bourbonne contiennent du fer & du soufre. Il est vrai que ce soufre *ne se montre point sous une forme manifeste*: mais cela n'arrête point un habile Chymiste; ce soufre *est seulement un soufre très-volatil*, qui a par conséquent droit d'être connu sans se manifester. En-

fin, il en faut pour produire la chaleur des Eaux en question, depuisque M. *Lemery* a fait voir non pas que sans cela il n'y avoit point de chaleur, mais qu'avec cela il peut y en avoir quelquefois accidentellement; sçavoir, toutes les fois qu'il y a un Artiste pour faire une pâte médiocrement liquide de parties égales de soufre & de fer, pilez l'un & l'autre dans le Laboratoire & dans les Mortiers d'un Chymiste. A cette occasion l'Histoire de l'Académie ajoûte fort à propos. « Des Eaux ne « peuvent-elles pas s'échauffer en pas- « sant simplement sur des voutes, au- « dessous desquelles seront de grands « feux souterrains? En ce cas-là elles « pourront être chaudes, sans être mi- « nérales, & elles seront l'un & l'au- « tre, & le seront de cent manieres dif- « férentes, si en même-tems ces feux « causent des évaporations, des subli- « mations de matieres qui se mêlent « avec ces eaux ». Ces paroles sont dignes d'un Physicien profond qui a le goût du vrai & du naturel, & ne se laisse point imposer par un Phénoméne artificiel & chymique, fort éloigné de représenter même en aucune sorte des

feux aussi durables que ceux de l'Ethna, & une chaleur aussi soutenuë que celle des Eaux de Bourbonne.

Sur un sel cathartique d'Espagne. C'est Monsieur *Burlet* qui donne l'Histoire de ce sel, & M. *Boulduc* le Fils en donne l'Analyse Chymique. A trois lieuës de Madrid se trouve un Ravin long d'environ 130. pas & large de 5. où se rendent quelques petites sources d'une eau fort claire, fort froide, & fort salée : la plus grosse de ces sources sent fort le soufre. Ces eaux déposent sur les bords du Ravin des cristaux de sel, qui ressemblent à de l'alun calciné. C'est un sel cathartique naturel, qui vaut bien le sel *d'Ebsom*. A un quart de lieuë du Ravin, on trouve deux sources, l'une vitriolique, l'autre ferrugineuse, toutes deux purgatives à la dose de trois ou quatre verres.

Selon Monsieur *Boulduc* le fils, ce sel d'Espagne s'est trouvé parfaitement le même que le *sel admirable de Glauber*, qui est formé d'un mélange d'huile de vitriol & de sel marin décrépité. Les cristaux des deux sels ont la même figure, la même fraîcheur mis sur la langue, la même friabilité entre les

doigts, la même ſolubilité dans l'eau froide, la même fuſibilité à la moindre chaleur, la même vertu de diſſoudre le fer, &c. Il y a encore un fer, & même un ſoufre aſſez manifeſtes dans les ſources de Madrid, qui ſont pourtant très-froides.

Sur une Pierre de Berne qui eſt une eſpece de Phoſphore. Rien n'eſt plus loüable que le ſoin qu'a l'Académie, & qu'ont ſes membres, d'entretenir des correſpondances avec un grand nombre de Curieux dont les découvertes & les obſervations ſeroient le plus ſouvent perduës pour le Public, ſi elles n'étoient récüeillies dans des Memoires de Science tels que ceux de l'Academie, ceux-ci, ou tout autre. La pierre de Berne a été communiquée à l'Académie par Monſieur *Bourguet*, avec un Memoire ſur ſes propriétez, que Monſieur Dufay a vérifiées avec ſoin.

La principale eſt d'éclairer dans un lieu obſcur pendant quelques inſtans, après qu'on l'a un peu échauffée par un de ſes angles à la flamme d'une bougie, où elle ſe feſle en petits morceaux, qui ont tous une figure irré-

[illegible]

guliere de Pyramide triangulaire. Le feu d'un creuset rend ce Phosphore encore plus brillant. Mais si on l'y remet trop souvent, son éclat disparoît. M. *Dufay* à éprouvé que plusieurs pierres précieuses fausses ou imparfaites imitent en ce point la pierre de Berne. La fausse Emeraude d'Auvergne la surpasse.

Sur l'arrangement des parties minérales après la fusion. Les longues & brillantes aiguilles, qu'on voit sur l'antimoine aux endroits cassez, ont occasionné ces recherches de Monsieur *de Reaumur*. Il étoit surpris que l'antimoine fit voir de ces aiguilles, & que les métaux n'en fissent point voir. Mais ayant compris que la fusion ou plûtôt le réfroidissement de l'antimoine après la fusion, étoit la principale cause des régularitez & même des irrégularitez de ces lames; il parvint aussi à en découvrir d'à peu prés semblables dans le plomb, l'étain, &c. Pour en venir à bout, il faut prendre ces métaux dans le moment, où sans être trop chauds ni trop froids, ils sont cassans comme l'antimoine. Nous remarquerons ici que l'eau-même fait voir des figures

d'aiguilles régulieres & irrégulieres dans ſes congellations.

Botanique.

M. de Juſſieu a trouvé la Marguerite jaune propre à teindre en jaune. On ſe ſert d'une fleur à peu-près ſemblable pour le même effet dans le Miſſiſſipi ; & c'eſt là-deſſus que l'Academicien à fait ſa découverte.

M. *Marchant* à décrit le *Carlina Acaulos*, & quelques autres plantes tout auſſi intéreſſantes pour le Public : Monſieur *Trant* en a fait autant ſur le *Cardiſpermon*, & M. *Danty Dynard* ſur une nouvelle eſpece d'*Eruca*.

Géométrie.

M. *Pitot* a quarré la moitié d'une Courbe qu'il appelle la compagne de la Cycloïde. Il y a mille courbes particulieres qu'on quarre de la ſorte, lorſqu'on veut ſe donner la peine d'y appliquer les méthodes & les formules ordinaires du calcul.

La Goniometrie par M. de Lagny. L'Arc de cercle eſt la meſure de l'An-

ce reſte un nouveau reſte, & cel
nouveau à l'infini. Car les inco
ſurables viennent à la traverſ
dernier reſte eſt le plus ſouv
choſe introuvable. Mais dans
d'incommenſurabilité, les ſe
donnent des approximations
nies, viennent au ſecours.

Comme le nombre des choſ
ne peut exactement meſurer,
grand que celui des autres, c
infinies, depuis que *Gregoire*
Vincent les a inventées, & en a
pé toute la Théorie Géométriq
le grand objet des Géométres,
ſçû les réduire en art & en re
grand art, ſelon *M. Newton* q

par des signes plus & moins,
ıe celle dont M. *Leibnitz* se sert
la quadrature du cercle, sont
:ntes dans leurs approches. M.
agny dit des choses utiles sur ces

. *Nicole* travaille toûjours aux
ences finies. La suite des tems
a en faire voir l'utilité. Le jau-
, sur le quel M. *de Mairan* don-
nouveau Memoire, seroit plus
si l'usage n'avoit déja à peu-près
la perfection qu'il peut avoir.

Astronomie.

uvelles Méthodes de calculer les
'es, par M. le Chevalier de Louvil-
Astronomie & le calcul des Eclip-
i est tout ce que cette belle Science
lus merveilleux, est jusqu'ici tou-
dée sur la Géométrie la plus sim-
c n'a guéres besoin que de la con-
nce du cercle & des lignes droi-
c du simple calcul de l'Arithmé-
la plus vulgaire. Pour rendre
Science & ce calcul des Eclipses
legans (*car on sçait que les Ma-*
tiques mêmes ont leur élégance, &
s Scavans s'en piquent). M. de

d'Arithmeticien Algebriste
lyste,& sans-doute bien-tôt I
mais d'Observateur Mécha
Géométre, consommé dans
parties des Mathématiques.
seroit plus beau : mais peut-
de facilité vaut mieux que ta
gance. Et qui voudroit être
me, & prédire les Eclipses à

Monsieur le Chevalier de
considere les Corps celestes à
comme des boules de Billard
l'une contre l'autre, se renco
choquent. C'est une fiction i
se du moins si elle n'est solid
fait voir que les Astronomes
cle sont assez habiles dans leur
avoir bien du tems à perdre

Soleil vû dans son Apogée & dans son Perigée, s'est assuré de nouveau d'avoir donné en 1720. la vraie distance du Soleil dans ces deux Apsides extrêmes.

M. Cassini à donné la Description d'un nouveau Micrométre universel.

Hypothése d'Acoustique.

M. de Maupertuis sensible aux agrémens que les instrumens de Musique à cordes peuvent lui avoir procuré, & plein de reconnoissance sans doute pour les Facteurs, & les Luthiers, entreprend de prouver que la figure d'un violon, d'un Luth, ou de tel autre instrument à cordes, est telle à peu près que la Physique la plus éclairée auroit pû leur donner, si la Théorie eût pû devancer la pratique. C'est déclarer d'abord à tous ceux qui pourroient avoir quelque génie pour la perfection de la Musique, que leur génie est de reste, & qu'ils doivent bien se garder d'y tenter de nouvelles découvertes. Il est en effet plus commode de discourir sur les Anciennes, &

d'en rendre raiſon, ſur tout par des Hypothèſes.

L'ingénieux Académicien fait tort aux Muſiciens en général, lorſqu'il repréſente la Muſique comme livrée juſqu'à lui à des tâtonnemens aveugles & à des Artiſans ignorans. Il ne perſuadera pas à ceux qui ſont initiez dans l'Hiſtoire des choſes que *S. Auguſtin*, *Zarlin*, *Merſenne*, *Kircher*, & en dernier lieu M. *Rameau* & bien d'autres ayent écrit ſur la Muſique en Artiſans, & en *gens d'imagination & de ſentiment*, ſans Théorie Phyſique ni Géométrique. Comment le ſçavant Académicien a t'il ignoré qu'avant lui on avoit recherché les cauſes du ſon & de la ſtructure des Corps ſonores, & même qu'on avoit fait ſur toutes ces choſes d'excellens raiſonnemens, & des découvertes ſolides, d'où il faut deſormais *partir* pour former de nouvelles Hypothèſes, ou ce qui ſeroit mieux, de nouvelles découvertes & de nouveaux raiſonnemens.

L'Hypothèſe de M. de Maupertuis ſe réduit à prétendre que les Inſtrumens à cordes ſont faits de maniere que les fibres du bois y ſont coupées

lans la même proportion que les cor-
les le ſont par les chevalets ou par les
loigts de celui qui jouë, ce qui, ſe-
on lui, rend le ſon de chaque corde
l'autant plus fort, qu'il y a plus de fi-
ɔres qui réſonnent avec lui à l'uniſſon.
C'eſt dommage que la preuve & mê-
ne la vraiſemblance manque à une ſi
jolie conjecture. La maniere dont
l'Auteur la ſoutient, n'eſt pas moins
olie. Pourquoi croit-on, par exem-
ɔle, que les tables des Violons ſont
ın peu échancrées ſur le côté? Eſt-ce
ɔour faciliter le paſſage & le coup d'Ar-
:het? Non, c'eſt afin que toutes les
fibres de ces tables ne ſoient pas d'une
nême longueur, & qu'il s'en trouve
ɔar hazard quelqu'une à l'uniſſon des
livers tons des cordes. Pourquoi met-
on ſur les tables des Epinettes quarées,
des Chevalets obliques ou recourbez?
Eſt-ce pour couper les cordes d'une
négale longueur? Non, non, ces *bar-
res ſont*, pour ainſi dire, *autant de
Chevalets, qui étant placez oblique-
ment ſous les fibres, les diviſent en diffé-
rentes longueurs.* Ainſi *ce qui avoit por-
té d'abord une objection invincible, four-
nit de nouvelles preuves de la néceſſité*

choses lui servent également

ARTICLE XX

METHODE POUR
les Montres & Pendules.
Sully. Brochure, chez G.

L'Auteur qui est connu
ler dans son art d'Horl
seigne d'abord à régler les M
par le Soleil ou par les Pend
le mouvement est beaucou
gulier que celui des Montre
il montre la maniere de rég
dules mêmes, ou par le So
les Etoiles fixes; & il ajoût
effet de petites tables, dont

férente de la nôtre. Enfin, M. de Sully qui a autant de zéle que de génie pour la perfection de son art, ajoûte le plan d'un Traité d'Horlogerie le plus vaste & le plus complet qu'on ait non seulement exécuté, mais même entrepris & proposé jusqu'ici.

Ce plan en particulier merite beaucoup d'attention. Il partage le nouveau Traité en six Parties, dont la premiere instruira tout le monde de ce qu'il leur convient de sçavoir, pour connoître la nature des Horloges, Montres, Pendules, qui sont en usage, & pour les bien régler. Cette seule premiere Partie sera un Ouvrage complet de 250. pages *in* 4°. avec plusieurs planches bien gravées.

L'Histoire de l'Horlogerie sera le sujet de la seconde Partie. On y verra non seulement l'Histoire des Auteurs, mais encore celle de leurs découvertes, & les Extraits les plus intéressans de leurs Ouvrages. L'Auteur souhaite qu'on lui communique là-dessus des Mémoires, dont effectivement on a besoin pour remplir un pareil dessein. Il promet beaucoup de reconnoissance & de candeur dans l'usage qu'il fe-

ra de ces mémoires pour l'utilité du Public, & pour la gloire même de ceux qui les lui auront communiquez.

La troisiéme Partie n'est pas la moins utile; c'est une Description complette de l'Horlogerie. La quatriéme contiendra la Théorie de ce bel Art, dont la Pratique sera la cinquiéme. Enfin, la sixiéme contiendra des Lettres & des Dissertations critiques. Voilà un plan magnifique. Il ne reste qu'à souhaiter deux choses; la premiere, qu'un aussi habile homme que M. de Sully l'exécute en entier; la seconde que les Sçavans & les Artistes lui communiquent de bonne foi & avec zéle, tout ce qu'ils croiront propre à aider à l'exécution d'un Ouvrage, qui demande en effet le secours de plusieurs mains & de plusieurs esprits.

ARTICLE XXVIII.

BREVIAIRE ROMAIN NOTE' *selon un nouveau Systême de Chant très-court, très-facile, & très-sûr. A Paris, chez G. F. Quillau* 1727. *gros in* 12. *de plus de* 1500. *pages.*

C'Est M. *Demos* Prêtre, qui est Auteur de ce nouveau systême de Chant, qui vaut peut-être mieux que le systême ordinaire, mais qui trouvera sans doute de grandes & de longues difficultez à l'emporter sur un systême déja en possession. Le nouveau consiste en deux points : le premier à mettre toutes les Notes de la Musique ou du Plein-Chant sur une même ligne, & par conséquent à leur donner une tournure différente pour leur faire représenter diverses Notes, ou divers degrez d'intonation. La seconde singularité de ce nouveau systême consiste à entre-mêler les Notes avec les paroles tout de suite sur une même ligne.

Ce systême paroît assez naturel, & est au moins ingénieux. Rien n'est

mieux que de mettre toutes les Notes ſur une même ligne, & tôt ou tard ſans doute on en viendra-là. La plus grande difficulté viendra ſans doute de la part des Ecrivains ou Copiſtes, qui ſeront fort embarraſſez de ces jambages diverſement tournez pour les diverſes Notes. Mais l'habitude pourra favoriſer l'exécution ; je dis l'habitude à venir : car celle qui régne n'*eſt* pas trop favorable pour ce ſyſtême. Ne ſeroit-il pas mieux de mettre un *v* pour *ut*, un *r* pour *ré*, un *m* pour *mi*, &c.

Il paroît inutile d'entre-mêler les Notes avec les mots & les ſyllabes. C'eſt ce point-là ſur tout qui embarraſſeroit les Copiſtes & les Ecrivains. Il eſt plus ſimple de les entre-mêler avec les lignes, & de mettre une ligne de Notes alternativement avec une ligne de diſcours, faiſant répondre l'un à l'autre. Autrement il y auroit trop de différence dans la Muſique entre la Vocale & l'Inſtrumentale ; & d'ailleurs on chanteroit très-mal & avec peu de goût, ſi l'on chantoit chaque ſyllabe & chaque mot, ſans prévoir d'un coup d'œil le mot entier, l'ex-

preſſion même, & même la phraſe & le diſcours. On obvieroit à cet inconvénient en écrivant le diſcours d'un gros caractere, & rendant les Notes très-petites comme des points ou des virgules; ce qui n'a rien de contraire au nouveau ſyſtême.

Ne ſeroit-il pas même mieux & plus ſimple, d'imaginer, ce qui eſt facile, des eſpéces d'accens, leſquels mis ſur les ſyllabes en fiſſent connoître l'intonation. Car ceux que nous mettons dans le diſcours ordinaire, & ſur tout ceux des Anciens marquoient une eſpéce d'intonation dans la prononciation du diſcours le plus familier. Pour le moins, ces accens marquent le mouvement qui eſt le principal dans la Muſique. Enfin, M. *Demos* eſt toûjours loüable, & d'autant plus loüable, qu'il a ſans doute ſçu combien toute nouveauté a de peine à s'introduire ſur tout parmi les perſonnes de métier, d'art, & de routine. Le *ſi* étoit bien néceſſaire à la Muſique, & cependant on fit bien des façons, & on chicana bien long-tems avant que de l'admettre. De toutes les nouveautez, les hommes n'aiment que celles qui flatent le

cœur. Les autres ont deux obstacles invincibles à surmonter, l'envie & la paresse. Les Maîtres ne veulent point redevenir Ecoliers, ils veulent encore moins avoir des Maîtres.

ARTICLE XXIX.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ de Incarnatione Verbi Divini, &c. *C'est-à-dire : Traité Théologique sur l'Incarnation du Verbe, dicté dans les Ecoles de Sorbonne par M. l'Abbé Tournely, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne ; ancien Professeur Royal en Théologie, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, &c. A Paris, chez la veuve Mazieres, & J. B. Garnier, rue S. Jacques à la Providence 1727. vol. in 8°. pagg.* 881.

LE premier pas que S. Augustin nous a tracé pour nous conduire à l'étude de l'incarnation du Verbe, c'est l'aveu même de notre insuffisance : & toute la liberté qu'il laisse là-dessus à nos raisonnemens, c'est de convenir que Dieu peut faire quelque

ıofe qui foit impénétrable à nos re-ıerches. Selon lui, point d'autre ıifon à rendre de cet ineffable Myfte-:, que la volonté & la toute-puiffan-: Divine.

Il s'en faut bien cependant que les 'héologiens en foient demeurez là, omme il paroît par ce nouveau Trai-é de M. l'Abbé *Tournely*, un des plus ournis qu'il ait imprimez. Ce font en-ore ici les Orientaux, qui avec leur emangeaifon de fubtilifer, & leur agacité ordinaire, ont donné l'exem-le d'enfler & de multiplier les matie-es. L'Occident ne s'eft pas moins pi-qué d'émulation fur le Dogme de l'In-arnation, que fur celui de la Trini-é. De-là tant d'attaques & de défen-es, tant de controverfes & de déci-ions, qu'il n'eft plus permis d'igno-er, & qui font le merite d'un Ouvra-e comme celui-ci, à proportion de 'érudition, de la méthode, & de la larté qu'on y apporte. Monfieur l'Ab-é *Tournely* le divife en treize Quef-ions.

La premiere eft une efpéce de Pré-iminaire touchant les divers rap-orts, fous lefquels on peut confidé-

rer le Myſtere du Verbe
y examine ce qu'il eſt en
a d'analogie avec les con
turelles; ce qui en a été r
ges bons & mauvais, au
Gentils; & enfin ce qu'i
réſiarques, qui ont trav
truire ou à en défigurer la
ci ſont au nombre de vi
Chefs de Parti, diſtingue
dres, ſelon qu'ils ont eu
pal objet de leur Héréſ
Divinité de Jeſus-Chriſt,
Humanité, les autres que
larité eſſentielle à l'union
ture.

La ſeconde Queſtion
que l'Icarnation n'a rien
la Majeſté de la Nature
d'incompatible avec les
Nature humaine; rien
de parfaitement aux beſo
me; rien en un mot que
ble & de juſte; & par c
poſſible.

La troiſiéme ouvre un g
On s'y propoſe de deſarm
lité Judaïque & Payenne
trer invinciblement, que

'Incarnation est un Mystere déja ac-
:ompli dans la personne du Christ Fils
le Marie. Les preuves, à l'égard des
Juifs, sont l'accomplissement des qua-
:re Prophéties célebres de Jacob, de
Daniel, d'Aggée, & de Malachie,
avec les autres signes de l'avénement
du Messie. A l'égard des Payens,
:e sont ces mêmes preuves, en tant
que produites & confirmées par les
Juifs mêmes. On y joint les motifs or-
linaires de crédibilité, rapportez ici
l'une maniere succincte, mais forte
& persuasive.

La quatriéme Question roule sur
a nécessité de l'Incarnation. *Wiclef*,
oûjours excessif, en faisoit pour Dieu
ın devoir indispensable ; parce que
'Incarnation est la plus parfaite des
Œuvres de la Divinité ; & qu'il est
ssentiel à la Nature Divine, ajoûtoit-
l, d'opérer en tout le plus parfait.
C'étoit pareillement la pensée de *Ray-
mond Lulle*, contredit en cela par
: commun des Théologiens. Tous
n'attachent à ce Mystere qu'une né-
eessité de supposition, dans le princi-
e que Dieu ait exigé une satisfaction
quivalente à la griéveté du péché.
Mars 1728.

nité, ou de se contenter
ration qui fût au-dessous d
té de la faute.

Cela mene M. *Tournely*
sertation plus étenduë, &
te en partie de cette der
celle qui concerne la satis
merite de Jesus-Christ. C
qu'où les Sociniens ont po
la subtilité. Non seulem
que Jesus-Christ ait réel
fait pour nous : ils ne con
même du besoin que nou
La raison qu'ils en apport
Dieu à qui, selon eux,
contester le pouvoir de r
tuitement nos offenses,

elle-là, qu'ils retranchent la justice indicative du nombre des Attributs, qui sont essentiels & naturels à Dieu ; & qu'ils la réduisent à une opération libre, telle que l'a été la Création du Monde. Socin avouë que Dieu est le Maître de l'exercer contre tous les pécheurs généralement, sans attendre leur conversion. Il avouë aussi que par la disposition de sa volonté, les pécheurs pénitens sont les seuls qui ayent part à sa miséricorde. Il ne disconvient point non plus, que suivant les loix de son équité & de sa sagesse, la mesure de la punition ne soit proportionnée à la grandeur du péché : mais il s'obstine à ne point reconnoître en Dieu l'obligation véritable d'en exiger la réparation.

A ce plan d'erreur les Orthodoxes opposent, 1°. ce que la raison leur fait concevoir d'un Dieu juste ; & dès-là essentiellement ennemi du péché ; dès-là essentiellement incapable de l'autoriser, soit par une condescendance, soit par une impuissance, qui démentiroient également la perfection de son Être. D'où viennent, demande M. *Tournely*, ces agitations d'une con-

ſcience ou criminelle ou timorée, qu'il n'y a perſonne qui ne reſſente naturellement? D'où viennent ces ſupplications & ces ſacrifices en uſage chez toutes les Nations, pour appaiſer la Divinité offenſée; ſi ce n'eſt que l'idée d'un Dieu, juſte vengeur du mal, eſt inſéparable de l'idée de Dieu même, & auſſi univerſellement, auſſi vivement gravée dans les ames?

Les Orthodoxes oppoſent en ſecond lieu au ſyſtême de *Socin*, tout ce que Dieu lui-même dans l'Ecriture leur fournit de marques d'une volonté déterminée à punir le péché. Or toutes ces menaces & tous ces arrêts, reprend M. *Tournely*, ont dû avoir leur exécution; ſi ce n'eſt dans la perſonne des pécheurs, du moins dans celle de Jeſus-Chriſt qui en a pris la place. Eſt-il donc croyable que Dieu eût chargé ſon propre Fils d'une expiation ſi rigoureuſe, ſur un Decret abitraire de ſa volonté; &, ſans un motif auſſi preſſant de l'abandonner à la mort, que les droits les plus ſacrez de ſa juſtice, & le plus indiviſiblement attachez à ſon eſſence? C'eſt ce que Socin ne perſuadera jamais.

Le vuide & l'inſuffiſance de toute autre ſatisfaction, que de celle d'un Rédempteur Dieu & Homme tout enſemble, ſont une nouvelle preuve, qui en rend encore la néceſſité bien ſenſible. Quelque ſainteté qu'on ſuppoſe dans une ſimple Créature, le péché eſt toûjours une dette qu'elle ne peut acquiter; un objet de haîne aux yeux de Dieu qu'elle ne peut changer, une injure, une infidélité qu'elle ne peut expier. Jeſus-Chriſt étoit le ſeul, qui, par l'excellence de ſa Nature Divine, pût imprimer à des œuvres humaines un merite de *condignité*, capable d'abſorber & d'anéantir la malignité du péché. Cela ſuit des plus ſimples notions que nous ayons de la Majeſté ſouveraine de Dieu, outragée & irritée par le péché; & de la diſproportion infinie, qu'on ne ſçauroit ne pas mettre entre Dieu, & tout ce qui ne participe point à l'infinité de Dieu.

M. *Tournely*, après avoir prouvé la néceſſité de la ſatisfaction, dont Jeſus-Chriſt s'eſt chargé pour nous, en prouve la *réalité*. Ce mot eſt capital, & ſert de barriere contre toutes les chicanes & les ſupercheries Sociniennes.

Celui de ſatisfaction en général, les qualitez de Rédempteur & de Sauveur des hommes appliquées à Jeſus-Chriſt, ne coûtent pas beaucoup aux Partiſans de cette héréſie, qui même en ont fait parade à la tête de quelques-uns de leurs Livres. Le venin conſiſte en ce qu'ils ne prétendent ſignifier par-là, qu'une ſatisfaction ou une Rédemption impropre & métaphorique, fondée ſur ce que Jeſus-Chriſt par ſon obéïſſance à ſon Pere nous a obtenu la rémiſſion de nos fautes; mais une Rédemption toute gratuite; ſur ce que par ſa doctrine & par ſon exemple, il nous a appris les moyens de le fléchir; ſur ce que par ſes ſouffrances & par ſa Croix, il nous a procuré d'autres grands avantages. Pour une ſatisfaction & une Rédemption priſe dans la rigueur du droit; pour un mérite effectif; pour une ſubſtitution propre & véritable de ſa perſonne à celle du pécheur, les Sociniens ne veulent point y entendre: & il n'y a point de paſſage des Livres Saints ſi clair & ſi déciſif contre eux, qu'ils ne tournent & ne transforment en un ſens étranger par le rafinement de leurs

gloses, plûtôt que d'acquiescer au sens Catholique. M. l'Abbé *Tournely* met tous ces Passages en un très-bel ordre, en les rapportant à quatre propositions différentes, qui sont le fond de quatre argumens maniez & dévelopez avec beaucoup de force & de netteté. Les propositions sont 1°. que Jesus-Christ nous a rachetez de son propre Sang; 2°. qu'il a souffert, & est mort en notre place par une véritable substitution; 3°. qu'il a porté nos péchez; 4°. qu'en qualité de Pontife il a offert pour nous le Sacrifice de sa vie. Chaque argument est immédiatement suivi du Commentaire Socinien; & les illusions de ce Commentaire démontrées par les raisons qui appuyent l'interprétation naturelle des textes qu'on produit. Voici, pour en juger, quelque chose de ce qui répond à la premiere proposition.

Le terme de *Rédemption* ou de *Rachapt*, disent les Sociniens, ne signifie souvent dans l'Ecriture, qu'une simple délivrance. Ainsi est-il marqué que le Seigneur a *racheté* Israël de la servitude d'Egypte; qu'il a établi *Moïse* pour Chef & *Rédempteur* de

son Peuple, &c. En quoi il n'y a nul vestige d'une satisfaction proprement & véritablement dite. Deplus, continuent-ils, dans un *Rachapt* véritable & réel, c'est au Maître qui tient les Captifs sous les fers, qu'on doit payer le prix de leur Rédemption. Dira-t'on sans blasphéme, que J. C. ait payé le prix de la nôtre au Prince des ténebres, & aux autres Puissances infernales, dont il est écrit qu'il nous a *rachetez*. On ne dira pas plus sérieusement qu'il l'a payé à Dieu; puisque c'est Dieu lui-même, qui, en nous donnant son Fils, a été notre premier *Redempteur*. Nous avons été rachetez, ajoûtent-ils, sur le même pied que nous avions été *vendus* : or nous avions été vendus gratuitement; en nous asservissant de notre gré à l'Empire du Démon; notre Rédemption n'a donc rien de cet échange, ou de cette compensation rigide, qu'on soutient lui être essentielle.

Tel est l'effort de génie qu'ont fait un *Socin*, un *Wolkelius*, un *Crellius*; ces hommes si pénétrans & si méthodiques, mais malheureusement habiles à s'embarrasser, lorsque tout s'af-

è & s'applanit ſous leurs pas. Quel
veau goût de critique! d'aller ſe
ancher ſur des textes, où le terme
Rédemption eſt manifeſte, tiré du
réel, & porté à un autre ſens par
aphore, pour tirer de cette Méta-
e même une régle générale, qui
ntiſſe le ſens réel juſques dans les
oits, où il ſaute aux yeux. Il ne
it pas d'ailleurs étonnant, que la
vrance des Iſraëlites étant une fi-
de la Rédemption du Genre-Hu-
n; l'Eſprit Saint, par une antici-
on prophétique, nous l'ait repré-
e ſous les mêmes expreſſions:
comment la Métaphore & le ſens
opre auront-ils lieu dans ceux des
s alléguez, qui font une mention
ſe de compenſation, de prix, &
ayement? *Le Fils de l'Homme eſt
donner ſa vie pour la Rédemption
iſieurs. Il s'eſt donné lui-même pour
e prix du rachat de tous les hommes.
devenu un objet de malédiction,
nous affranchir de la malédiction de
i. Nous avons été délivrez.....
vec de l'or & de l'argent..... mais
le Sang précieux de Jeſus-Chriſt.*
ſt conſtant (& *Socin* l'avouë) que

Redemptio, n'eſt pas ſeulem
mais *αντίλυτρον*; terme, q
force de la prépoſition *ἀντὶ*
une véritable ſubſtitution.
badin de s'arrêter à ces minu
avec des gens du caractère
niens, ces minuties négligé
droient pour eux des rempar
ſe croiroient en droit de br
leurs Adverſaires. Quant à
ne qui doit recevoir le pay
Rachapt; eſt-ce procéder ſér
que de prendre les Puiſſanc
fer, qui ne ſont qu'exécutric
des de Dieu pour Dieu mê
& Maître Souverain des Pé
chetez par Jeſus-Chriſt :

toute sur un faux principe : car notre perte est notre seul ouvrage ; mais notre salut n'a pû être que l'Ouvrage d'un Médiateur riche en graces & en merites, lequel satisfît & payât pour nous.

On trouvera les mêmes chicanes dans les Objections ; & dans les Réponses, la même solidité sur la IIe. la IIIe. & la IVe. Proposition. M. *Tournely* en ces endroits ne fait entrer ni Conciles, ni Saints Peres, dans ses preuves : on sçait ce qu'en pensent les Sociniens. Ce qui suit se ressent un peu plus de la liberté des Ecoles, où, sans conséquence pour le Dogme, on s'exerce à examiner ; si c'est à la satisfaction même de Jesus-Christ, ou à la libéralité de Dieu, en tant que la satisfaction de son Fils lui est agréable, qu'on en doit rapporter la perfection ; &, comme les Scholastiques l'appellent, la *condignité*. M. *Tournely* la maintient non seulement parfaite & équivalente, mais même sur-abondante par sa propre vertu, à titre de vraye Justice, de Justice *étroite* & rigoureuse. Il explique ensuite ce que c'est que merite dans Jesus-Christ, & à quelles œuvres il faut attacher ce qu'il

y a eu de meritoire dans le cours de sa vie mortelle; d'où il passe à la sixiéme Question, qui traite des causes de l'Incarnation; & à la septiéme, qui en dévelope la nature.

Cette derniere, dans ce qu'elle a de plus remarquable, comprend l'Histoire des deux fameux Hérésiarques, *Nestorius* & *Eutychez*, tombez tous deux dans l'erreur; le premier, en divisant la Personne du Verbe Incarné, qui est une, jusqu'à en former deux Personnes & deux Christs; & le second, en confondant les deux natures, demeurées réellement distinctes après leur union. C'est la fausse crainte de donner respectivement dans l'une ou dans l'autre de ces deux hérésies: ou plûtôt c'est le prétexte que prenoient souvent ceux qui se déclaroient pour l'une, d'accuser leurs Adversaires d'attachement pour l'autre, qui a le plus contribué à les fortifier & à les répandre.

En fait de nouveauté, il n'y a que des hommes grossiers, ou entraînez précipitamment au Schisme, qui manquent de palliations, & de mitigations toutes prêtes, pour corriger ce qu'ils ont

ıcé de plus hardi, s'il arrive que
s premieres avances ne prennent
ın heureux tour. Ce fut un des
:s qui caractérisa davantage Nef-
ıs. Plus la Doctrine Catholique
l combattoit avoit des fondemens
ıes dans l'Ecriture & dans la Tra-
ın ; & plus il chercha à déguiser
enveloper la sienne ; artifice qui
l'abord dans ses intérêts une gran-
artie du Diocèse d'Orient, & qui
procuré depuis quelques Apolo-
s de nom. L'auroit-on dû penser,
en faudroit revenir dans ces der-
tems, à la révision du Concile
hèse ; & que, pour la décharge
Jestorius, on y couvriroit haute-
t le Pape S. *Celestin*, S. *Cyrille*, &
utres Peres, de tout l'odieux d'u-
ındamnation & d'une déposition
te ? Il étoit aisé d'embrasser leur
ıse ; & M. l'Abbé *Tournely* y pro-
avec soin. Tout le fort du Pro-
oulât-il sur le refus que faisoit
hevêque Novateur, d'appeller
e *Mere de Dieu* ; refûs constant
:n prouvé ; il fait voir que de ce
ırticle suivoit nécessairement &
ierement tout le système Nesto-

rien. Dès-là le Christ ne pouvoit passer pour être véritablement & substantiellement Dieu ; mais seulement par grace, adoption, assistance, *& inhabitation.* Dès-là il n'y avoit plus entre la Divinité & l'Humanité, qu'un rapport d'affection & de bonne intelligence, un lien moral, rien de ce qui constituë l'union Physique & Hypostatique. Dès-là le Christ, Homme parfait, étoit distingué du Verbe, qui se l'étoit seulement associé, comme une personne s'en associe une autre. M. *Tournely*, sur tous ces points, ne s'en tient pas à des conséquences ; il s'étend sur les détails, cite les témoignages, côte les textes : aussi exact à défendre qu'à accuser, il forme une espéce de jugement contradictoire; d'où il résulte que le Concile, quand, après un long examen & bien des détails, il condamna & déposa *Nestorius*, n'avoit tout au plus à se réprocher, que de le faire trop tard.

Les ménagemens de *Jean* d'Antioche pour le Prelat déposé, sont devenus un autre sujet de controverse plus plausible, & mieux appuyé que le précedent. *Jean* d'Antioche qui avoit pra-

tiqué *Nestorius* dans la Laure de S. Euprope, ne cherchoit qu'à sauver un ancien Confrere : il ne participoit point à son erreur ; il la déteſtoit même, & l'exhortoit à la retracter : on en apporte ici de bonnes preuves tirées de différens Actes, avant & après le Concile d'Ephèse. Son affection mal entenduë & hors de place, lui a fait un tort considérable : & peut s'en faut qu'elle ne l'ait entiérement ruïné dans l'esprit de la Postérité, qui est d'ordinaire moins sensible que les Contemporains, à certains motifs d'inclination ou de bien-séance humaine. Tout ce que *Jean* d'Antioche a gagné par-là, c'est que son nom aujourd'hui fait bruit sur les Bancs ; mais que, tout Catholique qu'il peut avoir été, sa Catholicité est tournée en Problême ; & que, pour la maintenir dans son intégrité, il ne faut rien moins que les efforts d'un Répondant habile & aguerri.

Il n'en est pas ainsi de S. *Cyrille*, lequel, pour prémier fruit de son zéle à réfuter *Nestorius*, fut accusé par represailles d'Apollinarisme ; & dont quelques Modernes ont du moins osé

parler comme d'un Chef de Faction. Les témoins qui déposent en faveur de sa foi, s'élevent en foule : ses *Capitules*, ou *Anathématismes* condamnez durant les troubles par les Orientaux, ont été hautement reconnus pour Orthodoxes par tous les autres Evêques : & quoique lui-même, pour le bien de la paix, ait volontiers consenti qu'on n'en fit aucune mention à la réünion des Eglises ; jamais il n'a cessé d'en soutenir & d'en publier la Doctrine. Quant à sa conduite, quelque dénigrée qu'elle ait été par ses Ennemis, qui l'étoient aussi de la verité ; la cause qu'il défendoit, & la gravité de ses mœurs, le mettent suffisamment à couvert. Le reproche de *Factieux* est une de ces injures qu'on se renvoye indifféremment l'un à l'autre dans les divisions d'Etat ou de Religion ; mais qui demeurent déterminément & incontestablement en propre à celui des deux Partis, qui a contre lui le droit & l'autorité.

Si Eutychez n'eût cherché qu'à couper pied à l'hérésie de Nestorius : il avoit sa régle dans les décisions du Concile d'Ephèse : mais il enfonça le

:vant, que le coup porta sur le
:e même. C'étoit un esprit gâté
:s subtilitez de raisonnement,
: sont encore que ténebres, pour
:ut les approfondir. On sçait
:onfondoit les deux Natures en
Christ : Qu'étoit-ce que cette
ion ? Il ne l'explique pas. On
si les deux Natures confonduës
luisoient, selon lui, une troi-
listinguée des deux autres par
de composition; ou si c'étoit
es deux qui absorboit l'autre :
près comme une goutte de vin
: dans la Mer, devient Mer el-
ne, & ne fait plus avec elle
même substance. M. *Tourne-*
le dernier sentiment plus vrai-
ble : & ce fut, à ce qu'il en ju-
Nature Humaine, qui se trouva
:ie, suivant Eutychez, & com-
antie dans l'abîme de la Divi-
le prouve principalement par
oignage exprès de *Theodoret;*
affectation qu'avoient les Eu-
s de dire que la Divinité avoit
pour nous, jusqu'à en faire
ldition au *Trisagion.* Pour se
de ces imaginations, il falloit

rayer de l'Evangile la Déclaration ſi courte & ſi déciſive de Saint Jean: *Verbum caro factum eſt.* L'habile Profeſſeur les réfute au long, & répond à tout. *Euthychez* n'étoit qu'un Particulier, ſimple Abbé d'un Monaſtére de Conſtantinople, que Saint *Flavien* ſon Archevêque auroit aparemment bientôt réprimé, s'il n'eût été appuyé d'ailleurs. La jalouſie des Siéges put intéreſſer *Dioſcore*, Archevêque d'Aléxandrie, à ſa défenſe. Il l'embraſſa chaudement; & dans un tems où la dépoſition ſuivoit de près la profeſſion ouverte de l'Héréſie, il en courut hardiment tous les riſques.

Le mot d'*Union hypoſtatique* revient tant de fois, & eſt ſi eſſentiel à ce Traité, qu'il convenoit d'en donner une définition éxacte. Les uns l'ont appellée, *qualité abſoluë*, Les autres, *relation réelle, mode ſubſtantiel, action*, ou *éduction*. M. *Tournely* laiſſe chacun dans ſon ſentiment; Mais il lui paroît plus facile de n'en ſuivre aucun entre ceux qui obligent à concevoir quelque eſpece d'entité, diſtinguée du Verbe & de l'Humanité unies enſemble. C'eſt, dit-il, le Verbe & l'Humanité

ormellement unies en une ſeu-
nne, ſans aucun milieu : & il
d pour exemple l'union de l'a-
u corps. Il parcourt enſuite les
ez de cette union. Eſt-elle quel-
oſe de créé, demande-t'on ?
e choſe qui ſoit naturel à Je-
iſt ? Tombe-t'elle immédiate-
r la Perſonne ou ſur la Nature ?
e paſſer pour la plus excellente
s les Unions ? Pour conſtante,
elle, indiſſoluble ? Doutes ou
ortans, ou aiſez à réſoudre,
on s'en tient à la définition al-
Le dernier point néanmoins en
e deux autres, qui demandent
diſcuſſion. Il s'agit de pronon-
l'Union hypoſtatique a perſé-
ns l'intervalle de la Mort & de
rrection du Sauveur ; & pour
a délicateſſe des Recherches
plus loin ; ſi chaque goûte
g ſorti de ſon Corps durant ſa
& à ſa Mort, eſt demeuré hy-
uement uni à la Divinité. Mon-
urnely ne balance pas à propo-
mme un ſentiment reçû & cer-
t'après la ſéparation du Corps
'Ame de Jeſus-Chriſt ſur la

r 1728.

Croix, l'Union du Verbe avec l'un & l'autre n'en a point été interrompuë, mais il ne l'ose assurer des particules de Sang répanduës & éparses dans le cours de ses souffrances. C'est en effet ce que le Saint Siége-même n'a pas voulu décider, après une dispute fort animée, élevée là-dessus, sous le Pontificat de Pie II. entre les Religieux de Saint Dominique & ceux de S. François. Le Pape, pour terminer, imposa silence aux deux Partis, sous peine d'excommunication; avec deffense de rien avancer réciproquement contre le sentiment opposé, par forme de condamnation ou de censure.

On nous permettra de couler rapidement sur les quatre premiers articles de la Question huitiéme, où il est traité des deux Natures considerées comme termes de l'*Union hypostatique*. Les possibilitez, les conjectures, les suppositions, & autres productions de la scholastique pure, en font la partie dominante. Les cinq suivans sont plus dogmatiques. On y établit sur tout la verité de cette conclusion, qui foudroye seule une infinité d'Hérétiques anciens; que le Verbe divin

›ris une nature consubstantielle à la
tre; un Corps réel & non phantai-
ue : une Chair veritablement ex-
ite de la substance virginale de Ma-
. On laisse à quelque Métaphysicien
if le soin d'expliquer plus au long
mment le Verbe a fait choix d'une
iture *individuelle*, plutôt qu'il ne
st uni à l'humanité en général; abs-
ction faite de tous les *Individus.*
étoit une imagination d'*Origène*,
e le Verbe un jour formeroit une
te d'Alliance avec la Nature Angé-
ue, pour le salut des Démons. Il
roit pû la préférer à celle des Hom-
es; cela est certain: pourquoi ne l'a-il
s fait? Les raisons ne nous en ont
int été revelées. Une ame dévote peut
faire une occupation loüable de les
:hercher; ce n'est pas l'éxercice d'un
iéologien.

Origène erroit encore, en donnant
l'Ame de Jesus-Christ une préexis-
ice que l'Eglise ne reconnoit point. Il
donnoit aussi aux ames des autres
mmes. M. *Tournely* le réfute; mais
juge nécessaire de reconnoître l'u-
on de l'ame, avec le Verbe, ante-
ure à l'union du corps, d'une *prio-*

munication réciproque des
des attributs propres de cha
deux natures, rempliſſent l
me Queſtion. L'Héréſie des
lites, branche des *Eutychien*
tiſſoit la diſtinction des deux
Elle prit naiſſance en Syrie,
630. Cyrus Archevêque
drie, l'accrédita, à la faveur
tain nombre d'articles, pro
ſoit-il, pour fixer la créance
quiliſer les eſprits, que le
conteſtations des deux Secte
torienne & l'Eutychienne) te
viſez. Le ſeptiéme de ces ar
toit, que le Chriſt, dans ce q
comme Dieu, & comme H
péroit par une ſeule opératio

tion. Les uns ſuivoient en tout les principes des Eutychiens ; les autres, en admettant la diſtinction des deux Natures, n'en ſoutenoient pas moins l'unité de volonté. Tel fut *Machaire* d'Antioche, qui, par une de ces fougues ou de ces bravades aſſez ordinaires à ſes ſemblables, déclaroit qu'on le hacheroit en piéces, qu'on le ſubmergeroit dans la Mer, plûtôt que de lui faire confeſſer deux opérations, ni deux volontez naturelles. Il faut prendre garde à ce mot *naturelles :* toute l'eſſence du Monothéliſme étant, que ces Hérétiques ne concevoient point de différence entre la volonté naturelle & la volonté perſonnelle ; c'eſt-à dire, entre la puiſſance qu'on a naturellement de vouloir ; entre le ſimple Acte qu'elle produit & la volonté déterminée ; l'Acte formel de vouloir une choſe plûtôt qu'une autre, de la vouloir de telle ou telle maniére. Le point de la Controverſe n'étoit donc pas, s'il n'y avoit en Jeſus-Chriſt qu'une ſeule opération ou une ſeule volonté *perſonnelle* ; mais s'il n'y avoit qu'une ſeule opération, ou une ſeule volonté *naturelle.* Les Monothélites preſſez par

leurs Adverſaires, ne refuſoient pas même quelquefois d'admettre les deux volontez : ce qui n'étoit néanmoins qu'un faux-fuyant, puiſqu'ils n'entendoient par là qu'une diſtinction de volontez qu'on peut nommer *radicale*, à cauſe de la diſtinction eſſentielle aux deux Natures avant leur union. Ainſi s'expliquoit *Pyrrhus* Archevêque de Conſtantinople, & d'autres avec lui, ſe plaignant que les Catholiques les inquiétoient ſur une diſpute de nom. L'Héréſie réduite à ſi peu de choſe, faiſoit moins d'horreur. Jamais on ne chercha tant de voyes d'accommodement ; jamais l'eſpérance de tout réünir ne ſuſcita tant de Pacificateurs, & n'enfanta tant de projets de pacification. Il ſuffit d'indiquer les faits célébres de l'*Ecthèſe* d'*Héraclius*, du *Type* de *Conſtant*, & par-deſſus tout, du ſilence œconomique d'*Honorius*, auprès de qui les Chefs des Sectaires ſçûrent ſe ménager une protection ſi flétriſſante à ſa mémoire, & qu'on ne ſe laſſe point de lui reprocher après onze cens ans de clameurs, qui reprennent même de jour en jour une nouvelle force.

Mars 1728.

appelle communication d'*Idio-*
ı ſtile Théologique, ce que nous
appellé *communication réciproque*
ıs & d'attributs. Les Neſtoriens
ſus ont leur erreur, & les Lu-
ıs la leur. *Neſtorius*, qui rejet-
Union Hypoſtatique des deux
es, rejettoit conſéquemment tou-
ticipation ou application réelle
opriétez de l'une par rapport à
:. Il ne pouvoit comprendre qu'-
ınt qu'un Dieu étoit né, qu'il
ſouffert; ce ne fut pas une foi-
qui retombât ſur la Divinité mê-
uther & après lui *Brentius*, ont
contre-pied. Ils ont cru qu'il y
des propriétez de la Nature di-
qui étoient paſſées à la Nature
ine: & ſur ce que le Verbe par
le, en vertu de ſon immenſité,
ſent par tout, ils ont voulu que
ps de Jeſus-Chriſt fût auſſi pré-
ır tout. Cette rêverie fut l'Héré-
ticuliére des *Ubiquiſtes* bizarre-
nventée pour accommoder aux
es de la Réforme le Dogme de
ſence réelle dans le Myſtére de
ıriſtie. *Bellarmin* lui donne ce-
ıt pour premier Anteur, le *Fé-*
rs 1728.

de pour une explication Lati
Communication des Idiom
deux petits mots *in concreto* &
to. C'est l'abrégé d'une infin
lutions, une clef qui condu
ment & facilement de preuv
ve ; mais qu'on ne peut gu
placer en François, sans u
embarrassant circuit. Les ci
que M. Tournely fournit p
& parler là-dessus avec just
tenteront les personnes intell
La dixiéme Question d
qui a déja été touché dans la
sur la Chair & sur quelques
ritez qui appartiennent à la
Jesus-Christ. Un des en
a le plus peiné les Théolo

c toute sujettion aux infirmitez
nes. Il ne seroit pas aisé en effet
:cuser, si l'on s'en tenoit à l'é-
les termes. M. *Tournely* pénétre
vant : il fait voir qu'en suivant
tion du saint Docteur, & en ex-
nt ses expressions pour le genre
nbat où il étoit engagé, il n'y a
ins ses Ecrits, qu'une hardiesse
ition frapante à la verité, mais
c irréprehensible. Quelques A-
pour s'autoriser à nier que Jesus-
fût Dieu, supposoient que dans
onne, la Divinité-même devoit
cessairement sujette à toutes les
s & à toutes les sensations du
qui sont propres de l'humanité.
e que Saint *Hilaire* se propose de
re. La Divinité est incapable de
r; & néanmoins, Jesus-Christ
Dieu, a souffert. Ces deux pro-
ons s'accordent, parce qu'en Je-
rist ce n'est point la Nature di-
mais la Nature humaine qui a
t. Voilà l'unique & veritable
le tous les Textes qu'on oppo-
u importe que Saint *Hilaire*
nte quelque fois la Chair mê-
comme supérieure à la passion.

Il n'eſt pas concevable co
pollinaire, un des plus gra
du IV[e] Siécle, a pû confe
Chriſt Homme parfait ; &
une partie de lui-même, au
rable de l'Homme, que l'eſ
Il ne l'eſt pas davantage ;
dans la ſuite, revenu de cett
erreur, il a pû lui en ſubſtitu
conde, qui étoit de recon
Ame diſtinguée du Verbe d
be incarné, & d'en détach
culté auſſi eſſentielle que
ment. Le degré de ſçience
Chriſt a reçû comme Hom
ſure des Graces qui lui ont
muniquées ; ſa liberté, ſon

, & *Felix* d'Urgel, mettoient au
bre de ces Titres la qualité de Fils
)ieu par adoption & par grace;
il résultoit que Jesus-Christ n'é-
)as Dieu veritablement & par na-
; mais qu'il étoit seulement appel-
eu par le choix & par un bienfait
al du Pere, qui l'avoit élevé à cet-
gnité. On dispute si ces deux Evê-
Espagnols étoient purement Nes-
ns, ou si, en admettant avec les
iodoxes une seule personne en Je-
Christ, ils ne lui donnoient le Ti-
e Fils adoptif, que comme un Ti-
latif à son humanité. Les Peres du
:ile de Frioul, & ceux du Concile
ancfort, ne furent point la dupe
ıses & des subterfuges, sur lesquels
)ute est fondé. Plusieurs Monu-
; font foi, que cette Doctrine ne
: à leurs yeux qu'un nouveau Nes-
nisme : ils ne s'en expliquerent
éanmoins dans la Censure qu'ils
rent : du moins, le Pape *Adrien*
Concile de Francfort, en demeu-
.t-ils à la simple condamnation de
rticle : *Jesus-Christ comme Homme,*
ils adoptif : sans déterminer si la
e *comme Homme*, désignoit l'hu-

manité prise personnellement au sens de *Nestorius*, ou seulement la Nature Humaine.

Il y a des idées si desavantageuses, attachées à certains termes, à ceux de *Serviteur* & de *Créature*, par éxemple, qu'on ne doit point les appliquer à Jesus-Christ, sans des restrictions qui préviennent l'abus. Les Titres de Médiateur, de Pontife, de Chef de l'Eglise, de Roi & de Juge, lui appartiennent, au sens le plus naturel & le plus sublime. Mais celui de Roi est tout spirituel. Comme la politique des Princes, sous qui il vivoit, n'eut rien à en craindre, l'ambition de ses propres Disciples n'eut rien à en esperer.

Pour treiziéme & derniere Question, M. *Tournely* examine sur quels principes de Théologie est établie l'obligation d'adorer Jesus-Christ. Et par forme d'Appendix, il descend aux instructions nécessaires touchant le Culte des Saints. Cette annonce, qui est toute prête à révolter un Protestant, devroit au contraire, le piquer de curiosité. La prévention sera bien forte, si elle tient contre les raisons & contre la modération de l'Auteur.

Mars 1728.

Article XXX.

JACOBI VANIERII È SOcietate Jeſu Apes ; *c'eſt à-dire, les Abeilles, Poëme Latin, par le Pere Vaniere J. A Toulouſe, chez G. Hénault, ruë des Cordeliers,* 1727. *in douze, pagg.* 46.

SI l'on ignoroit les Obſervations modernes ſur les Abeilles, on ſeroit ſurpris de voir un Poëte de nos jours traiter cette matiére après *Virgile.* Mais outre que *Virgile* n'a pris que la fleur des Obſervations anciennes, dont il a même adopté les erreurs, il eſt certain que l'invention des Ruches de verre a fourni aſſez de choſes neuves au P. *Vaniére*, pour en faire un Poëme fort étendu ; en commençant préciſément où *Virgile* a fini ; ou plûtot en dévelopant ce que le Poëte Mantoüan n'a qu'ébauché.

Le P. *Vaniére* dédie ſes Abeilles à S. E. *Monſeigneur le Cardinal de Fleury.* L'Epitre Dédicatoire eſt en Vers. Elle roule ſur la comparaiſon des Abeilles avec les François. Les applications qu'il

fait au Roi & au Ministre, sont justes & sans fadeur. Le présent d'une riche Bibliothéque fait depuis plusieurs années au Collége de Toulouze, par feu *Monseigneur de la Berchere*, Archevêque de Narbonne, en considération du P. Vaniére, lui donne lieu de se plaindre poëtiquement de l'état violent où se trouvent des Livres, dont l'usage lui est interdit.

Pour début du Poëme, il commence par demander grace au manes de Virgile, s'il ose toucher à un sujet qui a immortalisé la veine de ce Grand Homme. Mais il ajoute, pour se disculper :

Priscis incognita seclis,
Eloquar, & mirâ quantùm dulcedine versûs,
Virgilius, rerum tantùm novitate placebo,
Veridicæ magis historiæ quàm carminis Autor.

Il se dit plus Historien que Poëte. Mais la verité ne gâte rien à la Poësie. Il est vrai que son Ouvrage, comme il le fait voir par les Notes, n'est tissu que des Observations de M. *Maraldi*, ti-

rées des *Mémoires* de l'Académie des Sciences, année 1712. Mais ces Remarques Physiques méritoient bien d'être mises en langage des Dieux par un Poëte de réputation, & elles ne pouvoient guéres être maniées plus finement que par l'Auteur du *Prædium Rusticum*, & de plusieurs autres Poësies, dont les premiers essais (1) firent dire au celebre Santeüil, en adressant la parole au P. *Commire : Nous avons trouvé notre Maitre.*

Le Lecteur sera peut-être bien aise de se rappeller les principales singularitez qu'a observées M. *Maraldi.* Nous ne ferons que les indiquer à mesure que le Poëme nous les présentera. On peint d'abord les mouches à miel comme une République d'Amazones, où régnent la justice, la concorde, l'épargne, & l'amour du travail. Au lever de l'Aurore, toutes, par un battement d'aîles, s'excitent à reprendre leurs travaux accoûtumez. Il paroît que c'est par le son de leurs quatre aîles, qu'elles se parlent mutuellement; sorte de langage, qui se diversifie suivant les besoins. Tout ce qui vit, a le

(1) *Columba.*

ſien propre. Elles ont l'odorat très-fin. Le miel qu'exhalent les fleurs, attire de loin les Abeilles par l'odeur; de ſorte qu'elles vont, avec empreſſement, tantôt ſuccer ce nectar avec leur trompe, dont on remarque le mouvement, tantôt couvrir les poils de leurs pattes, & ſe charger les cuiſſes des petits grains de cire, parſemez ſur les fleurs à étamines.

Si cui fortè ſeges felix, & copia florum,
Ditior occurrit, reliquas per inane volantes,
Advocat in prædæ partem, numeroque laborem
Exhilarante, legunt omnes è floribus imum,
In calicem, quod mel folio deſudat ab omni,
Nectareo cum plena tumet veſſicula ſucco,
Quâ flavos, velut utre, ferunt in tecta liquores,
Floribus inſidunt iterum, ceramque recidunt,
Quæ foliis, villi vel pulueris inſtar, adhæret.

Mars 1728.

;'eſt avec la même élegance qu'on
it les deux ſerres où machoires,
: ſe ſervent les Abeilles pour bâtir
; rayons; Ouvrage inimitable, &
la nature ſeule leur apprend à
ıer avec une promptitude ſurpre-
:e, & dans toute la régularité
netrique. Ces Républicaines ex-
ıement épargnantes ne prodiguent
indifféremment leur cire. Elles ſe
entent d'une eſpece de glu pour
:ndre leurs rayons, pour enduire
:ntes de la Ruche, & pour fermer
noindres inſectes toute entrée dans
Ville. La cire eſt réſervée à des uſa-
›lus précieux; encore eſt-elle fort
agée: car à meſure que les unes
argent les autres de leurs far-
ıx (ce qui ſe fait avec beaucoup
t) il y en a qui travaillent aux
'oles, en formant de trois Rombes
Iexagone qu'elles flanquent de ſix
;. Il y en a qui s'appliquent à po-
aque Alvéole, tandis que d'autres
/ent les plus petits fragmens de ci-
ıur les employer ailleurs. Il y en a
ı qui paſſent & repaſſent ſur l'Ou-
e, en battant des aîles & de la
e poſtérieure, comme pour le

passages entre un rayon & l'au
&.de l'un à l'autre !

Cerea non temerè surgit structu
vorum.
Oppida nulla viis melius descri
labores,
Ut quocunque vocant, apis hùc b
re feratur,
Circuitu, & liber multis sit tran
unum,
Quippé iter insistunt omnes; & i
rea prædam,
Una vehunt, primosque adit
limina ceris
Mollibus obturant, hiemique c
condunt,

At neque munditia magnas par cura per Urbes. &c.

L'extrême propreté des Abeilles est, comme on voit, un point qui n'a pas échapé au P. *Vaniere* non plus qu'un fait singulier rapporté par M. *Maraldi.* « Un limaçon, dit-il, étoit entré » dans la Ruche, malgré les efforts de » plusieurs Abeilles. Après avoir été » tué par le moyen de leur aiguillon, » il a été couvert de toutes parts de » mastic, comme si c'étoit pour empê- » cher la mauvaise odeur que sa chair » auroit pû causer dans la Ruche, où » pour éviter les vers que cette corrup- » tion auroit pû produire ».

L'Article le plus curieux qu'on ait verifié, c'est que le prétendu Roi des Abeilles est une Reine : de sorte que ce Roi, comme dit M. de *Fontenelle*, est à la Lettre le pere de son Peuple. « » On en voit, continuë-t-il, dans une » Ruche quelque fois deux, tout au » plus trois de cette même espece ; & » c'est ce qui fait douter qu'il n'y en » ait alors qu'une à qui appartienne le » privilege de la génération. Car d'ail- » leurs il est constant par les Observa-

„ tions de M. *Maraldi*, qu'il n'appar-
„ tient qu'à cette espece Royale. Le
„ Peuple est condamné à la stérilité„.
Ecoûtons le P. *Vaniere* sur ce sujet.

Quid majora loquar tantæ miracula prolis,
Virgineum genus inter apum? Ter millia quinque,
Missa favis aliò migrare, novamque quotannis,
Coguntur sibi per sylvas inquirere sedem:
Et fieri quod posse neges, tot fœmina natas,
Una parit: Regem veteres dixere: sed acres,
Inter Amazonidum veluti Regina catervas,
Imperium exercet scythicos dominata per agros,
Ingenti populo fœtis ita regnat in alveis,
Fœmina Dux, quam vulgus Apum veneratur, & unam,
Observat: rutilis color aureus insidet alis,
Et celsum caput alba notant insignia Regni; &c.

Mars 1728.

Nous ne disons rien du Cortége de la Reine, de ses occupations, & de la vénération que lui portent ses Sujettes, pour passer à une autre découverte; à sçavoir qu'il y a toute apparence que les Bourdons sont les *Abeilles-mâles.* Il y en a plusieurs dans les Ruches en certaines saisons, tous issus d'une *Abeille Reine*, tous élevez, nourris, & traitez par l'Etat comme Abeilles. Mais la saison passée, & leur fonction finie, ils sont impitoyablement tuez ou chassez. Tel est le sort de ces maris: ils trouvent dans les Abeilles de nouvelles Danaïdes: elles n'épargnent pas même les vermisseaux mâles, & elles les distinguent bien des autres. Car la Reine les jette dans de plus grands Alvéoles par un instinct particulier, qui lui fait choisir des berçeaux proportionnez aux deux especes de mouches.

La génération des Abeilles ne laisse pas d'être encore un mystere d'autant plus qu'on n'a pû observer si la *fécondation* se fait à la maniere des poissons ou autrement, ni même voir la Mere Abeille jetter ses œufs. Les mouches forment alors autour d'elle un voile épais de leur corps entrelacez.

Virginibus tantùm pudor atque modestia cordi est!
Non intermisso Regina puerpera nixu,
Ova decem, vel plura parit, totidemque reponit,
Aveolis, & Matronas imitata potentes,
Plebeïis apibus sobolem committit alendam.
Accipiunt illæ curam, quâ publica pendet,
Res & gentis honos: toti carissima Regno,
Pignora maternis studiis, & amore foventes,
Auxilium sibi grande parant, operumque levamen.

En effet, dit M. *de Fontenelle*, " on » diroit que les petits de la Reine sont » regardez comme les enfans de l'Etat. » On met à chaque petit ver dans son » Alvéole, quelques goutes d'une li- » queur pour sa nourriture. Ensuite on » fait à l'Alvéole un couvercle de cire. » Ces différentes opérations ont leurs » tems reglez; & ils le sont sans doute » sur les besoins de l'Embrion ». Cet Embrion d'abord œuf; puis vermis-

:au, ſe dévelope peu-à-peu; & deve-
u mouche il perce le couvercle, com-
ıe pour demander de nouveaux ſoins.
lors les mouches lui portent une quan-
té d'alimens plus forte à meſure qu'il
oit.

Une choſe remarquable, c'eſt la
écaution extréme que prennent les
beilles pour ſe garantir du froid. On
roit que dans certains momens elles
donnent le mot pour voltiger tou-
s enſemble. Cette agitation cauſe
ıe chaleur qui devient ſenſible à la
ain, quand on l'applique ſur les vi-
es de la Ruche. Mais ce qui montre
en que l'inſtinct eſt plus prompt &
us ſûr que la raiſon, c'eſt que l'Abeil-
au ſortir de ſon petit berçeau, va
elle-même ſuccer les fleurs, & ſe
ıarger de butin, ſans qu'elle ait be-
in d'uſage, & de Maître pour l'inſ-
ıire.

Mox florum redit exuviis onerata, ſuâque,
Continuò ſolers excellit in arte, Magiſtrâ,
Et Duce Naturâ: Nos autem imitabile quantùm,

Mars 1728.

ARTICLE XXXI.

NOUVEAU SYSTEME DE Musique Théorique, où l'on découvre le Principe de toutes les Regles nécessaires à la Pratique, pour servir d'introduction au Traité de l'Harmonie. Par M. Rameau Organiste. A Paris chez J. B. C. Ballard. 1726. *in* 4°. 114. *pagg.*

IL est peu d'ouvrages dont le merite soit aussi décidé d'avance, que le sont desormais tous ceux de M. Rameau. Il y a quelques années que touchez de la beauté du nouveau systême d'Harmonie proposé par cet Auteur, nous nous empressâmes d'y applaudir dans ces *Memoires*, & surtout de le déveloper. Le succès a passé les espérances de l'Auteur & les nôtres. Le Public a ratifié le nouveau systême & le jugement avantageux que nous avions cru ne pouvoir lui refuser. Il n'est pas si ordinaire de voir un systême un peu Superieur, lorsqu'il est nouveau, l'emporter en si peu de tems sur de vieux préjugez, & sur une vieil-

›utine. Il ne faut pas croire même e celui-ci n'ait trouvé aucune contradiction. Les gens de la profession en rticulier n'ont pas été les plus dociles 'adopter. On n'oseroit même trop surer encore qu'ils l'adoptent, ce se›it peut-être en trop exiger; & il doit ıffire à Monsieur *Rameau* qu'ils n'oent plus contre-dire ouvertement, & ju'ils permettent aux personnes desintéressées de l'adopter.

C'est une affaire decidée : la vérité du systême est démontrée pour les Sçavans dans la Théorie, & sa bonté l'est pour les Artistes dans la Pratique. Il est démontré 1°. que toute la variété de l'Harmonie se réduit à deux accords fondamentaux; l'un consonant, l'autre dissonant; c'est-à-dire l'un de Quinte, l'autre de septiéme; & que par conséquent tous les autres accords en dérivent par un simple renversement, la sixte-tierce *mi sol ut*, & la sixte-quarte *sol, ut, mi*, de la Quinte *ut, mi, sol*; la fausse Quinte *si, re, fa, sol*, la petite sixte *re, fa, sol, si*, le Triton *fa, sol, si, re*, de la septiéme *sol, si, re, fa*; & qu'en fin les autres accords dissonants, la neuviéme, la quarte,

la onziéme , les superflus , les diminuez , en un mot tout ce que Monsieur *Rameau* qualifie *de supposition* ou *d'emprunt* , ne sont dissonans que par la septiéme qu'ils portent fondamentalement.

2°. Il est démontré que sous tout chant, mélodie , ou harmonie , il y a une basse fondamentale sous-entenduë , & qu'on peut y énoncer , laquelle ne porte jamais que ces deux sortes d'accords de Quinte ou de septiéme , ou en général des sons disposez par Tierce par rapport aux sons de cette basse, lesquels procedent eux-mêmes par des intervalles consonans quelque fois de Tierce ou de sixte , rarement de seconde ou de septiéme , & le plus souvent de quinte ou de quarte ; tandis que les parties Superieures procedent elles-mêmes régulierement par tons & demi-tons ; & que par conséquent rien n'est plus facile que de c mposer cette Basse sous une partie donnée ou mê[illegible] independamment de cela ; & par ce moyen de composer une Harmoni[illegible] même des chants [illegible] aux : de sorte que la compos[illegible] Musique, qui étoit jusqu'i[illegible] d[illegible]

[redacted]

Science [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Que [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de pierre [illegible]
[illegible]

tres, d'en raisonner, & même d'en écrire. On pourroit citer ici un de ces Écoliers illustres, si une pareille gloire n'étoit fort au-dessous de celle à laquelle son nom & des talens superieurs le destinent. Il suffit que c'est un fait assez connu.

L'unique reproche qu'on ait fait avec quelque apparence de raison, est que son *Traité d'Harmonie* est écrit d'un stile trop profond & trop sçavant, qui le met hors de la portée du plus grand nombre des Lecteurs. C'est le défaut de la plûpart des inventeurs. Mais nous sommes encore trop heureux, qu'ils nous donnent l'or en mine, quand nous devrions avoir la peine de l'epurer & de le façonner. Nous ne manquerons pas de Commentateurs & de gens à méthode & à éclaircissemens. Les Anciens Musiciens n'ont pas manqué de compilateurs de leurs Regles & de leurs accords sans nombre. Aujourd'hui que tout leur Art est réduit à un très-petit nombre de Principes simples en eux-mêmes & fort lumineux, ce seroit bien une merveille si nous ne trouvons dix Écrivains pour un, qui nous les exposent avec toute

é & toute la méthode dont ils
ceptibles.
s son *nouveau systême de Musique*
que l'Auteur répand de nouvel-
xions, de nouveaux éclaircisse-
qui facilitent l'intelligence du
r *Traité*. Ce qu'il dit des caden-
s modulations, & de divers au-
nts de son systême, est d'un
Maître. Il n'y a proprement, se-
que deux cadences; la parfaite,
guliere. La premiere se fait de la
inte à la Tonique, de *sol* par
, & la seconde est renversée,
t de *ut* à *sol*, ou de *fa* à *ut*. La
e descend de Quinte, ou mon-
uarte, la seconde descend de
ou monte de quinte. Dans la
e *sol*, *ut*, le premier son *sol* por-
tiéme *sol*, *si*, *re*, *fa*, dans la
fa, *ut*, le premier son *fa* por-
te *fa*, *la*, *ut*, *re*. La premiere
plette, à la seconde il semble
er un son & un accord inter-
e. Car l'accord *fa*, *la*, *ut*, *re*,
lamentalement *re*, *fa*, *la*, *ut*,
quel devroit naturellement sui-
si, *re*, *fa*, pour tomber à *ut*,
: mais on supprime & on sous-

l'interrompuë comme lorsq
tituë *sol*, *mi*, *la*, &c. Ce
pour varier le chant, le susp
le rendre plus picquant.

La Modulation dont les
ont tant parlé jusqu'ici sans
tre, sans pouvoir la défini
avoir aucune idée ; & par
tinct & une espece de sou
n'est autre, selon notre Au
la Basse fondamentale mê
progrès naturel des sons
taux : de sorte que trouv
fondamentale c'est trouver
lation, c'est-à-dire, trouv
nœud secret de la compo
rien n'est plus facile que

eſt de bien comprendre que de
ſles ſons ſont indifferens, pour
enir à telle ou à telle modula-
c'eſt-à-dire, à tels ou à tels ſons
nentaux, & que ce n'eſt que
aînement des choſes, & ſouvent
t & la fantaiſie même du Com-
ur qui les caractériſe. Par ex. *ſol*,
:ut être une cadence parfaite
: ton d'*ut* : mais de combien de
ons ces deux notes ne ſont-elles
ſceptibles ? *ſol*, *ut*, peut avoir
ondement *ut*, *fa*, & appartenir
. de *fa*. Le *ſol* peut être la ſeptié-
la, & l'*ut*, la ſeptiéme de *re* qui
it enfin au ton de *ſol*. Dans le
neur de *mi*, ce *ſol* peut être une
, & l'*ut* une ſeptiéme diminuée
lieze. On peut voir dans le Li-
: l'Auteur toutes ces variations.
i'eſt plus propre à étendre le gé-
. Muſicien, que la plûpart des
s mettent fort à l'étroit.

que M. *Rameau* dit des Modu-
s relatives va au même but. C'eſt
:s maximes qu'il établit; que la
le l'expreſſion dépend beaucoup
: la modulation que de la ſimple
ie. C'eſt en grand Maître qu'il

traite du progrès des Consonan
des Dissonances, & de la mani
préparer & de sauver celles-ci. Il
principe, & fait voir que tout ce
rive du naturel des tierces, d
Majeure veut monter, & la mi
descendre. Il paroît qu'avant
sieur *Rameau* on ne parloit pas
néral du progrès des sons, & qu'
traitoit qu'en détail du progrès de
ques sons particuliers & des seul
sonances. Depuis cet Auteur la
que est devenuë une piéce réguli
suivie qu'on peut manier comm
manie une Piéce d'Eloquence
Discours; en faire l'Analyse, en
le dessein, en suivre le fil &c.

Outre ces morçeaux qui ont
port à la composition & à la pra
de la Musique, Monsieur *Ramea*
te en Géometre spéculatif, des
bres qui nous donnent les divers
& tache à rendre raison du tem
ment qu'on observe, ou qu'on
observer dans la partition de l'O
& du Clavecin. C'est dommag
y ait aujourd'hui si peu de Géom

état de concourir avec Notre Au-
t, à la perfection des découvertes
il ébauche ou qu'il propose en cette
tiere. Sa découverte sur le *mi* quin-
.u *la*, qui differe d'un Comma du
tierce de l'*ut* est une belle décou-
te fort superieure aux tempéramens
itraires proposez par *M. Sauveur*,
›ar quelques autres. Il faut espérer
: de si beaux exemples réveilleront
nulation de quelques Scavans, &
: nos Memoires ne seront pas les
ls, où l'on applaudira à des vûës si
es pour la perfection d'un si bel Art,
: des principes si simples & si fé-
.ds érigent desormais en science.

ARTICLE XXXII.

DISSERTATION SUR LES projets proposez pour la construction d'un Canal en Bourgogne pour la jonction des deux Mers, présentée au Roi par le Sieur de Tourterel, A Dijon 1727. Brochure.

L'Utilité, la nécessité même des Canaux est assez prouvée par celui du Languedoc, & par les raisons qui sont connuës de tout le monde. On convient en particulier de la nécessité d'un Canal en Bourgogne. Il n'est question que de procéder à l'exécution. Le plus difficile est peut-être de choisir entre les divers projets présentez par divers Ingénieurs. Ce choix est le but de l'Auteur de la *Dissertation*. Il y a trois Projets principaux, celui de M. *de la Jonchere*, celui de M. *Thomassin*. & celui de M. *Abeille*.

C'est la Saône & la Seine que M. *de la Jonchere* a proposé de joindre par un Canal. Notre Auteur louë en cela son bon goût; mais il lui reproche d'avoir mal choisi son point de partage

ı le fixant à *Sombernon*, qui a, ſelon
i, les défauts de n'avoir point aſſez
'eau, d'être trop élevé pour en rece-
ɔir d'alleurs, &c.

Le projet de M. *Thomaſſin* eſt de
indre la Saône à la Loire par les
:angs de *Long pendu*. M. *Tourterel*
:corde à cet Ingénieur par pure con-
ſſion, que ſon projet ſoit poſſible:
ais il ſe retranche à lui diſputer tous
; avantages qu'il lui attribuë, ſoit
ɔur les tranſports du bois du Charol-
is à Paris, ſoit pour celui des vins de
ɔurgogne dans la Baſſe-Bretagne.
. *Tourterel* prétend que les bois du
ıarollois ne ſont pas ſi grand choſe,
'on doive y avoir égard, non plus
'au tranſport des vins du Châlon-
ıis, dont la Bretagne n'a pas beſoin,
e Paris reçoit facilement ſans le Ca-
l, & qui ne ſont pas les meilleurs de
urgogne, ni dignes d'entrer en li-
e de compte dans un projet de cette
nſéquence.

Enfin, l'Auteur de la *Diſſertation*
ɔnne la préférence au projet de M.
beille, parce qu'il eſt le plus ſim-
?, le mieux dévelopé, le plus détail-
, parce qu'il eſt accompagné de Car-

etre dans les Montagnes de
un quart de lieuë de Poüilli.
ve ici le calcul des Eaux q
ront à ce point de partage.

M. *Thomassin* a attaqué le
M. *Abeille*: notre Auteur le d
tre ses attaques, aussi-bien q
toutes les autres. Celle où l'o
faire entrer les Bourguigno
fiance de ce Canal, comme
leur être à charge & presque
paroît bien mal fondée. L'u
rale des Canaux, des Rivi
grands chemins, des voitu
ques, en un mot, de tout ce
lite le Commerce dans une V
un Païs, est une chose si bie
trée & si démonstrative

n Canal en Bourgogne, &, s'il possible, dans toutes les Provin- & dans tous les Païs de France, 1 des plus grands avantages qu'on e leur procurer. Qu'on prenne rance ou ailleurs les Païs les plus ts, les plus incultes, les plus sau- s, les plus misérables; qu'on y fasse r un Canal, un grand chemin, une ere; on peut prononcer qu'aussi- e Païs va s'animer, se défricher, upler, se fertiliser, s'enrichir, se même, s'embellir; sortir en quel- sorte du néant pour se mettre au de par son Commerce avec les au- Païs & Provinces. Il ne faut pas nner beaucoup; personne n'igno- ue dans le Politique & le Civil me dans le Physique, la circula- est le grand & l'unique principe ie de toutes choses.

ous ajoûterons ici que le Roi vient ecompenser cet Ouvrage de M. *terel* en le faisant son Ingénieur & Géographe.

ARTICLE XXXIII.

PHILOSOPHICAL TRANSactions. *C'est-à-dire, Transactions Philosophiques pour les mois de Novembre & Decembre* 1726.

LE premier Article propose une nouvelle maniere d'Arithmetique, sous le nom d'*Arithmétique Négative-affirmative de M. Jean Colson*. L'idée en est ingénieuse ; l'Auteur prétend même qu'elle est utile, mais ce dernier point n'est pas si facile à démontrer : voici dequoi il question en deux mots.

Il s'agit d'exprimer en une même somme les nombres positifs & négatifs, qui peuvent se trouver dans un calcul, en mettant sur les négatifs une petite ligne pour marquer leur négation. Par exemple, j'ai 10. moins 9. j'écris 19. en mettant une petite ligne sur le 9. j'ai 1020. moins 105. j'écris 1125. mettant sur le second 1. & sur 5. la petite ligne. Sur ce principe, l'Auteur apprend à faire les Régles ordinaires de l'Arithmétique, lesquelles heureusement se font bien sans cela. Quand nous ne sçaurions pas à quelle perfection le

...TICLE XXXIV.

...IPTION DU PARNASSE ... exécuté en bronze, suivie ... Liste Alphabétique des Poetes & ... Musiciens rassemblez sur ce Monument, dédié au Roi. Par M. Titon du Tillet Commissaire Provincial des Guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, & Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine Mere du Roi. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard fils, Imprimeur du Roi. 1727. in ... pagg. 366. sans la Préface & la Table.

... s'agit ici d'un Monument déja ... connu de tous ceux qui aiment ... Litteraire de la France. M. Titon du Tillet épris de cet amour, ou ... passion pour les Poëtes ... François, a ... oyé ... avec beaucoup ... ner pour ... goût ... ur ...

tes a dit celui-ci, c'est donc le sentiment des François. M. *Leibnitz* a avancé celui-là; ainsi pensent donc tous les Allemands. M. *Leibnitz* a eu des disputes avec les Anglois; les Anglois rejettent donc son systême. Et puis vous verrez de ces Sçavans beaux Esprits débiter froidement, qu'en fait de Religion & de Mysteres, l'autorité ne doit point nous conduire, & que la raison, c'est-à-dire, leur raison a des droits.

Le huitiéme & dernier Article est une Description du *Cobalte* par M. J. H. *Linck*, qui s'égaye d'abord sur ce *Cobalte* que les Adeptes prennent pour la fleur ou la semence de l'or ou de l'argent. Enfin, il conclut que ce n'est autre chose que la *Cadnice*; & il le définit un minéral de couleur grise un peu blanchâtre, & ressemblant à la mine d'argent, contenant un Arsenic blanc & une terre fixe, & qui fondu avec du caillou & des cendres gravelées, donne un verre bleu.

ARTICLE XXXIV.

DESCRIPTION DU PARNASSE François exécuté en bronze, suivie d'une Liste Alphabétique des Poetes & des Musiciens rassemblez sur ce Monument, dédié au Roi. Par M. Titon Du Tillet Commissaire Provincial des Guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, & Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine Mere du Roi. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard fils, Imprimeur du Roi. 1727. *in* 12. *pagg.* 366. *sans la Préface & la Table.*

IL s'agit ici d'un Monument déja fort connu de tous ceux qui aiment la gloire Litteraire de la France. M. *Titon Du Tillet* épris de cet amour, ou plûtôt de cette passion pour les Poëtes & les Musiciens François, a employé plusieurs années avec beaucoup de soin & de dépense à former pour eux un *Parnasse François* d'un goût tout singulier. Non content d'avoir heureusement achevé une entreprise si glorieuse pour la Nation & pour lui-même, il

a voulu multiplier en quelque sorte son Ouvrage à la faveur de l'Imprimerie, comme il l'a déja fait par le moyen de la gravûre. On en a admiré l'Estampe gravée par *Audran* en 1723. Elle est en effet très-belle. Mais une Description détaillée étoit comme la derniere main qu'il falloit mettre à ce *Parnasse*, pour le faire connoître de plus en plus, & pour engager les François à y meriter les Places qu'on y a ménagées pour ceux à qui la voix publique les assignera après leur mort. On voit par-là que M. *Du Tillet* n'épargne rien de ce qui peut animer cette noble émulation, qui fait éclorre les talens extraordinaires, & pour les immortaliser. Il ne manque à ses desirs, comme il le dit lui-même, qu'une exécution plus ample & plus riche d'un dessein si digne de la France. Mais il est beau à un particulier de l'avoir imaginé, & d'avoir même imité autant qu'il l'a pû, les Monumens décernez aux Grands-Hommes par des Nations entieres, & par des Puissances Souveraines.

Ces honneurs rendus de tout tems aux beaux Arts, sont le sujet de la *Pré-*

ace. M. *Du Tillet* entre là-dessus dans un assez grand détail, soit en parcourant les Peuples qui ont honoré les Sçavans, soit en décrivant les diverses manieres dont ils se sont avisez de les récompenser. Statuës, Médaillons, Portraits, Couronnes, Triomphes, Edifices, Temples mêmes, rien n'est omis. Encore n'est-ce là qu'une legere partie des exemples que l'Auteur a rassemblez, dit-il, pour sa propre satisfaction, & dont il est prêt de faire part aux Curieux dans un Ouvrage plus étendu.

Il divise la Description de son *Parnasse* en trois parties. Dans la premiere il fait connoître toutes les figures qui sont placées sur le Monument, & le dessein qu'il a eu en le composant. Dans la seconde, il montre la disposition & l'arrangement de ce Grouppe & de ses parties. Dans la troisiéme, il marque en quoi ce Parnasse est Allégorique & Analogique à celui de la Grece, & par où il en differe, c'est-à-dire, ce qu'il y a d'invention nouvelle.

Nous ne suivrons point scrupuleusement cette division, qui nous conduiroit trop loin. Nous tâcherons seu-

lement d'en dire assez pour présenter à l'esprit un simple coup d'œil de ce Monument. Il est composé d'un Grouppe de bronze, & d'un pied-d'Estal de marbre en quarré long; le tout ensemble à 7. pieds & demi de haut en forme de Pyramide un peu arondie. On y distingue quatre faces principales, & dans chacune trois points de vüë principaux: car le Grouppe répréséntant une Montagne, l'œil s'arrête à la racine, puis au milieu, & enfin au sommet. Au-dessus de plusieurs Lauriers, on voit Pegaze s'élever dans les airs, la tête haute, & les crins hérissez: Loüis le Grand, sous la figure d'Apollon, est assis un peu au-dessous dans une attitude majestueuse: " Il tient une " Lyre, dont il touche les cordes d'u- " ne maniere délicate & aisée: il est " couronné de Lauriers: ses cheveux " flottent négligemment sur son dos: " une draperie attachée sur ses épaules " voltige de façon qu'on peut voir la " beauté de tous les contours de la fi- " gure, dont la plus grande partie est " vüë à nud: il est chaussé avec les " brodequins ». La Nymphe de la Seine est assise à côté d'Apollon: elle a un

appuyé sur une Urne, d'où sort
Nappe d'eau, qui par diverses
des se partage en quelques ruis-
s. Ces eaux tiennent lieu de la
aine Castalie. Sur un terrain au-
ús d'Apollon, on voit Mesda-
De la Suze, & *Deshoulieres*, &
emoiselle de *Scuderi*, sous la figure
rois Graces : elles font une danse
euse & légere. Vers la base, au
les neuf doctes sœurs, on a pla-
ierre Corneille, *Moliere*, *Racan*,
ais, *La Fontaine*, *Chapelle*, *Ra-*
, *Despreaux*, & *Lully* tenant le
aillon de *Quinaut*. Ces deux der-
n'en font qu'un par l'alliance de
talens. Il est aisé de s'appercevoir
n a choisi dans chaque genre ce
y avoit d'excellens modéles. Leurs
oles, leurs habillemens, & leurs
ıdes expriment ce qu'ils ont été,
eignent, pour ainsi dire, leur ca-
res différens. « Vingt-deux gé-
s, sous la figure d'enfans aîlez,
c de petites flammes sur le som-
t de la tête, sont répandus sur le
masse, & contribuent à donner
core plus de feu, & d'agrément à
composition de cet Ouvrage, en
'ars 1728.

formant plusieurs Grouppes avec les «
grandes figures, & avec les arbres «
qui y sont dispersez à propos. Ces «
génies ont différentes occupations : «
la plûpart servent à montrer les attri- «
buts & les symboles qui conviennent «
aux Poëtes, auprès desquels ils sont «
placez : quelques-uns portent des «
branches de Lauriers, des palmes & «
des fleurs pour les distribuer selon les «
ordres d'Apollon .... Six d'entre «
eux soutiennent chacun un Médaillon «
d'un Poëte renommé, tel que celui «
de *Malherbe*, de *Voiture*, de *Sarrasin*, de *Scaron*, de *Benserade*, de *Lainès*. Ils sont placez dans des endroits «
brillans & convenables au genre d'é- «
crire de ces Poëtes. On voit aussi le «
Médaillon de la *Lande* le Musicien, «
suspendu à une branche de Pal- «
mier ..... Sur le devant deux gé- «
nies volent vers Apollon : ils por- «
tent chacun un rouleau déployé, «
dont l'un contient les noms de plu- «
sieurs Poëtes, qui ont vécu depuis «
le Régne de François I. jusques à pré- «
sent ; tels que Clément *Marot*, *Melin de S. Gelais*, Joachim du *Bellay*, «
Belleau, *Pibrac*, *Ronsard*, Du *Bar*- «

» *tas*, *Passerat*, *Desportes*, Nicolas
» *Rapin*, *Bertaud*, *Regnier*, Du *Per-*
» *ron*, *Théophile*, *Godeau*, *Chapelain*,
» *Desmarets de S. Sorlin*, *Maynard*,
» *Gomberville*, *Colletet*, *Duryer*, *Tris-*
» *tan*, *Rotrou*, *d'Andilly*, *Brebeuf*, *S.*
» *Pavin*, *Regnier-Desmarets*, le P. Le
» *Moyne* J. *Scuderi*, De la *Sabliere*,
» *Pelisson*, Charles *Perrault*, *Boursaut*,
» *Pechantré*, *La Fosse*, *Regnard*, *Le*
» *Noble*, *Genest*, *Chaulieu*, *Vergier*.
» *La Chapelle*, *Campistron* : les Dames
» *de Gournay*, *de Ville-Dieu*, *Descar-*
» *tes*, *De la Vigne*, *Bernard*, *Cheron*
» *Dacier*. Les Noms des François re-
» nommez pour la Poësie Latine sont
» gravez sur le second rouleau ; sça-
» voir, Scevole *de Sainte Marthe*,
» *Bourbon* le jeune, *Balzac*, *Mam-*
» *brun J.*, *Jonin*, *J. Petit Du Perier*,
» *Ménage*, *Rapin J.*, *Santeüil*, *Com-*
» *mire J*; *Fléchier*, *Huet*, *la Ruë J.* Un
» troisiéme Génie montre encore un
» rouleau ou tableau, où l'on lit les
» noms de quelques habiles Musiciens
» du Régne de Loüis le Grand ; com-
» me *Lambert*, *Gautier*, *Colasse*, *Char-*
» *pentier* ».
Entre *Racan* & *Racine* sont placez

*naſſe François dédié à Louis …
France & de Navarre*. M. DC…

On voit par-là quelle eſt …
ce Monument, qui n'a été e…
Loüis *Garnier* qu'après un …
pluſieurs années. C'eſt un C…
ronde boſſe, dont le deſſei…
cution demandoient beau…
& d'imagination. " Les fi…
» pollon, des trois Graces…
» Nymphe de la Seine, re…
» un Dieu & des Déeſſes ai…
» placées dans des endroits …
» plus délicates & ſveltes. …
» a environ 13. pouces de h…
» proportion ; les trois Gra…
» & celle de la Nymphe de…
» 11 : celles des huit Poëtes …

: a près d'un pied de la tête à la «
: , les figures des Génies por- «
epuis quatre pouces jusqu'à six «
mi, étant proportionnées, sui- «
les places qu'ils occupent : quel- «
Médaillons ont un peu plus de «
x pouces de diamétre, & d'au- «
un peu moins ».

Pour ne pas trop nous étendre, us ne parlons point des ornemens i accompagnent les Médaillons, les ;ures, & le Pied-d'Estal. Les sym- oles sur tout sont bien choisis & très ropres à caracteriser le talent de cha- que Poëte. *Corneille*, par exemple, une flamme legere sur la tête pour marquer qu'il doit tout au beau feu du Génie qui l'animoit, & pour repré- senter l'élevation de ses pensées. Nous sommes fâchez d'être obligez de pas- ser aussi sous silence quantité de No- tes curieuses & de citations exquises qui donnent un nouveau relief à cette description, & qui montrent bien que l'Auteur a parlé sçavamment & poëti- quement des Poëtes & des Sçavans.

A l'égard de l'allégorie de ce *Par- nasse* avec celui des Grecs, on voit assez ce qu'il y a de commun entre l'un

& l'autre & la finesse de ce rapport. Il est vrai que M. *Du Tillet* a encheri sur la Grece en plaçant sur son Monument des Graces & des Génies. Mais il appuye les raisons ingénieuses qu'il en rapporte sur le respect même des anciens Poëtes pour les Génies & les Graces. Car pour ne parler que de celles-ci, " on n'ignore pas, dit-il, que » ces trois Déesses ont le don d'embellir tous les lieux où elles paroissent, » & que rien ne peut plaire sans leur » présence. Elles sont également les » compagnes des Nymphes aimables, » & celles de Mercure le Dieu de l'É» loquence, comme le marque *Hora-* » *ce* . . . . Les Poëtes anciens & moder» nes les ont même invoquées au lieu » des Muses ».

Il justifie avec le même goût la métamorphose qu'il a faite des Muses en Poëtes & en Musiciens du premier rang, pour réaliser en quelque sorte un Parnasse qui n'étoit qu'en idée chez les Grecs : & de plus, les Grecs n'ont-ils pas immortalisé sept Poëtes outre *Sapho* & *Corinne*, pour les comparer aux neuf Sœurs ?

L'Auteur n'a pas été moins heureux

hoisissant Loüis XIV. pour son
lon, puisqu'un François a pû fai-
ɔur ce grand Roi, ce que les *Ho-*
s & les *Virgiles* ont fait en faveur
luguste. Le zéle de M. *Du Tillet*
ır la gloire de son Prince a été enco-
ɔlus loin, puisqu'il l'a éternisé, pour
ısi parler, sur le bronze & le mar-
e. Il conclut les loüanges qu'il don-
e à sa mémoire par ces paroles. " Il
n'est permis qu'aux plus fameux
» Poëtes & aux plus habiles Orateurs
» de faire l'éloge de ce Prince, un des
» plus grands Monarques qui ait pa-
» ru sur la terre, & qui a régné avec
» le plus de magnificence & de ma-
» jesté. C'est à juste titre qu'il mérite le
» surnom de *Grand* par tant de belles ac-
» tions & de vertus éclatantes, qu'il a
» fait paroître en tems de guerre, com-
» me dans celui de la paix, & qui
» ont orné le long cours de son ré-
» gne terminé par une mort toute
» héroïque & Chrétienne. Son nom
» sera respecté dans la postérité par les
» plus grands hommes, & les Sçavans
» le regarderont comme le Protecteur
» des Muses & l'Apollon de la Fran-
» ce ».

Mars 1728.

Ce seroit ici le lieu de parler des Vies & des Œuvres de tous les Poëtes, qui sont sur le Parnasse François. Mais parce qu'on en connoît la meilleure partie, nous ferons seulement remarquer deux ou trois choses. La premiere est que M. *Du Tillet* prévient judicieusement une objection qu'on pourroit faire sur plusieurs noms qu'on lit sur son Parnasse, quoiqu'ils soient devenus moins célebres qu'autrefois. Il montre bien que ces Auteurs ont eu une juste réputation dans leur tems, au moins pour quelques parties, & qu'ainsi quoique leurs Ouvrages ayent été critiquez, ou soient moins lûs, ils ne laissent pas de mériter sur le Parnasse un Rang, dont le Public ne les a pas tout-à-fait jugez indignes dans leur tems. La seconde réflexion est que M. *Du Tillet* a mis avec soin à l'Article de chaque Poëte une Liste de leurs Ouvrages, leurs Libraires, &c: ce qu'on ne trouve point exactement ailleurs. Une troisiéme réflexion, c'est qu'il nous fait connoître plusieurs Anecdotes de ces Poëtes, entre autres ce qui concerne les Œuvres de *Lainez*, dont il produit plusieurs Piéces, qui

roient souhaiter un Recuëil complet,
l'exception des Poësies un peu trop
ɔres. *Jombert* Libraire les a, dit-on,
ıtre les mains dans un assez mauvais
:dre. Une particularité assez plaisante
: *Rotrou*; c'est qu'étant grand joüeur,
ɔur s'empêcher de perdre tout son
rgent, à mesure qu'il en recevoit, il
n jettoit une partie sur un tas de fa-
ots, sçachant par expérience que la
eine de secoüer ces fagots lui couteroit
ıoins pour satisfaire à ses vrais be-
ɔins, que pour contenter la passion
u jeu. On lit avec le même plaisir,
ifférens autres Articles tels que celui
e la Comtesse de la *Suze*, « La ja- «
ɔusie que son Mari conçût contre «
lle, lui fit prendre la résolution de «
ı mener à une de ses Terres. On dit «
ue la Comtesse, pour éviter de l'y «
uivre, abjura la Religion Protes- «
ınte qu'elle professoit comme son «
Mari, & se fit Catholique : ce qui «
onna occasion à ce bon mot de la «
Reine de Suéde; sçavoir, que Ma- «
ame la Comtesse de la *Suze* s'étoit «
aite Catholique, pour ne voir son «
Mari ni en ce monde ni en l'autre. La «
lesunion augmenta davantage en- «

„ tre eux, causée par le changement
„ de Religion, ou par la jalousie con-
„ tinuelle du Comte : ce qui inspira à
„ la Comtesse le dessein de se démarier :
„ en quoi elle réüssit ; ayant offert à
„ son Mari vingt-cinq mille écus, qu'il
„ accepta pour n'y pas mettre d'oppo-
„ sition. Le Mariage fut ainsi cassé
„ par Arrêt du Parlement. On dit en-
„ core un bon mot à ce sujet, que
„ la Comtesse avoit perdu cinquante
„ mille écus dans cette affaire ; parce
„ que si elle avoit attendu encore quel-
„ que tems, au lieu de donner vingt-
„ cinq mille écus à son Mari, elle les
„ auroit reçûs de lui pour être défait
„ d'elle ».

ARTICLE XXXV.

HILOSOPHIA NOVO-Antiqua Thomæ Cevæ, &c. *C'est-à-dire, Philosophie, composée de l'ancienne & de la nouvelle : Poëme du Pere Ceva J. avec des Notes, & un Discours préliminaire. Nouvelle Edition dédiée à S. E. le Cardinal Albani. A Milan, chez les Heritiers de Dominique Bella-gatta. Petit in douze, pagg.* 130.

CEt Ouvrage du P. Thomas Ceva mérite d'autant plus d'attention, u'il étale seul tous les talens de son uteur; à sçavoir, ceux de Philosoie, de Mathématicien & de Poëte, ns compter le principal, qui est la ıalité de parfaitement honnête home. Il y avoit déja eu une Edition de Livre: mais outre que nous n'en aɔns point parlé dans nos *Mémoires*, ce n'est peut-être en passant; cette ɔuvelle Edition est plus complette, & Auteur y a mis la derniére main, auınt que sa santé & son grand âge ont ì le lui permettre. C'est un Poëme

eu seul la hardiesse de le t
bonheur d'y réüssir au go
noisseurs.

Pour rassembler le Corp
losophie, mi-partie d'Ant
Moderne, il est à propos de
à-pas ses Dissertations.

Premiere Dissertat

Du Mouvement accélér
pesans, le P. *Ceva* tire d'
consequence, que Dieu p
tir toute la matiére : car, d
jette une pierre en l'air, i
que son poids retarde son m
Mais quel mouvement ! C
celui qu'elle conserve.

rt, le mouvement ſeroit-il le même ?
on, ſans doute. Il ſeroit moins re-
·dé. Mais y aura-t'il encore du re-
rdement ? Quel en ſeroit la cauſe,
uiſqu'il n'y a plus de peſanteur ? Il
aut donc conclurre que le mouvement
eroit uniforme & éternel. A la verité,
e mouvement uniforme & éternel par
ui-même, ne peut ſubſiſter dans l'or-
dre de la Nature, tel que Dieu l'a éta-
bli, puiſqu'il n'y a point de corps ſans
peſanteur. Mais, d'un autre côté, puiſ-
que la peſanteur s'oppoſe à cette ſorte
le mouvement, il eſt donc poſſible
lans un autre ordre de choſes. Or quel
eroit cet ordre ? Celui, ſans doute
où l'on ſuppoſeroit les Corps dénuez
le poids; ce qu'on ne peut ſuppoſer à
noins que de détruire tout le monde
viſible. Ce raiſonnement eſt fondé,
comme on voit, ſur l'hipothèſe, que
a peſanteur eſt une qualité nâturelle &
nſéparable des Corps.

Le P. *Ceva* s'occupe à le prouver,
oit en réfutant les atomes crochus de
Gaſſendi, & les autres cauſes exterieu-
res inventées par les Cartéſiens, ſoit
en alléguant l'éxemple de la balance
qui devient le fondement de ſon ſyſ-

dent au centre ? Ils ont do
teur proprement dite, &
au ſentiment ancien. S'ils
nez au centre, qui les y ent
ce d'autres atomes ? Et q
ceux-ci ? Voilà le progrès à
le Gaſſendiſte eſt hors de n

Il eſt queſtion d'établir l
comme une qualité nature
faire, l'Auteur anéantit d
l'Univers hors le Globe Te
pierre dans l'eſpace tendra
centre de ce Globe. On le
jette une autre pierre doubl
troiſiéme, & pluſieurs de
jours en proportion doub
peut leur refuſer ce qu'on

as; mais il ne sçauroit le nier, s'il
nne conséquemment. Si donc au
de deux Globes Terrestres on sup-
deux petites masses, elles se réüni-
de même. Ainsi le feroient 3, 4,
t tant qu'on en voudra supposer;
l'on voit renaître insensiblement
obe Terrestre qu'on avoit anéanti.
révenons point notre Poëte quant
lénoüement. Il suffit de convenir
les Corps tendent à se réünir.
our montrer qu'ils le font en tems
ix, l'Auteur a recours à la balan-
'Archiméde; c'est-à-dire, à deux
es, dont l'un est quadruple de
re, & à distance sous-quadruple
oint fixe. Il les place dans l'espace
e. Ces Globes font un effort égal
point fixe ou le centre; parce que
ignement rend au plus petits ce
l perd du côté de la masse. Le plus
: a donc une impétuosité quadru-
le celle du plus grand. Ainsi, en
uisant tout-à-coup la ligne inflexi-
qui les unit, on conçoit que ces
corps, quoiqu'inégalement éloi-
du point fixe, doivent y arriver
ms égaux. Il en est de même des
es Corps, qu'on imagineroit se

précipiter dans l'espace, pour former la Terre. Malgré leur distance inégale, ils se réüniroient en même-tems autour du centre. L'Auteur conclut:

Hinc quid sit gravitas noris, nempè impetus iste
Ingenitus rebus, punctum reflexus in unum.

Il est assez surprenant que le Poëte ait pû rendre sensible en vers une chose aussi difficile que le mouvement accéléré. Mais il se sert de comparaisons si familiéres, & de tours si clairs à l'imitation de *Lucréce*, qu'il n'appréhende point d'éfrayer sa Muse par les mystéres de la Géométrie qui auroient peut-être épouvanté celle de *Lucréce*.

Il termine enfin cette Dissertation par des objections qu'il résout en Philosophe & en Poëte. C'est particuliérement aux petits crocs de *Gassendi* qu'il s'attache; & il montre bien que ces hameçons, qui, après tout, sont des corps, doivent être ou sans action & incapables d'accrocher une pierre en l'air, ou dans un repos parfait vers le centre. En effet, supposant dans l'espace un

tome unique, ou un seul de ces petits ameçons, il se tiendra en repos. Que :roit-il ? Où iroit-il ? Et quelle cause :détermineroit à droit plûtôt qu'à gauhe ? Il en survient un second. Que fe- ı celui-ci ? Ira-t'il trouver le premier ?)ù restera-t'il tranquille ? De part & 'autre, nouvelles difficultez. S'il se :amponne au premier, un troisiéme, ɛ un quatriéme, & un million d'aure. feront le même. Les voilà donc ou n repos rassemblez autour d'un cen- :e, ou oisifs dans l'espace.

La derniere objection que fait le P. *'eva*, est tout le nœud de la difficul- :. Qui est-ce qui oblige les Corps à se :ünir vers le centre, & à s'y précipi- :r en même-tems ? Car ce n'est pas as- :z de montrer que cela doit être; on emande pourquoi cela est, en un ıot, quelle est la cause de la pesan- :ur ? Le Poëte tranche le nœud Gor- ien par le grand mot qu'on n'ose di- :, & qui pourtant est la seule solu- on raisonnable en bien des matiéres.

Moras nodi vox unica solvet.
ıura, tibi hanc vocem committo : hanc defer in altum,

toute ſcience.

Plena o
Conſilio & ratione.

Voilà l'étenduë des Scie
voir, la découverte de l'A
trouve dans les Oeuvres du
car il nous permet d'en dé
rapports & l'œconomie.

Sed artificis t
Eſt mens, conſilium, & rati

Voici les bornes. Le Myſ
te cette œconomie & de c
n'appartient qu'au Souverai

l'Auteur dans sa deuxiéme Dis-
tion.

upè opus ipse suum Deus abdidit, id que disertè èruit nunquam inventum à mortalibus iri.

IIe DISSERTATION.

Le P. *Ceva*, après avoir fabriqué, our ainsi dire, son Globe Terrestre le Corps réünis autour d'un point, âche d'établir le mouvement nécessairepour animer la machine, & pour former les révolutions des Astres. Il feint d'abord une hypotèse, prêt à l'abandonner, si elle se trouve contraire aux loix du mouvement. Il suppose, outre une inclination des Corps à se réünir, une espece d'aversion qui les porte à se fuir quelquefois. Il sent bien qu'une pareille hypotèse est capable de blesser des oreilles modernes : aussi la renvoye-t'il à un éxamen plus serieux. Il semble ne la hazarder que pour faire voir à ses Adversaires, à des Gassendistes par exemple, que ce qu'ils disent ne vaut pas mieux, & qu'ils ad-

mettent à la lettre la réalité des *formes Péripatéticiennes*, dont le nom leur fait tant de peur. Définissez-moi, dit-il, cette impétuosité que vous attribuez à vos atomes. De quelle couleur, de quelle figure est-elle ? Supposons que l'atome en soit privé. Il ressemblera dites-vous, à un corps sans ame. Cette impétuosité est donc une espece de vie. Et voilà le secret du Créateur. Les Péripatéticiens ont voulu vainement voiler leur ignorance sous le terme obscur de *forme*. Mais pourquoi les blâmer, si l'on n'en sçait pas plus qu'eux, & si au lieu d'un terme, on en substituë d'autres qui ne disent rien de plus ?

L'Auteur vient aux tourbillons de *Descartes*. Il donne de légitimes éloges à ce Prince des Géométres & des Philosophes nouveaux. Quant au systême, s'il ne le renverse pas, il l'ébranle au moins par de fortes raisons. Il est même persuadé que *Descartes* ne croyoit pas trop à ses tourbillons, & qu'il se railloit de la crédulité publique en homme sensé ; tandis qu'il prenoit plaisir, comme Philosophe, à fortifier son édifice philosophique, afin de voir

où pouvoit aller l'esprit humain.
bien croyable en effet que les plus
ıds Hommes, qui ont l'idée du
, lors même qu'ils donnent dans
ıux, ont des sentimens pour eux &
ıtres pour le Public. Ils pensent vrai
t bas, & d'une maniere extraordi-
ire tout haut. Ils sont hommes pour
x, & Philosophes pour autrui. En un
ot, ils en usent comme les Souverains
ui ont deux visages, l'un naturel pour
eurs Confidens, & l'autre masqué pour
a montre. Le Poëte toûjours équita-
ble, convient toutesfois que la Science est un dépôt qui s'accroit en passant de main en main; & que la Philosophie nouvelle a fait plusieurs découvertes, qu'il est juste d'estimer & d'ajoûter au trésor commun, en même-tems qu'on retranche les fausses richesses des anciens systêmes.

Troisiéme Dissertation.

A la fin d'une digression ménagée, comme plusieurs autres, pour délasser le Lecteur, on reprend le fil du Poëme; & l'on montre que le mouvement des Cieux a dû commencer. Les preu-

ves quoique communes deviennent nouvelles & poëtiques dans les mains de l'Auteur. Il en prend occasion d'attaquer l'Epicurisme dévelopé par *Lucréce*. C'est avec beaucoup de force qu'il s'éleve contre un systême si impie & si déraisonnable. Toute sa verve se ranime pour faire voir qu'il y a dans la Nature une autre substance que la matiere; que la Création est possible, &c. Enfin, il fait en abregé ce que l'on espere de voir un jour plus au long dans l'Anti-Lucréce de S. E. Monseigneur le Cardinal de *Polignac*.

Comme le ton serieux eût rendu cette Dissertation trop uniforme, le P. *Ceva* feint avec le Poëte *Lucréce* un entretien plus gay, qu'il assaisonne de railleries, suivant l'art de *Socrate* : c'est-à-dire, qu'il conduit pas à pas son Adversaire jusqu'à des absurditez si visibles, qu'il le démasque entierement.

Quatriéme Dissertation

Elle acheve ce que les autres ont ébauché. On tâche d'y montrer que

le centre de la Terre & celui du Monde ſont le même. Car, dit-on, puiſque les Loix de la Statique nous ont fait tomber d'accord, qu'il doit y avoir un centre dans l'eſpace pour une pierre unique, & le même pour deux, trois, quatre, &c; il faut conclure qu'il ne peut y avoir qu'un centre pour tous les corps, & que la Terre eſt au milieu du Monde. Ici le Poëte rencontre *Copernic* en ſon chemin. Il blâme en paſſant ſes Compatriotes, de l'eſtime aveugle qu'ils témoignent pour les nouveautez étrangeres. C'eſt un goût qui n'eſt pas particulier à l'Italie. Quant au ſyſtême de *Copernic*, le P. *Ceva*, ſans entrer dans les objections, auſquelles il n'eſt pas ſi aiſé de ſatisfaire qu'on croit, veut qu'on s'en tienne à l'Ecriture. Il eſt vrai que les Coperniciens éludent cette autorité. Mais leur réponſe n'eſt-elle point trop cavaliere, pour ne rien dire de pis ? Quoiqu'il en ſoit, ſans entrer dans ce procès, ſuivons le Poëte. Comme il n'admet point de tourbillons, & qu'il veut tout rapporter au ſyſtême de la peſanteur *innée*, qui porte tous les corps au centre de

la Terre, il faut qu'il y ajuste les révolutions des Planetes. Il le fait, en supposant outre la pesanteur, un mouvement que Dieu leur a d'abord imprimé. Cette impression jointe à leur poids, forme, dit-il, un mouvement composé, qui doit donner aux révolutions des Planetes une figure elliptique. Le mouvement d'Occident vers l'Orient, & celui d'Orient vers l'Occident, qui vient d'une vertu magnetique du premier mobile, ou de quelqu'autre cause, ne sont point opposez. On le voit par l'exemple d'un Vaisseau, qui voguant vers l'Occident, ne change rien ou presque rien, au mouvement d'une pierre jettée vers l'Orient. Or, continuë le P. Ceva, le premier mobile fait élever les Planetes; & elles s'éleveroient en effet toûjours en s'écartant du centre, si rien ne les arrêtoit. Mais la force *centripete*, qui seroit incapable de les arrêter si elle demeuroit la même, croît à raison de l'éloignement du centre; d'où il s'ensuit que cette force venant à surpasser la force *centrifuge*, les Planetes doivent descendre, mais lentement; parce que l'impétuosité qui les porte

ıu centre, diminuë à raifon de la lefcente. C'eft ainfi que l'Auteur explique l'Apogée & le Perigée, faifant prévaloir tantôt le premier mobile, & antôt la pefanteur. Il avouë toutefois que ce fyftême n'eft pas encore bien éclairci. Mais c'eft une idée qu'il propofe comme fufceptible de réalité, quand on fe donnera la peine de l'examiner de près. Elle fuppofe que les îteffes des corps font proportionnels à leurs diftances du centre commun. Le P. *Ceva* cite à ce fujet la tatique du P. *Saccheri* imprimée en 708.

Il tire enfin une conféquence de 'Unité de centre; c'eft que le Monle a des bornes. Autrement pourroit-on affigner le centre commun? L'idée le ce fyftême eft très-fimple, & meiteroit qu'on la démontrât dans toues fes parties, autant qu'elle peut être lémontrée. Elle ramene les lumieres le l'Antiquité aux idées plus précifes les Modernes, en ôtant à ceux-ci des opinions trop hardies, pour y en fubftituer de plus naturelles.

L'Auteur craignant d'avoir conluit trop long-tems fes Lecteurs dans

les sentiers épineux d'un systême Mathématique, se reserve un choix d'explications Physiques plus traitables. Il expose tout le jeu des vents par le méchanisme de l'air; & son exposition est fort claire : car ayant une fois établi le ressort & la pesanteur de cet élément, il tire la cause des vents de la varieté des saisons & des climats. Ce n'est pas le morceau le moins agréable de son Livre.

Cinquiéme Dissertation.

Elle roule sur divers points. Le peu de connoissance que nous avons des Ouvrages de la Nature, nous fait sentir, dit le Poëte, l'immortalité de notre ame. Car à quoi bon ce Théatre de l'Univers que nous admirons, & que nous ne pouvons entierement concevoir, si ce n'est pour nous avertir que notre curiosité ne sçauroit être satisfaite que dans une vie qui n'aura point de fin ?

Ergo aliquando erit, ut tandem secreta suarum
Maximus ille opifex pandat Mysteria rerum.

Mars 1728.

Id que erit obscuro cum demùm è corpore nuda,
Evolet in superas sedes mens libera vinclis.
Errores que illic veteres despectet ab alto.
Tunc rerum nexus, tum decertata tot annis,
Prælia diversis studiis composita videbit, &c.

Le P. *Ceva* exige pour la Science de la Nature un préparatif nécessaire. C'est une foi aveugle. Le Philosophe doit être enté sur le Chrétien. C'est aux Mathématiques, continuë-t'il, que nous devons le peu que nous sçavons ici-bas. Il en donne quelques exemples, & il passe aux Animaux. Il réfute les Automates par le cry de la Nature, qui se fait entendre au sçavant & à l'ignorant. Ce cry est semblable à celui de la conscience. On ne sçauroit l'étouffer : on ne peut au plus que s'étourdir, pour ne le pas entendre. Seroit-il bien possible que la Nature nous trompât, & l'instinct seroit-il un guide moins sûr que notre ténébreuse raison ? Plus on avance, & plus

on revient aux premieres idées. On ne fait que les simplifier.

L'Auteur ne donne pas aux bêtes, pour les animer, des modes résultans de la disposition des Corpuscules, comme les Epicuriens. Il fait voir au contraire la conformité de leur sentiment avec celui des *Brachmanes*, qui veulent que tout soit composé des diverses participations du néant coupé & figuré en mille manieres. Cette comparaison de l'Epicurisme avec la Philosophie Indienne, est tout-à-fait nouvelle, & n'en est pas moins véritable. Car, à le bien prendre, un *Rien Cubique* & un *atome cubique* sont même chose. Il y a semblables dimensions de part & d'autre. L'un & l'autre est *solide*, & doit l'être, suivant les principes Epicuriens : car admettre un *vuide figuré*, & un *vuide solide* c'est tout un. Qu'ajoûte en effet la dureté ? C'est un mode. L'Epicurien est contraint de le dire. Or si le *néant* ou le *vuide* est capable de modification, comme il en convient encore, de quel droit lui refuser la modification de dureté ? Tout est donc composé des morceaux du *néant* : & voilà l'Epicurien devenu Brachmane par ses propres principes.

ſte donc de donner aux bêtes un
ipe conforme à leurs opérations.
n parle dans la Diſſertation ſui-
:.

Sixiéme Diſſertation.

'ant que d'expliquer ce Principe,
eur parcourt les diverſes Sectes
nt infecté le monde ſçavant. *Py-
re* paroît : Tout devient Nom-
Harmonie, & Muſique dans l'U-
s. Un autre perſonnage ſurvient,
nétamorphoſe le Monde en Ani-
Platon s'érige en Philoſophe ; &
autant de Divinitez que d'eſpe-
bſtraites de la vérité. Après lui,
eſt inondé de formes. Les acci-
leur diſputent enſuite le terrain.
ainſi, ajoûte le Poëte, que les
tent aux bêtes toute connoiſſan-
k que les autres les doüent de rai-
Etranges égaremens de l'eſprit
ain ! Le P. *Ceva* en cherche les
:es, & il les trouve, partie dans
orance, partie dans la gloire d'ê-
hef de Secte, & plus encore dans
manie ſinguliere, vrai appanage
otre orguëilleuſe curioſité, qui

de la condition humaine : il faut d
en revenir de bonne grace au sentin
naturel, & à une espece de saga
qu'on employe si bien dans la con
te des affaires humaines.

Cela donne lieu au Poëte de p
à l'ame des hommes, & d'en
sentir toute la dignité. Il reservoi
te ample matiere pour la suite, a
bien que les preuves de l'Existen
Dieu. Mais sa vieillesse, dont sa
se ne se sent point, & les infirm
inséparables de cet âge ne lui on
permis d'achever son dessein.
contente donc de donner des r
pour discerner le vrai du faux
d'en faire quelques applications
sorte que cet Ouvrage, quoiqu
parfait, ne laisse pas d'être compl
quelque maniere. C'est ainsi que
Ceva prend congé du Parnasse &
ses Lecteurs.

ARTICLE XXXVI.

ITE' DE L'USAGE DES fférentes sortes de saignées, princi-ilement de celle du pied. Par Mon-eur SILVA, Docteur, Régent de la aculté de Médecine de Paris, Mé-lecin Consultant du Roi, & Méde-cin Ordinaire de S. A. S. Monsei-gneur le Duc. 2. voll. in 12. dont le premier contient 373. pages sans la Préface & la Table : le second, 372. & est suivi des Observations de M. Hecquet sur la saignée du pied, pagg. 106. A Paris, chez Anisson Direc-teur de l'Imprimerie Royale. 1727.

SI cet Ouvrage est revêtu des Appro-bations, & de tous les éloges qui peuvent en donner de l'estime, il jus-tifie parfaitement ses Approbateurs, & se fait d'ailleurs valoir assez lui-mê-me par l'élégance, la netteté, & la pré-cision du stile, & par le nom de son Auteur si estimé à la Cour & à la Vil-le, & si connu même dans les Païs étrangers. Mais, en rendant justice à l'Ouvrage, nous ne pouvons nous em-

& qui lui ont si justement
te réputation supérieure,
depuis long-tems en posses
allons imiter, autant que
rons, un zéle si loüable, en
pour l'instruction du Publi
de cet important Ouvrage.

La saignée, comme dit
est un des plus efficaces & d
remedes de la Médecine.
supposé comme incontestal
à sçavoir trois choses : 1°. le
où la saignée convient : 2°.
ces maladies, où il faut l'
& 3°. sur quelles parties on
tiquer dans les diverses m
les tems différens. Car la

pres, des momens décisifs pour l'employer. Sur quoi nous ferons remarquer au Lecteur, comme d'un premier coup d'œil, combien a d'étenduë ce principe si simple en apparence, & dont la simplicité a donné occasion à l'ignorance de le tourner en plaisanterie : *il faut saigner.* Sans doute il faut saigner, si la maladie le demande. Mais dans telle & telle maladie (il y en a cinq cens) est-il indifférent de saigner du bras ou du pied, du bras droit & du pied droit, ou du bras gauche & du pied gauche ? Ne faudra-t'il pas employer ces deux manieres de saigner ? La quelle faudra-t'il pratiquer ? La premiere ? Faudra-il prévenir l'ardeur de la maladie, ou l'attendre ? Que faire dans les maladies compliquées ? &c. Nous pourrions faire cent questions pareilles ; & un esprit accoûtumé aux combinaisons en entrevoit une infinité, toutes également importantes. C'est aussi la connoissance de tous ces cas particuliers qui fait proprement la science de la Médecine. Mais comment l'acquerir ? La routine, comme on l'appelle, l'expérience, & les observations étant essentiellement bornées,

peuvent bien diriger un Médecin dans un certain nombre plus ou moins grand de ces cas particuliers; mais elles en laissent ignorer un beaucoup plus grand nombre, où le Médecin timide n'osera agir, & où le téméraire agira au hazard. Il faut donc avoir recours à des principes fixes & certains, d'où, comme par autant de conséquences différentes, l'habile Médecin puisse déduire la pratique de tous les cas différens. Il est certain que ces principes existent dans la nature; il ne s'agit que de les observer. Il n'est pas moins constant que de ces principes dépend la pratique de tous les cas possibles; il ne s'agit que de sçavoir en déduire de justes conséquences. Or telle est la méthode que M. SILVA employe dans cet Ouvrage, pour parvenir à l'objet qu'il se propose, qui est de connoître l'usage des différentes saignées, dans les divers tems des différentes maladies. Il établit des principes incontestables, & en tire de justes conséquences. Nous allons le suivre, & tâcher de saisir l'esprit systêmatique, qui régne dans tout l'Ouvrage, pour le renfermer dans les bornes d'un Extrait. CHA-

CHAPITRE I.

Il y a peu de parties, dont les anciens Médecins ne se soient avisez de tirer du sang : mais depuis la fameuse découverte de la circulation du sang, on ne saigne plus que du bras, du pied, & du col. Ce n'est donc que de ces trois sortes de saignées qu'il est ici question.

Toute saignée produit nécessairement trois effets ; une *évacuation*, une *dérivation*, & une *révulsion*. La preuve en est aisée : car 1°. Dès qu'on tire du sang, il est nécessaire que la masse en soit diminuée ; & c'est ce qu'on appelle *évacuation* : 2°. Lorsqu'on vuide le sang par un endroit, le sang, par un effet nécessaire de Méchanique ou des loix du Mouvement, trouvant dans cette partie moins de résistance à cause de l'ouverture qu'on y a faite, s'y porte avec plus de vîtesse & d'abondance ; & , pour parler en termes de l'Art, il y est poussé, il y est *dérivé* en plus grande quantité ; & c'est ce qu'on appelle *dérivation* : 3°. lorsqu'on attire le sang, & qu'on le fait *dériver* en plus

grande abondance dans une partie, il eſt néceſſaire qu'on en diminuë la quantité dans la partie oppoſée, qu'on l'en détourne, qu'on l'en retire; c'eſt ce qu'on nomme *révulſion.* Il n'y a donc point de ſaignée ſans *évacuation*, point d'*évacuation* ſans *dérivation*, point de *dérivation* ſans *révulſion*; & par conſéquent point de ſaignée, qui ne ſoit tout à la fois *évacuative*, *dérivative*, & *révulſive*, par rapport aux différentes parties, où ſe font ces divers mouvemens.

Pour juger de l'*évacuation* de ſang, que la ſaignée produit, & de ſes effets, il faut la conſidérer dans trois cas qui ſe préſentent, lorſque le ſang paſſe du tronc d'une artére dans les branches qui en naiſſent. Car 1°. ou bien les réſiſtances que le ſang trouve à entrer dans ces branches, ſont égales, & les calibres de ces branches ſont inégaux; ou bien 2°. les calibres ſont égaux, & les réſiſtances inégales; ou enfin 3°. les calibres ſont inégaux, & les réſiſtances inégales auſſi. Or ſi les réſiſtances ſont égales, & les calibres inégaux, les colonnes de ſang, qui ſont pouſſées de l'artére dans les branches,

seront entre elles en raison directe des calibres : c'est-à-dire, que les plus grands calibres, où, si l'on veut autrement, les plus gros vaisseaux recevront une plus grande quantité de sang, & les plus petits une plus petite, à proportion de leur ouverture ou de leur aire circulaire. Si au contraire les résistances sont inégales, & les calibres égaux, les colonnes de sang seront entre elles en raison réciproque des résistances ; de sorte qu'il coulera plus ou moins de sang dans un vaisseau, à proportion qu'il y trouvera plus ou moins de résistance. Enfin, si les résistances sont tout à la fois inégales & les calibres inégaux, les colonnes de sang seront entre elles, dans les différentes branches, en raison composée de la raison directe des calibres, & de la raison réciproque des résistances : c'est-à-dire, qu'elles seront inégales entre elles, à proportion de l'inégalité qu'elles trouveront dans les calibres & leurs résistances. Or puisque telle est nécessairement la proportion que le sang suit dans son cours ordinaire, telle sera aussi la proportion qu'il suivra dans l'*évacuation*, ainsi perdant par exem-

ple dans une saignée un *scrupule* à la premiere seconde ; lorsque le sang se distribuëra dans les branches supérieures, & dans la branche inférieure de l'*aorte*, cette diminution s'y fera sentir dans la même proportion que le sang s'y distribuë : c'est-à-dire, en raison composée de la raison directe des calibres, & de la raison réciproques des résistances. Et comme cette diminution de sang suivra cette proportion dans les premieres branches, elle la suivra pareillement dans les secondes, les troisiémes, &c, jusqu'aux *ramifications capillaires* : & il faut raisonner de la même maniere sur les autres *scrupules*, qui seront vuidez dans les secondes suivantes, jusqu'à l'*évacuation* totale. De ces principes M. SILVA conclut, 1°. Que l'évacuation particuliere que la saignée produit dans un vaisseau, est, par rapport à la quantité de sang contenuë dans ce vaisseau, en même proportion, que l'évacuation totale qui se fait dans *tous* les vaisseaux, est à la masse totale du sang. Cette conséquence est évidente. 2°. Que cet effet dure & subsiste dans les vaisseaux, jusqu'à ce que la

quantité de ſang perduë par la ſaignée, ſoit réparée par la nourriture. 3°. Que de quelque maniere que l'on tire du ſang, l'évacuation doit ſe communiquer à toutes les parties dans la même proportion, & ſe fait toûjours de la même façon, plûtôt cependant ou plus tard, ſelon que le ſang ſort plus vîte ou plus lentement, & dans les parties ſupérieures du corps comme dans les inférieures: car toute la différence qu'il peut y avoir en cela, par rapport au lieu de la ſaignée, c'eſt que l'évacuation ſe communique plûtôt ou plus tard au cœur, & du cœur aux autres parties, ſelon que la veine que l'on ouvre en eſt plus proche ou plus éloignée. Mais M. SILVA ne s'arrêtant pas à ces connoiſſances ſpéculatives, déduit de ces conſéquences mêmes encore d'autres conſéquences; &, par un enchaînement de raiſons toûjours évidemment fondées ſur les premiers principes, il améne le Lecteur à la connoiſſance des effets de l'évacuation. En voici le précis, ſelon l'Auteur même : « Il réſulte de-là que « l'évacuation, que la ſaignée produit « généralement dans tous les vaiſſeaux «

» du corps, procure des effets très
» avantageux, quand elle est employée
» à propos. Elle dégonfle & détend
» toutes les parties : elle excite & ra-
» nime l'action des solides : elle régle
» & facilite le cours des liquides : elle
» subtilise le sang : elle augmente la
» division & l'*attrition*, elle rend les
» Sécretions plus libres, plus abon-
» dantes, & procure par-là la dépu-
» ration du sang : elle favorise, elle
» aide l'action des remedes, en un
» mot, elle remédie à la plûpart des
» dérangemens de la circulation : elle
» prévient les embarras, les dépôts,
» les inflammations, dont les parties
» sont menacées; & si ces inflamma-
» tions sont déja formées, elle con-
» tribuë à en procurer une résolution
» prompte & heureuse ». Au reste,
tout cela avoit déja été dit; mais per-
sonne ne l'avoit encore démontrée,
comme on le fait ici, par des princi-
pes certains, & des raisonnemens évi-
dens.

Chapitre II.

Ce Chapitre traite de la *dérivation*

de ses effets : & Monsieur SILVA ıvant toûjours sa méthode Géomé- .que, conduit sa matiere & ses rai- ınnemens par les mêmes principes. Jous voudrions pouvoir accompa- ;ner l'Auteur dans le détail ; on ad- nireroit sans-doute sa précision & son ıttention scrupuleuse à toutes les re- gles que la nature suit dans ses mouve- mens. Mais après nous être un peu plus étendus dans le Chapitre préce- dent, pour donner une idée de la mé- thode qu'on a employée dans cet Ou- vrage, nous sommes obligez de nous resserrer dans nos bornes ordinaires, pour ne pas copier un Livre, que nous ne devons qu'extraire.

Comme l'ouverture de la veine fa- cilite le cours du sang, il en devient plus prompt dans la veine piquée. Le sang y est d'ailleurs diminué, par con- sequent moins pressé par la résistance des parois ; & par consequent encore son cours est accéleré. Si le sang aug- mente de vitesse dans la veine piquée, cette vitesse augmente aussi nécessaire- ment dans l'artére qui répond à cette veine, & même dans tout le canal ar- tériel, qui s'étend depuis le cœur jus-

qu'à la veine, quoique cette augmentation de viteſſe ne ſoit pas uniforme dans toute la longueur de ce canal. Or cette accélération du cours du ſang en détermine néceſſairement une plus grande quantité à couler dans ce même canal, ſuivant les principes établis dans le premier Chapitre; & c'eſt en cela que conſiſte la *dérivation* que toute ſaignée produit dans quelque partie qu'on la faſſe: *dérivation* qui ſera plus ou moins grande, ſuivant qu'on tirera plus ou moins de ſang, les maſſes étant ſuppoſées égales; & ſuivant que les maſſes ſeront plus ou moins grandes, les ſaignées étant égales: & cette derivation ſera en même-tems plus ou moins prompte, ſuivant que le ſang ſortira plus ou moins vîte, d'une plus groſſe ou d'une plus petite veine, par une ouverture plus ou moins grande. Monſieur SILVA ſuit tous ces cas dans le détail, avec la préciſion & la juſteſſe d'un Phyſicien Géométre.

Mais il ne faut pas, dit-il, eſpérer beaucoup de bons effets de la *dérivation*: on a plûtôt ſujet d'en craindre de mauvais, par les engorgemens fâcheux qu'elle peut cauſer dans les par-

ties où elle se fait. Aussi les Médecins sages ont-ils soin d'éviter ces effets, en n'ordonnant la saignée que dans les endroits convenables, pour que la *dérivation* ne se fasse que sur des parties saines, & dont les vaisseaux soient libres. Le seul bon effet que la *dérivation* puisse avoir, continuë-t-il, regarde les personnes du sexe ; & l'Auteur en explique les causes Physiques.

CHAPITRE III.

La *Révulsion* est une suite nécessaire de la *dérivation*, comme on l'a fait voir plus haut. Mais cette *Révulsion* quoique générale se fait sentir différemment dans les différentes parties du corps, suivant la distance réciproque des artéres, & la communication plus ou moins prochaine des rameaux artériels, où la *Révulsion* doit se faire, avec le canal artériel, où se fait la *dérivation*. Monsieur SILVA détermine la grandeur de la *Révulsion*, par rapport à ces deux cas d'éloignement ou de proximité, & trouve deux sortes de *Révulsion :* l'une qu'il appelle *constante* & *absoluë*, laquelle est toûjours cons-

tamment égale à la *dérivation*, comme il le démontre par des raisonnemens évidens, fondez sur l'anatomie certaine des artéres & des veines : l'autre qu'il nomme *variable*, parcequ'elle varie pour sa grandeur, selon que la dérivation qui la produit varie elle-même, mais dans un ordre renversé ; & après avoir cherché dans les loix de la nature, & la disposition des vaisseaux du corps humain, les ressorts de ces mouvemens differens, il en expose les effets.

" La *Révulsion absoluë* procure une
» *évacuation* propre & particuliere,
» qui augmente considérablement l'ef-
» fet de *l'évacuation* générale, que la
» saignée produit dans la partie mala-
» de. Elle diminuë la quantité de sang
» qui y aborde, elle en rallentit l'im-
» pétuosité, elle en facilite le retour,
» elle desemplit les vaisseaux qui y sont
» prêts à crever, elle détend les parties
» qui y sont trop gonflées ; en un mot
» elle rend la saignée beaucoup plus
» efficace, & en applique l'effet à la
» partie, qui en a particulierement be-
» soin, » &c.

Mais il faut bien se garder d'appli-

quer à la *Révulsion variable* les éloges qu'on donne à *l'absoluë* : elle est ordinairement nuisible, parce qu'elle produit un effet contraire à celui de la *Révulsion absoluë*. « Ce seroit donc ou une » ignorance tout-à-fait inexcusable, » ajoute l'Aûteur sur tout dans un sié- » cle, où l'esprit de justesse, la Méca- » nique, & l'Anatomie, ont par leur » progrès répandu une vive lumiere » sur l'exercice de notre profession : lu- » miere, qui a converti en démonstra- » tions les conjectures des Anciens Mé- » decins sur le choix des saignées : ou » ce seroit le comble humiliant d'un » aveugle préjugé, qui auroit entiere- » ment asservi la raison, que de négli- » ger dans les embarras & dans les in- » flammations, qui ont un siége affec- » té, les avantages certains de la *Ré-* » *vulsion absoluë*, qui est toûjours sûre, » toûjours efficace, pour y substituer » la *Révulsion variable*, qui est équi- » voque, souvent inutile, & presque » toûjours nuisible ».

Ces principes sont proprement la base de tout l'Ouvrage de M. SILVA ; & après les avoir solidement établis, il les applique aux trois différentes sai-

gnées qui sont en usage, & entiere des conséquences toûjours raisonnées, pour approuver ou rejetter telle saignée dans tel & tel cas. Il commence par la saignée du bras, qui est la plus ordinaire dans l'usage commun de la Médecine.

I°. Toute saignée est *évacuative*, & par conséquent celle du bras : cette saignée a par conséquent tous les avantages qu'on peut attribuer en général à l'*évacuation*. Ainsi toutes les fois que l'*évacuation* est nécessaire pour desemplir les vaisseaux, comme dans la *Plethore*; ou les détendre, comme dans le fort de la fiévre; il est à propos de saigner du bras, lorsqu'aucune raison particuliere ne s'y oppose. Mais cette saignée est aussi *dérivative* : car la veine picquée dans le bras, communiquant avec quelqu'une des branches de l'artére brachiale, & celle-ci avec tout le canal artériel, qui s'étend depuis le cœur ; c'est-à-dire, l'artére *sousclaviere* & *l'axillaire*, le cours du sang y est accéléré & par conséquent *dérivé* directement dans la suite de ces artéres, & proportionnellement dans toutes les artéres collatérales du mê-

me côté, & dans les ramifications de l'artére *axillaire* & de la *Brachiale*. Or cette *dérivation*, bien loin de diminuer le mal de ce côté-là, peut l'augmenter, s'il y a quelque embarras, quelque engorgement, ou quelque inflammation à craindre. Donc il ne faut point saigner du bras, ni dans l'inflammation du *Mediastin*, du *Pericarde*, &c. ni dans la *pleuresie* vraie, qui a son siége dans la *pleure*, ou dans les muscles *intercostaux* interieurs, dans l'étenduë des quatre côtez Superieurs; ni dans la *pleuresie* fausse, qui n'intéresse que les tégumens, ou les muscles *intercostaux* externes; ni dans les inflammations, gonflemens, ou *éresipeles* du col; & particulierement dans les inflammations ou engorgemens du cerveau: car Monsieur SILVA insiste sur-tout sur ce point, & paroît démontrer son sentiment.

Cependant, comme la saignée produit nécessairement une *Révulsion absoluë* dans l'artere *Aorte* inferieure & la *sousclaviere* du côté opposé au bras saigné, & conséquemment dans toutes les parties, où les ramifications de ces deux arteres vont se distribuer:

cette *Révulsion* ménagée à propos, produit tous les bons effets, dont elle est capable. Donc la saignée du bras doit être recommandée, pour prévenir l'inflammation des extrémitez inferieures ou des *visceres* du bas ventre, dans la *pleuresie vraie*, qui a son siége depuis la cinquiéme côte jusqu'à la derniere, dans les pertes de sang des femmes, les hémorragies excessives qui surviennent aux *hémorroïdes*, dans les inflammations ou *éresipeles*, qui attaquent l'autre bras, ou le côté opposé de la poitrine. Monsieur SILVA ajoûte à tout cela un détail important, auquel nous sommes obligez de renvoyer le Lecteur; & finit cet article par quelques observations, qui, jointes à ce qu'il a déja dit auparavant, lui font préférer dans certains cas, la saignée du bras gauche à celle du bras droit; & une saignée prompte par une ouverture plus grande, à une saignée plus lente par une ouverture plus petite: mais non pas la saignée du bras, à une veine plûtôt qu'à une autre; parceque le choix en est absolument indifferent, & la préférence évidemment chimérique.

Mars 1728.

II°. La saignée du pied, en qualité d'*évacuative*, a les mêmes effets que celle du bras, & merite les mêmes éloges. On peut donc l'employer pour vuider les vaisseaux, lorsqu'ils sont trop pleins, par l'abondance ou par la raréfaction du sang : on devroit même l'employer plus souvent que celle du bras ; parceque la veine *Saphene* qu'on ouvre ordinairement, n'étant accompagnée dans cet endroit d'aucun tendon, ni d'aucune artere considérable, on n'a point à craindre d'accidens fâcheux en la picquant : mais cette saignée demande de l'appareil & du repos, & l'impatience naturelle s'accommode mieux de celle du bras. Il faut cependant remarquer que la saignée du pied produit une *dérivation*, depuis le cœur jusqu'à l'artere, qui répond à la *Saphene* : *dérivation* directe dans tout le canal artériel depuis le cœur jusqu'à cette branche, & collatérale proportionnée dans toutes les arteres qui naissent de ce canal, comme on l'a expliqué, en parlant de la saignée du bras. Donc la saignée du pied ne convient point, lorsque la nature ou le siége du mal demande qu'on di-

parties qui reçoivent le sang
descendante, se trouve affec
cette *dérivation* est au contr
lorsqu'il faut hâter le cou
vers ces parties.

Il faut encore observer q
que la saignée du pied est
dans *l'Aorte* inférieure, elle
sive dans les branches supe
par conséquent elle convient
tes les inflammations, les tu
les dépôts, qui se font dar
l'autre bras; parceque les ar
laires qui y aboutissent, vie
sousclavieres, d'où la saign
rappelle le sang. Elle convi
dans les *pleuresies*, qui ont
au haut de la poitrine; & su
les inflammations & les en
cerveau, qu'on veut guérir

elon les principes qu'on a établis. En n mot, elle eſt dangereuſe dans les naladies, qui ont leur ſiége dans les arties inférieures, & utile pour les arties ſuperieures.

Ici Monſieur SILVA eſt obligé d'interrompre la ſuite naturelle de ſon Ouvrage, pour réfuter une Diſſertation ontraire à ſon ſyſtême, dont Monieur BIANCHI eſt l'Auteur. La queſion conſiſte en ce que Monſieur SILVA donne communement la préférence à la ſaignée *révulſive* ſur la *dérivative* au lieu que Monſieur BIANCHI favoriſe la ſaignée *dérivative*, dans les cas-mêmes, où Monſieur SILVA opine pour la *révulſive.* Comme le détail de cette diſcuſſion nous meneroit trop loin, nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage; & nous pouvons l'aſſurer qu'il trouvera dans la juſteſſe & la ſolidité des raiſons de Notre Auteur, une pleine ſatisfaction ſur cette matiere, avec quelques réflexions, par où M. SILVA finit cet article ſur la force des préjugez, leſquelles meritent d'être lûës.

III. Après un détail anatomique, curieux & ſçavant de tout le cours du

ſang dans les différentes artéres, & les veines intérieures & extérieures de la tête ; détail néceſſaire pour le but que l'Auteur ſe propoſe. M. SILVA vient à la troiſiéme eſpece de Saignée, qui eſt celle du col, & la réduit aux mêmes régles dont il s'eſt ſervi pour expliquer les effets des autres Saignées. La Saignée du col eſt *évacuative*, & par conſéquent on pourroit l'employer comme les deux autres, pour deſemplir les vaiſſeaux, ſi elle étoit moins difficile & moins incommode. Mais elle eſt auſſi *dérivative* dans la *Carotide* externe, & par conſéquent dans le canal artériel, qui s'étend depuis le cœur juſqu'à cette artére ; c'eſt-à-dire, dans la *Souſclaviére*, dans le tronc de la *Carotide*, & delà dans la *Carotide* externe. Or cette *dérivation* directe eſt toûjours ſuivie d'une dérivation proportionnée dans les vaiſſeaux collateraux : donc il ne faut pas employer la Saignée du col dans les maladies inflammatoires d'aucune des parties où ces vaiſſeaux aboutiſſent ; par exemple dans les maladies qui ont leur ſiége dans le bras ou dans la partie ſupérieure de la poitrine, du côté où ſe fait la Saignée ; lorſque le

u, ſurchargé de ſang & appe-
eſt enflammé ou menacé d'in-
ation, & encore moins dans les
es du viſage & du dehors de la
ar dans ce dernier cas, la Sai-
u col eſt toûjours *dérivative* : au
e dans les deux autres, elle peut
r *révulſive*, lorſqu'on a aupara-
onſidérablement diminué le vo-
lu ſang. Il eſt encore vrai que la
n que la Saignée du col produit
s artéres, qui n'ont aucune com-
ation avec la *Carotide*, pourroit
cette Saignée efficace pour les
es qui intéreſſent la partie in-
e de la poitrine & d'autres en-
: mais il eſt ſi dangereux de *dé-*
u ſang à la tête, que ce ſeroit
prudence d'employer cette Sai-
our ſoulager ces parties, d'au-
us qu'on peut, dans ces cas,
er d'autres Saignées auſſi effi-
En un mot, la Saignée du col
ais aucune utilité particuliére,
ſon de l'*évacuation*, ni à raiſon
vulſion abſoluë, & par la *déri-*
qu'elle attire ; elle eſt nuiſible
s maladies du cerveau, quand
it dans le commencement du
s 1728.

vicieuse que l'expérien
pas moins que celle où l
si on l'employoit en
sans discernement. Ma
sir un juste milieu? La c
tant plus difficile, que l
ve malheureusement pl
erreurs, que l'expérien
ble avoir quelquefois
pendant, M. SILVA,
miéres de la Théorie a
ces acquises par la prati
déveloper avec précis
difficile, que personne a
encore entrepris de trai
nous semble qu'il le fa
Les calculs, les com
proportions géométriq
point. Une méthode éx
ses raisonnemens, la

leur curiosité, pour les porter à vérifier dans l'Ouvrage même tout ce que nous en disons. Mais comme nous ne faisons profession dans ces Mémoires que de donner une idée abrégée des nouvelles productions des Auteurs, nous croyons en avoir assez dit de celle-ci pour la faire connoître; sans qu'il soit nécessaire de suivre le détail de tous les Chapitres. Nous renvoyons donc le Lecteur à l'Ouvrage-même, pour les trois derniers Articles qui nous restent à traiter; & nous nous contenterons de les indiquer par leurs titres. Dans l'un, M. SILVA fait sentir l'utilité de la Saignée du pied dans la fiévre continuë; dans l'autre, il traite de l'utilité de la même saignée dans la fievre maligne; & suivant toûjours les mêmes principes & la même méthode, il conclut dans le dernier pour la même pratique dans la petite verole. C'est par où finit ce premier volume; & si nous n'étions pas obligez de finir nous-mêmes, nous en citerions volontiers quelques morceaux détachez, qui ne plairoient pas moins par le stile brillant & ingénieux, que par la solidité du raisonnement, & qui sont en même-

tems une preuve que le talent de bien parler est un grand avantage pour bien écrire. Nous rendrons compte du second volume dans un second Extrait.

Article XXXVII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois d'Avril 1728.

Premier Satellite.

Le 2. Avril Emersion à	9^h	50′	soir
Le 4 à	4	20	soir
Le 6 à	10	49	matin
Le 8 à	5	18	matin
Le 9 à	11	48	soir
Le 11 à	6	17	soir
Le 13 à	0	46	soir
Le 15 à	7	15	matin
Le 17 à	1	45	matin
Le 18 à	8	14	soir
Le 20 à	2	43	soir
Le 22 à	9	12	matin
Le 24 à	3	41	matin
Le 25 à	10	10	soir
Le 27 à	4	39	soir
Le 29 à	11	8	matin
Le 1e. Mai à	5	37	matin

Mars 1728.

Second Satellite.

3 Emersion à	5h	29′	matin
13 à	9	50	soir
17 à	11	9	matin
21 à	0	27	matin
24 à	1	46	soir
28 à	3	4	matin
31 à	4	28	soir

Troisiéme Satellite.

Le 5 Emersion à	4	35	soir
Immersion à	2	8	soir
Le 12 Emersion à	8	48	soir
Immersion à	6	21	soir
Le 20 Emersion à	0	50	matin
Le 19 Immersion à	10	22	soir
Le 27 Emersion à	4	54	matin
Immersion à	2	25	matin

Pendant le mois de Mai & Juin on ne pourra observer les Immersions ni Emersions des Satellites de Jupiter à cause de sa proximité au Soleil. La conjonction de Jupiter au Soleil sera le 4. Juin à 7. heures 32. minutes du matin.

Mars 1728.

ARTICLE XXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRE

D'ITALIE.

DE MONTEFIASCONE. Antiquæ I*scriptionis Explanatio : in quâ de* L CATORIBUS SCENICORUM *Disceptat* Monte Falisco. 1727. *In* 8° pagg. 3 L'Inscription qui fait le sujet de cet Ec de M. Dominique GEORGIO, est celle

Q. GAVIUS ARMONIUS
LOC. SCÆNICORUM
VIXIT ANNIS XXIIII. M. VI.

Dans cette Dissertation, l'Auteur s' tache à expliquer l'emploi du Loc. *Locator Scenicorum*; & il le fait avec t te la bonne critique & l'érudition comporte la matiere, sans jamais s écarter. Il fait voir que quoique l'E mologie demande qu'on écrive *Sce* par un *e* simple ; cependant on lit d plusieurs Inscriptions *Scænici* par *æ*, co me dans celle-ci. Il traite de la sign cation des termes *Locare*, *Locator*, *Lu* des Gages ou Appointemens réglez Comédiens, *Scenicorum* ; des gran richesses que quelques-uns d'entre amasserent ; des honneurs mêmes, d quelquefois ils ont été récompens

quoique les Loix de la République les déclaraſſent infames ; & il rapporte les termes ſévéres, dont ſe ſont ſervis contre les Comédies & les ſpectacles de leurs tems, les premiers Ecrivans Eccléſiaſtiques, ſur tout *Tertullien* ; les Conciles, & les Empereurs Chrétiens dans leurs Loix. On rapporte, à la ſuite de cette *Diſſertation*, neuf autres Inſcriptions trouvées au même endroit. Cet endroit, qui eſt un ancien *Columbarium* près la Porte S. Sebaſtien, ſert à confirmer l'opinion de M. FABRETTI, qui a prétendu que la Porte, qu'on appelle aujourd'hui de ce nom, eſt un peu plus loin que n'étoit autrefois la *Porta Capena*. En effet, on ne peut douter que toutes les anciennes ſépultures, & ce qu'on appelloit *Columbaria Oſſuaria*, ne fuſſent ſituez hors des murs de la Ville, *extra Pomœrium*. Par conſéquent les ſépultures qui ſont de ce côté-là, le long de l'ancienne *Via Appia*, ſont au-delà de l'ancienne Porte *Capene*. Et puiſque quelques-uns de ces Monumens, par exemple celui ci, & celui de Scipion *Barbatus*, trouvé en 1615. & publié l'année ſuivante par le P. *Sirmond*, ſont en-deçà de la Porte S. Sebaſtien ; il eſt manifeſte que celle-ci n'eſt point l'ancienne Porte *Capene*.

D'IMOLA. Voici un Livre, dont l'Auteur & l'Editeur ſont de cette Ville. M. *Antonii* FLAMINII *forocornelienſis Poeta*

Celeberrimi Libri VIII. *nunc meliori ordine digesti, aucti, & illustrati à Francisco Maria* MANCURTO *forocorneliensi*. A Padouë. 1727. Chez *Comine*. *In* 8°. La Dédicace & la Préface contiennent 39. pages: les Ouvrages de *Flaminius* en occupent 291. les autres 78. sont remplies par les Lettres & les Vers de plusieurs grands Personnages, sur la mort de *Flaminius*, & par des Tables fort amples. On a mis à la tête le Portrait & la Vie du Poëte: & ses Vers sont suivis des Lettres qu'il a écrites en Italien à diverses personnes, sur des matieres de Littérature.

D'ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG. *Otia Vindelica* de M. BRUCKER sont des Dissertations Historiques & Philosophiques, où il entreprend d'éclaircir divers Articles de l'ancienne Philosophie, & plusieurs Passages des anciens Auteurs.

DE LEIPSICK. Le huitiéme Volume du *Theatrum Machinarum* de M. *Jacques* LEVPOLD, mort ici le 12. de Janvier 1727. doit paroître incessamment. On a aussi achevé d'imprimer le XII^{e} & dernier Volume des Mémoires du Comte de KHEVENHILLER; le *Litterator Celta*. *In* 8°. ou Essai pour entretenir la Littérature de l'Europe à l'Occident ou au Septentrion, composé il y a long-tems par

le Docteur M. LOESCHER, & donné par M. EGENOLFF : *le parfait soldat Allemand*, in fol°. par M. de FLEMMING, Auteur du *parfait Chasseur* : trois Dissertations de M. *Chr. Mic.* ADOLF Docteur en Medecine intitulées *dè Ægrotantium Conclavi* ; *dè frictione* ; *dè Balneis particularibus*. Et l'Edition in 4°. de LUCAIN par M. CORTT, dans laquelle, outre les Commentaires & les Notes choisies de *Sabellicus*, *Turnebe*, *Canterus*, *Ascensius*, *Camerarius*, &c. on trouve de nouveau un ancien Scholiaste de LUCAIN, & des Remarques de *Barthius*, de *Brieux*, de J. F. *Gronovius*, de Nic. *Heinsius*, de M. le Baron de *Spanheim* & de *Gudius*.

DE DRESDEN. On attend de M. HENCKEL une Chronique de *Pirna*, Ville du Marquisat de *Misnie* : & du Docteur M. *Henri-Christophe* SCHURLER, un Ouvrage *dè Jurisdictione in Territorio alterius*. M. KNAUTH a joint ses Observations à la *Description de l'ancienne Saxe*, composée en Allemand par *Gaspard* SCHNEIDER.

DE KIELL. M. SIVERS, dans un nouvel Ouvrage sur la Théologie des anciens peuples d'Alemagne, traite des Divinitez adorées dans le Nord, du tems du Paganisme.

DE GREIFSWALDE. M. SCHWARTZ, donne l'*Histoire de la Principauté de Rugen*, attenduë avec beaucoup d'impatience.

De Goslar. La vie d'Albert Abbé de Stade, par M. Eckard; avec diverses *Leçons* de la Vie de Charlemagne par Eginhart, sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Grand Duc.

DE PRUSSE.

De Thorn. *Meletemata Thorunensia.* C'est un Recuëil de Dissertations sur différens sujets, concernant l'Histoire, & particuliérement celle de Pologne & de la Prusse; la Politique; la Physique; les Monnoyes; la Littérature; &c. Ce premier Volume, qui est de près de 300. pages, contient dix-sept Dissertations de *George* Venden, sur diverses Monnoyes, & plusieurs particularitez qui regardent la Pologne. Cet Auteur a été autrefois Recteur de ce Collége en cette Ville; & M. Jaenichen, Editeur de ce Recuëil, occupe présentement cette place.

DE SUISSE.

De Zurich. A l'occasion de l'*Histoire des Idées* de M. Brucker, M. Zimmerman prouve dans un *Dialogue Socratique*, que nous ne sçavons ce que c'est que les *Idées*.

Le même Auteur montre, dans une autre *Dissertation*, qu'il n'y a pas une as-

rande conformité entre la Théolo-
e des Hebreux & la Philosophie
tonicienne, pour qu'on puisse en con-
rre que *Platon* ait emprunté des He-
ux sa Philosophie. Cette Disserta-
n se place comme d'elle même à la
te de celle de M. *Lenfant*, publiée en
21. dans le second Tome de la *Biblio-
éque Germanique*, sur cette Question;
Pythagore & *Platon* ont eû connoissan-
e des Livres de Moïse, & de ceux des
rophêtes.

DE GENEVE.

Les Elemens d'Astronomie, de Physique, & de Géometrie de M. *David* GREGORY, Professeur d'Oxfod, nouvelle édition, se débitent chez *Bousquet*.

M. TURRETIN vient de donner au Public sa *Défense* contre ceux qui ont blâmé sa conduite, au sujet de la suppression du *Consensus*; & de la Tolérance des opinions sur la *Grace généralement reçûë*, &c.

La Bibliothéque de Médecine de *Manget* en deux volumes in fol. chez *Cramer* & *Pérachon*.

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES. The *Strength of imagination in pregnant Women examined*; &c.

1727 ; c'est-à dire, la force de l'imagination dans les femmes enceintes, &c. où l'on démontre que c'est une erreur populaire, que d'attribuer à ce principe les marques & les difformitez, avec lesquelles les enfans viennent au monde. In 8°. pagg. 106.

Ce Livre n'a de singulier que la hardiesse du Paradoxe. Il le soûtient par des principes qui vont enlever à l'imagination toute efficace dans le corps humain, par rapport aux mouvemens organiques. Les troupeaux de Jacob marquetez & tachetez l'embarrassent : alors il renverse le Texte, on l'accable de faits : il répond par des lieux communs, & il fait une grande exposition des maniéres, dont les difformitez & les dislocations peuvent arriver dans le moment de la naissance, par l'inconsidération & la mal-habileté des personnes, qui alors prêtent leur ministére.

Il paroît une suite du *Babillard* à Taster redivided, par Isaac BICKERSDAFFT Ecuyer. Une nouvelle défense du Systême de M. BARCLAY contre les Remarques de M. CHUBB, aussi en Anglois. Une troisiéme édition d'un *Sermon* de l'Archevêque de *Dublin* sur la compatibilité de la Prédestination & de la Préscience de Dieu, avec la liberté de l'homme : Une quatriéme édition du *Traité* de M. *Hamphry Ditton* sur *la* Ré-

surrection de Jesus-Christ, suivi d'un autre *Traité* sur l'impossibilité qu'il y a que la matiére pense, sur la nature de l'Ame de l'Homme, sur la nature de l'Ame des Bêtes; sur le Systême qui admet une Ame du Monde; sur l'origine du mal; & sur la Providence : Une cinquiéme édition des deux *Traitez* de M. Locke *sur le Gouvernement*. Enfin une Traduction en Anglois *de la Chimie* de M. Boerhave, avec des Notes & des Planches, par M. Shaw, Docteur en Médecine, & M. Chambers; & une Traduction aussi Angloise du *Courtisan* du Comte *Balthazar Castiglione*, par M. A. P. Castiglione, qui y a joint la vie de l'Auteur, avec les meilleures Piéces de Prose & de Vers, soit Italiennes soit Latines.

D'Oxford. M. *Thomas* Hearne, qui a donné en 1722. l'Histoire des Antiquitez de Glastonbury, en Anglois; & en 1727. l'Histoire de l'Abbaye du même lieu, écrite en Latin par un Moine de cette Abbaye, nommé *Jean*, a fait imprimer en 1727. *Adami de* Domerham, *Historia de Rebus gestis Glastoniensibus*. A cet ancien Manuscrit, qui avoit été conservé à *Cambridge* dans la Bibliothéque du Collége de la Trinité, le curieux & sçavant Editeur a joint non seulement une *Préface*, mais de plus, le Livre de Guillaume de *Malmesbury*, sur l'Anti-

quité de l'Eglise de Glastonbury; & quelques Extraits d'*Edmond Archerus* sur le même sujet : enfin une Dissertation en Anglois sur une Inscription Romaine Antique, trouvée à *Chichester*.

DE HOLLANDE & *des Païs-Bas.*

De la Haye. *Antonii* Sanderi Brabantia *sacra*, en 3. voll. in fol. chez *Vanlom*. C'est une Description des plus célébres Eglises, Abbayes & Monastéres de cette Province. *Le Supplément aux Trophées de Brabant*, avec un grand nombre de figures en taille-douce ; deux voll. in fol. se trouve encore chez le même Libraire.

D'Amsterdam. On a fait imprimer *la Vie de Philippe Melanchton* : & les *Recherches sur la Nature du feu de l'Enfer & du lieu où il est situé.* Le premier Livre est écrit en Hollandois ; & le second est une Traduction Françoise de l'Anglois du Docteur *Swinden*.

De Leyde. M. Alberti dédie à M. *Ravestein* son Beau-pere, Docteur en Droit, un nouvel Ouvrage, dans lequel il continuë d'expliquer plusieurs passages de l'un & l'autre Testament : *Periculum Criticum, in quo loca quadam tum veteris ac Novi Testamenti, tum Hesychii & aliorum illustrantur, emendantur.* Il répond dans la *Préface*, aux Critiques qui

ont été imprimées dans les *Actes* de *Leipsick*, du mois de Juillet 1725. contre le Livre qu'il publia la même année sous ce titre : *Observationes Philologicæ in Novum Testamentum.*

De Rotterdam. *Oudheeden van het Nieuwverbond* ; C'est-à-dire ; *Antiquitez de la Nouvelle Alliance.* C'est le titre que porte dans la Traduction Flamande les soixante six Dissertations du R. P. *Augustin* Calmet Benedictin.

De Delft. On débite le second Tome de la Traduction Hollandoise de *l'Histoire des Juifs*, par M. *Jacques* Basnage.

DE FRANCE.

De Paris. Histoire du Peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la Naissance du Messie, tirée des seuls Livres Saints ; en 8. vollumes in 4°. Par le P. Berruyer D. L. C. D. J. chez *Knapen* pere, *Caillcau*, *Saugrain*, *Prault*, la Veuve *Pissot*, *Huart* l'aîné, *Gissey*, *Knapon fils*, *Bordelet.*

L'Ouvrage que nous présentons aux Fidéles, sous un titre assez ancien, dit l'Auteur, mais sur un plan tout nouveau, n'est qu'une Traduction litterale, & n'est ni un extrait ou un abrégé, ni même, de la maniere dont on l'entend ordinairement, une Concordance, une Paraphrase, ou un Commentaire sur les divines Ecritures.

n'est point aussi un simple Recueil de Réflexions spirituelles, ou un choix de régles de Morale tirées de la parole de Dieu, & formées sur les grandes actions des Héros du Peuple Saint. Nous avons essayé de rassembler les avantages de ces differens desseins, d'éviter les risques de quelques-uns, & suppléer, s'il est possible, à l'insuffisance de tous considérez séparement les uns des autres. Ce sont donc les Divins Monumens eux-mêmes rëünis avec soin, rapprochez avec méthode, rangez dans leur ordre, expliquez dans une juste étenduë, accompagnez des éclaircissemens qu'ils exigent, des liaisons qu'ils supposent, & des réflexions qu'ils fournissent, dont nous formons un Corps d'Histoire complet & suivi.

L'OSTEOLOGIE qui se vend chez la veuve d'*Houry*, & chez *Hortemels*, *Cailleau*, &c. a encore pour titre : *suite du Guidon de S. Côme, qui enseigne en peu de tems les premiers élemens de l'Anatomie, en dévelopant sans peine ce que les os ont de plus utile & nécessaire à leur connoissance, & pour l'intelligence des autres parties du corps humain.* vol. in 12. orné de figures. La premiere est le portrait de l'Auteur, M. *Nicolas* de JANSON Maître Chirurgien Juré. M GAULTER, l'un des Professeurs de l'Université de Paris, avoit composé il y a quelques années les *Regles de*

l'Art Poëtique tirées d'Aristote, d'Horace, de Despreaux, & d'autres celebres Auteurs. Mais après l'Ouvrage de M. *Rollin* sur *la maniere d'enseigner*, il s'est rassuré ; & cette confiance jointe à tant de modestie prévient favorablement ceux qui lisent son *Avertissement.*

UN Livre composé par M. l'Abbé GRANCOLAS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & approuvé par M. l'Abbé REGERY Censeur Royal, se vend chez *Lottin*. Le tître est : *Commentaire Historique sur le Breviaire Romain avec les usages des autres Eglises particulieres, & principalement de l'Eglise de Paris*, 1727. 2. voll. in 12.

LE Livre de *l'Espérance Chrétienne & de la Confiance en Dieu* 1728. in 12. a été composé par le R. P. MOREL de la Congregation de S. Maur, & approuvé avec de grands éloges par feu M. *d'Arnaudin*. Il se vend chez *Vincent* ruë S. Severin.

Dissertation sur les *Mandemens* ou *Procurations*, où l'on établit la différence entre les fonctions d'Avocat & celles de Procureur ; jointe à une autre *Dissertation* sur les raisons, pour lesquelles on ne doit point donner d'action en Justice contre les ingrats ; par M. LE SURE Avocat au Parlement, est dédiée aux Avocats, & se vend dans la grand'Salle du Palais, chez *Paulus du Mesnil.*

ON souscrit chez Chaubert, Quai des

Augustins, pour l'Histoire *du Théatre Italien depuis la décadence de la Comédie Latine*, par M. RICCOBONI. Ce volume in 8°. sera considérablement enrichi de figures, puisque la souscription est de douze livres pour la moitié du prix. Aussi n'imprimera-t-on que pour les souscripteurs. Ils se présenteroient inutilement après le mois d'Avril.

DÉFENSE *de l'ancien sentiment sur la forme de la Consécration de l'Eucharistie*..... par le R. P. LE BRUN *Prêtre de l'oratoire* A Paris. Chez la veuve *De Laulne* ruë S. Jacques in 8°. pagg. 146. Le *sentiment* dont c'est ici la *défense*, est que le Prêtre ne consacre point à la Messe précisément par les paroles sacramentelles : *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang* ; qu'elles ne sont qu'une partie de la forme du sacrement ; que l'autre partie est une priere de l'Eglise, par laquelle le Prêtre demande à Dieu la conversion du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. que par conséquent dans le Rit Grec, lorsque le Prêtre a dit duëment & à leur rang ces paroles de J. C. *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*, ce n'est point encore ni le Corps, ni le Sang de J. C. c'est toûjours du pain & du vin, jusqu'à ce que la priere pour demander la Transsubstantiation, priere, qui ne se dit que quelque tems après, soit achevée. Ceci présupposé, on doit avertir d'abord

manque à ce titre une expression :
'et, pour le rendre exact, il faudroit
défense de l'ancien sentiment *des
Schismatiques* &c. Sans cette addi-
le Lecteur est en danger de se mé-
re ; car dans les matieres de Reli-
on appelle toûjours *L'ancien sen-
t*, celui de l'Eglise ; & l'erreur,
ue ancienne qu'elle soit, est toû-
nouveauté. Or le *sentiment*, dont
e annonce *la défense*, bien loin d'ê-
Doctrine de l'Eglise, est un senti-
, qui sent l'Hérésie, selon M. *de
's* Evêque d'Evreux, rapporté par
mbert, qui dit aussi que ce ce senti-
est contraire a la Foi page 584. &
M. de *Gamache* dit page 348. que
timent contradictoire est de foi, &
eut être combattu sans Hérésie,
*mninò esse dè fide, nec sinè Haresi pos-
ari.* Les Scotistes, que le P. Le
paroît s'associer, ne reconnoissent
on plus son opinion pour *l'ancien
ent*, ni pour orthodoxe ; le Pere
autre Docteur de la Faculté de
logie de Paris & bon Scotiste en
comme d'un *sentiment erroné* ; &
la traite *d'erreur*. A la vérité, quel-
Scotistes enseignent que les paroles
Consécration, pour opérer leur ef-
oivent n'être point seules, ni déta-
du récit, *Qui pridiè quàm patere-*
&c. Mais ils sont bien éloignez de

prétendre pour cela, comme le P. Le Brun, que prononcées dans ce recit par le Prêtre, elles ne sont pas la forme entiere de l'Eucharistie. Les Scotistes croyent au contraire avec l'Eglise, que dès que le Prêtre celebrant selon son Rit, a duëment proferé sur le pain les paroles de J. C. *Ceci est mon Corps*; aussi-tôt la Consécration est opérée, la Transsubstantiation est parfaite, le pain est changé au Corps de J. C. & le sacrement est en état d'être adoré.

Le P. Le Brun abandonné des Théologiens, & du P. Juenin même, se refugie chez les Peres des douze premiers Siécles. Mais que font autre chose ces Théologiens, que d'exposer avec Méthode les sentimens de ces Peres, dont ils sont, pour ainsi dire, les Continuateurs? Il prétend que les Théologiens n'ont point vû ce qu'il a lû, ni sçû ce qu'il sçait; mais ils ont réfuté toutes ses preuves, & il ne peut soudre ce qu'ils lui objectent. Il assemble des passages des Peres, où la Consécration est rapportée à des Priéres: mais ces Théologiens lui font voir que, dans le langage des Peres, ces Priéres sont tantôt la Messe entiere, tantôt ces paroles précises: *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. Après tout, on peut juger, avec asfûrance, du sentiment des Peres des douze premiers Siécles, par celui de Saint *Chrysostome* & celui de

Saint *Ambroise* : ils ont pensé à l'égard des veritez de la Foi, comme les Saints leurs Prédecesseurs ; & les Peres qui sont venus après eux ont pensé comme l'un & l'autre. Or Saint *Chrysostome* & Saint *Ambroise* ont enseigné positivement ce que nie le P. LE BRUN ; que c'est uniquement par les paroles de Jesus-Christ, non par d'autres, que le Prêtre consacre lorsqu'il celebre les divins Mystéres. Saint *Chrysostome* dit : (1) " Ce n'est point „ l'homme qui consacre & qui change „ le pain & le vin au Corps & au Sang „ de Jesus-Christ. C'est Jesus-Christ lui- „ même. Le Prêtre profére les paroles. „ *Ceci*, dit le Prêtre, *est mon Corps*. Et „ *cette parole transforme les dons*. S. Gre- „ goire de Nysse dit : le pain est tout-à- „ coup changé au Corps de Jesus- „ Christ *par la parole*, telle que le Verbe „ l'a prononcée ; *ceci est mon Corps*. Saint „ Ambroise dit : quelles sont les paro- „ les par lesquelles se fait la Consécra- „ tion, & de qui sont elles ? Ce sont „ celles de Jesus-Christ. Car *quand on* „ *est venu au point de faire le Sacrement*, „ le Prêtre ne parle plus en son nom : „ il emprunte les paroles de Jesus- „ Christ „. Telle est la Foi des Peres des douze premiers Siécles. Ils ont cru que les seules paroles de Jesus-Christ prononcées par le Prêtre operent la Con-

(1) *Tom.* 2. *pagg.* 384. & 394.

sécration ; qu'elles en sont la *forme e*
tiere & unique. Que le P. Le Brun
qui embrasse le sentiment contraire
ait donc recours à une autre Autorité
ce sera à celle des Liturgies. Quelqu
tems après que les paroles , *ceci est mo*
Corps , ceci est mon Sang , ont été profé
rées , le Prêtre , selon ces Liturgies,
adresse à Dieu le Pere une Oraison, par
laquelle il demande que le Saint Esprit
change le Pain & le Vin au Corps & au
Sang de Jesus Christ. Ce changement
des substances, reprend le P. Le Brun,
n'est donc pas encore fait ; & les paro-
les de Jesus Christ qui ont été proférées,
n'ont point eu la vertu d'opérer seules
la Consécration : elles ne sont donc pas
la forme de l'Eucharistie , au moins la
forme entiere. Ici l'on obligera le P.
Le Brun par une ou deux autres diffi-
cultez semblables , à soudre lui-même
sa propre difficulté. Et de vrai , selon
la Liturgie qu'il a principalement en
vûë , dès l'Offertoire , & lorsqu'on pré-
sente à l'Autel le pain & le vin ; le Cler-
gé chante (1) *Corpus Dominicum & San-*
guis Salvatoris adest coram. C'est-à-dire :
voilà le Corps du Seigneur & le Sang du
Sauveur ici presens , & à ces mots le
Peuple se prosterne. Sur quoi l'on dit au
P. Le Brun : ce sont-là des paroles plus
expresses , pour attester la présence réel-

(1) Page 54.

le du Corps & du Sang de Jesus Christ dès l'Offertoire, que ne le sont les paroles de l'Invocation *fac panem hunc Corpus Christi*, &c. pour signifier que lorsqu'on les prononce, le Corps de Jesus-Christ n'est pas encore present réellement, quoiqu'auparavant on ait legitimement proferé ces mots du Sauveur, *ceci est mon Corps.* Le P. Le Brun est donc contraint par sa Liturgie de reconnoître le Corps de Jesus Christ & réellement présent & cependant absent en un même-tems; c'est à-dire, au moment que le Prêtre Grec profére les paroles Sacramentelles de Jesus Christ: présent, selon ces paroles, *Corpus Dominicum adest coram*, qui ont précédé; absent, selon celles-ci, *fac panem hunc Corpus Christi*, qui viennent après. Tout ce que le P. Le Brun repondra pour se debarrasser du Texte de l'Offertoire & de l'Acte de Foi qu'on lui objecte, on sera en droit de l'appliquer au Texte de la Priére d'Invocation qu'il oppose. Dira-t'il, que ces paroles, *Corpus Dominicum... adest coram* ne sont pas à leur place & que l'on doit croire qu'originairement elles furent mises après les paroles Sacramentelles qu'elles précédent; on lui dira aussi que ces paroles *fac hunc panem Corpus Christi*, *&c.* sont déplacées, & qu'au commencement elles auront été dites avant les paroles Sacramentelles,

autoriſez ont ſi ſouvent att
priere *fac hunc panem.... Co*
dit que *Corpus.... adeſt cora*
au tems que le pain ſera ch
c'eſt une anticipation ; on
panem hunc Corpus Chriſti ſe
ter par une eſpece de rétr
tems qui précede la Conſéc
paroles de J. C. de même
Meſſes pour les Morts ce
res, par leſquelles on de
ne ſoient point damnez, ſo
faites dans un inſtant, qu'o
tre la Mort & le Jugeme
autre Liturgie, on trouv
deux choſes. D'abord, la
par les paroles de J. C. faite
enſuite la demande *fac pan*
pus, &c. miſe après cette C

Sanguis tuus, credimus. On ne peut mieux marquer que par ces expreſſions, que la Conſécration eſt abſolument faite. Lorſqu'on les prononce; c'eſt cependant après qu'on a ainſi rendu un témoignage ſolemnelle à la préſence réelle qu'on ſemble la demander en diſant, *Rogamus te, Domine, & deprecamur te, ut mittas Sanctum Spiritum, & virtutem ſuper hunc panem, & ſuper hunc Calicem; faciatque utrumque Corpus & Sanguinem Domini & Salvatoris Noſtri Jeſu Chriſti* Il eſt donc évident que, ſelon la Liturgie même, prononcer cette priere d'Invocation, ce n'eſt pas ſuppoſer que la Conſécration n'a point été faite auparavant par les paroles Sacramentelles, *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang.* Ainſi les Liturgies ſecourent mal le P. Le Brun, qui les reclamoit. Enfin le Sçavant Auteur appelle au Concile général; mais à un Concile paſſé, & tenu à Florence: Sa condamnation y eſt écrite. Il eſt conſtant par l'Hiſtoire du Concile, que les Grecs proteſterent qu'ils reconnoiſſoient *comme les Latins*, que la Conſécration ne ſe fait que par la vertu & le moyen des paroles de J. C. *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang*; & que ſans cet aveu ils ne pouvoient parvenir à leur réünion; de plus le Pape dans ſon Decret d'Inſtruction pour les Armeniens, dont le P. Le Brun fait valoir le Rit, enſeigne que la forme de

l'Euchariſtie conſiſte dans les paroles de J. C. & il l'enſeigne *Sacro hoc approbante Concilio Florentino*, Cette Doctrine Catholique publiée dans le Catechiſme du Concile de Trente, l'a-t'on tirée de l'Ecriture & des Monuments les plus divins de la Foi. Le Miſſel Romain le ſuppoſe par tout. *Verba autem Conſecrationis, quæ ſunt forma hujus Sacramenti, ſunt hæc : hoc eſt Corpus, &c.* L'Egliſe Romaine regle ſur ce principe ſes déciſions en certains cas, qui regardent la Célébration de la Meſſe : le ſentiment du P. Le Brun, qui eſt auſſi celui de quelques éditeurs recents reduit dans la Liturgie, les paroles de J.C. à n'être qu'un pur recit, & l'expreſſion d'un fait ancien, prononcée Hiſtoriquement, ſans qu'elles ſignifient une préſence réelle, actuelle, ou qu'on puiſſe conclurre de leur verité, la Tranſſubſtantiation ou le changement preſent du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. Le P. Le Brun a un adverſaire fixe, qui ne laiſſera pas la Reponse ſans Replique, ni la *défenſe de l'ancien ſentiment* des Grecs Schiſmatiques, ſans lui oppoſer une juſtification de l'Egliſe Romaine.

Le R. P. Theodoric *de* S. *René* Carme des Billettes, ancien Profeſſeur en Théologie, & ancien Commiſſaire Général de ſon Ordre en Angleterre & en France, vient de publier en 2. Tomes *in*

12. chez Paulus-Dumesnil Imprimeur-Libraire au Palais. *La Justification de l'Eglise Romaine sur la Réordination des Anglois Episcopaux ou* Réponse *à la* Dissertation *& à la* défense de la Dissertation *sur la validité des Ordinations Angloises.* Dans ce Livre qui est ici fort estimé, le profond & judicieux Théologien laissant à part la question de fait traitée abondamment par d'autres, s'attache à examiner ce que l'on doit croire sur les Ordinations Angloises en elles-mêmes.

Après avoir fondé sur la nature & les principes de l'Episcopat Anglican de forts préjugez contre la validité des Ordinations Angloises, il fait voir que non seulement elles sont douteuses par tant d'endroits & si visiblement qu'il y a obligation de les réïterer; mais que de plus la forme en est radicalement & essentiellement mauvaise. Il finit par la solution des difficultez du Pere le Courayer, & rapporte les Actes sur lesquels il s'est appuyé dans le cours du Livre.

DE POITIERS.

On a imprimé ici le *Traité des Conventions de Succeder, ou des Successions contractuelles*, par M. Joseph Boucheul, Avocat au Siége Royal de Dorat. Il se vend à Paris, chez *Herissant*, ruë Neuve Notre-Dame 1727. *in* 4°.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mars 1728.

ART. XXV. R*Eponse du Pere de la Maugeraye D. L. C. D. J. à la Lettre de M. Barras de la Penne, &c.* page 389

ART. XXVI. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour* 1724. *&c. Suite de l'Article CXII. de* 1727. *Mémoires de Chymie sur le Sel de la Chaulx, par M. Dufay.* page 405

ART. XXVII. *Methode pour régler les Montres & les Pendules, par M. H. Sully, &c.* p. 420

ART. XXVIII. *Breviaire Romain noté selon un nouveau systême de Chant très-court, &c.* p. 423

ART. XXIX. Prælectiones Theologicæ de Incanatione Verbi Divini, &c. *C'est à-dire, Traité Théologique sur l'Incarnation du Verbe, &c.* p. 426

ART. XXX. Jacobi Vanierii è Societa-

[redacted]

te Jesu Apes : *C'est-à-dire, les Abeilles, Poeme Latin, par le Pere Vaniere, J. &c.* p. 459

ART. XXXI. *Nouveau systême de Musique Théorique, &c,* p. 472.

ART. XXXII. *Dissertation sur les projets proposez pour la Construction d'un Canal en Bourgogne, &c.* p. 482

ART. XXXIII. Philosophical Transactions. *C'est-à-dire, Transactions Philosophiques pour le mois de Novembre, & Decembre* 1726. p. 486

ART. XXXIV. *Description du Parnasse François, &c.* p. 489

ART. XXXV. Philosophia Novo-Antiqua. *C'est-à-dire, Philosophie, composée de l'ancienne & de la nouvelle, Poeme du P. Ceva J. &c.* p. 503

ART. XXXVI. *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, &c.* page 525

ART. XXXVII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois d'Avril* 1728. p. 550

ART. XXXVIII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Italie, de Montefiascone. 552

D'Imola. 553

D'Allemagne, d'Ausbourg. 554

De Leipsick. ibid.
De Dresden. 555
De Kiell. ibid.
De Prusse, de Thorn. 556
De Zurich. ibid.
De Genéve. 557
D'Angleterre, de Londres. ibid.
D'Oxford. 559
De Hollande & des Païs-Bas. 506
De la Haye. ibid.
D'Amsterdam, ibib.
De Leyde. ibid.
De Rotterdam. 561
De Delft. ibid.
De France, de Paris. ibid.
De Poitiers. 573

Fin de la Table.

[redacted]